

Le monde ne peut rester passif, selon Carter

Représailles américaines contre l'URSS

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a déclaré hier soir que le monde ne pouvait pas permettre à l'Union soviétique de s'emparer de l'Afghanistan et il a affirmé que les États-Unis étaient prêts à faire face à leurs responsabilités pour empêcher cette «menace à la paix».

«Cinquante mille soldats soviétiques fortement armés ont traversé la frontière et sont maintenant dispersés à travers l'Afghanistan pour tenter de conquérir le peuple musulman farouchement indépendant de ce pays», a dit M. Carter au cours d'une allocution télévisée.

«Le monde ne peut rester passif et permettre à l'Union soviétique de commettre cet acte impudique», a-t-il ajouté en soulignant que «cette invasion est une violation brutale de la loi internationale et de la charte des Nations unies».

Le président a annoncé une série de mesures, principalement d'ordre économique et diplomatique, visant à réduire les relations des États-Unis avec l'Union soviétique. Il a également annoncé que les États-Unis et d'autres pays allaient accroître leur aide économique et militaire au Pakistan qu'il estime menacé, comme l'Iran, par l'invasion soviétique de l'Afghanistan.

«Nous devons reconnaître l'importance stratégique de l'Afghanistan pour la stabilité et la paix», a dit le président Carter. «Un Afghanistan occupé par les Soviétiques menace à la fois l'Iran et le Pakistan et constitue un pas vers leur contrôle possible d'une grande partie des réserves pétrolières du monde».

Le succès de l'Union soviétique en Afghanistan, a ajouté M.

Carter, «menacerait la sécurité de toutes les nations, y compris, bien entendu, les États-Unis, nos alliés et nos amis... Les États-Unis feront face à leurs responsabilités».

Après avoir rappelé qu'il avait fait revenir à Washington son ambassadeur en Union soviétique, et qu'il avait demandé à regret au Sénat de reporter son débat sur la ratification du traité Salt-2 de limitation des armements stratégiques conclu avec l'URSS, le président a annoncé les nouvelles mesures de représailles suivantes:

- interruption jusqu'à nouvel ordre des fournitures de technologie avancée ou de matériels stratégiques à l'Union soviétique en attendant la révision de la politique américaine dans ce domaine;
- Réduction sévère des privilèges de pêches accordés à l'Union soviétique dans les eaux américaines;
- suspension des livraisons de 17 millions de tonnes de céréales commandées cette année par l'Union soviétique en plus des 8 millions de tonnes que les États-Unis se sont engagés à leur fournir aux termes de l'accord commercial de cinq ans en vigueur entre les deux pays;
- report de l'ouverture de nouveaux consulats par les États-Unis en URSS et par l'URSS aux États-Unis et de la réalisation de programmes d'échanges économiques et culturels actuellement à l'étude.

M. Carter a déclaré que les États-Unis ne souhaitent pas se retirer des Jeux olympiques disputés l'été prochain à Moscou, mais, a-t-il dit «l'Union soviétique doit réaliser que la pour-»

Voit page 6: Représailles

culture & société



L'aventure des frères Casavant

Au Québec et au Canada, l'orgue est synonyme de Casavant. Les frères Claver et Samuel Casavant, deux Québécois de vieille souche, fondèrent en effet il y a cent ans une entreprise de facture d'orgues à Saint-Hyacinthe. Notre chroniqueur musical Gilles Potvin nous rappelle l'histoire des audacieux Casavant auquel un livre de Laurent Lapointe rend aussi hommage.

— page 13



Le cinéma de Roland Smith

Roland Smith a choisi de montrer le cinéma de qualité, de reprise ou de répertoire. Depuis 12 ans, il exploite le Verdi et l'Outremont à Montréal ainsi que le Cartier à Québec. En marge des grands distributeurs, ses salles accueillent pourtant des foules de spectateurs. Roland Smith raconte à Angèle Dagenais les facteurs du succès de sa programmation.

— page 13

Le Canada ne reconnaît pas le nouveau régime afghan

OTTAWA (d'après CP et AFP) — Le gouvernement canadien ne reconnaît pas le nouveau régime afghan «qui ne se maintient que grâce à l'armée soviétique», et cessera ses programmes d'aide à Kaboul (environ \$3 millions), a annoncé hier M. Joe Clark, premier ministre du Canada.

Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, M. Clark a exprimé «sa profonde inquiétude devant la menace pour la paix et la sécurité internationales que constitue l'intervention de l'Armée rouge hors des frontières de l'URSS».

M. Clark a ajouté que le Canada rejette la prétention de l'URSS selon qui l'Afghanistan a été l'objet d'une agression extérieure.

D'autre part, a-t-il dit, le Canada «continuera d'agir afin d'obtenir une condamnation de l'intervention par le Conseil de sécurité des Nations unies et examinera quelles actions concrètes peuvent être prises pour influencer l'Union soviétique et provoquer un retrait de ses troupes».

Le premier ministre du Canada adressera une lettre à M. Leonid Brejnev pour l'informer de la position de son gouvernement.

M. Clark, qui n'a pas reçu de lettre des dirigeants soviétiques, comme le président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing, a affirmé que la position de son gouvernement résultait des consultations du personnel diplomatique canadien dans les capitales concernées et avec les puissances alliées de l'OTAN.

Quant à la suspension de l'aide bilatérale du Canada en Afghanistan, M. Clark a précisé qu'elle effectuera deux projets, l'un relatif à une presse à imprimer du matériel scolaire et l'autre, à la gestion d'une compagnie d'électricité.

Les autres mesures que le Canada pourrait envisager de prendre pourraient modifier les relations entre le Canada et l'Union soviétique, dans les domaines par exemple des échanges culturels ou de la coopération économique, a dit M. Clark.

Il y a un large éventail de mesures, mais celles que nous pourrions choisir devraient servir à amener l'Union soviétique à modifier son attitude vis-à-vis de l'Afghanistan, a souligné le premier ministre.

Ainsi, il n'est pas question pour l'instant pour le Canada de se retirer des Jeux olympiques de Moscou, a-t-il dit, indiquant par ailleurs que les États-Unis n'avaient aucunement suggéré au gouvernement canadien d'agir de la sorte.

M. Clark a fait cette annonce au cours

de sa conférence de presse hebdomadaire, qu'il tiendra régulièrement au long de la campagne électorale, le vendredi, après la réunion régulière du Conseil des ministres.

D'autre part, interrogé jeudi soir à Kingston, en Ontario, peu avant de se rendre à Ottawa, Mme Flora MacDonald, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a déclaré que l'invasion de l'Afghanistan par 50.000 soldats sovié-

ques pourrait mener à un troisième conflit mondial.

«Cette invasion est l'incident international le plus grave depuis la Deuxième Guerre mondiale et a tout le potentiel d'un conflit mondial», a dit Mme MacDonald.

«Il est évident que l'Union soviétique ne cherche pas simplement à agrandir son territoire en s'emparant directement de l'Afghanistan, a-t-elle dit. Ce pays

n'est qu'un marche-pied et l'URSS tient le pari que l'Occident n'interviendra pas militairement».

«Mais là où ils pourraient éprouver des difficultés c'est que leur geste peut bien faire éclater la cohésion des pays non alignés. Par exemple, comment le Pakistan et Cuba pourraient-ils être d'accord là-dessus? L'URSS peut avoir creusé à ce sujet un fossé qu'elle finira

Voit page 6: Canada



M. Pierre Trudeau a présidé au happening de la section Québec du Parti libéral du Canada à Montréal hier. On le voit ici en compagnie de son principal lieutenant dans la lutte électorale, M. Marc Lalonde. (Photo Jacques Grenier)

L'agent Lessard accusé d'homicide involontaire

par André Tardif

Le ministère de la Justice du Québec a décidé de donner suite à la recommandation du coroner, Me Cyrille Delage, et de poursuivre en Cour l'agent Robert Lessard, de la Sûreté du Québec, à la suite de la mort de l'Amérindien David Cross, survenue le 20 octobre devant son domicile de la réserve de Kahnawake (Caughnawaga), au sud de Montréal.

Le sous-ministre de la Justice, Me René Dussault, a en effet révélé hier qu'une sommation pour homicide involontaire coupable devait être signifiée en soirée ou ce matin à M. Lessard, âgé de 27 ans, et que la date de sa comparution sera déterminée d'ici à une quinzaine de jours.

M. Dussault a précisé que l'accusé pourra choisir d'être jugé aux assises criminelles, devant un jury, ou de subir son procès devant un juge seul. Ne comportant pas de peine maximale, l'accusation peut ainsi entraîner un emprisonnement à perpétuité.

La sommation n'entraîne pas d'arrestation, ce qui pourrait vraisemblablement permettre à l'agent Lessard de continuer à vaquer à son travail de bureau, où il a été confiné par la direction de la SQ à la suite de l'incident. Quant à son collègue de travail ce soir-là, l'agent Germain Ouellet, 24 ans, aucune accusation n'est retenue contre lui. Mais dans son verdict, Me Delage souhaitait que le comité de discipline de la SQ étudie sa conduite.

A la suite d'une enquête passablement compliquée à cause des relations tendues entre la SQ et les dirigeants de la tribu Mohawk, à Kahnawake, M. Delage avait conclu que l'agent Lessard avait utilisé son arme «de façon négligente, inhabile et irréfléchie», dans sa tentative pour maîtriser la victime, âgée de 28 ans.

Deux balles tirées par M. Lessard avaient été fatales pour le père de deux jeunes enfants, mettant ainsi un terme à une poursuite à haute vitesse depuis le sud-ouest de l'île de Montréal jusque sur le territoire de la réserve.

À la suite du verdict de Me Delage jeudi, les autorités de la SQ n'ont émis aucun autre commentaire sinon que la justice devait suivre son cours.

À Kahnawake, la décision a été accueillie avec réserve bien qu'on n'y cachait pas un certain sentiment que la justice des Blancs allait enfin servir la cause des Amérindiens. On y espérait ferme que le ministre de la Justice entérine la recommandation du coroner.

«Je suis soulagé, car je n'ai pas dormi depuis deux jours sachant que le verdict allait être annoncé», a déclaré, lors d'une interview radiophonique, le chef de la tribu, M. Andrew Delisle, ajoutant qu'il redoutait une tension accrue entre les siens et les policiers de l'extérieur si l'agent Lessard avait été exonéré de tout blâme.

La veuve de David Cross était pour

Voit page 6: Homicide

Évitant de traiter de la campagne référendaire

Trudeau compte dévoiler sous peu son «programme électoral de redressement»

par Rodolphe Morissette

«Dans son budget, le gouvernement Clark a carrément remis à l'Alberta et aux multinationales le soin d'imaginer et de financer une politique canadienne de l'énergie, alors qu'elles n'ont aucun mandat pour cela et aucun intérêt à s'en donner un», a déclaré hier à Montréal le chef de l'opposition libérale aux Communes, M. Pierre Trudeau.

Le projet d'autosuffisance du Canada en gaz et en pétrole contenu dans le budget fatal du ministre conservateur des Finances, M. John Crosbie, ne laisse plus de place, selon M. Trudeau, à l'initiative fédérale en matière énergétique.

Le chef libéral blâme le gouvernement Clark d'avoir inscrit à son premier budget la décision que plus de 80% des revenus nets du pétrole et du gaz pour les années 1980 à 1983 (un total de \$90 milliards) soient remis aux provinces (\$40 milliards), et à l'Alberta notamment, ainsi qu'aux compagnies pétrolières (\$33 milliards). Le gouvernement fédéral, constate, déçu, M. Trudeau, ne touche rien pour sa part que \$17 milliards, pendant qu'un peu plus d'un milliard de dollars seraient consacrés à une Banque nationale de l'énergie.

La section Québec du Parti libéral du Canada avait organisé un happening hier dans un restaurant de l'est de Montréal, où quelque 800 personnes, dont presque tous les députés libéraux sortants et candidats nouveaux du Québec, s'étaient réunis autour de leur chef. Le programme électoral du parti — «un programme de redressement», a annoncé M. Trudeau, ne sera connu que dans les semaines à venir. Le chef libéral s'est contenté hier de critiquer les

sept mois de l'administration Clark et surtout le budget Crosbie.

M. Trudeau a fait état, sur le mode de l'ironie, du chapelet de promesses non tenues par le chef conservateur, M. Joe Clark: la reculede touchant le changement d'adresse de l'ambassade canadienne en Israël; le maigre crédit d'impôt dont a finalement accouché la promesse de déduction des intérêts hypothécaires («Rien pour les propriétaires qui

ont déjà payé leur maison; rien surtout pour les locataires, qui occupent plus de 66% des logements à Montréal); l'inscription au budget, promise mais non exécutée, d'un «déficit stimulant», des baisses d'impôt (\$2 milliards, suivant la promesse du printemps), de la réduction des dépenses gouvernementales. Au sujet de plusieurs de ces promesses, M. Trudeau faisait mine d'avoir attendu qu'elles se réaliseraient toutes dans le

premier budget conservateur.

Le chef libéral s'en est pris en particulier au projet conservateur de démanteler Pétro-Canada, la société pétrolière nationale. La crise iranienne, les sondages de l'été indiquant que la très grande majorité des Canadiens s'opposaient au démantèlement de la société de la Couronne et l'insécurité de plus en plus pressentie au sujet des approvisionne-

Voit page 6: Trudeau

La Commission McDonald remet son premier rapport

OTTAWA (PC) — La Commission McDonald qui enquête sur les activités de la GRC a remis au gouvernement fédéral son premier rapport traitant de la liberté d'information et de la loi des secrets officiels, a-t-on indiqué hier à Ottawa.

Le premier ministre Joe Clark a annoncé, au cours d'une conférence de presse, que ce rapport pourrait être rendu public avant l'élection du 18 février. Il s'informera auparavant pour savoir s'il y a des raisons qui l'empêcheraient de le faire et une décision sera prise la semaine prochaine.

«Dans l'ensemble, je crois qu'il serait utile de le rendre public», a confié M. Clark.

Le projet de loi est mort avec la défaite du gouvernement au parlement. Mais les autorités gouvernementales ont

reçu des instructions de M. Clark de donner les informations au public et aux journalistes comme l'aurait permis le projet de loi.

La loi aurait laissé aux tribunaux le soin de décider si l'intérêt national était menacé par la divulgation de certaines informations.

La Commission McDonald ne doit cependant pas remettre de rapport concernant les autres points de son mandat, comme les gestes illégaux de la GRC et la responsabilité ministérielle, avant le mois de juin.

Cette enquête a été instituée par le gouvernement libéral au mois de juillet 1977, lorsque certains gestes illégaux, commis par la GRC, eurent été rendus

Voit page 6: Rapport

les élections du 18 février

en bref...

■ Mackasey en Ontario

Les observateurs de la scène politique avaient souhaité que M. Bryce Mackasey, ex-député libéral au fédéral et au provincial et ex-président d'Air Canada, suive sa première intention, soit d'aller affronter M. Heward Grafftey, ministre conservateur sortant, dans le comté québécois de Missisquoi. Un combat singulier entre ces deux bouillants hommes publics eût été unique au Canada.

Le président de l'association libérale locale, M. Denis Paradis, constate qu'on se bouscule cette année, contrairement aux années passées, pour solliciter la candidature libérale de Missisquoi (M. Grafftey l'a emporté par 1,815 voix seulement en mai). Il a écarté, entre autres, la candidature de M. Mackasey, car, dit-il, « nous avons décidé que nous voulions un candidat qui soit du comté ».

M. Mackasey, qui avait tenté en vain, aux partielles de 1978, de faire un retour en politique fédérale (dans Ottawa-Centre), a finalement décidé cette semaine qu'il se présenterait dans un autre comté ontarien, celui de Lincoln, dans la péninsule du Niagara. Une lutte à trois s'y livrait en mai dernier et le conservateur, M. Ken Higson, l'emportait par presque 4,600 voix sur son rival libéral, lui-même talonné de près par le néo-démocrate. M. Mackasey aura cependant à affronter d'abord MM. Thomas McPhail et Lyle Peterson à l'assemblée d'investiture libérale, qui se tient mardi soir à Stoney Creek.

■ Rencontre au sommet:

Fabien Roy-Jean Drapeau

Le 14 janvier, à 11 h, le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, rencontre le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, à l'hôtel de ville. M. Roy entretiendra le maire des thèmes électoraux qu'il compte mettre en avant et accueillera toutes les suggestions du premier magistrat de Montréal à ce propos. Le chef créditiste en profitera pour lui présenter quelques-uns de ses candidats dans la région de Montréal.

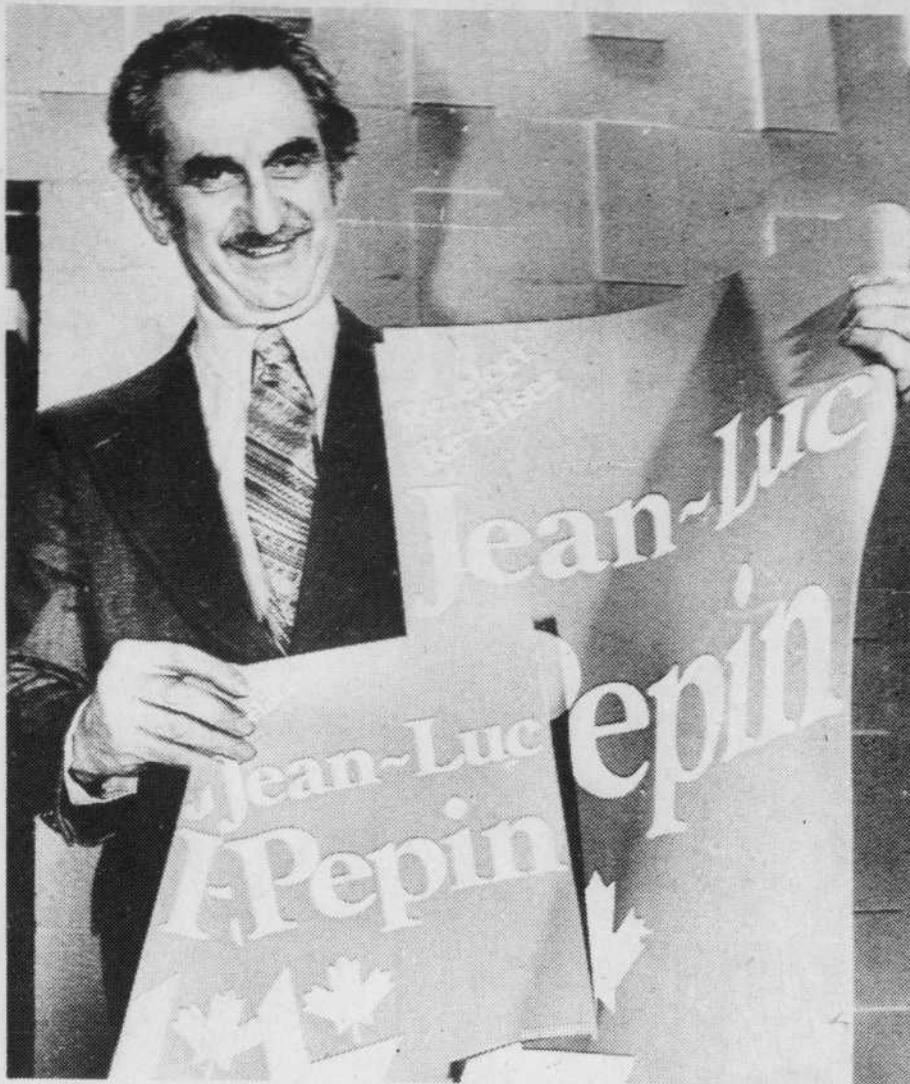
Au grand public, M. Roy présentera ses candidats montréalais lundi soir prochain et il en fera autant deux jours plus tard pour ceux de la région de Québec et au delà. Il est désormais acquis que les cinq députés créditistes sortants seront de nouveau sur les rangs. Dans Lotbinière, on tiendra le 13 janvier une assemblée d'investiture pour choisir un remplaçant (et un adversaire) à M. Richard Janelle, passé aux conservateurs en septembre. Le président de l'association créditiste locale, M. Roland Beaulieu, aspire à la candidature. Même les militants libéraux du comté sont convaincus que la victoire ira ou au créditiste ou au libéral et que M. Janelle sera défait.

M. Fabien Roy a indiqué cette semaine qu'il aurait des candidats dans les 75 comtés du Québec et dans les 21 circonscriptions de l'Alberta, dans les 14 du Manitoba, voire deux ou trois dans la région de Toronto. Précisons qu'il y a plus d'une décennie que les créditistes n'ont pu faire élire un candidat hors Québec. M. Roy annonce que cette fois-ci, il a une tournée dans l'Ouest à l'ordre du jour de sa campagne, qui commence officiellement le 20 janvier.

■ Temps d'antenne à la télé

Le Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a finalement tranché, là où les partis politiques ne savaient s'entendre. Les six heures trente de « grande écoute » que les radio-diffuseurs canadiens doivent mettre au service des partis durant la campagne fédérale, suivant la loi électorale, se répartiront comme suit: 143 minutes au Parti conservateur, 137 au Parti libéral, 64 au NPD, 22 au Crédit social et six pour chacun des autres partis (Rhinocéros, Parti libéraliste du Canada, Parti communiste du Canada, Parti marxiste-léniniste du Canada).

Tous les partis ont un minimum de six minutes chacun et le reste du temps disponible est distribué en prenant en compte, conjointement, les trois critères que voici: le nombre de suffrages obtenus par chaque formation au dernier scrutin, le nombre de sièges qu'elle détenait à la dissolution des Chambres et le nombre de candidats présentés à la dernière élection.



Affichant son perpétuel sourire, M. Jean-Luc Pepin brandit la réclame qui l'accompagnera tout au cours de sa campagne électorale, ayant décidé de se présenter de nouveau candidat dans la circonscription d'Ottawa-Carleton. (Photolaser CP)

Clark ne compte pas déposer son projet constitutionnel avant la tenue du scrutin

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Joe Clark, a déclaré hier à Ottawa qu'il ne présentera pas de propositions constitutionnelles au cours de la campagne électorale, et vraisemblablement pas avant le référendum au Québec, de manière à éviter que cela ne soit interprété comme une ingérence fédérale dans le débat référendaire.

Nous avons déjà fait la preuve de notre volonté de changement, en offrant par exemple de céder aux provinces la juridiction sur les ressources sous-marines, et nous nous sommes engagés à déposer un projet de révision constitutionnelle, qui, nous l'espérons, sera étudié par le Parlement fédéral et les législatures provinciales, a-t-il affirmé.

En début de campagne, à Montréal, M.

Clark avait révélé qu'un groupe d'étude, sous la direction du sénateur Arthur Tremblay, avait déjà commencé le travail sur un tel projet de réforme constitutionnelle.

D'autre part, M. Joe Clark a annoncé hier la nomination du président de la Chambre des communes, M. James Jerome, au poste de juge en chef adjoint de la Cour fédérale.

Le juge Arthur L. Thurlow a pour sa part été nommé juge en chef de la Cour fédérale, en remplacement du juge W.R. Jockett, qui s'est retiré le 1er octobre dernier.

En annonçant ces nominations au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Clark a souligné qu'il avait consulté le chef de l'opposition, M. Pierre Trudeau, à propos de la nomination de M. Jérôme.

Appui inconditionnel du chef néo-démocrate aux employés de Chrysler

WINDSOR, Ontario (PC) — M. Ed Broadbent a déclaré hier qu'il donnait son appui inconditionnel aux employés de la compagnie Chrysler Canada qui refusent d'accepter des réductions salariales proposées par le gouvernement américain dans son programme de renflouement de ce fabricant d'automobiles.

« Il est absolument injuste de forcer des Canadiens à accepter une mesure dont ils ne profiteront aucunement », a déclaré le leader du Nouveau Parti démocratique au cours d'une conférence tenue sur l'aide de l'aéroport de Windsor.

M. Broadbent a attendu d'être à Windsor, en plein pays de l'automobile, pour se prononcer publiquement sur la décision prise par les syndiqués canadiens de Chrysler.

Les dirigeants canadiens et américains des Travailleurs unis de l'automobile sont actuellement en désaccord profond avec leurs collègues américains au sujet du comité de négociation qui étudie les exigences posées par le gouvernement américain dans le cadre de son programme d'assistance à Chrysler.

Washington veut que le syndicat fasse des concessions salariales de l'ordre de \$295,5 millions avant d'accorder son aide. Les syndicalistes canadiens affirment qu'ils n'accepteront aucune directive d'un gouvernement étranger.

M. Broadbent a accusé le gouvernement progressiste-conservateur de ne pas avoir pris de mesures pour aider Chrysler Canada Limited à surmonter ses ennuis financiers.

Le gouvernement Clark a tout d'abord déclaré qu'il attendrait les résultats des pourparlers entre Chrysler et le gouvernement américain avant de négocier avec la filiale canadienne de la société.

Les conservateurs affirment maintenant que la décision ne sera pas prise avant les élections.

Selon M. Broadbent, le gouvernement du premier ministre Clark est au pouvoir

jusqu'au 18 février et devrait poser immédiatement un geste. Il a affirmé que les membres canadiens des TUA avaient démontré qu'ils

étaient des syndicalistes indépendants. L'entente intervenue aux États-Unis ne portait que sur l'assistance aux usines américaines.

la campagne des chefs



HIER

Le premier ministre conservateur, M. Joseph Clark, donnait une conférence de presse à Ottawa, qui portait en première ligne sur l'attitude du Canada à l'égard du nouveau régime politique, soutenu par les Soviétiques, de l'Afghanistan. Le gouvernement canadien ne reconnaîtra pas le nouveau régime afghan et il mettra fin à ses programmes d'aide à Kaboul, la capitale du pays. M. Clark a appelé également qu'il ne comptait pas faire connaître, d'ici le scrutin, voire d'ici le référendum québécois, les contre-propositions de son parti à la souveraineté-association du Québec.

Quant au chef libéral, M. Pierre Trudeau, il réunissait tous ses députés et candidats du Québec au restaurant Sambo de Montréal. Il s'est livré à une critique de l'administration Clark, et notamment du budget qui a provoqué la chute du gouvernement. Il a promis en outre pour les prochaines semaines un programme électoral précis pour sa formation.

M. Ed Broadbent, le chef néo-démocrate, s'adressait à midi aux élèves du Fanshawe College de London, Ontario; il était interviewé à un poste de télévision de Windsor en après-midi, puis participait en soirée à une assemblée d'investiture de son parti dans le comté d'Essex-Windsor. M. Broadbent a accordé son appui inconditionnel aux travailleurs de Chrysler, le constructeur automobile, qui refusent de consentir plus longtemps à des gels de salaires destinés à renflouer l'entreprise déficitaire.

WEEK-END

M. Clark prend congé aujourd'hui et se retire dans sa demeure d'Ottawa. Demain, il vole vers Québec et tient une assemblée politique en après-midi à l'île d'Orléans, près de la Vieille Capitale, où il doit annoncer les noms d'une huitaine de nouveaux candidats conservateurs au Québec. En soirée, il prend l'avion pour Saint-Jean, Terre-Neuve, où il fera campagne lundi.

M. Trudeau se rend aujourd'hui de Montréal à Cornwall en autobus, où il assistera à une assemblée d'investiture du Parti libéral. Demain, il prend du repos à sa résidence d'Ottawa.

M. Broadbent circule aujourd'hui à travers les rues de la seule circonscription néo-démocrate de Toronto, Broadview-Greenwood, avec le député, M. Bob Rae. En fin d'après-midi il prend l'autobus pour Sudbury, où il participe à deux assemblées d'investiture, dans Sudbury, puis dans Nickel Belt.

Jusqu'au 19 janvier 1980

GRANDE VENTE

à la librairie

RENAUD-BRAY

20%

sur tous les livres en librairie

5219, Côte-des-Neiges (près du Chemin de la Reine-Marie) Montréal (tél.: 342-1515)
Autobus 65-165-51

- La remise de 20% ne s'applique qu'aux ventes au comptant.
- La librairie sera fermée le 21 janvier pour inventaire.



Les deux commandants à la canne au pommeau d'or, fiers de partager un honneur vieux de 147 ans dans le port de Montréal. À gauche, le commandant Harry Jones, du navire Cast Beaver, croisant la canne avec son ex-aquo, le commandant Yuri Kovalenko, du navire Memirovitch Danchenko. Les deux navires sont entrés nez à nez dans les limites du port, 30 secondes après minuit le 1er janvier. (Photo Jacques Grenier)

Deux cannes à pommeau d'or La preuve que le port est ouvert en hiver

par Guy Deshaies

Le directeur du port de Montréal, M. Nicholas Beshwaty, a remis deux cannes à pommeau d'or, hier, pour honorer les commandants des deux navires qui sont arrivés en même temps dans le port, trente secondes après minuit le 1er janvier 1980.

Cette double remise est exceptionnelle et donne un intérêt nouveau à la tradition, veillée de 147 ans, qui consiste à célébrer l'arrivée du premier navire de l'année dans le port. Autrefois le premier navire arrivait en mars, parfois en avril et certaines fois en mai; aujourd'hui, puisque le port est ouvert à l'année, c'est toujours un 1er janvier qu'arrive le premier navire.

Mais cette année, c'est une course entre trois navires qui s'est déroulée sur les eaux du Saint-Laurent, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, une course vraiment digne des exploits de la marine à voile des temps anciens.

Il y avait le navire soviétique «Memirovitch Danchenko», un petit cargo de 3.105 tonnes, commandé par le capitaine Yuri Kovalenko, et à bord duquel se trouvaient les pilotes québécois Ludger Dugal et François Léveillé, bien décidés à remporter la canne à pommeau d'or.

Juste à côté, dans la partie du chenal de deux cinquièmes de mille de large vis-à-vis Tracy, se trouvait également l'énorme porte-conteneurs britannique «M/V Cast Beaver» de la Cast North America, commandé par le capitaine Harry Jones. Il s'agit d'un navire jaugeant 30.394 tonneaux.

Les pilotes Yves Desrochers et Jacques Carré, sur ce dernier navire, étaient bien décidés aussi à rentrer dans les limites du port non pas en 1979 mais en 1980, et dans les toutes premières minutes.

Le règlement interdit aux navires de s'arrêter pour attendre mais il est

certain que les pilotes ont ralenti la marche des navires tant à bord du «Memirovitch Danchenko» qu'à bord du «Cast Beaver».

Mais depuis Québec, un troisième navire, le «Zeus» des lignes brésiliennes «Netumar», gagnait du terrain rapidement avec les 20 noeuds qu'autorisent ses 18.000 chevaux. Si bien qu'à minuit les trois navires étaient presque sur la même ligne.

C'est à ce moment que les autorités portuaires annonçaient au brésilien qu'il n'était pas éligible à la course pour la canne à pommeau d'or, puisqu'il avait fait escale à New York, qui se trouve en-deça du trentième parallèle. Seuls les navires venant d'Europe ou d'un endroit plus au sud que le 30e parallèle (Cap Hateras) sont éligibles. Le navire soviétique arrivait de Cuba tandis que le britannique arrivait de Grande-Bretagne.

Trente secondes après minuit, les deux navires éligibles franchissaient la ligne de la limite du port de Montréal, un peu en aval de Tracy, mais le commandant soviétique estimait que sa timonerie était en avant de celle du navire britannique tandis que le commandant de ce dernier croyait que sa proue était en avant de celle du soviétique. Les deux prétentions étaient vraies étant donné que le navire britannique est au moins deux fois plus long que le cargo soviétique d'Arctic Ship Lines.

C'est ainsi qu'on décida qu'exceptionnellement les deux commandants méritaient la canne à pommeau d'or dont le prix, compte tenu de celui de l'or, revient à près de \$2.000.

Hier, en présence du maire Jean Drapeau, des consuls d'URSS et de Grande-Bretagne, le directeur du port a remis deux cannes en soulignant que ces navires représentaient deux nations qui ont fait beaucoup pour démontrer que le port de Montréal est ouvert durant l'hiver.

240 patients évacués de l'hôpital d'Arthabasca

ARTHABASCA (PC) — Un incendie dans la buanderie de l'Hôtel-Dieu d'Arthabasca a forcé l'évacuation de 240 malades jeudi après-midi. Les pompiers ont dû faire appel à leurs collègues de Victoriaville pour circonscrire les flammes.

Il semble que les dégâts aient surtout été causés par l'eau et la fumée.

M. Yvon Monette, directeur adjoint de l'institution, a indiqué que personne n'avait été blessé au cours de l'incendie. Les malades ont été reconduits chez eux ou à un autre centre hospitalier.

L'incendie a été limité à une aile de l'institution. Selon M. Monette, il est trop tôt pour évaluer l'ampleur des dégâts.

Les installations électriques et le réseau de communication ont surtout été touchés.

Pour l'instant, on ignore quand l'hôpital pourra rouvrir ses portes.

Le policier René Thibodeau, de la sûreté municipale d'Arthabasca, a indiqué qu'il avait fallu deux heures aux pompiers pour maîtriser l'incendie, qui s'est déclenché vers 16 h.

Parents et amis rendent un dernier hommage aux victimes de Chapais

CHAPAIS (d'après PC et CP) — Pendant que parents et amis de 40 des 44 victimes du réveillon du Jour de l'An commençaient à défilier, hier matin, devant les cercueils exposés dans l'aréna local pour rendre un dernier hommage aux disparus, une mince consolation leur arrivait de Québec.

Les survivants des victimes de l'incendie, qui a dévasté le centre communautaire Opemiska tôt le matin du 1er janvier, pourraient en effet recevoir une aide financière gouvernementale. Le responsable du fonds destiné aux victimes d'actes criminels, M. Gabriel Vézina, a précisé qu'il faudrait d'abord préciser si l'incendie était d'origine criminelle.

Les quelque 40 cercueils, disposés en rangées, étaient toutefois fermés, la plupart des victimes de cet holocauste ayant été brûlées au point où leur identification s'est avérée très difficile. Les funérailles ont d'ailleurs été reportée d'une journée pour faciliter cette tâche. Les familles de quatre des victimes ont préféré des funérailles individuelles.

Le service funèbre, auquel assistera le premier ministre René Lévesque, sera célébré ce matin par Mgr Gérard Rainville, évêque d'Amos, secondé par plusieurs prêtres de la région de Chapais. A cet effet, la glace de l'aréna a été recouverte d'un plancher de contreplaqué et d'un tapis de feutre blanc. Mais aucune fleur n'était visible hier dans l'amphithéâtre ailleurs que sur les bières.

Quelque 2.000 personnes de l'extérieur, auxquelles voudront se joindre une bonne partie des 3.500 citoyens de Chapais, sont attendues pour les funérailles. Mais comme l'aréna n'a que 1.600 places, tous ne pourront y assister.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Denis Michaud, a expliqué que des arrangements avaient été faits pour retransmettre le service par un circuit de télévision privé, à l'intention de ceux qui ne pourraient prendre place dans l'enceinte. On a prévu des laissez-passer pour les parents des victimes, et les amis y seront admis selon l'espace disponible.

On avait d'abord songé à des haut-parleurs à l'extérieur de l'aréna, mais par une température de -20 Celsius pour un service d'une durée prévue de trois heures et demie, l'idée fut abandonnée.

Les journalistes et photographes, accourus de tout le continent à la suite de l'annonce de la tragédie, la pire au Canada depuis 40 ans, n'ont pas été admis dans l'aréna hier sauf dans une salle vitrée où ils ne pouvaient communiquer avec les visiteurs. Ils n'auront pas plus accès au parquet ce matin, à la demande même des parents et amis qui ne voulaient pas être importunés.



Parents et amis ont commencé à défilier hier, dans l'aréna de Chapais, pour payer un dernier hommage à 40 des 44 victimes de l'holocauste du Jour de l'An. Des funérailles collectives y seront célébrées aujourd'hui mais seront retransmises en circuit fermé à cause de l'exiguïté des lieux. (Photolaser CP)

Trente-cinq des victimes seront inhumées au cimetière local après les funérailles, cinq autres corps devant être transportés ailleurs.

Que quelque arrangement que ce soit ait été prévu pour les journalistes est plutôt ironique, à la suite de la détérioration des relations entre eux et la population de Chapais. Accourus de partout en avions affrétés, on a même vu des journalistes de deux des trois grandes chaînes de la télévision américaine vêtus en uniformes de combattants.

Les Américains sont vite repartis, mais la tension continue pour ceux qui restent. Les journalistes ne parlant pas français ont soulevé l'ire des parents des victimes ainsi que des responsables ne parlant pas l'anglais, en leur posant constamment toutes sortes de questions, même lorsqu'on leur répondait en français.

Les citoyens de Chapais n'ont particulièrement pas pris un film, montré le soir même de la tragédie à la télé nationale, montrant des secouristes retirant

des cadavres des décombres et les plaçant dans des draps de plastique.

Un autre affrontement a été évité de justesse jeudi quand des journalistes ont tenté d'interviewer certains des 55 enfants devenus orphelins à la suite de l'hécatombe. Dix d'entre eux ont perdu père et mère, 20 leur mère et 25 leur père. Un repas communautaire pour les familles des victimes, auquel assistaient 600 personnes jeudi soir, fut interdit aux représentants des médias. M. Michaud a ajouté qu'on s'attendait à servir 1.200 repas hier et environ 2.000 aujourd'hui, alors que d'autres parents s'amenèrent.

Les contributions au Fonds financier pour les sinistrés atteignent \$15.000 hier matin et continuent d'arriver. Mais l'aide du gouvernement, lorsque le ministère de la Justice aura fait la lumière sur cette tragédie, pourrait considérablement alléger le sort des survivants.

Me Cyrille Delage, commissaire aux incendies du Québec, doit commencer son enquête le 14 janvier prochain. Il

questionnera notamment M. Florent Cantin, âgé de 21 ans, en tant que témoin important. D'autres témoins ont déclaré que l'incendie s'était déclaré après qu'un jeune homme eut mis le feu à des guirlandes de conifères en voulant montrer son nouveau briquet.

Une trentaine de personnes qui se trouvaient au cabaret Blue Bird, un établissement montréalais ravagé par les flammes en 1972 et où 37 victimes avaient perdu la vie, reçoivent actuellement des dédommagements du gouvernement. A la suite de cet incendie, trois hommes avaient été appréhendés et emprisonnés. Ils purgent actuellement une peine d'emprisonnement à vie.

L'enquête avait démontré que le Blue Bird avait pris feu à cause de l'essence qui avait été versée sur les marches de l'escalier conduisant au deuxième étage du cabaret. Le fonds gouvernemental, mis sur pied en 1972, a distribué près de \$3 millions l'an dernier aux victimes d'actes criminels.

Trois ans de «guérilla juridique» ont mené à la grève les ingénieurs de CAE Electronics

par Gilles Provost

Le monde québécois des relations de travail surveille présentement avec intérêt l'attitude qu'adoptera le gouvernement du Québec dans le conflit qui paralyse la plupart des grands projets de la puissante compagnie CAE Electronics depuis qu'une centaine de ses ingénieurs, regroupés dans un nouveau syndicat, ont déclenché la grève, il y a cinq semaines.

«La compagnie a réussi à retarder notre accréditation syndicale de trois ans avec une incroyable guérilla juridique et ses nouvelles contestations ont empêché toute négociation sérieuse jusqu'au début de notre grève», a affirmé au DEVOIR le président de ce syndicat, M. Hani Macramallah.

Or, au moment où ces ingénieurs déclenchent leur moyen de pression pour obliger l'employeur à négocier, la compagnie demandait au ministère du Travail de mettre en place un conseil d'arbitrage qui promulguerait d'autorité une première convention collective et qui ferait entendre les gervistes à reprendre le travail.

Selon M. Macramallah, le véritable conflit, depuis trois ans, porte sur la contestation du syndicat par la compagnie. Les multiples démarches sont d'ailleurs pendantes à ce sujet devant le tribunal du Travail. A ses yeux, tel est l'abcès que la grève permettra sans doute de crever, tandis qu'un conseil d'arbitrage pourra tout au plus imposer une convention collective qui risque de ne s'appliquer à presque personne si la compagnie avait gain de cause dans ses autres démarches juridiques.

La compagnie CAE Electronics, peu connue du grand public, emploie environ 2.000 Québécois dans des domaines de haute technologie. Elle détient en ce

moment la moitié du marché des simulateurs de vol pour les avions civils occidentaux de même qu'une forte part du marché militaire de l'OTAN dans ce domaine. Elle fabrique les systèmes de contrôle principaux pour la plupart des centrales nucléaires canadiennes ainsi que pour la plupart des centrales hydroélectriques de la Baie-James. Elle a aussi conçu et mis en marché des systèmes de contrôle de trafic aérien qui commencent à s'imposer à l'échelle mondiale. Enfin, elle est un des principaux fabricants occidentaux de systèmes de détection anti-sous-marins.

En 1977-78, elle avait reçu une subvention de \$325.000 du gouvernement canadien dans le cadre du programme secret d'aide à la productivité de l'industrie militaire d'exportation.

Lorsque les «ingénieurs» de la CAE Electronics ont voulu se syndiquer, en 1976, ils ont découvert que le code du travail les obligeait à créer deux unités de négociation distinctes pour les membres de l'Ordre des ingénieurs et pour les autres employés qui effectuent un travail équivalent mais qui ne sont pas officiellement reconnus par la corporation professionnelle.

Comme plusieurs entreprises semblables, les employés de CAE (dont beaucoup sont originaires de l'étranger ou ont reçu une formation sur le tas sans être formellement ingénieurs) ont dû demander deux accréditations qui ont été fortement contestées par la compagnie.

Après deux ans et demi d'auditions et 21 audiences au service des accréditations, les employés eurent gain de cause pour l'unité qui regroupait les ingénieurs et les candidats «inscrits à l'étude de la profession», selon l'ancien libellé du code du travail qui ne correspondait déjà plus au texte de la nouvelle loi des ingénieurs.

L'autre demande était refusée parce

que trop floue mais le commissaire à l'accréditation leur recommandait une nouvelle formulation. Une dernière demande libellée selon cette recommandation traîne devant le tribunal depuis lors et, aux dernières nouvelles, la cause pourrait se prolonger encore trois ans.

Entretemps, la compagnie avait contesté l'accréditation accordée, soutenant que les chefs de groupe ne devaient pas en faire partie, pas plus que les employés en attente d'une ratification de leur demande par la corporation des ingénieurs.

Après avoir fourni à plusieurs reprises des listes des employés de la CAE «inscrits à l'étude de la profession» et donc syndiqués, le secrétaire de la corporation, M. Robert Masse revenait récemment sur sa position et décidait qu'il ne lui appartient pas d'interpréter l'ancien code du travail. Ce revirement a été annoncé aux syndiqués la veille du déclenchement de leur grève. Depuis lors, la compagnie menace de sanctions les employés qui, à ses dires, seraient en

grève «illégal», parce que non membres de l'unité de négociation.

Depuis lors, le ministère du Travail a fait un effort supplémentaire de conciliation pendant trois jours à la mi-décembre, ce qui a permis de régler quelques clauses normatives. Le conciliateur, M. Jean-Paul Ratel, a soumis un rapport aux parties peu avant Noël. Aux yeux du syndicat, le rapport endossait presque mot à mot l'ensemble de la position patronale. Il a été rejeté au scrutin secret par une forte majorité le 20 décembre.

Selon M. Macramallah, il serait possible de régler ce conflit assez rapidement si la compagnie ne plaçait pas tous ses espoirs dans un éventuel arbitrage et dans une présumée «sympathie» du gouvernement à son endroit.

Le syndicat lui-même, d'ailleurs, n'est pas loin de croire à cette sympathie comme si le Parti québécois ne voulait pas indisposer l'industrie militaire à haute technologie qui ne cherche qu'un prétexte pour quitter la province.

**Être chrétienne
solidarité féministe et
conscience chrétienne**

**Deux fins de semaine
à l'Institut de pastorale**
2715, chemin de la Côte Sainte-Catherine
Montréal, Qué. H3T 1B6

les 11, 12, 18 et 19 janvier

Frais: \$37.00

Renseignements: 739-3223

**Le feu détruit
4 hélicoptères
à Dorval**

Quatre hélicoptères de la société Ailes du Nord Ltée auraient été détruits, tôt hier matin, lorsqu'un incendie a éclaté au hangar de l'entreprise, à l'aéroport international de Dorval.

Plusieurs autres hélicoptères, stationnés près de l'édifice, ont pu être démanagés en vitesse avant que l'incendie, survenu à quelque 300 mètres de l'aérogare, ne les atteigne.

M. Gaétan Gagné, directeur du service d'incendies de l'aéroport, a déclaré que personne n'avait été blessé lors du feu qui a éclaté peu après minuit. Les autres opérations aéroportuaires n'ont pas été interrompues, et aucun autre édifice n'a été menacé par les flammes.

**TOUT POUR
LE TISSAGE**

LECLERC

**COURS DE
TISSAGE**

**LECLERC
COURS
DE
TAPISSERIE**

GOBELIN

**DÉBUTANT LE
7 JANVIER**

9210 LA JEUNESSE

(514)
384-9500

Inscription
des maintenant.

Palmes de Culture Personnelle du Min. de l'Éducation - 749035

Collège de Montréal

Institution privée déclarée d'intérêt public
dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

**Cours secondaire complet
Externat pour garçons**

EXAMENS D'ADMISSION

Pour Secondaire I, les samedis 12 & 19 janvier 1980
Pour Secondaire II, le samedi 26 janvier 1980
8 h 45 a.m. Durée de l'examen:
trois heures (9 à 12 h)

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente

Après entente, des bourses d'études sont disponibles

Renseignements: 933-7397, poste 38
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro Guy)

Un verdict équitable

De toutes les enquêtes qu'a menées au Québec depuis une quinzaine d'années Me Cyrille Delage, la plus difficile et la plus redoutable en même temps fut sans doute celle qu'il vient de conclure, à titre de coroner ad hoc, sur les circonstances de la mort de David Cross, tué le 20 octobre 1979 par un agent de la Sûreté du Québec sur la réserve de Kahnawake (Caughnawaga). Le ministère de la Justice vient d'y donner suite sans délai en ouvrant des procédures contre le policier tenu criminellement responsable de ce décès. Comme dans bien des drames de cette nature, l'identification d'un présumé responsable peut apaiser le public et les proches de la victime, mais pareille sanction est souvent loin de résoudre les problèmes plus diffus mais non moins importants mis à jour par l'enquête.

Il y a donc lieu de s'arrêter plus longuement à trois aspects soulignés par Me Delage dans cette pénible affaire: l'impartialité de l'enquête; la formation des policiers de la Sûreté du Québec; et les rapports entre la SQ et les communautés amérindiennes.

Le coroner signale au tout début de son verdict les difficultés particulières qu'il a rencontrées dans son travail. Le coroner est certes un enquêteur, mais il n'a pas tous les moyens d'enquête à sa disposition immédiate. Il doit normalement compter sur le concours de témoins, pas toujours volontaires, et sur l'établissement d'une preuve à caractère technique. Normalement la police offre de tels services. Mais quand l'un des siens est en cause, même si sa coopération ne laisse en rien à désirer, la preuve qu'elle apporte ne jouit pas d'une très grande crédibilité, quelles que soient par ailleurs la compétence ou l'intégrité des policiers au dossier.

C'est pourquoi Me Delage aurait souhaité que puisse intervenir à cette étape de l'enquête «un corps de police étranger aux deux parties en cause». Ce devrait être un principe établi chez nous depuis longtemps, en effet, qu'un service de police ne doit pas enquêter, sauf à des fins disciplinaires et encore, sur l'un de ses membres. Outre que l'esprit de corps rend plus difficile de telles enquêtes, leurs conclusions, fussent-elles justes, ont peu de poids dans le public, soit que les policiers aient été blanchis, soit que le service lui-même paraisse en avoir fait les boucs-émissaires de ses propres insuffisances.

Dans le cas présent, Me Delage a dû se ra-

battre sur une solution mitoyenne, acceptant l'intervention «conjointe» de la SQ et des «Peace Keepers» de la réserve. Comme il fallait s'y attendre, cette coopération interopératoire fut peu fructueuse, même si par d'autres moyens le coroner a pu, finalement, réussir à faire toute la lumière sur les circonstances du décès. À l'avenir, Québec devrait résoudre de façon plus satisfaisante ce problème des enquêtes de la police sur la police.

Mais avant même que Me Delage ne commence son enquête, une partie du public, surtout chez les communautés amérindiennes, en était sans doute déjà venu à la conclusion qu'une telle chasse à l'homme entre un policier blanc et un suspect mohawk ne pouvait guère finir autrement. Il faudra revenir sur cet aspect de l'affaire. Mais il importe de souligner d'abord ce qui semble bien avoir été la cause principale de cette tragédie à la fois personnelle et collective. Les deux policiers ont été dépassés par les événements; dans le feu de l'action, ils se sont adonnés à des manœuvres dont, avec le coroner, il faut douter qu'elles soient enseignées à l'Institut de Nicolet ou dans le manuel de la Sûreté du Québec.

On doit se demander comment des armes peuvent être confiées à des agents si peu habiles et si peu maîtres de leurs réflexes. Certes, les policiers restent des êtres humains, et il faut souhaiter qu'ils le demeurent! Mais l'arrestation d'un citoyen, l'usage d'une arme à feu, l'intervention dans une réserve ou dans une autre communauté sont choses très graves, trop lourdes de conséquences, ainsi qu'on le voit à l'évidence dans le présent exemple, pour ne pas exiger de la SQ les plus grandes normes de formation et d'apprentissage.

À voir la façon dont les deux policiers auraient joué avec cow-boys sur la route afin d'arrêter le véhicule du fuyard, on doit se demander si certaines émissions policières débiles n'ont pas plus d'effet sur la «performance» de maints agents (et pas seulement à la SQ) que les prescriptions du code criminel. Certains policiers jouent du revolver comme dans des films, sans se douter apparemment qu'ils n'ont pas plus que les citoyens le privilège d'user d'une force abusive, encore moins celui d'agir de manière à mettre en danger la vie de suspects désarmés ou de passants innocents. On a commencé à bon droit de désarmer les simples citoyens: il faudra

en venir à le faire des simples patrouilleurs.

Le coroner estime que les deux policiers auraient dû attendre des renforts plutôt que d'utiliser leurs armes. L'arrivée des «Peace Keepers» aurait sans doute pu créer une heureuse diversion et détendre le cours de l'action. Mais il est permis de se demander, après une première arrestation, celle du frère de la victime, puis l'attaque de l'auto de la SQ par David Cross, quel effet aurait eu l'intervention d'autres voitures de la Sûreté. Peut-être n'y aurait-il point eu mort d'homme, mais il est douteux que les rapports entre la SQ et Kahnawake s'en fussent améliorés.

Aussi bien les difficultés de l'enquête que d'autres incidents tragiques survenus peu après la mort de Cross portent à croire qu'en territoire indien la police «blanche» n'a pas trouvé de terrain sûr. Les Amérindiens non plus ne semblent pas avoir confiance à la SQ ou aux autres services policiers. Me Delage recommande au ministère de la Justice de poursuivre ses études à ce chapitre. Les Indiens devront y être associés de plus près qu'ils ne l'ont été dans d'autres dossiers prétendant fixer leur avenir.

Après avoir pris un cours tragique, l'affaire David Cross a fait l'objet d'une enquête et d'un verdict de nature à rétablir les choses dans une perspective juste, digne et plus saine. Mais le dossier est loin d'être fermé. L'agent Robert Lessard, tenu criminellement responsable, reste présumé innocent. Autant il a droit à un juste procès, autant il faut souhaiter qu'il ne s'en tire pas, comme on l'a vu en d'autres cas, avec une médaille du tribunal! Il faudra cependant plus qu'une conclusion judiciaire pour que les gens de Kahnawake prennent confiance dans la «justice blanche».

La Sûreté du Québec et le ministre de la Justice devront trouver avec cette communauté des rapports respectueux non seulement des «juridictions» qu'on affiche de part et d'autre, mais surtout des besoins et des coutumes propres aux Indiens. Un drame pareil invite en somme la police à resserrer ses méthodes et surtout à réviser ses rapports avec la population. Trop de cas sont survenus ces dernières années pour ne pas souhaiter que des changements sortent de ce malheur.

Jean-Claude LECLERC

Les Jeux de l'autruche

Après l'invasion soviétique en Afghanistan, faut-il protester en boycottant les Jeux olympiques de Moscou l'été prochain? Le réflexe a été pavlovien, aussitôt le mot lancé, Lord Killanin, président du Comité international olympique, intime l'ordre aux mauvais esprits de ne pas mêler sport et «politique». La presse sportive veut cacher ce concept qu'elle ne saurait voir même s'il lui crève les yeux, et s'apprête à charger les tenants du boycottage comme elle l'a fait pour les Africains qui se sont retirés des Jeux de Montréal avec d'excellentes raisons en 1976. Les grandes ariettes reprennent: toute cette jeunesse, de toutes races, credos et couleurs qui, à travers le monde, se prépare à s'affronter fraternellement dans des tournois pacifiques couronnant des années d'efforts...

Cela, on le sait depuis 1936 et les jeux hitlériens, c'est à la fois la réalité et le masque. Des milliers de jeunes sont en effet accrochés en toute bonne foi au mythe de l'Olympisme et à l'émouvante expérience d'amitié sans frontières qu'elle leur permet pour un instant. Mais ils sont participants et cobayes à la fois. Leur candeur et leur ardeur, c'est le carburant d'une dure, sinon sauvage concurrence entre pays pour lesquels les médailles accrochées au cou des vainqueurs comptent surtout parce qu'elles s'accumulent sous leurs drapeaux. La sourde lutte Est-Ouest qui a marqué les Jeux de Montréal comme ceux de Munich est un fait politique, avant d'être sportif, qui ne saurait que s'accroître à Moscou.

De ces excès, dont les moindres ne sont pas les triptiques physiologiques et psychologiques que cer-

tains pays n'hésitent pas à faire subir à leur participants, comme de l'orgie de dépenses de prestige tout aussi «politique» qu'ils entraînent, les Jeux olympiques finiront peut-être par mourir d'eux-mêmes. Cela ne signifie pas nécessairement qu'on doive précipiter leur mort en les boycottant. Mais ils ne sauraient être vus comme un havre de paix, une oasis peuplée d'anges.

Il n'est donc pas sacrilège de penser qu'un boycottage des Jeux olympiques de Moscou pourrait être envisagé à la suite des événements d'Afghanistan. Justement en raison du caractère pacifique de cette manifestation, la menace de son annulation pourrait être l'une des mesures de pression les plus spectaculaires et les plus efficaces pour exprimer une désapprobation généralisée contre un régime. En réalité, c'est beaucoup plus tôt qu'on aurait dû l'envisager, quand les appuis des dissidents soviétiques, lors des procès de Moscou en 1978, ont demandé qu'on y réfléchisse. Gouglous ou pas, à l'époque comme aujourd'hui, les milieux olympiques internationaux ont fait l'autruche. Qui a seulement tenté d'enquêter sur les allégations d'un protestataire soviétique, selon lequel une partie des brimborions de la fête, qu'on distribuera et vendra allégrement aux touristes l'été prochain, était fabriqué par des prisonniers politiques dans des camps? Le sport a été apolitique, mais honteusement. Quand il chante ensuite bruyamment la fraternité et la solidarité, c'est aussi pour couvrir des cris qu'il ne veut pas entendre.

Comme l'intervention en Afghanistan semble créer plus d'émotion internationale que les violations des droits à Moscou, on combat cette

fois l'idée d'un boycottage de «droite» des faucons de l'OTAN, pressés de menacer la «détente». Mais qu'est-ce qui menace le plus la détente? Le boycottage des Jeux ou la remise en question de la signature des accords SALT annoncés par le président Carter au lendemain des événements d'Afghanistan? Autrement dit, les sauveurs du plaisir olympique préfèrent, aux pressions civilisées, les bravades de la gâchette nucléaire.

Les circonstances politiques qui précèdent les Olympiades de Moscou obligent donc tout au moins à une réflexion en profondeur sur la caution qu'elles apportent au gouvernement soviétique, et qui est indépassable. Certes si le mouvement olympique international acceptait de se poser ce genre de questions, il pourrait tout aussi bien mettre en cause le rendez-vous de Los Angeles en 1984; nul régime n'est irréprochable et les Américains soutiennent aussi des dictatures et des hommes de paille, en même temps qu'ils ont leurs ghettos intérieurs. Mais refuser de s'interroger là-dessus, ce sera bientôt accepter d'aller tenir les Jeux en Argentine, chez des colonels assoiffés de crédibilité, ou chez quelque dictateur africain pressé de faire oublier ses exactions. Si Bokassa pouvait se payer un couronnement napoléonien, pourquoi pas les Jeux demain? Le «sport» devrait alors décider plus crûment s'il est ou non apolitique.

S'il fallait un exemple pour illustrer l'incohérence de ceux qui ne veulent même pas amorcer une réflexion là-dessus, l'attitude du Canada le fournirait. Avec une assu-

rance kissingérienne qui, du comté de Kingston, à des allures plutôt villageoises, notre ministre des Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, se lançait hier dans une analyse apocalyptique des événements d'Afghanistan. L'invasion soviétique serait la prémisses d'un troisième conflit mondial, «le plus sérieux incident international depuis la seconde guerre». Et de se lancer dans la théorie des dominos, et d'évoquer les pays d'Asie succombant un à un à la botte impérialiste de l'URSS, et de prédire l'éclatement des pays non alignés... bref, le cauchemar pour l'ensemble de la planète.

Au même moment, à Ottawa où l'état-major de crise n'était pourtant pas réuni, le premier ministre annonçait qu'il n'était pas question de refuser d'aller participer aux Jeux dans l'ancre du loup qui est en train de nous plonger dans le chaos mondial. Pas du tout. On se contentera de ne pas reconnaître le régime afghan et de lui refuser l'énorme somme de trois millions de dollars en aide bilatérale, ce qui empêchera sûrement M. Brejnev de trouver le sommeil. Cela l'émouvra d'autant plus que cette aide est par définition destinée aux plus démunis parmi la population qu'il vient de soumettre. Elle devait servir à payer une imprimerie pour du matériel scolaire et un programme d'électrification. Que voila un gouvernement qui choisit bien les cibles de sa rétorsion. M. Brejnev, s'il est encore vivant, se rappellera qu'il faut qu'il se tienne pour dit quand il verra la délégation canadienne le saluer, dans son stade, à l'ouverture des Olympiques de 1980.

Lise BISSONNETTE



LETTRES AU DEVOIR

■ L'essentiel qui nous brûle les mains

Certains pensent devoir défendre à tout prix, comme faisant partie de l'ABC de la foi et comme des vérités immuables, des prises de position par ailleurs très légitimes du pape concernant la discipline interne de l'Église, comme par exemple le célibat ecclésiastique et la non admission des femmes à la prêtrise. Dans ce dernier cas, on cherche toutes sortes d'arguments d'autorité, ou bien encore on recourt à la condamnation ou à la raillerie. Par exemple, on a qualifié d'impie la courageuse prise de position de sœur Theresa Kane; on a fait des gorges chaudes sur la question de la femme administrant le sacrement du pardon (que n'avait-on pas dit sur la femme-médic?) On est allé jusque au mépris: on n'accepterait pas le ministère d'une femme parce qu'elle serait incapable de garder des secrets! Mais de plus en plus la femme travaille en pastorale, surtout en pays de mission. Elle exerce déjà plusieurs ministères à l'égal de l'homme. Doux viendrait l'impossibilité pour l'Église, de lui donner toute sa place? Jésus n'a-t-il pas fait un bon bout de chemin en ce sens? Cette impossibilité ne serait-elle pas proportionnelle à la grandeur de nos préjugés, de notre manque d'ouverture, de nos vieilles mentalités héritées d'un

passé où se mêle l'ombre et la lumière, et en tout cas pas entièrement brillant, comme on voudrait se le faire croire. Si nous paniquons dès qu'on nous parle de la possibilité de changements dans l'Église, ne serait-ce que nous refusons d'aller au fond des choses, à l'essentiel de l'Évangile qui risquerait de nous entraîner très loin? D'abord, il faudrait faire un effort pour chercher à distinguer entre l'essentiel et l'accessoire dans la tradition catholique: entre le vin toujours nouveau de l'Évangile qui fait éclater successivement toutes les vieilles cruches dans lesquelles on voudrait l'enfermer; entre l'esprit qui vivifie et la lettre qui, en elle-même, est morte; entre le cœur interchangeable de la Loi (l'amour, la justice, la miséricorde) et les règlements disciplinaires nécessaires et légitimes mais sujets à évolution; entre la foi en Dieu et au Christ, et les croyances. N'est-ce pas avant tout la foi, l'amour, la fraternité et la justice que l'Église, à la suite du Christ, a à promouvoir dans le monde? Justement à ce propos, avons-nous conscience de l'immense défi qui nous attend, nous qui faisons partie d'une civilisation de riches? La discipline interne de l'Église aura toujours son importance et nous aurons toujours à l'accepter ou la discuter avec

esprit de tolérance, de charité et souci de vérité. Mais il ne faudrait pas oublier l'essentiel qui nous brûle les mains et que nous risquons d'oublier, occupés que nous sommes à hausser toujours plus notre niveau de vie et de consommation. Le vrai défi, qui nous ramène à l'ABC de la foi et à notre tâche essentielle de construire la fraternité, ne nous a-t-il pas été lancé par le Pape aux Nations unies en ces termes: «Nous ne pouvons rester sans rien faire, à jouer tranquillement de nos richesses et de notre liberté, si quelque part le Lazare du XXe siècle frappe à notre porte... il n'est pas juste que le niveau de vie des pays riches cherche à se maintenir en drainant une large part des réserves d'énergie et des matières premières qui doivent servir à l'ensemble de l'humanité.»

Si, un jour, nous voulions bien nous centrer pour vrai sur l'essentiel de notre foi et de notre tâche dans l'Église, nous pourrions faire avancer l'unité des chrétiens dans la foi au même Christ et Seigneur et dans l'acceptation de disciplines ecclésiastiques différentes d'une époque à l'autre et même d'une région du globe à l'autre.

Paul CÔTÉ,

ptre

Charlesbourg, décembre

■ Ce ne sont pas des enfantillages

Le 28 novembre, paraissait dans LE DEVOIR, sous la rubrique «Les échos de l'Assemblée nationale», un article intitulé: «Le livre bleu». Cet entrelien relatait la visite de treize jeunes, invités au Parlement de Québec dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, afin de présenter l'ensemble de leurs revendications.

J'aimerais simplement souligner ici le fait que les adolescents responsables de l'Année internationale de l'enfant

au Québec souhaitent un appui plus marqué des médias à l'égard des jeunes et du travail qu'ils accomplissent depuis près d'un an. Nous ne voulons pas devoir recourir aux annonces classées pour sensibiliser la population à nos préoccupations: «Jeunes entre seize et dix-huit ans recherchent adultes pour dialoguer; prière d'appeler après quatre heures.» Nous croyons cependant avoir des choses à dire et un rôle à jouer dans cette société où les enfants

n'ont pas vraiment leur place. Bien sûr, nous ne détenons pas d'otages américains, ne ferons pas monter les prix du pétrole et ne sommes pas affiliés au Front communiste, mais nos objectifs n'en sont pas pour autant des jeux d'enfants: les jeunes souhaitent uniquement entamer le dialogue avec les adultes et ce, sans batailles inutiles.

Nathalie DESJARDINS, responsable AIE, Montréal-Rive-Sud, Montréal, 1er décembre

■ De quoi M. Ryan a-t-il peur ?

Depuis son entrée en politique, M. Ryan a proclamé sur toutes les tribunes que, quelle que soit la question référendaire, tout fédéraliste convaincu devait répondre par un NON.

La question référendaire est maintenant connue. Elle est ce qu'elle est. Que dit maintenant M. Ryan?

Il ne se contente plus de dire qu'il faut voter NON au Référendum. Sa stratégie

vient de changer. Il a entrepris de questionner la légalité de la question, la qualification d'obscure, de frauduleuse, et de tous les autres péchés du monde. Un pas de plus et il en contesterait la constitutionnalité!

De plus, à en juger par sa réplique à la déclaration ministérielle, M. Ryan va désormais s'appliquer à faire de ce débat historique un petit débat partisan entre péquistes

et libéraux. Ainsi pourra-t-il soutenir, comme il l'a déjà fait deux fois, qu'il ne se sentira pas lié par un OUI, si majoritaire soit-il. Aurait-il peur que sa propre option constitutionnelle ne fasse pas le poids? Ni au Canada ni au Québec?

De toute évidence, M. Ryan s'engage sur la voie d'un reniement historique du peuple québécois avant même que le coq n'ait chanté pour la troisième fois...

Ernest BOUDREAU, L'Assomption, 27 décembre

■ La question est pourtant claire

Je tiens à dénoncer les commentaires de M. Claude Ryan lors du dépôt de la question référendaire, le 20 décembre.

Il faut vraiment être dépourvu d'arguments pour essayer de défendre sa position en traitant le gouvernement d'hypocrite et de frauduleux alors que chacun sait très bien que la question référendaire ne peut être plus claire, son «préambule» ne faisant que la préciser, et qu'elle est tout à fait cohérente avec la démarche gouvernementale. Pour un homme qui est sous l'emprise de la main de Dieu, M. Ryan aurait pu ménager ses commentaires qui démontrent grossièrement une

question qui ne présente aucune ambiguïté.

Quand le seul moyen disponible pour faire valoir son idée est de rabaisser sans discernement celle de l'autre, je crois qu'il vaut mieux se taire. Pour compléter le tableau, M. Ryan a cru bon d'ajouter quelques phrases en anglais, histoire de s'assurer la sympathie des québécois anglophones et de maintenir leur appui, seul recours inconditionnel du parti libéral. Finalement, je m'interroge sur la capacité de M. Ryan à maintenir un débat objectif sur la question référendaire.

Hélène COURCHESNE, étudiante

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2M 1K1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bolvin, Ville Estrie. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70,00 par année; six mois: \$38,00; trois mois: \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année; six mois: \$41,00; trois mois: \$29,00. Éditions du samedi: \$19, par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe. Agréé par le numéro 0558. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 864-3361 (lignes groupées).

MACQUAINTÉ

L'Islam, mais aussi la Chine

par André Pâry

Le réveil de l'Islam aux portes de l'Union soviétique ou des peuples de mêmes origines et de mêmes langues ont été séparés par des frontières artificielles embarrassées visiblement Moscou qui commence à redouter les conséquences dans ses territoires orientaux de cette agitation politique qui remue toute l'Asie, depuis la Turquie jusqu'aux Philippines. En fait, dans cet immense continent, berceau de quelques-unes des civilisations les plus anciennes et les plus prestigieuses, il n'y a guère un seul pays où l'inquiétude ne soit manifeste, où les valeurs traditionnelles ne soient menacées.

Le ferment de tous ces troubles, c'est d'abord la décolonisation. Si on se rappelle qu'au lendemain de la dernière guerre mondiale il n'y avait dans toute l'Asie qu'une dizaine d'États souverains, on devine que l'évacuation, tantôt volontaire, tantôt forcée, du vieux continent par les puissances européennes a laissé brusquement à eux-mêmes des centaines de millions d'hommes au passé embrouillé et à l'avenir hypothéqué par les fruits d'un ordre étranger, généralement plus enclin à réunir sous son autorité des peuples que tout opposait entre eux qu'à maintenir chez chacun d'eux la

conscience d'une identité née du sol et des oeuvres de l'esprit.

La tentation était grande alors pour les plus forts de ces pays nouvellement libérés de prendre en mains l'héritage européen et de recréer à leur profit ces mêmes empires qu'ils avaient contribué à détruire. Ainsi, on voit aujourd'hui que l'Inde et l'Indonésie dominent ces mêmes mosaïques de peuples que l'Angleterre et la Hollande avaient rassemblés par la force; et on constate également que ces deux États poursuivent la politique expansionniste de leurs anciens maîtres: en 1974, l'Inde a annexé le Sikkim, et depuis 1975 l'Indonésie étouffe à Timor, au prix d'un véritable génocide, toute résistance à son hégémonie. Et à côté de ces géants, épuisé, meurtri, le Vietnam reconstruit sous nos yeux incrédules l'ancienne Indochine française, sous l'égide, cette fois, d'une autre forme de la culture occidentale: le communisme soviétique.

Dans les pays moins puissants, en effet, c'est l'idéologie marxiste, dans sa version russe, qui cherche à se substituer à l'ancien modèle capitaliste. On connaît ses succès au Vietnam, au Laos et au Cambodge; mais on a oublié qu'elle possède toujours ses agents dans le sud-est asiatique, principalement en Malaisie, lesquels attendent sans doute le

moment propice pour sortir du maquis et reprendre ouvertement ces luttes armées qui avaient inquiété l'Occident il y a trois décennies.

Il était, somme toute, prévisible, que la décolonisation donnât lieu en Asie à des remous généralisés et à des ressaisissements inspirés de l'ancien ordre colonial. Mais il n'était peut-être pas aussi évident que l'Europe chercherait une fois de plus — en l'occurrence par l'intermédiaire de la Russie — à contre-carrer les desseins politiques de la Chine, l'éternelle perdante, depuis le XVIe siècle, de l'expansion des Blancs en Extrême-Orient.

Car, derrière l'opération afghane, destinée à empêcher la création de long des frontières soviétiques d'une ligue d'États musulmans intégristes, c'est aussi la Chine qui est visée. C'est elle que l'URSS doit maintenir dans le plus grand isolement possible par l'établissement d'une ceinture de pays assujettis à son idéologie ou favorables à sa politique impériale.

Un événement récent, peu commenté en Occident, a sûrement convaincu l'Union soviétique qu'elle doit redoubler de vigilance en Asie orientale. Il s'agit de l'aide massive que le Japon a promise à la Chine, en décembre dernier, sur le plan économique et financier, en vue de la modernisation de l'infrastructure

industrielle et de l'exploitation des gisements pétroliers de ce pays.

Tout rapprochement entre des États voisins de l'importance de la Chine et du Japon, qui sont complémentaires à maints égards tout en étant issus d'une même culture lointaine, ne peut avoir que des répercussions considérables sur le destin de l'Asie et du monde entier. Or, le contentieux entre Moscou et Pékin est lourd de toute cette méfiance que l'histoire a fait naître entre les peuples russe et chinois et qui provient largement de l'annexion par la Russie, à la faveur de traités inégaux, de vastes territoires jadis soumis à l'Empire Céleste. Vladivostok, le n'oublions pas, était encore un port chinois il y a 120 ans!

Bref, la détente militaire que l'Union soviétique prône en Europe, sans toutefois faire les gestes qui pourraient la rendre moins périlleuse pour l'Occident, n'a d'explication véritable que la crainte d'une Chine à laquelle le soutien des États-Unis et surtout du Japon serait susceptible de procurer les moyens d'une grande politique en Asie et ailleurs dans le monde. Moscou a tout à redouter d'un État chinois capable, par une alliance tactique avec l'Islam, de semer en Asie centrale les premiers germes d'une rébellion qui pourrait un jour secouer le dernier empire européen.

Jacques DUFRESNE



La Chine d'Occident

QUE penser du grand reportage sur la Chine présenté le 1er janvier dans le cadre de l'émission Télémag? Les propos sur la liberté y étaient si bien orchestrés qu'ils en devenaient suspects. Qu'est-ce donc que cette immense nappe d'hommes qui changent d'hémisphère idéologique au son de la cloche?

Mais le téléspectateur le plus sceptique ne pouvait demeurer insensible à l'exubérance des gens sur la place du marché libre qu'on nous a montré à titre d'exemple. Pense donc! Pouvoir vendre ses oeufs au plus offrant et obtenir en retour la petite chose dont on rêve depuis

l'enfance! Nous retrouvons nos libertés dans leur fraîcheur originelle. C'était attendrissant. Quand elle correspond à des besoins, la consommation est une chose poétique. Le Coca-cola lui-même devenait tolérable. Le thé mis à part, que peut-on offrir à boire à un milliard d'as-soiffés? Quelle merveille aussi que de pouvoir être admis à l'université au mérite et de savoir que, si on continue d'exceller, on pourra réaliser des projets personnels tout en aidant son pays. Les maisons d'enseignement qu'on nous a montrées, c'étaient les nôtres il y a cent ans.

Quelle est la signification de cette métamorphose, qui nous ferait croire que la Chine est gouvernée par la nouvelle droite occidentale? Serions-nous au creux de la vague égalitariste qui a commencé à déferler sur le monde il y a plus de sept siècles?

Relisons Tocqueville. C'est lui qui, le premier, a vu l'ampleur de la vague. Première étape: «Les croisades et les guerres des Anglais déciment les nobles et divisent leurs terres; l'institution des communes introduit la liberté démocratique au sein de la monarchie féodale; la découverte des armes à feu égalise le noble et le vilain sur les champs de ba-

taille; l'imprimerie offre d'égaies ressources à leur intelligence.» On connaît mieux la suite.

Bien que partisan lui-même de la démocratie, Tocqueville éprouvait une espèce de frayeur devant ce «fleuve rapide» dont le courant, disait-il, «nous pousse à reculons vers des abîmes». Quels abîmes? Où allons-nous? demande-t-il ailleurs. «Nul ne saurait le dire; car déjà les termes de comparaison nous manquent: les conditions sont plus égales de nos jours parmi les chrétiens, qu'elles ne l'ont jamais été dans aucun temps ni dans aucun pays du monde; ainsi la grandeur de ce qui est déjà fait

empêche de prévoir ce qui peut se faire encore.

On peut penser que le vide uniforme et terrifiant créé par la bande des quatre était l'abîme-limite, le point au-delà duquel les progrès de l'égalité se confondent, sans dégagements possibles, avec ceux de la mort. Au même moment, un autre abîme-limite était creusé au Cambodge, où Pol Pot poussait la logique de l'anonymat jusqu'à ses conséquences extrêmes, privant ses concitoyens de leur nom pour les disperser ensuite aux quatre coins du pays. Ce délire égalitariste ne pouvait aboutir qu'à génocide actuel.

La Chine, qui se ressaisit après avoir frôlé un tel enfer, voudra-t-elle, pourra-t-elle revenir à son passé récent? Si, comme on peut le presumer, la libéralisation produit les effets escomptés, on voit mal comment le cours actuel des choses pourrait être inversé. Tous les chinois savent désormais qu'il existe un autre monde où chacun peut trouver des chaussures à son pied.

Mais si la Chine est revenue pour longtemps à la loi du marché, il ne faut pas en conclure que nos maîtres et leurs successeurs auront été les derniers hommes fascinés par l'abîme. On a assez dit que la foi socialiste est à l'abri des dé-

mentis de l'histoire.

Et tout n'est pas si simple. Les pires excès d'égalitarisme sont contemporains des pires excès dans l'inégalité. Non contents de prendre plus que leur part de richesses renouvelables, les pays riches ont hypothéqué l'avenir de la planète et de ses occupants en pillant les ressources non-renouvelables.

Vue sous cet angle, la modernisation de la Chine est le combat le plus efficace contre l'inégalité. La guerre économique qui s'annonce va être beaucoup plus dure pour l'Occident que la guerre idéologique qui s'achève. Si on en juge par le sérieux des étudiants chinois, la lutte pour le partage des dernières ressources de la planète sera féroce. Selon les normes nord-américaines, il devrait y avoir aujourd'hui plus de cinq cent millions de voitures en Chine. Quel serait le prix du pétrole dans ces conditions?

La marche vers l'égalité continue, sous la forme de la concurrence entre les continents et les hémisphères. Les Chinois ont compris que leur aventure idéologique les privait de la tranche des ressources mondiales à laquelle leur nombre leur donne droit. Ils ne veulent plus être des porteurs de pierre égaux. Ils préfèrent être à égalité avec l'inégalité occidentale.

Canada et tiers-monde

par Michel Duquette

Douglas Roche, m.p., *What Development is all About*, China, Indonesia, Bangladesh; Toronto, NC Press Ltd., 1979, 169 pages.

DANS un village chinois, tout le monde, hommes et femmes, anciens riches, pauvres gens, employés et paysans, travaille de ses mains. À ce rythme, le creusement des puits, les travaux mineurs d'irrigation et le drainage des terres sont le fait de quelques années. La participation de l'Etat se limite aux grands investissements, compte tenu de ses ressources financières limitées. Alors que dans un village au Bangladesh, le tiers de la population seulement travaille les deux tiers du temps, en Chine, les 2/3 s'emploie tout le temps, soit les 3/3 de la semaine ouvrable. La productivité dans ce dernier pays est donc, mathématiquement, trois fois plus élevée.

Cette observation, que l'on trouve dans un compte rendu de la Fondation Ford (1), pour surprenante qu'elle paraisse de prime abord, acquiert toute son

importance lorsqu'on tente d'évaluer le rendement de l'Aide des pays développés aux pays moins bien nantis. Elle constitue un indicateur parmi d'autres, quand vient le temps de choisir, aussi bien à Ottawa que dans les autres capitales donatrices, non seulement les sociétés à encourager, mais la forme même de cet appui.

Le député conservateur d'Edmonton-Strathcona, Douglas Roche, un spécialiste des affaires extérieures canadiennes de même qu'un éminent globe-trotter, nous ramène dans sa valise le journal de six semaines d'analyse «sur le terrain» en Extrême-Orient. Accompagné de Bernard Wood, directeur de l'Institut Nord-Sud et du brillant journaliste Clyde Sanger, également attaché au Centre de recherche sur le développement international, l'auteur de *Catholic Revolution* (1968), de *Man to Man* (1969) et de *Justice, Not Charity: a New Global Ethic for Canada* (1976), pour ne citer que quelques titres, prétend jeter un regard neuf, lucide, quel-que peu sévère, sur les visages du développement. À l'heure où le Canada dé-

pense, en 1979-1980, \$1.21 milliard à ce chapitre, un bilan provisoire n'est certainement pas superflu, et l'on saura gré à Douglas Roche, à la lumière de son expérience passée, de poser pour nous la question, au fond la seule vraie question: «Mais où va tout cet argent?»

What Development is All About, en d'autres mots: qu'est-ce que le développement? constitue la synthèse d'un stage mené à l'automne 1976 en Chine, puis en Indonésie et au Bangladesh, deux importants bénéficiaires de l'aide canadienne. Il représente aussi la somme d'une longue réflexion, tout autant morale que politique.

On a tout écrit, ou presque, sur la Chine. Chez les uns, le modèle de vie communautaire pour l'avenir, la solution au sous-développement du tiers-monde; chez les autres par contre, une grossière dictature marxiste, une cuve pour les lavages de cerveau, etc. Les sympathiques Gardes rouges de la Révolution culturelle furent-ils les véritables «Enfants du siècle» dont a rêvé la jeunesse désœuvrée des années soixante ou des marionnettes entre les mains de l'intrigant Bande des Quatre, ourdissant de sombres complots autour d'un Mao vieillissant? De l'amour à la haine, des professions de foi maoïstes aux retours désabusés, certains prétendent aujourd'hui le bêtet qui ont longtemps porté, allant jusqu'à reléguer le Livre rouge des pen-

sées du grand Timonier dans le coin droit de la bibliothèque, entre le *Guide Michelin*, de la Tchecoslovaquie et la série des *Sélection du Reader's Digest*.

C'est avec plus de pragmatisme que Douglas Roche visite, de Pékin à Canton, communes populaires, chantiers de construction et manifestations culturelles. Une chose le frappe: la Chine a choisi de développer ses ressources au rythme de ses moyens, faisant des tâches d'aménagement à incidence économique des moyens d'éducation et d'encadrement pour les communautés villageoises. Une attention particulière a été apportée à l'agriculture et, en général, à la vie rurale. Il s'ensuit un équilibre tout à fait unique entre ville et campagne, dont s'émerveille notre Albertin. Un strict nivellement des classes sociales, rendu possible par la contraction extrême des échelles de salaire et des privilèges, se traduit, ce qu'on n'ignorait pas, par un conformisme dont la tenue vestimentaire n'est, à nos yeux d'Occidentaux, que la plus «exotique» des manifestations.

Mais cette Chine propre, ordonnée, qui «compte sur ses propres moyens», représente-t-elle un modèle exportable dans des sociétés paysannes attardées comme l'Indonésie et le Bangladesh? Roche n'a que peu de sympathie pour le monopole idéologique du Parti communiste sur son milliard de sujets. L'athéisme programmé, systématique et total, la «scientificité» du matérialisme historique, s'ils sont utiles lorsqu'il faut planifier l'effort de développement et unifier les énergies, ont un caractère aussi pauvrement culturel que spirituel. D'où, souligne-t-il, un monolithisme social intégriste et normatif, qui laisse peu de place aux «désirs» individuels.

Roche, qui n'a pu éviter avant le départ l'accrochage verbal avec son cicérone Wang, survole maintenant l'île de Java et le brouillard moite qui domine Djakarta, la capitale indonésienne. Voici un pays de 135 millions d'habitants, confronté à un réseau de problèmes qui ne sont pas loin d'être inextricables. La croissance démographique anule d'un côté les résultats qu'on obtient de l'autre. On hésite encore, dans l'entourage du président Suharto, entre ce que Roche appelle un développement «en faveur des élites», et un développement des communautés rurales qui seul serait en mesure de hausser le niveau de vie général. Témoin de cette incertitude, l'aide canadienne à l'Indonésie se répartit, d'un côté sur un projet d'aménagement de l'aéroport international de Djakarta, incluant la formation de pilotes locaux, ce qu'on n'a pas pour objet d'exercer de retombées immédiates sur le milieu ambiant (dans la capitale, l'espérance de vie est de 45 ans, moins de 20% des foyers ont l'eau courante ou la fosse septique). Elle s'oriente, d'un autre côté, et voilà qui intéresse davantage notre observateur, sur un ensemble de projets à caractère communautaire sur l'île de Célèbes (2). Cette tentative pourrait bien être, de pair avec d'autres dans le même sens, à l'origine d'un premier plan indonésien de développement. Chose certaine, en ce pays, il est bien trop tôt pour s'asseoir sur ses lauriers. Pour le correspondant du *New York Times*, Henry Kamm, qui visitait le pays cet été: «Toutes les conditions sont réunies pour un scénario «à l'iranienne»; d'ailleurs les forces de l'ordre sont sur les dents».

La situation n'est guère plus réjouissante au Bangladesh, où la dernière décennie a été marquée par une suite impressionnante de malheurs et de cataclysmes: invasion pakistanaise, guerre civile, inondations, famines, typhons, raz-de-marée, la liste n'en finirait plus. 54% du budget de l'Etat est directement financé par l'Aide internationale; 126 organismes spécialisés sont à l'oeuvre.

Quatre-vingt millions d'habitants, la plupart sans terre et sans ressource. Dacca la capitale, ville fatiguée, surpeuplée, poussièreuse; Chittagong, port ensablé, insuffisant. Aux frontières, la guérilla, encouragée par l'Inde; le Bangladesh a dix ans pour se développer... ou disparaître.

On mesure encore plus les effets souvent dérouterants de l'aide massive injectée dans l'économie. Prenons un exemple: depuis sa fondation, le pays reçoit des quantités considérables de grain, absolument essentiels à la survie de millions d'hommes. Conséquence néfaste: ces distributions alimentaires encouragent la spéculation, donnent naissance à une classe de commerçants et d'intermédiaires crapuleux, en plus de décourager l'innovation et même la production agricole locale. Que faire alors? Sans retirer cet apport, peut-être voir avec plus de rigueur à l'acheminement de ces grains vers ceux qui en ont le plus besoin et, ici encore, investir dans l'agriculture et le développement communautaire rural. L'observateur fait alors sienne cette recommandation de l'expert de l'ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie, selon laquelle chaque dollar dépensé doit amener la population à se prendre en charge, non à dépendre de donations qui sont autant de sous jetés dans un puits sans fond.

S'il fallait chercher un modèle qui fasse l'unanimité autour de la notion de développement, Douglas Roche propose quelques jalons: que ce modèle soit non élitiste, qu'il exprime une volonté de développer les ressources, qu'il s'appuie sur un régime fort, ferme sans être brutal, derrière une idéologie simple et suffisamment puissante pour réunir et mobiliser les masses. Ce serait la Chine sans son caractère totalitaire. N'est-ce pas demander le fruit sans l'arbre?

Chose certaine, l'aide ne doit pas être carrément «intéressée» comme c'est trop souvent le cas. En liant les économies parmi les plus pauvres aux ramifications de notre commerce international, on risque de s'aider bien plus qu'on n'aide les autres. C'est, si l'on préfère, la vieille fable du pot de terre et du pot de fer.

Notes:

- (1) A Self-Reliant Rural Development Policy for the Poor Peasantry of Sonar Bangladesh.
- (2) Des organisations non gouvernementales (ONG), l'ACDI et la Conférence des Eglises participent au percement de routes, à la construction de ponts et d'ouvrages divers, sans parler des tâches d'éducation et de formation, dans le but de revitaliser l'économie d'un hinterland presque vierge. La création de villages et de services représente l'axe central de cette implantation.

L'imago fédérale

par Robert Lévesque

Jean-Pierre Dandurand, *Les Jeux du pouvoir et le fédéralisme*, Editions Bourdon, Montréal, 1979.

L'APPROCHE du référendum provoque une pluie de publications, livres, articles, manifestes, et tout le bataclan d'urgence qui annonce et précède un moment important dans la vie d'un groupe social. On lira de tout, du pire au meilleur. Dans le style manifeste à oeillées, on ne verra rien de plus phénoménal que cette brique de 600 pages publiée à compte d'auteur par un technicien du Parti libéral fédéral, qui à l'aide de mille citations glanées de Platon à Isaac Asimov en passant par Goethe et Renaud Lapointe, dresse l'apologie du régime canadien le plus parfait sur la planète et lance les anathèmes sur tous les nationalismes «incestes». Une étrange image fédérale, diagnostiquerait le psychanalyste.

Jean-Pierre Dandurand, dans une langue embrouillée et un style abscons, réussit à noircir des centaines de pages en caractères serrés où toutes ses affirmations tenant de l'élucubration partisane ne semblent être là que pour appuyer ou amplifier une citation d'auteur sortie de son contexte comme, à titre d'exemple entre mille, une phrase de H. G. Wells qui dit que «les adultes n'ont pas besoin de chef» et qui lui permet de délirer sur la division fédérale des pouvoirs qui nous sauve de la déification du chef politique unique, alors que la souveraineté nous entraîne droit vers le fascisme et le chaos.

Cherchant partout dans sa paranoïa défense et illustration du fédéralisme actuel, l'auteur va jusqu'à citer en exemple «les entreprises les plus efficaces au monde comme General Motors qui doivent leur succès à un principe d'organisation fédéral», et interpréter *La Peste* de Camus comme une prise de position contre la souveraineté d'un Québec atteint soudain du fléau nationaliste meurtrier. Faut le faire!

Dans un survol de l'histoire canadienne qui relève du persiflage, Dandu-

rand va jusqu'à écrire que la déportation des Acadiens n'était pas une mesure d'une excessive cruauté, que la Rébellion de 37 n'était pas un conflit racial parce que «le plus compétent de nos rebelles s'appelait Wolfréd Nelson», et que, de toutes façons, l'histoire aurait été différente si les nations amérindiennes avaient cru à la Fédération iroquoise.

Parfait devoir de colonisé, de charabia que personne ne pourra lire en entier jout du soutien public de l'ex-ministre Monique Bégin qui, sur la jaquette de l'ouvrage, décrit la chose comme étant «un livre généreux». Dans cette générosité, on lit, à propos du wonderful Canada: «Alors que sa minorité de langue française est censée être persécutée, elle est sans contredit la population francophone dont le nombre a augmenté le plus rapidement, et qui a le plus haut niveau de vie et le plus de liberté de l'histoire. Le Canada ne semble donc même pas capable d'avoir une minorité qui ait de l'allure et se comporte comme telle». J'en passe, et des meilleures! Nous avions le fédéralisme de la raison, celui du pluralisme, celui de la rentabilité; voici celui du bonheur béat.

Memmi et la dépendance

par Michel Contat

Albert Memmi, *La Dépendance*, Gallimard, 1979, 218 p.

A VOIR besoin d'autrui, c'est être dépendant. Pourvoir au besoin d'autrui, est-ce nécessairement le dominer, l'assujettir? Entre cette constatation et cette interrogation s'articule toute la réflexion d'Albert Memmi.

On connaît son Portrait du colonisé, datant de 1957 et réédité maintenant en collection de poche avec la préface de Sartre qui contribua à en faire un classique de l'anticolonialisme. Sa conclusion, à une époque où cette dernière semblait déclinante à la gauche elle-même, posait que seule l'indépendance peut faire sauter la dialectique infernale enchaînant l'un à l'autre le Colonisateur et le Colo-

nisé. Dix ans plus tard, Memmi, intellectuel juif d'origine tunisienne, a fait le portrait de l'Homme dominé: le Colonisé, le Juif, le Noir, la Femme, le Domestique. Il y décrivait, d'un point de vue psychologique, sociologique et politique, une relation à laquelle il pensait pouvoir ramener tous les rapports entre individus et entre groupes, la relations domination/sujétion, qu'un impératif démocratique et égalitaire commande bien évidemment de dépasser par la révolte des dominés et l'élimination de la domination.

Cloué pendant quelque temps sur un lit d'hôpital par une maladie grave qui le réduisait à un état d'impotence extrême, il a découvert que le schéma dominante/sujétion ne rendait pas entièrement compte de sa situation par rapport aux gens qui lui apportaient les soins et l'attention nécessaires à sa survie. Son médecin, par exemple, le dominait certes par son savoir et ses techniques, par l'autorité avec laquelle il le traitait. Mais lui-même, comme malade, lui rendait la satisfaction morale de se savoir

indispensable en pourvoyant aux besoins de quelqu'un. Il conclut de cette expérience qu'il faut distinguer «quatre conduites au lieu de deux: la sujétion et la domination, d'une part, la dépendance et pourvoyance d'autre part».

Il est évidemment tenté de lui faire remarquer qu'il lui aurait suffi d'observer la relation entre une mère et son enfant ou entre des gens qui s'aiment pour arriver plus tôt à la même conclusion, dont l'originalité n'est pas foudroyante. Pour ne parler que de psychologie amoureuse, le Proust de la Prisonnière a été tout de même plus loin que Memmi, affirmant, ce dont nul ne discontinuerait que dans un couple il y a en général un qui a besoin d'être aimé et l'autre qui a besoin d'aimer, ce qui assure la dépendance et la pourvoyance.

Le souci de Memmi, c'est d'isoler un principe d'intelligibilité qui unifie un maximum de faits humains et de proposer une morale. Nul doute que le diptyque dépendance/pourvoyance offre une clé quasi universelle aux relations entre les hommes. Le mérite de Memmi est de l'avoir mise au jour et nommée. Mais qu'ouvre-t-elle? Les portraits du jaloux, du militant, du croyant, du collectionneur, du propriétaire de chien convainquent assurément que tout le monde est peu ou prou dépendant de quelqu'un ou de quelque chose. Et alors? Seuls les enfants croient qu'il existe des adultes, c'est-à-dire des êtres autonomes.

Comme j'ai mis à peu près quarante ans à comprendre ce que Memmi dit dans son livre: qu'il faut naviguer à vue entre le Charybde de la dépendance et le Scylla de l'autonomie (c'est-à-dire la solitude et la mort), je ne saurais trop recommander à ceux qui n'ont pas atteint cette sagesse la lecture de ce sage, un peu trop sage, essai.

(Le Monde)

Le pouvoir imaginaire

Jan Wacław Makhański, *Le Socialisme des intellectuels*, textes choisis, traduits et présentés par Alexandre Skirda, Paris, Editions du Seuil, 1979, 256 pages.

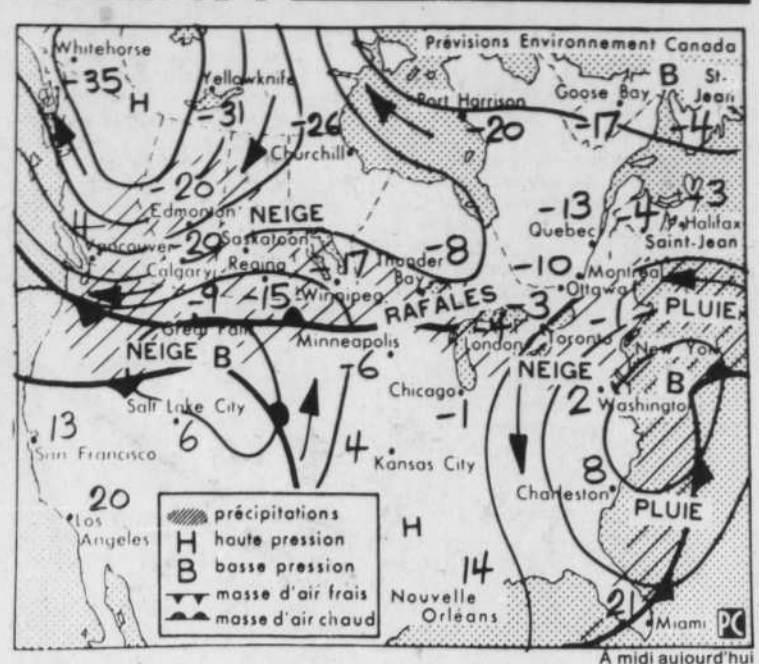
Le premier tiers de l'ouvrage est une longue présentation, très polémique, de la vie et de la pensée de Makhański (1866-1926), révolutionnaire polonais de tendance anarchiste et que la montée au pouvoir du socialisme au début du siècle

Regroupement Interuniversitaire pour l'Étude de la Religion
SÉMINAIRE DE RELIGIOLOGIE THÉORIQUE
par le Professeur Raymond Bourgault
les vendredis 25 janvier, 22 février, 21 mars, 18 avril et 16 mai, à 13h30, dans la salle A-2570 du Pavillon Hubert-Aquin à l'UQAM.
Renseignements et inscriptions les 8, 9 et 10 janvier 1980 au R.I.E.R. Pavillon Hubert-Aquin, A-2453 tél.: 282-3269.

Participation Québec vous invite à une discussion animée sur **LES RELATIONS ENTRE LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONE ET NON-FRANCOPHONE DU QUÉBEC** APRÈS LE RÉFÉRENDUM mardi, le 8 janvier à 7 h 30 du soir à la Bibliothèque Atwater, 1200 av. Atwater. Les personnes participantes seront Pierre Bourgault, Henry Milner, Bob Keaton et Malcolm Reid.
Entrée gratuite.

la sila
gastronomie italienne
2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

AMÉRIQUE



Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: ensoleillé et passages nuageux, maximum -12. Dimanche: peu de changement.

Outaouais, Montréal, Drummondville, Trois-Rivières, Estrie, Beauce: ensoleillé et passages nuageux, maximum -8. Dimanche: ciel variable et venteux.

Québec, Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, Malbaie: ensoleillé et passages nuageux, maximum -10. Dimanche: peu de changement.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé et passages nuageux, maximum -10. Dimanche: peu de changement.

déclencher une élection, «et je me retrouve conscrit pour les prochaines années, le temps de réparer les dégâts causés par les conservateurs...»

Enfin, M. Trudeau a indiqué qu'il n'avait aucunement l'intention de transformer la campagne électorale fédérale en campagne référendaire. Il serait «inutile, voire indécent, a-t-il dit, de venir bouculer à la dernière minute l'échéancier référendaire fixé par le gouvernement Lévesque et brouiller les stratégies qu'on s'est donné dans le camp fédéraliste aussi bien que souverainiste». Il lui restera suffisamment de temps, après le 18 février, pour dire ce qu'il a à dire à ce sujet, a conclu M. Trudeau.

S'il paraît acquis que pratiquement tous les députés libéraux sortants du Québec, y compris M. Claude Lajoie (Trois-Rivières) et à l'exception de M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean), se représentent à la campagne fédérale, la confirmation de quelques nouvelles candidatures. Dans Joliette, M. Gilles Rattelle affrontera M. Roch LaSalle, ministre conservateur sortant et M. André Bachand en fera autant dans le comté, aussi conservateur, de M. Heward Graffey (Missisquoi). Au créditiste sortant du comté d'Abitibi, M. Armand Caouette, les libéraux opposeront M. René Gingras et contre son collègue de Rimouski, M. Eudore Allard, les libéraux présentent Mme Eva Côté, qui y avait été défait par seulement 109 voix par le créditiste en mai dernier. Le candidat libéral dans Lotbinière, M. Jean-Guy Dubois, défait aux partielles d'octobre 1978 et le 22 mai dernier par M. Richard Janelle, alors créditiste et devenu conservateur depuis l'autisme dernier, sera de nouveau à son poste.

Enfin, dans le comté de Beauce, les libéraux n'ont pas encore identifié leur candidat. Dans Bellechasse et dans Roberval, les deux autres comtés créditistes, les libéraux tiendront des assemblées d'investiture, car il semble que quelques aspirants locaux sollicitent la candidature dans l'un et dans l'autre cas. Dans Bellechasse, il est désormais exclu que M. Jean Richard, défait de justesse en mai, se représente; dans Roberval, l'ancien député libéral du comté de 1953 à 1957, M. Georges Villeneuve, est sur les rangs, mais il ne sera pas seul.

◆ Homicide

sa part heureuse du verdict. «Je crois que la justice a prévalu», a-t-elle dit. Mais sa mère, Mme Jeanine Mylow, l'un des témoins de la fusillade, a dit qu'il restait encore beaucoup de chemin à parcourir. «Il ne s'agissait que d'une enquête du coroner. Le seul verdict qui compte est celui qui sera rendu en Cour.»

À la Commission de police du Québec, de même qu'au Service de police de la CUM et à la SQ, personne ne se souvenait d'un verdict semblable à celui de Me Delage. Un policier de Sainte-Thérèse avait toutefois été accusé de meurtre en 1972, à la suite de la mort d'un adolescent de la municipalité. Mais il avait été acquitté à la suite de son procès.

Lors de l'enquête du coroner, l'agent Lessard avait déclaré qu'il avait tiré vers David Cross parce qu'il croyait que sa vie était menacée. La victime venait en effet de franchir le pare-brise de l'auto-patrouille des policiers ainsi que les feux clignotants sur le toit, à l'aide d'un solide bâton. Mais huit témoins de la tribu Mohawk, dont Matthew Cross, le frère cadet de David qui l'accompagnait lors de la randonnée fatidique, ont raconté que M. Lessard avait rencontré sa portière et tiré trois coups à bout portant vers la victime, sans avertissement.

Le fils du chef Delisle, Andrew Jr, a dit jeudi que le verdict pourrait bien inciter les policiers à plus de respect envers les citoyens de la réserve, quoique leur attitude n'avait jusque là pas tellement changé.

◆ Rapport

parant à celle des Amérindiens qui ont une mauvaise expérience avec la police et qui s'empresent de la raconter à tous leurs concitoyens, propageant ainsi la peur d'être arrêté par un policier.

publics. Le juge Daid McDonald de la Cour suprême de l'Alberta avait été nommé président. Elle avait débuté ses audiences publiques en décembre 1977, et depuis ce temps, ses 40 avocats, enquêteurs et employés de bureau ont scruté des milliers de documents de la GRC et du gouvernement. Il y a eu des centaines d'heures d'audiences publiques et à huis clos. Un porte-parole du Solliciteur général, M. Allan Lawrence, a indiqué que le ministre avait pris connaissance du premier rapport et qu'il recommanderait au cabinet de le rendre public.

Le rapport a été remis à M. Clark à la fin du mois de novembre mais le cabinet n'en a pas encore pris connaissance.

L'auteur de Vivre libre tué par un lion au Kenya

NAIROBI (AP) — Joy Adamson, 69 ans, militante pour la protection de la nature et auteur de *Vivre libre*, ouvrage consacré au comportement des lions, a été attaquée et tuée jeudi soir par un animal sauvage près de son camp d'étude de la nature situé au centre du Kenya.

Selon M. Ellis Monks, responsable du Fonds mondial de la nature, W.W.F., au Kenya, Joy Adamson se promenait à une centaine de mètres de son camp, dans la réserve de Shaba, quand elle a été attaquée, probablement par un lion. Aucun bruit n'a été entendu et son corps a été retrouvé quelques minutes plus tard, au cours de recherches lancées quand on constata qu'elle n'était pas rentrée.

Mme Adamson était arrivée au Kenya en 1937 et, selon ses propres mots, était tombée amoureuse de ce pays merveilleux, de cette véritable vie. Avec son mari d'origine irlandaise, George, qu'elle épousa en 1944, elle se consacra à la sauvegarde des espèces sauvages et se battit pour rendre leur liberté aux animaux nés ou élevés en captivité.

Elle était actuellement en train d'achever un livre sur la protection des léopards similaire à sa célèbre étude sur la lionne Elsa de *Vivre libre*, et le mardi 1er janvier, les télespectateurs français ont pu la voir invitée de l'émission *Dossiers de l'écran* organisée autour d'un film inspiré de son témoignage.

Tous les revenus tirés de ses livres, illustrés de photos ou de dessins personnels, ainsi que ceux provenant de leurs adaptations cinématographiques, fut versés au fond pour la vie animale Elsa destinée à financer des projets de projection et d'éducation. D'origine autrichienne, Mme Adamson aurait eu 70 ans ce mois-ci. Elle avait eu jour déploré que «les gens ne comprennent pas le danger



Joy Adamson

que représente la disparition d'animaux, comment cela détruit l'équilibre de la nature».

Selon M. Monks, Mme Adamson a probablement été attaquée par des lions car ces fauves sont nombreux dans la région. Son corps portait de profondes griffures. Elle avait exprimé le désir d'être

incinérée. Les Adamson n'ont pas d'enfants.

Mme Adamson, dont les deux précédents mariages s'étaient achevés par des divorces, s'était spécialisée dans la réintroduction des animaux dans leur milieu naturel. Elle prenait une femme approuvée, lui réapprenait progressivement à vivre en liberté, puis elle étudiait les comportements de la femelle lorsque celle-ci mettait bas.

Elle résidait depuis 18 mois à Shaba, à 280 kilomètres au nord de Nairobi. Elle venait d'enregistrer un succès avec la femelle léopard Penny.

Dans sa prime enfance dans la résidence familiale où vagabondaient les cerfs, elle aimait accompagner le garde-chasse dans ses tournées. Par la suite, elle devait recevoir une éducation bourgeoise à Vienne, étudiant le piano, l'artisanat et la médecine.

À l'âge de 27 ans, elle se rendit au Kenya. Pendant les dix premières années de sa vie en Afrique, elle passa son temps à peindre des fleurs. «Il y a sept fois plus de fleurs au Kenya que dans toute l'Europe», déclarait-elle.

Mme Adamson a réalisé en tout 4.000 peintures sur la flore, la faune et la vie tribale au Kenya. Des centaines de ses tableaux sont exposés au Musée national.

Son mari était chargé de la surveillance des parcs au Kenya au moment de leur mariage en 1944. A partir de cette époque, elle passa la plus grande partie de sa vie dans la nature, dans le parc de Serengeti ou dans des safaris.

Elle avait épousé l'Autrichien Victor von Klarwill en 1935 et le Suisse Peter Bally en 1938.

A Genève, le Fonds mondial de la nature a tenu à rendre un hommage à Mme Joy Adamson pour grande contribution à la prise de conscience de l'opinion vis-à-vis de la faune.



◆ Canada

par regretter. «La possibilité est maintenant très grande, a ajouté Mme MacDonald, que tout le Sud-Est asiatique soit déstabilisé, du Golfe Persique à l'Océan Indien.

La prochaine étape pour l'Union soviétique, estime le député de Kingston et les Îles, sera de consolider ses gains «mais le véritable objectif est l'Inde». L'invasion a été décidée au moment où la situation en Iran accapare les États-Unis, a dit Mme MacDonald, et alors que le Pakistan a des problèmes internes et éprouve des différends profonds avec l'Inde.

«N'oubliez pas non plus que les élections en Inde ont commencé jeudi et que leur résultat aura une grande influence sur les événements. Pour moi, la question vitale est: Quelle sera la réaction à long terme de la Chine?»

Mme MacDonald a interrompu sa campagne électorale pour rentrer à Ottawa et revoir la situation avec ses hauts fonctionnaires. En contact dernièrement avec le secrétaire d'Etat des États-Unis, M. Cyrus Vance, Mme MacDonald a été informée du récent coup de téléphone du président Jimmy Carter à son homologue russe Leonid Brejnev.

«La Chine a demandé que la Russie retire ses troupes de l'Afghanistan mais elle n'est pas allée plus loin. Je pense que nous devons attendre que la Chine ait bien évalué la situation. Ses conflits passés avec l'URSS ont eu lieu à sa frontière nord-ouest entre les deux puissances. Mais maintenant il y a ce déplacement vers une région entièrement différente.

Mme MacDonald est optimiste quant à la capacité des Nations unies d'empêcher toute escalade nouvelle de la tension.

◆ Représailles

suite de ses actions agressives mettra en danger à la fois la participation des athlètes et la venue à Moscou de spectateurs qui voudraient normalement assister aux Jeux».

A propos de l'aide au Pakistan, le président a déclaré: «Avec d'autres pays, nous fournirons de l'équipement militaire, des produits alimentaires et d'autres formes d'assistance pour aider le Pakistan à défendre son indépendance et sa sécurité contre la menace sérieusement aggravée qui lui vient du nord».

Après avoir offert une aide similaire des États-Unis à tous les autres États de la région, le président a dit: «Ni nous alliés ni nos adversaires potentiels ne doivent avoir le moindre doute sur notre volonté, notre détermination et notre capacité à prendre les mesures que j'ai évoquées».

«La réponse de la communauté internationale à la tentative soviétique d'écraser l'Afghanistan doit être à la mesure de la gravité de l'action soviétique», a-t-il ajouté.

Évoquant le rôle des Nations unies dans l'affaire afghane, M. Carter a reconnu que le Conseil de sécurité risquait d'être paralysé par le veto de l'Union soviétique. Dans ces conditions, il a souhaité que l'Assemblée générale agisse immédiatement.

Au début de son allocution, M. Carter avait brièvement évoqué la crise iranienne en réaffirmant la volonté des États-Unis d'obtenir la libération des 50 otages américains de Téhéran «sans effusion de sang».

D'autre part, le Conseil de sécurité des Nations unies se réunira cet après-midi pour discuter de l'intervention militaire en Afghanistan, a-t-on appris hier à l'ONU.

Les membres du Conseil de sécurité, réunis hier pour des consultations privées sur la situation en Afghanistan, se sont notamment penchés sur la question des pouvoirs du ministre des Affaires étrangères d'Afghanistan, M. Shah Mohammad Dost, arrivé hier à New York, apprend-on dans les milieux du conseil.

M. Dost, qui s'est entretenu à son arrivée avec le président du Conseil de sécurité, M. Jacques Leprette (France), souhaite prendre la parole devant le conseil pour exprimer son opposition à tout débat qui constituerait, à son avis, une ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.

Le représentant du Royaume-Uni, notamment, a fait valoir qu'autoriser le ministre afghan à prendre la parole au conseil équivalait pour l'ONU à reconnaître le régime installé à Kaboul à la suite de l'intervention soviétique. Il est douteux que le point de vue britannique puisse prévaloir, mais ces discussions retarderont incontestablement la réunion publique du Conseil de sécurité. La Chine, apprend-on, insiste pour prendre la parole très rapidement devant le conseil.

Par ailleurs, les pays qui préparent un projet de résolution s'inspirent très largement du texte qui avait été déposé il y a un an devant le conseil à la suite de l'intervention armée du Vietnam au Cambodge, et de l'installation d'un régime pro-vietnamien à Phnom Penh.

Celui-ci réaffirmerait notamment le principe de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des États et demandait le retrait de toutes les forces étrangères du pays en question.

◆ Trudeau

ments en pétrole ont amené le gouvernement conservateur à amender considérablement son projet initial.

M. Trudeau fugiste la promesse conservatrice révisée à ce propos, qui consiste à vendre 20% des actifs de Pétro-Canada à des intérêts privés, à en confier 30% au gouvernement central et à remettre aux citoyens canadiens la différence (50%). «Le hic, commente le chef libéral, c'est qu'il en coûtera \$125 millions en frais administratifs pour remettre ainsi aux Canadiens la moitié d'une compagnie dont ils sont déjà propriétaires à 100%».

Si les libéraux ont décidé d'appuyer la motion de non-confiance des néo-démocrates qui a finalement renversé le gouvernement conservateur le 13 décembre, explique M. Trudeau, c'est «pour sauver Pétro-Canada du désastre», pour éviter d'imposer au pays «un budget aussi régressif et aussi injuste que celui de M. Crosbie», «pour empêcher le gouvernement Clark de mener le pays au désastre», «pour réparer les pots cassés et remettre le pays sur la voie du bon sens et de l'équité», pour «donner un nouveau tournant au pays».

Et comme s'il agissait de l'essai d'un slogan de campagne, M. Trudeau demande aux Québécois de «renvoyer les conservateurs aux douches» et de «porter le bon sens au pouvoir». D'autre part, pendant que certains députés confient qu'ils avaient eu le sentiment de se faire imposer habilement le retour de M. Trudeau à la tête du parti par les stratèges de ce dernier au lendemain du 13 décembre, le chef libéral expliquait qu'il n'avait qu'un désir, il y a à peine quelques semaines: «quitter la scène politique et revenir à Montréal pour y élever mes enfants». Mais le budget Crosbie a eu pour résultat, ajoute-t-il, de

grande ville du nord-ouest de l'Afghanistan, a annoncé un porte-parole du mouvement rebelle afghan Jamaat Islami, (Ligue islamique) à Machad, en Iran.

Le porte-parole, joint au téléphone par l'AFP, a déclaré que cinq mille militaires soviétiques disposant d'un important matériel se trouvent à Herat, à 120 km de la frontière iranienne.

Selon le porte-parole, dix Soviétiques ont été tués et vingt blessés par les Moudjahidines (combattants islamiques rebelles) au cours d'une embuscade contre un convoi soviétique entre Herat et Kandahar.

Le porte-parole de Jamaat Islami a encore assuré que l'Armée rouge repoussait les rebelles afghans et les éléments de l'armée afghane ralliés à la rébellion à la frontière iranienne. De nombreux réfugiés afghans ont franchi la frontière iranienne, dont certains avec leurs armes. Ces informations ont été confirmées de source militaire iranienne.

La ville d'Herat, au centre d'une région montagneuse, à mille km à l'ouest de Kaboul, avait été le théâtre au printemps dernier d'une rébellion durement réprimée. Elle compte environ quatre vingt dix mille habitants.

Par ailleurs, M. Abdul Hakim Habibi, chef adjoint de la délégation afghane à l'ONU, a démissionné de ce poste hier pour protester contre l'intervention militaire soviétique dans son pays.

Ancien ministre de la Justice, M. Habibi a déclaré aux journalistes que l'U.R.S.S. avait violé la souveraineté et l'indépendance de l'Afghanistan. Il a dit n'avoir pas encore décidé s'il faut ou non demander l'asile politique aux États-Unis.

«Au nom du peuple souverain de mon pays à cette heure critique de notre histoire, je déclare que le monde entier devrait élever la voix pour nous défendre et du même coup défendre la liberté et la justice», a dit M. Habibi.

L'Afghanistan fut le premier pays à reconnaître les Bolchéviques, a poursuivi M. Habibi en qualifiant l'URSS d'amie traditionnelle de l'Afghanistan. Si les Soviétiques se retirent de ce pays, cette amitié pourrait être rétablie, a ajouté M. Habibi.

Celui-ci a précisé que son épouse et leurs trois enfants étaient à ses côtés à New York et qu'il n'avait rien à craindre pour leur sécurité.

Quatre manifestations contre l'URSS et son intervention en Afghanistan ont eu lieu hier aux États-Unis.

À Washington, 200 membres de l'Association des étudiants islamiques afghans ont défilé dans les rues hier après-midi jusqu'à l'ambassade d'URSS. Derrière un portrait de l'ayatollah Khomeini, les manifestants scandaient des slogans hostiles à l'URSS comme «Armée rouge, les Afghans vous batront» ou «Longue vie à Khomeini» et «Dieu est grand». Des banderoles proclamaient «Nous condamnons la domination russe».

Un drapeau soviétique avait été brûlé dans la matinée devant l'ambassade soviétique lors d'une première manifestation qui avait réuni environ 200 Afghans et sympathisants américains. Ils avaient scandé «A bas l'impérialisme russe» et «Mort à Brejnev».

À New York, une centaine de manifestants afghans et musulmans ont bruyamment défilé devant l'immeuble des Nations unies. A Omaha, dans le Nebraska, un drapeau soviétique a été brûlé au cours d'un défilé rassemblant une soixantaine d'Afghans et des sympathisants américains exigeant la «liberté pour l'Afghanistan».

5 janvier

par la PC et l'AP

1979: le département américain de la Justice engage des poursuites contre neuf grandes compagnies pétrolières, qu'il accuse d'avoir fait payer à leurs clients un excédent de \$1 milliard.

1977: Damas annonce un assouplissement des restrictions imposées aux 4.500 Juifs syriens.

1976: la télévision obtient droit de cité en Afrique du Sud, après avoir été interdite pendant des années sous prétexte qu'elle pourrait être un agent de corruption ou favoriser une intégration raciale.

1969: les Soviétiques lancent une sonde en direction de Vénus qui, annoncé-ils, arrivera à destination dans quatre mois.

1964: rencontre historique entre le pape Paul VI et Athénagoras Ier, chef de l'Église orthodoxe, sur le mont des Oliviers, en Terre sainte.

1929: le roi Alexandre Ier de Yougoslavie suspend la constitution et instaure une dictature.

1919: un coup de force stakhariste (communiste) échoue à Berlin. Création du Parti national-socialiste allemand.

1895: le physicien allemand Wilhelm Roentgen annonce la découverte des rayons X.

1477: Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, est vaincu par les Suisses et trouve la mort sous les murs de Nancy.

Il s'agit de son 5 janvier: — Konrad Adenauer, homme d'Etat allemand (1876-1967); le roi d'Espagne Juan Carlos Ier (1937).

Le fossé entre les riches et les pauvres continue de s'élargir

OTTAWA (PC) — Malgré toutes les phrases sur la redistribution de la richesse et la pléthore de programmes sociaux créés depuis 1960, Statistique Canada révèle que le fossé entre les riches et les pauvres s'est élargi.

La richesse, selon l'agence fédérale, est définie comme étant la valeur de biens comme une maison, une automobile, des actions, un bateau de plaisance ou autre bien matériel. Le revenu peut être tout salaire, honoraire ou argent provenant d'actifs, comme des dividendes.

Dans une étude publiée mercredi et venant d'une enquête sur la condition financière des consommateurs effectuée en mai 1977 et portant sur les revenus de 1976, l'agence affirme que 10% des familles les plus riches possèdent 27,2% du revenu total et 31,7% de toute la richesse du Canada.

Les personnes ayant répondu aux questions de Statistique Canada et parmi les 1,2% des plus pauvres reçoivent, elles, 1,0% des revenus et possèdent 3,7%

de la richesse, ce qui signifie que la différence de richesse — 28% — est plus grande que la différence dans le revenu — 26%.

La propriété résidentielle est le plus important morceau de richesse que possèdent les familles.

La différence est frappante entre ceux qui sont propriétaires et ceux qui ne le sont pas, même dans la fourchette de ceux qui gagnent moins de \$3.000 par année en 1976.

La richesse moyenne de ces propriétaires de maison était de \$47.300, la maison comptant pour \$26.900. Par contre, pour les non-propriétaires de même revenu annuel, la richesse moyenne n'était que de \$2.180.

Beaucoup de propriétaires sont des retraités qui n'ont pas encore transformé leur richesse en revenu.

Un autre rapport, comportant un bref

historique remontant à 1955, sera publié cet été.

L'enquête de mai 1977 a été effectuée dans 17.000 maisons. À ce moment 27,8% de toutes les maisons ne comptaient qu'une seule personne.

Les membres d'une famille doivent avoir un lien de parenté, au sens des chiffres de Statistique Canada, quoique les hommes et les femmes vivant ensemble hors des liens du mariage sont également inclus.

Découverte d'un traitement des allergies

JERUSALEM (AFP) — Un traitement unique applicable à la plupart des cas d'allergie a été découvert par un groupe de chercheurs de l'université hébraïque de Jérusalem.

Le traitement utilise du prothibarbal, un médicament destiné jusqu'ici à calmer les maux de tête et les migraines. Ce médicament, un barbiturique non sédatif, introduit dans le corps des enzymes qui détruisent les substances hormonales allergènes comme l'histamine et la séroline. La méthode a été testée positivement sur un échantillon valable de personnes souffrant d'allergie à différents facteurs comme le lait de vache, les produits laitiers, la viande, les oeufs, le poisson, le pollen, les moisissures, les poussières de maison, les plumes, la laine et certains médicaments.

Le département d'immunologie de la faculté de Médecine de Lisbonne, a confirmé la validité du traitement, positif dans 66% des cas observés.

La carte du Diners Club acceptée en Chine

NEW YORK (AFP) — La carte du Diners Club International est la première carte de crédit à être acceptée en Chine, a annoncé vendredi à New York un responsable de la société.

Les membres du Diners Club International peuvent désormais utiliser leur carte à Shanghai, la plus grande ville chinoise. Ils pourront même, sur présentation de leur carte, obtenir des devises à la Banque de Chine à Shanghai.

Armand Russel candidat du PC dans Shefford

M. Armand Russel a confirmé en fin d'après-midi hier qu'il serait candidat conservateur dans la circonscription de Shefford aux Communes, en vue des élections fédérales du 18 février.

M. Russel fera la lutte au député libéral sortant, M. Jean Lapierre, qui avait récolté une majorité de 15.000 votes aux élections de mai '79.

M. Russel avait commencé sa carrière politique en 1956 sous la bannière unioniste, et a été défait dans ce même comté aux élections provinciales de 1973. Il a été réélu en 1976 dans la circonscription voisine de Brôme-Missisquoi.

Forte hausse du prix des diamants

NEW YORK (AFP) — Les prix de gros des diamants de qualité ont progressé de 49% en 1979 selon la société Gemstone Trading Corporation, une importante firme new-yorkaise de courtage en pierres précieuses.

Cette hausse, précise-t-elle, a reflété — tout comme pour celle de l'or, de l'argent, etc. — la continuation de l'inflation mondiale, la faiblesse du dollar, le gel des avoirs officiels iraniens aux États-Unis, la progression des prix du pétrole et l'instabilité politique au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine.

Elle a traduit également, ajoute-t-elle, la politique de la compagnie De Beers qui contrôle 80% des ventes de diamants bruts dans le monde et qui a particulièrement limité ses ventes mondiales au premier semestre 1979, puis a relevé ses prix de vente de 13%.

Pour l'année 1980, la Gemstone Trading Corporation prédit une nouvelle hausse, de l'ordre de 30 à 35% minimum, des prix de vente en gros de diamants de qualité ainsi que la continuation du développement des investissements effectués en diamants.

Elle indique également que les diamants d'un carat et plus devraient enregistrer à l'avenir des hausses plus fortes que les autres brillants en raison de leur rareté au niveau de la production minière.

Le choléra sévit en Tanzanie

DAR ES SALAAM (AFP) — Dix-sept personnes sont mortes récemment du choléra en Tanzanie dans la région de la ville de Mbeya, au sud du pays, où 14 autres personnes atteintes de la maladie ont été hospitalisées.

Plusieurs autres cas ont été signalés dans d'autres parties du pays, notamment à Morogoro, à 125 km à l'ouest de la capitale, et Kigoma, sur la rive du lac Tanganyika.

Mini-Loto

Numéro gagnant: 488028
Loto-perfecta
Numéros gagnants: 2-5-22-26-31-36
Numéro complémentaire: 21



Il ne neige pas à Montréal, mais c'est tout de même l'hiver. Le temps froid des derniers jours a permis aux écoliers en vacances de s'adonner au patin, à défaut du toboggan ou du ski. Au centre récréatif Liébert, dans l'est de la ville, tout près de la station de métro Honoré-Beaugrand, les patinoires sont là, encerclées de gazon et de terre battue. (Photo Jacques Grenier)

L'aide sociale ne permet pas de s'alimenter selon les normes de nutrition

QUÉBEC (PC) — Les barèmes actuels de l'aide sociale ne permettent pas aux ménages bénéficiaires de l'aide sociale d'accéder à une alimentation conforme aux objectifs prônés par la politique québécoise en matière de nutrition. C'est ce qu'affirme le Conseil des affaires sociales et de la famille dans un avis qu'il a envoyé au ministre des Affaires sociales et qu'il a récemment rendu public.

Depuis le 1er janvier, les prestations d'aide sociale ont cependant été augmentées de 9% afin de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie. Mais le CASF dit que cette indexation annuelle, «faite après coup, et non au fur et à mesure de l'apparition des hausses du coût de la vie, défavorise les bénéficiaires de l'aide sociale, notamment en ce qui concerne l'alimentation».

C'est pourquoi le CASF a recommandé que les barèmes

de l'aide sociale, au titre de l'alimentation, soient augmentés en cours d'année en fonction de l'indice réel d'augmentation du coût de la vie.

Après avoir souligné que le barème de l'alimentation est basé sur le coût d'un panier de provisions tel qu'établi par le Montreal Diet Dispensary, le conseil déclare:

«Les coûts établis par le MDD en regard de l'alimentation en particulier ne correspondent pas aux coûts réels qu'ont à assumer en matière d'alimentation les familles en général.

«Il y a lieu de considérer que les coûts très élevés liés à l'alimentation et l'augmentation éfrénée que l'on observe dans ce domaine depuis un certain nombre d'années affectent lourdement les ménages à faible revenu et limitent d'autant leur accès à une alimentation saine et satisfaisante; d'autant plus que l'alimentation compte parmi les postes budgétaires les plus importants du budget des ménages et constitue un élément beaucoup plus important du budget des ménages à faible revenu que de celui des autres ménages.»

Le conseil ajoute:

«Les paniers de provisions existants ainsi que les coûts s'y rattachant apparaissent davantage comme étant des modèles de référence à l'usage des consommateurs pour l'établissement de leurs besoins alimentaires. Dans la majorité des cas, l'utilisation intégrale et absolue des paniers de provisions ne correspond pas aux besoins réels des familles autant au niveau du choix des aliments que de la quantité proposée...»

«En effet, les paniers de provisions proposés ont été élaborés par des personnes spécialisées en matière de nutrition et le contenu des paniers a été établi, d'une part, en fonction du rendement nutritionnel maximal et, d'autre part, en fonction des aliments les plus économiques possibles.»

Le CASF en conclut que, «pour la population en général qui n'a pas de connaissances techniques et spécialisées en matière de nutrition, il s'avère presque impossible de se nourrir de façon saine et

complète à partir des coûts découlant des paniers de provisions proposés.»

L'organisme a donc recommandé au ministre des Affaires sociales de faire entreprendre des études en vue de l'établissement de paniers de provisions «plus étroitement ajustés aux besoins réels de la population et aux conditions du marché.»

Mais étant donné l'acuité du problème de l'alimentation chez les ménages à faible revenu et l'urgence d'y apporter des solutions, l'augmentation des barèmes de l'alimentation ne devrait pas attendre l'établissement d'un panier de provisions alimentaires à la fois «réaliste et fonctionnel», affirme le CASF dans son avis au ministre.

Le conseil est bien conscient qu'une augmentation des barèmes de l'aide sociale en regard de l'alimentation ne garantit pas l'utilisation intégrale de l'augmentation par les bénéficiaires aux fins strictes de combler le déficit budgétaire au niveau alimentaire.

Mais comme les barèmes actuels ne permettent pas l'accès des bénéficiaires à une alimentation saine et satisfaisante, une augmentation favoriserait au moins une certaine accessibilité à une alimentation davantage saine et satisfaisante, dit le conseil dans son avis.

Comme solution à ce dernier problème, le ministre des Affaires sociales devrait informer les bénéficiaires de l'aide sociale que les augmentations accordées en cours d'année visent à leur permettre d'accéder à une meilleure alimentation.

Un député de l'Union nationale soumet un plan pour améliorer le réseau routier en milieu rural

par Normand Déglise

QUÉBEC (PC) — Un député de l'opposition à l'Assemblée nationale, l'unioniste Bertrand Goulet de Bellechasse-Dorchester, vient de soumettre un plan pour l'amélioration du réseau routier en milieu rural.

M. Goulet a fait parvenir au ministre des Transports un document résumant ses suggestions.

Selon le député, on pourrait réduire d'environ 35% le coût d'aménagement des routes en milieu rural en modifiant les normes de construction et en s'assurant de la collaboration des municipalités et de la population.

M. Goulet soutient qu'on pourrait alors améliorer la qualité des routes sans augmenter le budget déjà prévu pour ce secteur au ministère des Transports.

Le député se dit préoccupé par la question, compte tenu

que 54% des routes régionales du Québec sont en gravier. Cette proportion atteint 66% dans Bellechasse-Dorchester.

Le Québec compte 58,780 km de routes, dont 47,070 km sont des routes régionales. Le reste est constitué d'autoroutes comme la 20 ou de routes provinciales, comme la 138.

Actuellement, les dirigeants municipaux identifient les besoins routiers de leurs municipalités et acheminent les demandes aux bureaux régionaux du ministère des Transports. C'est là que chaque projet est évalué et noté avec des points, selon les critères du ministère. Ces critères sont uniformes pour tout le Québec.

D'après les disponibilités financières du ministère, les projets sont ensuite réalisés selon leur importance et le nombre de points obtenus à l'évaluation.

C'est ce système d'évaluation

qu'il importe de changer dans les meilleurs délais, estime le député de Bellechasse-Dorchester. M. Goulet note qu'une route constituant une sortie de village et une route desservant des chalets sont mises sur le même pied à l'étape de l'évaluation.

De même, une route de rang qui dessert de nombreuses exploitations agricoles et qui est un lien direct entre deux villages possède la même importance qu'une route de colonisation sans issue, dans les barèmes du ministère.

Selon le député Goulet, il faudrait tenir compte qu'une route qui relie des villages ou qui dessert des agriculteurs est plus importante qu'une route qui dessert des chalets ou qui ne débouche nulle part.

On ne doit pas évaluer l'importance d'une route rurale uniquement à partir du

nombre de véhicules qui y circulent quotidiennement, affirme M. Goulet. Sinon, des routes sont condamnées à demeurer en gravier, ce qui compromet le développement ou la consolidation d'exploitations agricoles.

Selon le député, une révision des normes en ces matières apporterait une diminution de l'ordre de 15% des coûts de construction.

M. Goulet suggère également que les municipalités et les citoyens eux-mêmes participent à l'amélioration du réseau routier en milieu rural.

Certaines municipalités ont trop tendance à s'en remettre toujours au gouvernement pour le réseau routier, ce qui entraîne parfois «des demandes exagérées, futiles et sans fondement», prétend M. Goulet.

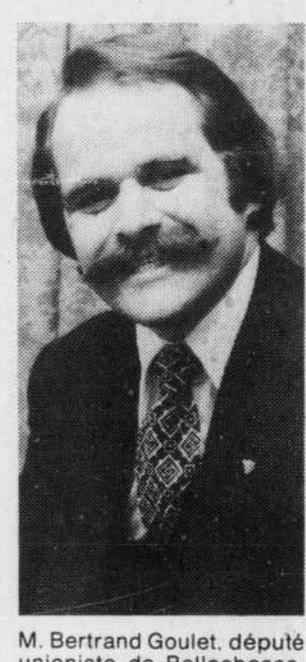
Les municipalités devraient en conséquence participer pour 10% aux coûts d'aménagement du réseau routier.

De plus, M. Goulet se dit assuré qu'il y a des gens intéressés à collaborer ou à prêter leur assistance pour bénéficier de routes convenables.

«Je sais que certaines personnes s'engagent à donner une partie d'un terrain gratuitement, ou à le vendre à un prix très bas, écrit M. Goulet dans son document. D'autres s'engagent à s'occuper de la clôture.»

Le député note qu'un mille de clôture le long d'une route coûte \$10,000 quand le travail est effectué par le ministère des Transports.

«Je suis en mesure d'affirmer qu'avec le bon vouloir de la population et des municipalités et grâce à certains changements techniques, nous serions en mesure de faire beaucoup plus de travaux routiers avec le même budget, conclut le député. Je persiste à croire que l'adoption de ma proposition réduirait les coûts de 35%».



M. Bertrand Goulet, député unioniste de Bellechasse.

Les mormons n'entendent pas laisser les féministes libéraliser leur stricte secte

WASHINGTON (AFP) — Les mormons sont fermement décidés à mettre un coup d'arrêt aux efforts timides de libéralisation de leur secte, l'une des plus strictes du monde.

La décision récente de l'Eglise mormone d'excommunier l'une de ses adeptes en raison de ses activités féministes vient séchement rappeler aux 4,5 millions de mormons dans le monde que l'Eglise de Jésus-Christ des Saints du Dernier Jour ne plaisait pas avec la doctrine.

Croyante convaincue, descendante d'une famille mormone depuis quatre générations, Sonia Johnson a été condamnée sans appel par un «tribunal» pour ses prises de position en faveur de l'amendement sur l'égalité des droits (ERA) entre les femmes et les hommes. Cet amendement à la constitution américaine, qui doit être ratifié par les deux tiers des Etats avant d'entrer en vigueur, proscribit toute discrimination basée sur le sexe.

Le tribunal religieux, présidé par l'évêque Jeff Willis, fonctionnaire de la CIA dans le civil, a estimé que les principes défendus par Sonia Johnson ne pouvaient que saper les fondements de la cellule familiale. «Nous pensons même qu'il (l'amendement) peut étouffer certains instincts féminins donnés par Dieu», a affirmé le tribunal dans les attendus de son jugement.

Pourtant, l'Eglise mormone se défend vivement de toute attitude sexiste. Et les responsables de la secte rappellent que l'Utah, principal bastion de la secte, accorda le droit de vote aux femmes un demi-siècle avant l'adoption en 1920 du 19e amendement rendant cette mesure obligatoire sur tout le territoire des Etats-Unis.

Mais pour les quelque 500 «féministes» — elles rejettent d'ailleurs ce qualificatif — regroupées au sein du mouvement 'Mormones pour l'ERA', la condamnation de Sonia Johnson est un rappel à

l'ordre brutal. La doctrine est en effet particulièrement sensible à tout ce qui peut de près ou de loin ébranler les structures familiales.

Ainsi, en 1973, les adversaires les plus farouches de l'ERA se sont regroupés au sein d'une association s'intitulant les 'Hot Dogs' (Humanitarians opposed to the degradation of our girls). Dénonçant le «plan communiste, ultime manœuvre pour en finir avec la vie de famille», les 'Hot Dogs' ont réussi à faire rejeter l'amendement par la législature de l'Utah et ont contribué largement à sa défaite dans le Nevada.

Selon la doctrine mormone, la place de la femme est définitivement au foyer. Mère d'au moins cinq enfants, la mormone typique mène une vie austère, cuit son pain, coud ses habits et doit se rapprocher le plus possible de l'auto-suffisance. Une fois par semaine, elle participe aux réunions d'une organisation charitable propre à la secte et qui regroupe quelque 1,5 million de femmes dans 70 pays.

Une leçon par mois est consacrée aux questions spirituelles, une à l'économie ménagère, une aux relations sociales et la dernière aux arts. Si

une femme ne se marie pas, elle ne pourra avoir qu'un statut secondaire au Royaume des Cieux où les femmes sont censées rester unies.

Mais malgré l'unité de la secte derrière ces principes très fermes, l'affaire Sonia Johnson est en train de porter un coup sérieux à l'Eglise mormone. Et le problème de la place de la femme met à rude épreuve la foi sans failles de ses 4,5 millions d'adeptes, plus peut-être que lorsque l'Eglise a condamné la polygamie en 1890 ou lorsqu'elle a admis les noirs à la prêtrise il y a moins de deux ans.

Malgré ces problèmes,

l'Eglise mormone, née il y a près d'un siècle et demi, n'a pas les mêmes difficultés que la plupart des grandes religions occidentales. Les fidèles continuent de donner 10 pour cent de leurs revenus bruts et certains experts estiment à un milliard de dollars le revenu annuel de l'Eglise.

La secte possède une bonne partie des immeubles de Salt Lake City — le Vatican des mormons —, quelque 160,000 hectares de terrains, \$383 millions d'intérêts dans des compagnies d'assurances, un quotidien, onze stations de radio, deux chaînes de télévision ainsi que des actions dans une chaîne de grands magasins et une société sucrière.

Et les mormons, qui comptent un million d'adeptes en dehors des Etats-Unis, sont loin de connaître une crise des vocations. Selon les chiffres les plus récents, 26,500 missionnaires consacrent deux ans de leur vie à porter la bonne parole mormone aux quatre coins du globe.

La faille de San Andreas est une faille de l'écorce terrestre le long de laquelle se produisent les tremblements de terre.

Le Nouveau-Brunswick veut voir tout accord de coopération entre la France et l'Acadie

MONCTON (PC) — Le gouvernement du Nouveau-Brunswick exigera d'avoir un droit de regard sur tout programme de coopération France-Acadie qui pourrait toucher la population francophone de cette province.

C'est ce qu'a déclaré hier le président du Conseil du trésor, M. Jean-Maurice Simard, qui commentait sur les ondes de Radio-Canada dans les Maritimes, le voyage prévu de représentants de l'Association des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB) en France.

M. Simard a rappelé que la délégation acadienne n'avait aucun caractère officiel et qu'elle était inacceptable aux yeux du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

«Cela va de soi, a rétorqué dans une entrevue le secrétaire général de la Société nationale des Acadiens (SNA), M. Pierre Poulin. Il est évident que nous ne prétendons pas parler au nom du gouvernement provincial. Toutefois nous allons en France en tant que représentants de la collectivité acadienne des provinces maritimes», a ajouté M. Poulin, qui trouve irréaliste de mettre un terme «à des relations directes entre les organismes acadiens et la France».

Par ailleurs, le président de la SNA, le père Léger Comeau, regrette que le premier ministre Richard Hatfield n'ait pas répondu à la demande de son groupe qui l'invitait, il y a six mois, à discuter de ce voyage.

INSCRIPTION 80-81

Ecole Secondaire Mont-Royal

2165, rue Baldwin
Montréal

Collège d'enseignement secondaire privé reconnu d'intérêt public par le ministère de l'Éducation.

INSTITUTION PRIVÉE MIXTE SEC. I, II, III, IV, V

EXAMEN D'ADMISSION 1980-81

Le samedi 12 janvier 1980 à 9 h 00 pour secondaire I et II

Se présenter dans les jours qui précèdent ou le jour de l'examen et remplir une demande d'admission.

Pour secondaire III, IV et V
Inscription après étude du dossier

Pour renseignements: 351-7851

Enseignement aux adultes

INITIATION:

- ART DRAMATIQUE
- ART ORATOIRE

— JOUR ou SOIR —

CONSERVATOIRE LASSALLE

Aucun examen d'entrée

Inscription dès maintenant

3505 rue Durocher
288-4034

Permis 749569

Le whisky US passe au système métrique

WASHINGTON (AP) — La nouvelle année va s'ouvrir par une mini-révolution aux Etats-Unis.

Les amateurs américains de Brandy, whisky et autres spiritueux vont en effet devoir abandonner les mesures anglaises pour le système métrique.

C'est ainsi que la demi-pinte 1980 va être transformée en 200 millilitres, soit 6,8 onces liquides c'est à dire 1,2 onces liquide de moins que la demi-pinte de 1979. L'onc vaut 28,4 ml.

En fait, la mesure de 200 millilitres est déjà largement utilisée par les distilleries qui ont eu plusieurs années pour se conformer à la nouvelle réglementation qui aligne les Etats-Unis sur le reste du monde dans ce domaine.

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

COLLÈGE DES EUDISTES

3535, boulevard Rosemont (entre 11e avenue et Pie IX)

Externat fondé et dirigé par les Pères Eudistes depuis 1953
Institution privée reconnue d'intérêt public

COURS SECONDAIRE COMPLET POUR GARÇONS ET FILLES

EXAMEN D'ENTRÉE

En secondaire I:
Les samedis 12 et 19 janvier 1980, à 9h

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année 1978-79 et le bulletin le plus récent de l'année en cours.

On s'inscrit à l'examen d'entrée en composant le numéro suivant:

376-5740

Pour les degrés II, III, IV et V:
Examen d'entrée: le samedi 2 février 1980

Brown à Pékin pour parler de défense

PÉKIN (AFP) — La situation en Afghanistan à la suite de l'intervention soviétique sera, avant même le Cambodge, le thème principal des entretiens du secrétaire américain à la Défense Harold Brown ces prochains jours à Pékin.

M. Brown était attendu en Chine en fin de journée hier pour une visite officielle de huit jours. Au cours de ses quatre jours d'entretiens à Pékin, il rencontrera les deux plus hauts dirigeants chinois, le premier ministre Hua Guofeng et le vice-premier ministre Deng Xiaoping.

L'essentiel des conversations se dérouleront avec un haut responsable de la défense, M. Geng Biao, 71 ans, secrétaire général de la puissante commission militaire du Parti communiste. Celui-ci le recevra toutefois officiellement en sa qualité de vice-premier ministre.

M. Brown s'entretiendra également avec son homologue chinois, ministre de la Défense nationale, le maréchal Xu Xiangqian, 77 ans, qui offrira un banquet de bienvenue en son honneur demain soir.

Survenant en pleine crise soviéto-américaine après les événements d'Afghanistan, la visite de M. Brown à Pékin doit permettre de mettre en lumière la convergence des «intérêts» chinois et américains dans la région déjà évoquée dans les relations entre Pékin et Washington.

La Chine n'a pas caché son inquiétude

devant la présence de plus de 40.000 soldats soviétiques dans un pays situé à sa frontière occidentale, estimant qu'ils constituent une menace pour sa sécurité.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Huang Hua, a lancé jeudi un appel aux États-Unis les appelant à prendre des mesures efficaces pour «détourner l'aventure soviétique en Afghanistan». Si pour Washington il n'est officiellement pas question de vendre des armes à la Chine, il est probable que le renforcement de la défense du Pakistan, grand allié de la Chine, sera envisagé au cours des entretiens américano-chinois.

La question du Cambodge et d'une possible aggravation du conflit sur la frontière thaïlandaise dans les opérations vietnamiennes de ratissage de la guérilla cambodgienne, dont la guérilla khmère rouge soutenue par la Chine, sera également largement évoquée.

La journée de demain de M. Brown sera consacrée à une séance de travail à l'ambassade américaine à Pékin et au tourisme avec une visite au palais d'été. La partie politique de son séjour débutera lundi.

M. Brown visitera également à Pékin une unité de blindés de l'armée populaire de libération et une académie militaire.

Il se rendra jeudi à Wuhan (centre) et Shanghai où il visitera d'autres bases militaires avant de gagner le Japon le 13 janvier.

La guerre des ayatollahs provoque de nouveaux affrontements en Iran

TEHERAN (d'après AFP) — Alors que M. Kurt Waldheim revenait bredouille de Téhéran, la querelle entre l'imam Rouhollah Khomeiny et l'ayatollah Kazen Chariat-Madari risque de s'envenimer après les violents affrontements qui ont opposé leurs partisans à Qom et à Tabriz hier.

À Qom, ville sainte à 160 km au sud de Téhéran, où résident les deux dignitaires religieux chiites, une douzaine de personnes ont été blessées au cours de bagarages qui ont éclaté dans la matinée d'hier entre les fidèles du guide de la révolution et les partisans de Chariat-Madari, son principal rival et leader religieux de l'Azerbaïdjan, la province turcophone du nord de l'Iran.

Pendant plusieurs heures, les manifestants se sont affrontés par petits groupes, armés de bâtons et de barres de fer, en particulier près du domicile de l'imam, distant d'environ 500m de la demeure de l'ayatollah Chariat-Madari.

Des milliers de «chariatistes», venant de Tabriz, de Téhéran et d'autres villes iraniennes, avaient afflué ces derniers jours à Qom, pour manifester devant le cimetière, où a été enterré un garde tué lors de l'attaque de la résidence de l'ayatollah Chariat-Madari, en décembre dernier.

Le mouvement de Tabriz, au cours de la seconde semaine de décembre dernier, et qui avait été qualifié d'«insurrection» par certains observateurs, s'était terminé sur la victoire des «khomeinistes», grâce notamment à l'appui de l'armée. Le bilan avait été très lourd: 8 morts et 30 blessés.

Par ailleurs, peu de temps avant la réunion du Conseil de sécurité qui, lundi, doit se prononcer sur l'application de sanctions économiques contre l'Iran au cas où aucune solution ne serait en vue pour la libération des 50 otages américains de Téhéran, il apparaît bien que la mission exploratoire menée par M. Kurt Waldheim dans la capitale iranienne depuis mardi a échoué.

M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des Affaires étrangères, n'a pas caché que le problème fondamental restait le retour de l'ex-chah en Iran. Quant à l'ayatollah Khomeiny, il n'a pas voulu recevoir le secrétaire général des

Nations unies.

Prenant prétexte de la prochaine réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan, M. Waldheim a donc décidé de regagner New York hier. Lors d'une escale à Zurich, il s'est contenté de déclarer qu'un certain nombre d'idées très importantes avaient été discutées lors de ses entretiens avec M. Ghotbzadeh ainsi qu'avec le Conseil de la révolution.

Les Iraniens semblent avoir marqué un point. Après avoir été mis en présence de victimes de la Savak (police politique du chah), M. Waldheim a promis «d'apporter aux Nations unies et, à travers elle, à toute la communauté internationale, le message de souffrance de tout un peuple». Il s'est également engagé à faire procéder à une enquête sérieuse sur les violations des droits de l'homme sous le régime du chah (des enquêtes semblables ont déjà eu lieu pour le Chili et l'Ouganda).

Avant le départ de M. Waldheim hier matin, on indiquait cependant dans son entourage que les discussions avec les officiels iraniens allaient contribuer à trouver une solution pacifique à la crise, mais que l'éventualité d'un nouveau voyage en Iran dépendrait de l'évolution de la situation.

En ce qui concerne les militants islamiques, ils ont réclamé que le chargé d'affaires américain, M. Bruce Laigne, réfugié au ministère des Affaires étrangères depuis le 4 novembre, rejoigne les autres otages pour être entendu sur certaines activités d'espionnage des Américains en Iran. Ils demandent également la venue de représentants vietnamiens pour examiner le cas «d'un membre du personnel américain ayant participé aux bombardements du Vietnam».

M. Ghotbzadeh a affirmé, dans un reportage de la chaîne de télévision américaine CBS, que ni lui-même, ni l'ayatollah Khomeiny ne

contrôlaient les militants islamiques. Le ministre iranien des Affaires étrangères a ajouté que l'imam était trop isolé et ne comprenait pas le profond impact de la crise iranienne.

L'administration américaine, poussée par l'opinion, s'est donnée la date limite du 7 janvier pour tenter de faire adopter par le Conseil de sécurité des sanctions économiques contre l'Iran. Mais cette tâche risque d'être rendue plus aléatoire par le durcissement de l'URSS, qui pourrait faire usage de son droit de veto.

D'autres pays, notamment la Chine, qui avaient voté en faveur du projet américain, avaient en outre clairement indiqué qu'ils seraient beaucoup plus réservés lorsque la question des sanctions serait à l'ordre du jour.

Dans ces circonstances, la réunion du conseil prévue pour le 7 janvier, pourrait ne prendre la forme que de consultations informelles, estimant certains diplomates.

L'intervention soviétique divise les PC occidentaux

PARIS (AFP) — Les réactions divergentes des partis communistes occidentaux à l'intervention soviétique en Afghanistan prouvent à nouveau — comme l'avaient fait leurs commentaires après l'intervention vietnamienne au Cambodge il y a un an — à quel point les partis dits «euro-communistes» sont déunis lorsqu'il s'agit d'apprécier la politique étrangère de l'URSS.

Si tous ces partis se sont montrés unanimes pour défendre, lors de la conférence des PC d'Europe à Berlin-Est en juin 1977, le droit de chaque parti à suivre sa propre voie vers le socialisme, plusieurs d'entre eux, principalement le Parti communiste français (PCF) sont demeurés en revanche totalement fidèles à la «ligne soviétique» à l'extérieur.

Le PCF, jusqu'à présent, n'a pas pris de position, mais son «organe officiel» «l'Humanité» a été le seul — avec le PC autrichien — à s'être aligné sur le PC d'URSS et fauchement opposé à l'euro-communisme — à approuver l'intervention militaire soviétique à Kaboul.

L'appel du gouvernement afghan. Il n'avait pourtant pas accepté, en août 1978, la même version soviétique de «l'aide fraternelle internationale» accordée à la Tchécoslovaquie «à l'appel des communistes tchécoslovaques». Mais entre-temps, il avait estimé que le Vietnam avait bien fait d'envahir le Cambodge pour en déloger le régime Pol Pot.

À l'inverse, le Parti communiste italien (PCI), fidèle à l'attitude qui a été la sienne depuis 12 ans face à toute forme d'intervention étrangère, a été le premier à condamner, dès le lendemain du coup d'État afghan, la venue massive des troupes soviétiques, qu'il a qualifiée de «préjudiciable à l'indépendance et à la souveraineté» de l'Afghanistan. «Les interventions étrangères», a réaffirmé l'organe du PCI «l'Unità», constituent, dans tous les cas, une violation inadmissible des principes d'indépendance, de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays.

Cette position a été d'autant plus remarquée par les observateurs qu'elle consti-

tuait, en un mois, le second «démarrage» de ce parti par rapport à la politique étrangère soviétique.

Le premier avait été, fin novembre, la résolution nuancée de la direction du parti à propos du problème des missiles: le PCI demandait la suspension de toute décision sur la fabrication et l'installation en Europe de missiles Pershing et Cruise (américains) ou tout au moins le renvoi de cette décision. Mais il invitait également l'URSS à suspendre de son côté la fabrication et l'installation de ses SS20.

Le PCF, pour sa part, avait lancé une violente campagne contre la modernisation des armes nucléaires de l'Otan sans souffler mot de celles de l'URSS.

Troisième protagoniste du «grand trio» des eurocommunistes, le Parti communiste espagnol (PCE) a suivi la même voie que le PC italien en condamnant, par la voix de son comité exécutif, l'intervention soviétique, soulignant que «l'entrée de troupes étrangères dans un pays viole les principes de souveraineté et d'indépendance, tout en créant davantage de tensions dans les relations internationales et de nouveaux dangers pour la paix mondiale».

Les observateurs ont noté toutefois que cette condamnation énergique avait été précédée, le même jour, d'un commentaire de l'organe du PCE «Mundo Obrero», également défavorable à l'intervention soviétique, mais assorti de considérations fort désagréables sur le jeu des imperialistes.

Enfin, le PC britannique, entré depuis quelques années dans le «clan» des eurocommunistes, a qualifié d'«erreur» l'action militaire des Soviétiques et réaffirmé son attachement au principe de non-ingérence, «arme contre l'intrigue impérialiste et l'aventure militaire et, comme tel, élément vital de mobilisation de la solidarité à la plus grande et la plus efficace échelle internationale».

La presse de gauche criti-

ISLAMABAD (AFP) — Le président pakistanais, le général Mohammed Zia-ul-Haq, a déclaré que la situation en Afghanistan était «grave» et ajouta que son pays ne s'empresserait pas de reconnaître le nouveau régime afghan de M. Babrak Karmel, a-t-on appris hier à Islamabad.

Le général Zia-ul-Haq, qui a fait ces déclarations devant des journalistes, a par ailleurs estimé que la présence de troupes soviétiques en Afghanistan aggravait les problèmes de ce pays et créerait une situation dangereuse pour la paix mondiale.

Le président pakistanais a fait part de son «inquiétude» à propos de la concentration de forces soviétiques à proximité de la frontière afghanopakistanaise, mais s'est déclaré confiant que «ces troupes ne violeraient pas les frontières internationales».

Il a enfin déclaré que le Pakistan n'accepterait aucune éventuelle aide militaire américaine «sous condition» et a précisé que le programme nucléaire de son pays ne saurait être remis en question.

Entre-temps, le président Carter semble avoir de bonnes chances de parvenir à convaincre le Congrès améri-

cain de la nécessité de rétablir l'aide militaire au Pakistan après l'intervention soviétique en Afghanistan.

Plusieurs parlementaires influents, dont le sénateur Frank Church, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, ont fait savoir au cours des dernières vingt-quatre heures qu'ils seraient prêts à voter la levée des restrictions sur les ventes d'armes au Pakistan.

Ces restrictions avaient été imposées en avril 1979 conformément à la loi américaine sur la non-prolifération des armes nucléaires qui interdit une telle aide à un pays développant un programme d'armement nucléaire. Le Pakistan a toujours démenti vouloir se doter de la bombe atomique.

En prévision de la reprise de l'aide militaire au Pakistan, les États-Unis ont entamé des contacts avec plusieurs pays alliés pour qu'ils contribuent financièrement aux achats d'armes américaines par le gouvernement d'Islamabad.

Selon des sources gouvernementales américaines, l'Arabie saoudite est l'un des pays qui pourrait participer au financement de la modernisa-

tion des forces armées pakistanaises. Le Pakistan cherche depuis quelque temps à moderniser son armée de l'air, dont les 256 avions de combat sont pour la plupart de conception ancienne.

Pour remplacer ses Sabre F-86, que les États-Unis utiliseraient durant la guerre de Corée, le Pakistan voudrait acheter le chasseur bombardier A-7, actuellement en service dans l'armée de l'air et la marine américaines. Ces appareils, particulièrement efficaces pour l'appui des troupes d'infanterie, ont été vendus à la Grèce et à l'Indonésie.

Le Pakistan serait intéressé

à acquérir 24 avions de ce type, ce qui, selon le Pentagone, représente une dépense de 200 millions de dollars. L'armée pakistanaise voudrait également acheter aux États-Unis des chars M-60, des missiles anti-chars et des pièces d'artillerie.

En attendant qu'une décision soit prise à ce sujet, le président Carter a demandé au Pentagone d'accélérer les livraisons d'équipement militaire de 150 millions de dollars, déjà payés par le gouvernement d'Islamabad. Il s'agit principalement d'engins de transport de troupes blindés et autres matériels destinés à l'infanterie pakistanaise.

Cuba reste coi

LA HAVANE (AFP) — Cuba n'a toujours pas pris position une semaine après le début de l'intervention massive des troupes soviétiques en Afghanistan et aucun commentaire n'a encore été publié par les autorités cubaines à propos de la prise d'otages américains à Téhéran, soulignaient hier les observateurs à La Havane.

Les événements d'Afghanistan sont évoqués par la presse cubaine uniquement à l'aide de dépêches de l'agence soviétique Tass, dont l'une des mises au point, affirmant que «parler d'invasion soviétique est une distorsion de la vérité», est publiée hier par l'organe du PC cubain, le quotidien Granma.

Le retard mis par Cuba à se prononcer sur la question afghane, s'il témoigne de l'embarras des dirigeants cubains, ne signifie pas pour autant que ce pays approuve l'intervention de l'Armée rouge à Kaboul.

Considéré comme l'un des partis communistes les plus proches de Moscou depuis l'approbation par Fidel Castro de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie en 1968, le PC cubain évite désormais de se prononcer publiquement sur de telles questions depuis que le président Castro a été élu en septembre dernier à la présidence du mouvement des pays non-alignés.

Cuba ne veut pas adopter une position susceptible d'être aussitôt interprétée comme le point de vue officiel des 95 pays membres de ce mouvement, dont les statuts précisent qu'il est opposé à la politique des blocs. Le mouvement des non-alignés est en fait partagé essentiellement entre pays proches du monde occidental et les autres nations de la mouvance soviétique. L'un des membres fondateurs, la Yougoslavie, a d'ailleurs fait part de son hostilité à l'intervention soviétique.

En outre, l'URSS reste le principal soutien économique de Cuba après vingt ans de blocus imposé par les États-Unis, et l'aide soviétique, selon des sources diplomatiques, est actuellement comprise entre 5 et 7 millions de dollars par jour. On voit mal dans ces conditions le régime du président Fidel Castro se déclarer publiquement opposé à la politique menée par Moscou en Afghanistan.

ANKARA (AFP) — Deux jours après la «lettre d'avertissement» des chefs militaires turcs aux dirigeants politiques du pays, aucun véritable dialogue ne semblait être engagé, hier, entre le Parti de la justice (PJ — conservateur) du premier ministre Suleyman Demirel et le Parti républicain du peuple (PRP — social-démocrate) d'opposition de M. Bulent Ecevit.

Malgré ses appels répétés pour un dialogue avec le Parti de la justice, le PRP n'a enregistré jusqu'à présent «aucun progrès» ou de réaction de la part du premier ministre, a déclaré à l'AFP M. Mustafa Ustendag, secrétaire général de la formation d'opposition.

La presse de gauche criti-

quait hier les propos de M. Demirel qui, en réponse à la lettre des généraux, déniait à son gouvernement toute responsabilité dans la situation actuelle, n'étant au pouvoir que depuis un mois. M. Demirel est au pouvoir depuis «dix ans et trente jours», estime le quotidien Cumhuriyet, qui rappelle que l'actuel premier ministre a déjà occupé ses fonctions actuelles de 1965 à 1971, puis de 1975 à 1977, de 1977 à 1978 enfin.

En revanche, les responsables de la droite estiment que l'avertissement des chefs militaires, ne vise pas le gouvernement de M. Demirel mais s'adresse à «toutes les institutions démocratiques».

Le seul signe de « rapprochement » semble être la décision des groupes parlementaires du PRP de soutenir certaines des «mesures anti-terroristes» proposées par M. Demirel après l'adoption, jeudi soir au Parlement, à la quasi-unanimité, de plusieurs articles d'un projet de loi interdisant aux membres de la police de fonder des associations et instaurant des comités de discipline dans les préfectures.

Toutefois, les débats sur le premier article de ce projet de loi, qui permettrait à la police d'effectuer des rafles

Turquie: l'avertissement des militaires reste sans suite

dans les cités universitaires et dans les lieux publics sans autorisation préalable d'un tribunal, ont été remis à la semaine prochaine.

Les députés de l'aile gauche du PRP, qui s'étaient opposés jeudi soir au vote des articles concernant l'organisation de la police, se verront déferés devant le conseil d'administration de leur groupe parlementaire pour avoir violé la discipline du parti.

Entre-temps, la violence politique a fait sept morts ces jours derniers en Turquie, a-t-on appris de source bien informée à Ankara.

Le président d'une section locale du Parti de l'action nationaliste (extrême droite) a été assassiné jeudi soir à Mecidiyekoy, faubourg d'Istanbul.

Deux personnes de tendance d'extrême droite ont également été abattues lors de l'attaque d'une pâtisserie par trois hommes armés à Nisantas, un quartier résidentiel d'Istanbul.

On indique d'autre part de source policière que le manifestant tué lors des incidents survenus jeudi devant le consulat général d'URSS à Istanbul était un lycéen de cette ville. Trois autres personnes ont trouvé la mort au cours d'incidents dans l'est du pays.

Protestation chypriote

NICOSIE (AFP) — Le gouvernement chypriote a dénoncé hier auprès des Nations unies «les desseins du gouvernement turc et des dirigeants chypriotes-turcs de coloniser la ville grecque de Famagouste», située sur la côte est de Chypre et occupée par les troupes turques depuis septembre 1974.

Les autorités de Nicosie ont invité l'ONU à «prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher la réalisation de ces desseins».

Dans un mémorandum adressé hier au représentant de l'ONU, M. Calindo Pohl, le ministre chypriote des Affaires étrangères, M. Nicos Rolandis, affirme que «les nombreuses déclarations des dirigeants chypriotes turcs et du gouvernement d'Ankara ne laissent aucun doute quant à leur intention de coloniser Famagouste».

Les observateurs politiques à Nicosie estiment que la colonisation de Famagouste par la partie turque éliminerait toute perspective de succès des pourparlers intercommunautaires, qui doivent se dérouler prochainement.

Incidents au Caire

LE CAIRE (AFP) — Des incidents à la faculté de médecine de l'Université du Caire ont fait jeudi un nombre indéterminé de blessés, dont certains dans un état grave. Ils ont nécessité l'intervention massive des forces de sécurité qui ont procédé à plusieurs arrestations, apprenait-on de source sûre hier au Caire.

Une violente bagarre a éclaté entre des étudiants musulmans intégristes et les organisateurs d'une soirée musicale dans l'amphithéâtre de la faculté. Des opposants intégristes avaient, peu avant le début de la soirée, occupé les lieux en force, distribuant des tracts s'élevant «contre la corruption de la société, le laxisme des dirigeants et contre le fait que l'orchestre était dirigé par un jeune copte, Hani Shenouda».

Des incidents semblables s'étaient produits lundi dernier à la faculté de lettres de l'Université du Caire.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCAHO C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

samson, BELAIR & ASSOCIÉS
Comptables agréés

MONTREAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

goethe institut montréal

COURS D'ALLEMAND
à partir du 14/15 janvier 1980

- COURS DE LANGUE RÉGULIERS
- COURS DE CONVERSATION

Inscription: du 17 au 21 décembre 1979 et du 7 au 18 janvier 1980

Place Bonaventure
Entrée LaGauchetière & Université

Renseignements: 866-1081

N'allez surtout pas montrer votre combinaison à tout le monde.

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

college **beaubois**

Institution privée déclarée d'intérêt public
Dirigée par les frères de Saint-Gabriel
Localisation: un mille à l'ouest de l'autoroute 13

Cours secondaire pour garçons

Examens d'admission

POUR SECONDAIRE I et II
Les samedis 12 et 19 janvier 1980 à 8 h 45

POUR SECONDAIRE I, II, III, IV, V
Le samedi 2 février 1980 à 8 h 45

Renseignements 684-7642

Transport: * Canadien National: Deux-Montagnes à station "A ma Baie"
* Métropolitain Provincial Inc.: zone 13 Métro Henri-Bourassa à Beaubois en 25 minutes
* Trans-Urbain: secteur ouest de l'île à Beaubois.

9509 boul. Guoin ouest, Pierrefonds H8Y 1T7

Salvador: l'armée quadrille les villes et Washington suit la situation de près



Quelques-uns des milliers de guérilleros du Front patriotique qui sont arrivés cette semaine à un point de rassemblement près de Mrewa, à une soixantaine de milles au nord-est de Salisbur.

SAN SALVADOR (AFP) — L'armée salvadorienne quadrillait hier toutes les villes du pays, après l'attaque d'éléments armés, le matin, contre le quartier général de la Garde nationale, dans la banlieue nord de San Salvador.

Des soldats et des agents de la sécurité, équipés de gilets pare-balles et fortement armés, ont été postés aux issues des villes et procédés à des vérifications de véhicules.

Pour l'instant, aucune arrestation n'a été signalée. Les portes du palais présidentiel sont restées fermées et les forces de l'ordre bloquent toujours la rue dans laquelle se trouve le siège du gouvernement.

Les autorités judiciaires ont fait état de quatre morts après la fusillade de ce matin, deux guérilleros et deux passants. La Croix-Rouge a avancé le chiffre d'une centaine de blessés.

Un conflit ouvert s'était déclaré la veille entre les forces armées et le gouvernement après la démission de huit ministres, dont celui des Affaires étrangères, et le maintien dans leurs fonctions de quatre d'entre eux dont celui de la Défense, alors que les États-Unis annonçaient le retrait d'une partie de leur personnel diplomatique.

De plus, deux des trois membres civils de la junte, MM. Guillermo Ungo et Roman Mayorga, ont également renoncé jeudi soir à leur charge en signe de solidarité. La junte n'est plus composée que de deux colonels, MM. Adolfo Majano et Abdul Gutierrez, et d'un troisième civil, M. Antonio Andino. Les mouvements d'extrême-gauche ont appuyé ces initiatives tout en réitérant leur décision de poursuivre leur lutte commune contre le régime actuel.

Dans un document rendu public les ministres démissionnaires considèrent notamment que la junte de gouvernement opère un «virage à droite» en refusant de se prononcer sur la mise en place d'un processus de démocratisation de la vie politique du pays après le renversement le 15 octobre dernier du régime d'extrême-droite conduit par le général Carlos Humberto Romero.

Les ministres démissionnaires, parmi lesquels MM. Hector Dada, Affaires étrangères, et Ruben Zamora, ministre de la Présidence, ainsi que plusieurs sous-secrétaires et quelques hauts fonctionnaires, estiment que la crise politique actuelle résulte d'une absence de ligne politique entre les forces armées et le

gouvernement.

La nationalisation du commerce extérieur du café et du sucre, ajoute en substance le document, la nomination d'une commission sur le sort des disparus politiques, le début d'une réforme agraire et l'adoption pour la première fois d'une politique extérieure dans le sens du mouvement des non-alignés, ont «provoqué la colère de l'oligarchie et de ses alliés».

Il s'agit, poursuit le docu-

ment, d'arriver à une alliance entre les forces armées et le peuple qui se concrétisera dans un programme de réformes profondes mettant fin aux injustices économiques, politiques et sociales du pays. Enfin le document insiste sur le respect des droits de l'homme, la mise en place d'une véritable réforme agraire et la nationalisation des systèmes bancaires et financiers.

Le rejet par les forces ar-

mées de l'ultimatum du gouvernement, expirant le 2 janvier, à propos de la poursuite du processus de démocratisation du pays, estiment les observateurs, a précipité la crise politique au Salvador, souffrant d'une violence endémique notamment depuis la fin du régime précédent, (plus de 300 morts dont 50 au cours de la dernière semaine).

Entre-temps, les États-Unis suivent l'évolution de la si-

tuation au Salvador tout en continuant à apporter leur soutien à la nouvelle junte, a déclaré hier, à Washington, le porte-parole officiel du département américain d'État, M. Hodding Carter.

M. Carter, qui s'adressait à la presse, s'est toutefois refusé à tout commentaire sur les événements survenus ces derniers jours au Salvador, qui sont du ressort, a-t-il souligné, des affaires intérieures du pays.

Les députés zairois dénoncent la gestion frauduleuse de leur pays

KINSHASA (AFP) — Une gestion fantaisiste, voire frauduleuse, des protections injustifiées, le bilan dressé jeudi par les députés zairois a suffisamment démontré que la responsabilité de la grave crise que traverse le pays est largement partagée par ceux-là même qui ont la charge de le gérer.

La liberté de ton qui a entouré les débats parlementaires, à l'occasion des «interpellations» des ministres et responsables des entreprises d'État, ne doit pas masquer l'évidente réalité: la survie du Zaïre dépendra de sa capacité à se réformer.

Les députés, qui votent depuis des années des budgets déficitaires, ont constaté avec amertume qu'une saine gestion de la chose publique aurait dû dégager d'importantes recettes, dont l'absence oblige maintenant le Zaïre à recourir notamment à l'aide étrangère.

Le recours fréquent à la planche à billets pour couvrir ce déficit a en outre entraîné une dépréciation de la monnaie, le Zaïre, et une inflation telle que le déréglage des mécanismes monétaires (importante circulation fiduciaire hors banque, marché parallèle des devises) ont obligé les autorités à prendre des mesures draconiennes (démontisation de certains billets).

Selon les députés, nombreux sont ceux qui ont pris l'habitude de servir leurs propres intérêts plutôt que ceux de l'État: ministres convaincus de «malversations financières» (Postes et Télécommunications), responsables d'entreprises publiques couvrant la fraude sur le café (Office zairois du café-OZAFAC) ou qui se font payer un «déficit chronique» mensuel alors qu'aucun bilan n'a jamais été établi (Air Zaïre).

Pour beaucoup de députés, la solution passe par un changement radical des mentalités: en finir avec le «copinage», les négligences, la corruption qui, en se transformant en véritable institution, ont complètement gangrené les rouages de l'État et fait perdre à celui-ci sa crédibilité à l'extérieur.

Le Zaïre a les moyens de son autosuffisance sans recourir à l'aide étrangère, estiment de nombreux députés, et tout dépendra de la volonté de l'exécutif de tout mettre en œuvre pour assurer ces changements.

Cette volonté n'est cependant pas toujours manifeste et le refus du gouverneur de la Banque du Zaïre, M. Emony Mondanga, de venir se justifier devant les parlementaires sur la gestion de son service assure mal, selon les députés, de la capacité du pouvoir à appliquer les réformes qu'il prétend vouloir mettre en place.

Par ailleurs, le Mouvement national congolais-Lumumba (M.N.C.), mouvement d'opposition zairois, affirme dans un communiqué rendu public hier à Paris, que les troubles de décembre dernier dans la région de Kisangani, (nord du Zaïre), ont fait plus de soixante morts.

Selon le M.N.C. qui cite des

informations obtenues par «sa section» de Kisangani, «certains survivants» de la manifestation organisée contre le régime du président Mobutu, «ont été conduits à la prison de Lisilo, (rive gauche de Kisangani), le dimanche 16 décembre à 5 heures du matin» où ils ont subi des «séviesses et des tortures».

Après avoir dénoncé «le régime corrompu et sanguinaire de Kinshasa», le communiqué du M.N.C. prédit «une année noire au Congo Kinshasa si Mobutu ne quitte pas le pouvoir». «Ceux qui le soutiennent et font son jeu, conclut-il, porteront avec lui la responsabilité de tous les drames».

Paris se disculpe de la vente d'uranium au Pakistan

PARIS (Reuter) — M. Michel Pecqueur, président du Commissariat français à l'énergie atomique (CEA), a déclaré hier «qu'aucune livraison d'uranium n'a été faite par la France à la Libye ou au Pakistan à quelque titre que ce soit».

Selon certaines informations de presse, la responsabilité de la Compagnie générale des matériaux nucléaires (Cogéma), filiale de la CEA et qui procède à l'extraction d'uranium au Niger, serait engagée dans des contrats de vente passés entre les autorités de Niamey et celles de Tripoli et d'Islamabad.

Le gouvernement français a toujours nié vendre quelque uranium que ce soit aux deux pays en question. Paris a récemment annulé un projet de construction d'une usine de retraitement de fuel nucléaire au Pakistan afin d'éviter toute prolifération des armes nucléaires. On prête à ce pays l'intention de fabriquer une bombe atomique, chose que la récupération du plutonium, résidu du retraitement, rendrait possible: intention dont Islamabad se défend.

Mais des diplomates soupçonnent les autorités pakistanaises de construire actuellement une usine d'enrichissement d'uranium près de leur capitale et, selon un journal koweïtien, avec l'assistance de la Libye.

«Il n'y a eu aucun vol, ni détournement d'uranium au Niger», a ajouté M. Pecqueur. «Le gouvernement du Niger décide souverainement des conditions dans lesquelles est exporté l'uranium produit, a-t-il poursuivi».

M. Pecqueur a fait état d'une déclaration du président Seyni Kountché, chef d'État du Niger, selon lequel «le Niger contrôle la propriété, l'exportation et la commercialisation de son uranium», conformément «aux engagements pris avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne de ne vendre notre uranium que quand cet organisme se porte garant de l'utilisation pacifique qu'en ferait notre client».

M. Pecqueur a ajouté: «C'est bien dans ces conditions pleinement conformes aux règles fixées par le traité de non-prolifération que des livraisons ont été faites par les autorités nigériennes à divers pays, dont la Libye, signataire du traité de non-prolifération, et le Pakistan, signataire d'un accord trilatéral de garantie avec le Niger et l'AIEA».

La Cogéma détient 27 et 34 pour cent respectivement du capital de la Somair (Société des mines de l'air) et de la Cominak (Compagnie des mines d'Akonta) — les deux compagnies chargées d'exploiter l'uranium du Ni-

ger. Pour sa part, le gouvernement nigérien détient 33 et 31 pour cent du capital de ces deux sociétés.

Au sein de la Somair, les autres associés sont Imetal (19,4 pour cent) et Minatome (7,6) — deux compagnies françaises privées — l'Allemagne fédérale (6,5) et l'Italie (6,5). Au sein de la Cominak, les autres partenaires sont le Japon et l'Espagne.

Chaque associé est assuré d'un approvisionnement en uranium proportionnel à sa participation financière. Mais toute vente à des tiers est soumise à un contrôle international, ont précisé des responsables de la CEA.

Attentat contre la maison d'un nationaliste rhodésien

SALISBURY (AFP) — Une grenade a été tirée dans la matinée hier à Salisbury contre le domicile d'un responsable de la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe), que dirige M. Robert Mugabe, M. James Bassopoyo, a annoncé la police.

Le dirigeant politique n'a pas été touché, mais sa femme, Stella, a été légèrement blessée. Cet attentat intervient quelques jours après que trois noirs à bord d'une voiture eurent ouvert le feu, dans la banlieue de Salisbury, sur la demeure de M. Robert Mugabe, codirigé avec M. Joshua Nkomo du Front patriotique.

Entre-temps, plus de neuf mille guérilleros nationalistes du Front patriotique, répondant à l'appel au cessez-le-feu, avaient rejoint les points de rassemblement fixés pour leur regroupement, apprenait-on hier de sources britanniques à Salisbury, quelques heures avant l'expiration hier à minuit du délai fixé pour cette opération.

Selon les mêmes sources, le gouverneur britannique, lord Soames ne prolongerait pas le délai de rassemblement, mais accorderait un délai supplémentaire de 48 heures pour aider les guérilleros à rejoindre leurs camps. Tous les points de rendez-vous seraient fermés aujourd'hui.

Le chiffre avancé de neuf mille guérilleros représente un peu plus de la moitié du nombre des insurgés, selon les estimations faites à Salisbury.

Sur le nombre total des guérilleros ayant rejoint les camps, 6.000 appartiennent à l'organisation de M. Robert Mugabe (ZANU), et 3.000 à celle de M. Joshua Nkomo (ZAPU).

Lord Soames a rappelé, au cours d'une allocution radio-diffusée traduite dans les deux principales langues africaines, que s'ils ne respectaient pas le délai, les guérilleros du Front patriotique seraient considérés comme hors

la loi et ceci «à leurs risques et périls», sans plus de précisions.

Des messages ont été diffusés à la radio par les chefs militaires du Front patriotique afin d'inciter leurs troupes à rejoindre les camps, sans grand effet semble-t-il.

De sources britanniques, on indique que plusieurs unités de l'armée rhodésienne ont été récemment déployées dans certaines régions pour «des raisons spécifiques», sans préciser leur localisation. Par ailleurs, des troupes du gouvernement de Salisbury stationnent le long de la frontière entre la Rhodésie et le Mozambique depuis le début de cessez-le-feu, essentiel-

lement pour empêcher des infiltrations de guérilleros.

Les forces de l'armée rhodésienne ont dû se retirer «très près» de leurs propres bases. Le Front patriotique s'est cependant plaint de la présence militaire massive rhodésienne dans certaines régions.

La position des guérilleros à propos du séjour de deux mois qu'ils doivent effectuer dans les camps jusqu'aux élections générales prévues pour la fin du mois de février, provoque également un certain malaise. Les autorités britanniques ont déclaré que les guérilleros étaient libres de quitter les camps à tout moment mais seraient alors considérés comme hors la loi.

Les ministres démissionnaires, parmi lesquels MM. Hector Dada, Affaires étrangères, et Ruben Zamora, ministre de la Présidence, ainsi que plusieurs sous-secrétaires et quelques hauts fonctionnaires, estiment que la crise politique actuelle résulte d'une absence de ligne politique entre les forces armées et le

Combat entre factions rivales dans un camp de réfugiés khmers

ARANYAPRATHET (AFP) — Plus de cent Cambodgiens ont été tués ou blessés, hier dans le camp de réfugiés «007» au nord de la ville d'Aranyaprathet, au cours d'un affrontement entre factions rivales, selon des informations en provenance de la frontière.

Le camp 007, situé près du village de Ban Nong Samet et où sont réfugiés quelque 100.000 Cambodgiens, principalement des Khmers Serei (Khmers libres, anti-communistes) a été envahi hier matin par des guérilleros, appartenant probablement soit aux Khmers Serei ou aux Khmers rouges.

Selon les mêmes sources, cette irruption soudaine a provoqué la fuite de milliers de réfugiés dans le centre de transit de Khao-I-Dang, situé plus à l'intérieur de la Thaïlande. Mais les forces khmères du camp 007 ont opposé une vive résistance aux attaquants, utilisant mortiers, ro-

quettes et mitrailleuses.

Par ailleurs, deux techniciens français des chemins de fer, envoyés à Phnom Penh à la demande des autorités, n'ont pas été autorisés à remplir leur mission, et vont regagner la France, a-t-on appris hier à Bangkok de sources bien informées.

Ces deux ingénieurs s'é-

taient rendus au Cambodge à la suite d'un accord entre les autorités cambodgiennes de Phnom Penh et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), afin d'étudier l'état du réseau cambodgien et d'aider à réparer des locomotives. «Ils n'ont pas même été autorisés à voir ces locomotives», a indiqué une source.

UNIVERSITE CONCORDIA

LE PROFESSEUR ROBERT DARNTON
(Princeton University)

prononcera une conférence intitulée:

ENLIGHTENMENT EXPRESSION AND SUPPRESSION:
THE PRESS AND THE POLICE IN 18TH CENTURY PARIS

le jeudi 10 janvier 1980
à 16h
dans la salle H-769
1455, bd de Maisonneuve ouest

Cette conférence est organisée conjointement par le Collège des arts libéraux, le Centre d'études interdisciplinaires et le Centre interuniversitaire d'études européennes.

«Si British Steel ne relève pas notre proposition, l'hiver sera long et dur», a ajouté M. Sirs. Son syndicat et tous ceux qui le soutiennent font d'ores et déjà tout pour donner substance à cette menace: grâce à la solidarité des dockers, la presque-totalité des importations d'acier avait déjà cessé hier.

Ce blocage des importations risque d'accroître les effets de la grève. Les responsables des chantiers navals envisagent des mises à pied d'ici 2 à 3 semaines, de même que les industries légères utilisant de l'acier. Quant à l'industrie automobile, elle ne pourra pas produire plus de six semaines sur ses stocks.

Déjà, M. Sirs a dû, notamment au Pays de Galles, tempérer le zèle de certains membres de son syndicat qui bloquaient la production d'aciéries privées, en principe étrangères au conflit. Mais il a prévenu ces entreprises privées que si elles augmentaient leur part de la production nationale au-delà des 20 pour cent qu'elles assurent habituellement, il n'hésiterait pas à mettre en place à leurs portes des «épaves de grève secondaires» que le projet conservateur de nouvelle législation syndicale veut faire interdire.

«Pour ceux qui s'aiment...»

Renoir.
Restaurant romantique
Cuisine européenne
71, rue d'Auteuil, Vieux-Québec
Ouvert le midi de 11h45 à 14h15
Le soir de 17h00 à minuit
Réservations: (418) 694-0232

À Paris, on y va ensemble?

Paris à compter de \$436
Londres à compter de \$401

Vois à tarif Nolinprix. Vers Paris, quatre vols par semaine. Vers Londres, deux vols par semaine. Aller-retour de Mirabel, réservations au moins 30 jours à l'avance; taxe de transport aérien en sus. Le nombre de sièges est limité.

Une première semaine à Paris pour \$248
7 nuits à l'hôtel Caumartin (3 étoiles), petits déjeuners et plusieurs extras inclus, par pers., 2 pers. par ch. IT9-ACIECU1. Pour compléter vos vacances: location d'auto, circuit à Cannes, à Londres.

Pour connaître toutes les conditions des tarifs et tous les circuits de vacances disponibles, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada.

Détenteur d'un permis du Québec

AIR CANADA

Avis légaux, Avis publics, Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 11

Services juridiques

Conditions et Remises

- 1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-01173-78. JACQUELINE DOYER, demanderesse -vs- SAUVAJOURN, défendeur. Le 16 janvier 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 8381 rue Berri...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02464-79. ROBERT DUFAU, demandeur -vs- YVON MOLLOY & AL. défendeur. Le 16 janvier 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur No 2520 rue Gauthier...

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02466-78. L'ASSURANCE ROYALE DU CANADA, demanderesse -vs- GASTON LAVOIE, défendeur. Le 16 janvier 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1235-83e Avenue...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02467-78. L'ASSURANCE ROYALE DU CANADA, demanderesse -vs- DANIEL LAPOINTE, défendeur. Le 15 janvier 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1202-58e Avenue...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02468-78. VOYAGES SOL EX JONICA L.TÉE, demanderesse -vs- INVESTISSEUR, défendeur. Le 16 janvier 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 272A rue Caza...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02469-78. CHEATIP DE LANAN, demanderesse -vs- CENTRE RECREATIF DE LANAN, défendeur. Le 16 janvier 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3100 rue de la République...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02470-78. NAP MALENTAN L.TÉE, demanderesse -vs- LOUIS WISEMAN, défendeur. Le 16 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 1145 rue Girouard...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02471-78. MEX JACQUES MOCHON & PETER MOUGIAS, demandeurs -vs- MEX JACQUES MOCHON & PETER MOUGIAS, défendeur. Le 16 janvier 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 487 rue Boisson...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02472-78. ROMEO VEZINA, demanderesse -vs- LAROCHELLE, demanderesse -vs- JEAN-MARC FOURNIER, défendeur. Le 16 janvier 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 487 rue Boisson...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02473-78. COMPAGNIE TRUST ROYAL, demanderesse -vs- RONALD BAKER, défendeur. Le 15 janvier 1980, à 11 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3135 rue Dufresne...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02474-78. ROBERT PELLETIER, demandeur -vs- ALBERT PELLETIER, défendeur. Le 16 janvier 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4581 rue de la République...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02475-78. LES PETROLES SPUR LITEE, demanderesse -vs- PROFESSIONAL MAINTENANCE SERVICES LTD, défendeur. Le 16 janvier 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 177 rue Place Frontenac...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02476-78. FIDAN CANADA LIMITED (PLACER BEAUSÉJOUR), demanderesse -vs- KHEMAIS DUARDEL, défendeur. Le 16 janvier 1980, à 14 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1205 rue Rolland...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02477-78. ROBERT PELLETIER, demandeur -vs- ALBERT PELLETIER, défendeur. Le 16 janvier 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4581 rue de la République...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02478-78. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- VILLE DE LAVAL, défendeur. Le 16 janvier 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 19 chemin Bayon...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02479-78. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE, demanderesse -vs- BEVERLY MACDONALD, défenderesse. Le 17 janvier 1980, à 2 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 10 874 rue Hemault...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02480-78. MACASKILL & ASSÉS INC., demanderesse -vs- HENRI DESCOUX, défendeur. Le 17 janvier 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1105 rue de la République...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02481-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02482-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02483-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02484-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02485-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02486-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02487-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02488-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02489-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02490-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02491-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02492-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02493-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02494-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02495-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02496-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02497-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02498-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02499-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02500-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02501-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02502-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02503-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02504-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02505-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02506-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02507-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02508-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02509-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02510-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02511-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02512-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02513-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02514-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02515-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02516-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02517-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02518-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02519-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02520-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02521-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02522-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-02523-78. LE REINE, demanderesse -vs- EMILIE J. BABIN, défendeur. Le 14 janvier 1980, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5427 Ave Cookbrook...

RÔLE DE BOUTEILLE GÉNÉRATION CONFORMÈMENT AU RÈGLEMENT N° 1 DÉCOLANT DU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE 7 DE LA LOI SUR L'ÉVALUATION FONCIÈRE. Des soumissions sont demandées pour la préparation du rôle d'évaluation du domi...

PRÉNEZ AVIS que la compagnie J.C. PÉREIRA INC. s'adressera au Ministre des Concessions et Coopération et sollicitera des financements pour obtenir la permission d'abandonner son charbon. Montréal, ce 27 décembre 1979. ANDRÉ GAUTHIER, avocat.

Laberge est prêt à piloter un boycott de Bell Canada

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, a déclaré hier qu'il piloterait un boycott massif de la compagnie Bell Canada si les 7,400 employés en grève refusaient les offres patronales.

Pierre Marion: «ce n'est pas sa déclaration la plus responsable de l'année». Les téléphonistes et employés des salles à manger de Bell Canada, qui ont déclenché leur plus récent débrayage jeudi, doivent reprendre leurs activités lundi matin.

leurs porte-parole leur recommandent de rejeter, parce qu'elles sont en deca du contenu du rapport du conciliateur, rapport que le syndicat avait accepté.

Aucune rencontre ne mettra vraisemblablement les parties en présence avant le dépeullement des votes, qui aura lieu aux alentours du 15 janvier, à Hull.

Les postiers soutiennent qu'ils ont plus que leur part des «congrégés fédéraux»

OTTAWA (PC) — Selon le Syndicat des postiers canadiens (SPC), le ministère des Postes a congédié un nombre proportionnellement plus élevé d'employés que les autres ministères et agences fédérales.

diés ou rejetés durant leur période de mise à l'épreuve étaient employés des Postes, la plupart membres du SPC.

mise à l'épreuve et autres formes de congédiement». De tous les employés congédiés pour raisons disciplinaires, ajoute le journal, 41,2% sont membres du SPC.

Durant les six premiers mois de 1979, selon des chiffres de la Commission de la fonction publique, 219 des 589 employés fédéraux congé-

Ces chiffres sont publiés dans le dernier numéro mensuel du journal du SPC, où des articles accusent le gouvernement de faire un exemple avec les postiers en leur imposant «les mesures les plus sévères quant aux sanctions, rejets pendant la

La décision de la Cour Suprême a mis fin à une longue bataille devant les tribunaux, commencée par un homme d'affaires de Saint-Basile, M. Georges Forest, qui avait reçu une contravention pour stationnement interdit.

La traduction des lois manitobaines sera ardue

WINNIPEG (PC) — Traduire de l'anglais au français 10,000 pages de lois manitobaines prendra des années et des années, selon M. Rae Tallin, conseiller juridique du Manitoba.

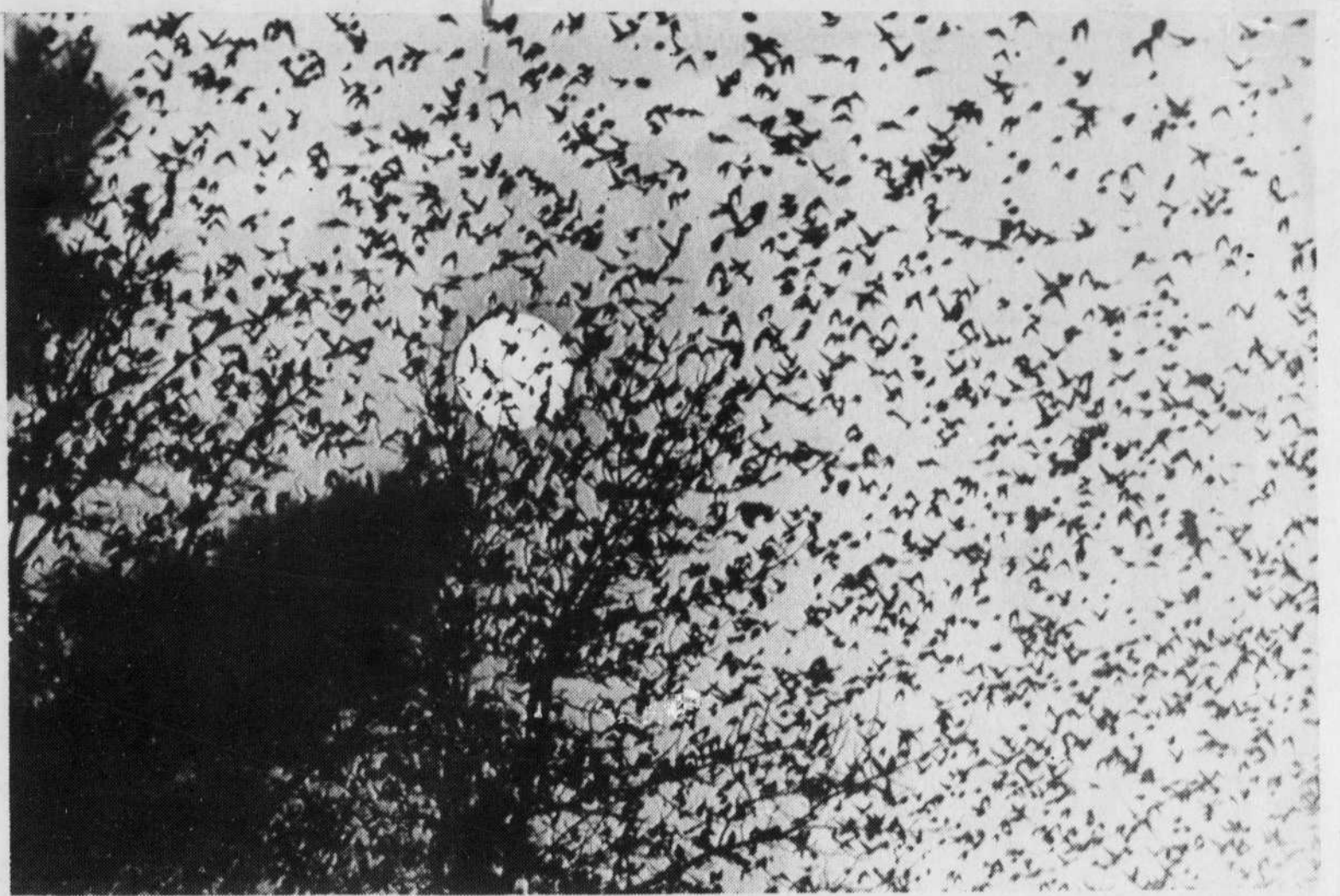
M. Tallin et d'autres membres du département du procureur général sont aux prises avec le problème de donner suite à la décision de la Cour suprême, en date du 13 décembre, qui rend bilingues la législation et les tri-

d'un spécialiste du français qui vérifiera toutes les traductions. Et il ne sera pas facile de trouver des traducteurs compétents.

Plus des 10,000 pages de lois, il faudra traduire des règlements municipaux, des procès-verbaux, des dossiers, etc.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer le coût de tout cela, dit M. Tallin, il importe d'abord de retenir les services

La décision de la Cour Suprême a mis fin à une longue bataille devant les tribunaux, commencée par un homme d'affaires de Saint-Basile, M. Georges Forest, qui avait reçu une contravention pour stationnement interdit.



Il ne s'agit pas d'une scène de l'Apocalypse, non plus que d'une séquence du film célèbre d'Alfred Hitchcock. Ce sont tout simplement des millions d'oiseaux noirs en migration, et qui prennent leur envol, par pleine lune, tôt le matin, près de Rich Square, petite municipalité de la Caroline du Nord. Les 2,500 citoyens de la municipalité ont cependant eu à souffrir des inconvénients d'une telle invasion, les voitures surtout, sans compter l'odeur qui se dégageait des «retombées» de la gent ailée. L'air pur de cette matinée hivernale n'y était plus le même. (Photolaser AP)

Le Conseil des sciences du Canada s'interroge Pourquoi les étudiants fuient-ils les sciences ?

par Gilles Provost Pourquoi qu'à-t-il de moins en moins de jeunes Canadiens qui s'orientent vers des carrières scientifiques alors que la technologie a sur nos vies

une influence si marquante? Est-il normal que les cours de sciences soient à ce point inspirés de manuels étrangers et soient si insensibles aux problèmes proprement canadiens ou aux succès de nos chercheurs? Est-il normal que nos étudiants en science soient si ignorants de la société ou ils vivent?

être la première étape d'une vaste étude sur l'enseignement canadien des sciences en vue de laquelle le Conseil des sciences vient de créer un groupe de travail qui devrait se mettre à l'oeuvre ces jours-ci.

Le Conseil se dit inquiet de constater que la faiblesse de la culture scientifique de la population canadienne a été décrite depuis bien des années déjà mais que la situation semble se détériorer dans l'indifférence presque générale.

mentales qui leur permettraient de mieux saisir les incidences de la science et de la technologie sur la vie de leur collectivité.

Par ailleurs, le Conseil des sciences du Canada a entrepris de poser à la population canadienne dans un document de travail qui reprend en grande partie un verdict négatif déjà posé à ce sujet en 1975 par la Commission sur les études canadiennes.

Intitulé *Un contexte canadien pour l'enseignement des sciences* et rédigé par M. James Page, ce court document gratuit doit

être la première étape d'une vaste étude sur l'enseignement canadien des sciences en vue de laquelle le Conseil des sciences vient de créer un groupe de travail qui devrait se mettre à l'oeuvre ces jours-ci.

Le Conseil se dit inquiet de constater que la faiblesse de la culture scientifique de la population canadienne a été décrite depuis bien des années déjà mais que la situation semble se détériorer dans l'indifférence presque générale.

mentales qui leur permettraient de mieux saisir les incidences de la science et de la technologie sur la vie de leur collectivité.

Intitulé *Un contexte canadien pour l'enseignement des sciences* et rédigé par M. James Page, ce court document gratuit doit

être la première étape d'une vaste étude sur l'enseignement canadien des sciences en vue de laquelle le Conseil des sciences vient de créer un groupe de travail qui devrait se mettre à l'oeuvre ces jours-ci.

Le Conseil se dit inquiet de constater que la faiblesse de la culture scientifique de la population canadienne a été décrite depuis bien des années déjà mais que la situation semble se détériorer dans l'indifférence presque générale.

mentales qui leur permettraient de mieux saisir les incidences de la science et de la technologie sur la vie de leur collectivité.

mentales qui leur permettraient de mieux saisir les incidences de la science et de la technologie sur la vie de leur collectivité.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 10

La requérante, Paul Legault Chrysler Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir le permis de location suivant. Location à court terme de véhicules de promenade à nos clients dont les voitures sont en réparation ou en commande à: 118 Principale, Ste-Agnathe-des-Monts, Province de Québec, J6C 1K1. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours suivant la troisième publication de cet avis.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 décembre 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Louis Charbonneau C.A. et Serge Payette M.B.A. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne le 18e jour de décembre 1979, sous le numéro 579981.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 décembre 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Louis Charbonneau C.A. et Serge Payette M.B.A. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne le 18e jour de décembre 1979, sous le numéro 579982.

AVIS est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des compagnies MERCANTILE IMPORT COMPANY s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

PRENEZ AVIS que Réal Quévillon s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer à JEAN-PAUL RIVEST le permis no. 7311-V qu'il détient pour effectuer du camionnage.

AVIS est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des compagnies PARVIN REALTY INC. s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

AVIS est donné que Voyageur Inc. va demander à la Commission des transports du Québec, en vertu de l'article 2.71, l'autorisation de modifier les horaires de ses services Québec/Baie-Comeau, Québec/Trois-Rivières/Montréal, Montréal/Mont-Laurier, Montréal/Ste-Agnathe-St-Jovite/Mont-Tremblant, Montréal/Estérel, Lévis/Montréal, à compter du 17 janvier 1980 et selon les détails déposés à la Commission des transports du Québec.

PRENEZ AVIS QUE R. Allen Transport (Raoul Allen) et Transport L.F.L. Inc. s'adressent à la Commission des Transports du Québec afin que le premier cède au deuxième l'entreprise de transport qu'il exploite en vertu du permis 17310-V ainsi que les véhicules servant à son exploitation.

AVIS est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des compagnies PARVIN REALTY INC. s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS que le Centre du Camion B.A. Etr. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de transférer son permis de location numéro M-600944 1-et-2-D à Location Service AYC Plus Inc.

AVIS est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des compagnies PARVIN REALTY INC. s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE NO. 500-02-059485-792 LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE NO. 500-02-058187-795 LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE NO. 500-05-018167-799 LA BOULANGERIE DU COTEAU LTÉE.

VILLE DE MONTRÉAL SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS APPEL D'OFFRES CONSTRUCTION DE L'ARENA CENTRE-SUD À L'INTERSECTION DES RUES WOLFE ET ROBIN INDEX: B-2022

CONTRAT DE TRAVAUX PUBLICS APPEL D'OFFRES CONSTRUCTION DE L'ARENA CENTRE-SUD À L'INTERSECTION DES RUES WOLFE ET ROBIN INDEX: B-2022

CONTRAT DE TRAVAUX PUBLICS APPEL D'OFFRES CONSTRUCTION DE L'ARENA CENTRE-SUD À L'INTERSECTION DES RUES WOLFE ET ROBIN INDEX: B-2022

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE NO. 500-05-018167-799 LA BOULANGERIE DU COTEAU LTÉE.

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP

je m'inscris!

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE NO. 500-02-059485-792 LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM

Collège Ahuntsic 9155, rue Saint-Hubert Montréal, Qué. H2M 1Y8

Collège Régional Bourchemin Campus de Drummondville 415, rue des Ecoles Drummondville, Qué. J2B 1J3

Collège de Joliette 20 sud, rue Saint-Charles Joliette, Qué. J6E 4T1

Collège de Saint-Laurent 625, boulevard Sainte-Croix Saint-Laurent, Qué. H4L 3X7

Hôtel de Ville Le 5 janvier 1980

Le Greffier, Marc Boyer, C.R.

Le Greffier, Marc Boyer, C.R.

ME ROBERT AUBRY Service Juridique Ministère de l'Éducation 860 d'Youville, 7e étage Québec, P.Q.

Renseignez-vous en communiquant avec le Cégep de votre choix ou en téléphonant à Cégephone: (514) 271-1124 (jusqu'à 21 heures du lundi au vendredi). Nous acceptons les frais d'interurbain.

SURPRISE!

Maintenant, les États-Unis en cadeau

"Et à un moment
où j'suis en vacances!"

Les destinations américaines d'Air Canada au-dessus de 1000 m, à un prix-cadeau

Ce n'est pas tous les jours qu'on vous offre les États-Unis à un aussi bon prix. Profitez-en; ces tarifs sont valables pour tous les départs jusqu'au 29 février vers toutes les destinations américaines d'Air Canada, sauf la Floride.

Voyez ce que cela donne, aller-retour de Dorval:

Dallas	\$149	Houston	\$179
Los Angeles	\$239	San Francisco	\$239

Les conditions de réservation et d'achat

Il faut réserver au moins 30 jours à l'avance et régler le solde au plus tard 7 jours après la réservation.

Une autre vente de tarifs
incroyable
jusqu'à

69%*

de réduction
pour les départs
jusqu'au 29 février 1980

*basé sur les tarifs réguliers
en vigueur le 1^{er} janvier 1980

Le séjour minimum, en excluant le jour du départ, est de 7 jours; le séjour maximum, de 30 jours. Tous les retours doivent être effectués avant le 14 mars 1980. Prix forfaitaire de \$99 pour un enfant de 2 à 5 ans accompagné. Taxe de transport aérien en sus. Hâtez-vous de réserver, car le nombre de sièges est limité.

À noter: cette vente de tarifs est également offerte au départ de ces mêmes villes américaines, aux mêmes conditions. Informez-en vos parents et amis de là-bas. Ils auront tous les renseignements en communiquant avec le bureau d'Air Canada.

Et il y a encore la vente de tarifs pour l'Europe et le Canada

La vente de tarifs annoncée pour l'Europe et le Canada est encore en cours. Il reste quelques sièges disponibles mais ils s'envolent rapidement. Demandez à votre agent de voyage ou à Air Canada tous les détails des conditions de réservation et d'achat.

Un cadeau pour vous et ceux que vous aimez

Communiquez avec votre agent de voyage ou avec Air Canada au 931-8261 entre 18h et 23h du lundi au vendredi et entre 9h et 23h le samedi et le dimanche.

Détenteur d'un permis du Québec

AIR CANADA



L'aventure de Claver et de Samuel Casavant

par Gilles Potvin

On l'appelle depuis toujours le roi des instruments et, encore aujourd'hui, en dépit des inventions nouvelles et des progrès considérables réalisés dans la technologie et la facture instrumentales, la suprématie de l'orgue à tuyaux ne saurait être contestée. La glorieuse majesté de l'instrument et la richesse de sa palette sonore partent pourtant d'un principe élémentaire de la production des sons dont l'origine remonte à la plus lointaine antiquité.

Les titres de noblesse de l'orgue ont été acquis au cours des siècles grâce à l'apport d'artisans éclairés et parfois même de visionnaires qui ont perfectionné sa facture et aussi par l'accumulation d'un répertoire substantiel créé par les plus grands compositeurs en tête desquels il faut placer la figure dominante de Jean-Sébastien Bach qui lui a légué quelques-uns de ses plus purs chefs-d'oeuvre.

Au Québec et au Canada, l'orgue est synonyme de Casavant. Les trois syllabes de ce nom sont bien familières aux oreilles de tous les Québécois depuis des générations



Claver



Samuel

et rares sont ceux qui n'associent pas d'emblée ce nom à la facture d'orgues et à la ville de Saint-Hyacinthe où l'entreprise fut fondée il y a cent ans. Au crépuscule de cette année 1979, il convient de vanter encore une fois et bien haut les mérites de Casavant et de ses fondateurs, les frères Claver et Samuel Casa-

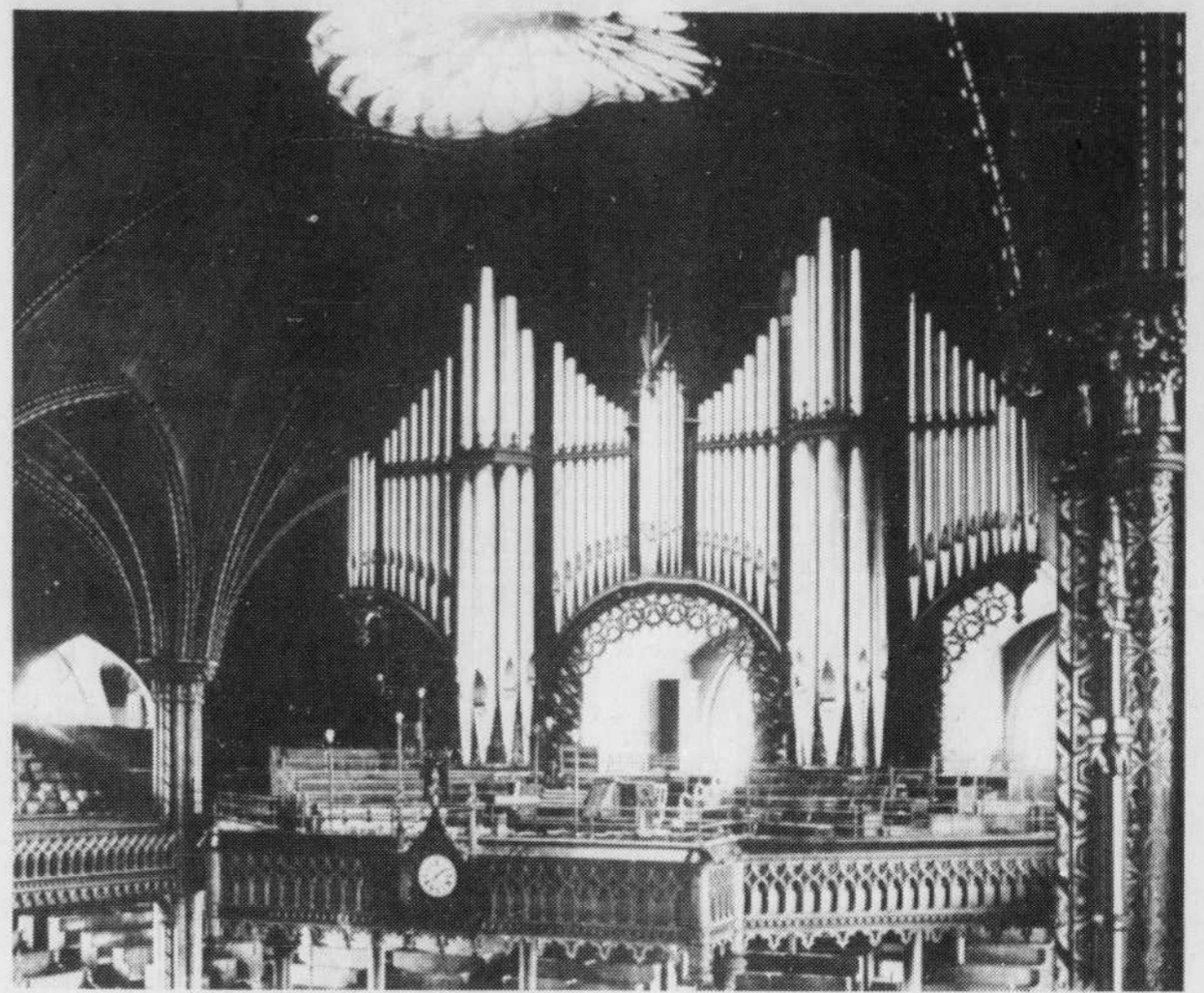
vant, deux Québécois de vieille souche.

C'est en effet en novembre 1879 que les deux frères, âgés respectivement de 24 et 29 ans, annoncièrent par lettre circulaire la naissance de leur entreprise: «Nous avons l'honneur de vous informer que nous venons d'ouvrir un atelier pour la construction

des Orgues à Tuyaux pour Églises, Chapelles, Salles de Concert, Salons, etc.»

L'aventure presque incroyable de Claver et Samuel Casavant, dans laquelle une audace qui tient de la témérité voisine avec la recherche constante de la perfection et où se mêlent le monde de l'art comme celui des affaires, est racontée de façon vivante par Laurent Lapointe dans un ouvrage magnifiquement illustré et abondamment documenté qui vient d'être publié par la Société d'Histoire régionale de Saint-Hyacinthe sous le titre *Casavant Frères 1879-1979*. Dans ce livre passionnant, rédigé en collaboration avec Claire Lachance et Léo Sansoucy, l'auteur fait revivre la folle aventure des deux jeunes Maskoutains, initiés à la facture d'orgues par leur père, Joseph Casavant (1807-1874), le premier organier né au Canada. L'on pourrait en effet faire remonter l'origine de la maison Casavant à l'année 1840 alors que Joseph, entièrement autodidacte, livra son premier orgue à l'église Saint-Martin-de-Laval. Joseph produisit 16 or-

gues jusqu'en 1866 alors qu'il vendit son entreprise à son apprenti Eusèbe Brodeur. C'est auprès de ce dernier que les fils Casavant firent leur apprentissage avant de se lancer à leur propre compte en 1879. C'est avec un certain regret que l'on apprend de Laurent Lapointe qu'il ne reste plus rien des orgues de Joseph Casavant, sinon quelques tuyaux de l'orgue de l'église de Mont-Saint-Hilaire, lequel fut subseqüemment refait par ses fils. Pourtant, Joseph Casavant signa l'instrument de la cathédrale de Bytown, aujourd'hui Ottawa, inauguré en 1850 et qui devait être un orgue monumental pour l'époque, comprenant trois claviers et 18 jeux, pour un total de 1063 tuyaux dont 900 en métal, les autres étant en bois. Joseph Casavant avait fait



L'orgue de l'église Notre-Dame de Montréal.

lui-même son apprentissage d'organier alors qu'il étudiait au collège de Sainte-Thérèse, encouragé par le fondateur de cet établissement, l'abbé Charles-Joseph Ducharme. L'on sait peu de choses sur cet abbé dont la compétence musicale devait être d'un certain ordre puisqu'il enseigna aussi à l'organiste Damiis Paul, à Louis Mitchell, un autre facteur d'orgues, et fort probablement à Joseph Lajeunesse, le père de la grande cantatrice Emma Albani ainsi qu'à Augustin Vallée, le père de Calixa, l'auteur de l'hymne «O Canada», dont le centenaire de la composition sera célébré en 1980.

Grâce aux archives de la maison Casavant, Laurent Lapointe nous fait suivre pas à pas les développements de la nouvelle entreprise Casavant et révèle des détails fort intéressants sur l'apprentissage

des frères aussi bien au pays qu'en France où ils firent un stage à Versailles chez les Abbey, facteurs anglais installés en France depuis 1826 et aussi chez Cavallé-Coll, le plus célèbre nom de la facture française. Les frères Casavant devaient retourner en Europe à plusieurs reprises par la suite, afin de se tenir au courant des développements majeurs qui survenaient, notamment l'électrification des orgues. Il existe une photo montrant les Abbey père et fils en compagnie de Samuel Casavant et de l'organiste montréalais Romain-Octave Pelletier, prise à Paris en 1900.

Le premier instrument des Casavant fut celui de l'église Notre-Dame-de-Lourde de Montréal construit en 1880. Un proche collaborateur, le Dr Salluste Duval, médecin, physicien et organiste, in-

venta à cette époque la pédale aux combinaisons ajustables et l'ouverture des jeux au moyen de l'électro-aimant, deux perfectionnements qui allaient contribuer pour beaucoup au succès des Casavant. Au siècle dernier, la renommée grandissante de la maison Casavant fut surtout attribuable à trois instruments considérables, lesquels témoignent encore aujourd'hui de l'envergure de la maison, peu d'années après sa fondation. Ce sont les orgues de la cathédrale de Saint-Hyacinthe qui datent de 1885, celles de l'église Notre-Dame de Montréal créées en 1890 et celles de la cathédrale d'Ottawa, en 1892.

L'instrument de Saint-Hyacinthe comporte quatre claviers et 45 jeux. Son installation provoqua une querelle entre les Casavant et Eusèbe

Suite à la page 24

Roland Smith

Le succès du cinéma de qualité

par Angèle Dagenais

L'AVENIR dira si Roland Smith a eu raison de s'acharner à montrer du «bon cinéma» — du cinéma de reprise ou de «répertoire» qu'on a envie de voir et revoir — et dont il ne démont pas depuis 12 ans qu'il est propriétaire de salles de cinéma, le Verdi puis l'Outremont à Montréal et le Cartier à Québec.

Le présent nous révèle en tout cas que la formule est tout à fait justifiée car tant l'Outremont que le Cartier sont les salles les plus fréquentées des villes de Montréal et Québec. L'Outremont accueille à Montréal une moyenne de 1.000 spectateurs par soir, avec des films qui ne sont pas des nouveautés du grand écran. Aucune autre salle de cinéma à Montréal n'affiche un tel succès, même pas celles qui présentent *Jaws*, *Apocalypse Now* ou *Star Wars*. La chose a certainement de quoi faire réfléchir aussi bien les producteurs, distributeurs que les exploitants de salles commerciales. La preuve est faite qu'il y a une clientèle pour le cinéma de qualité et même qu'elle est la plus nombreuse et fidèle.

Le succès de l'Outremont tient à plusieurs facteurs: une politique de prix «justes et raisonnables»; une programmation particulièrement soignée, variée, française (films sous-titrés ou doublés en français) et adaptée aux goûts des Québécois; un outil d'information et de publicité, la «Revue du cinéma», qui supplée au manque d'intérêt des médias pour le cinéma de reprise et à la publicité «trompeuse» qui ne vise uniquement qu'à faire vendre un produit, quel qu'en soit le contenu ou la valeur artistique; la polyvalence de la salle qui rejoint différents publics et s'avère bénéfique tant au cinéma qu'aux spectacles sur scène; et enfin,

l'absence de concurrents sérieux, bien que Roland Smith en déplore le fait.

Le propriétaire de l'Outremont trouve aberrante et suicidaire la politique de programmation des salles de Montréal et de la province qui sont entièrement contrôlées par les grandes chaînes canadiennes ou filiales de circuits américains — Cinémas Unis, Odéon, France-Film, etc. — qui non seulement se contentent de programmer de mauvais films et de couler des fortunes pour en faire la publicité mais risquent de plus en plus de décourager à tout jamais le public cinéphile par une politique de prix abusive et surtout de très mauvais produits à offrir. Tout le monde crie au massacre de l'industrie cinématographique, au fait que les salles se vident, que le public se désintéresse du cinéma au profit de la télévision. Rien n'est moins vrai: les gens se déplacent encore pour de bons films, bien lancés, dans des salles convenables à la mesure de leur public (ex. *Molière*, film de quatre heures, français, qui est le prototype du «bon coup», selon Roland Smith, et qui tient l'affiche depuis trois mois rue Sainte-Catherine).

Les grandes chaînes achètent la production entière nouvelle des *majors* sans même savoir très souvent ce qu'elle contient et gardent leurs meilleures dates de programmation (la rentrée d'automne, la période de Noël, le mois de juin) aux «gros morceaux» ne laissant aucune chance à des films moins spectaculaires mais de plus grande qualité distribués par de petites maisons de distribution. Les films gardent l'affiche tant qu'ils sont rentables, c'est-à-dire tant que les entrées du film couvrent les frais d'exploitation de la salle. Ils sont tous lancés avec le même genre de

campagne publicitaire, tapageuse, sensationnaliste comme s'il s'agissait à tout coup de chefs-d'oeuvre, réalisée souvent sans que le public ait même vu le film ou en connaisse le contenu. Telle est, selon Smith, la carrière type d'un film de consommation — film que l'on jette ou que l'on tue par une programmation aveugle, inefficace, incompétente, inintelligente. C'est ce qui arrive quand on traite un film — qui devrait être un produit artistique — comme des oranges ou des tomates. Le film et, maintenant, le livre («de consommation»), sont des produits périssables et que l'on conçoit volontairement ainsi du début à la fin de leur carrière éphémère. On les fabrique vite, on les utilise très peu longtemps pour être capable d'en faire d'autres très vite, puis on les jette aux rebus.

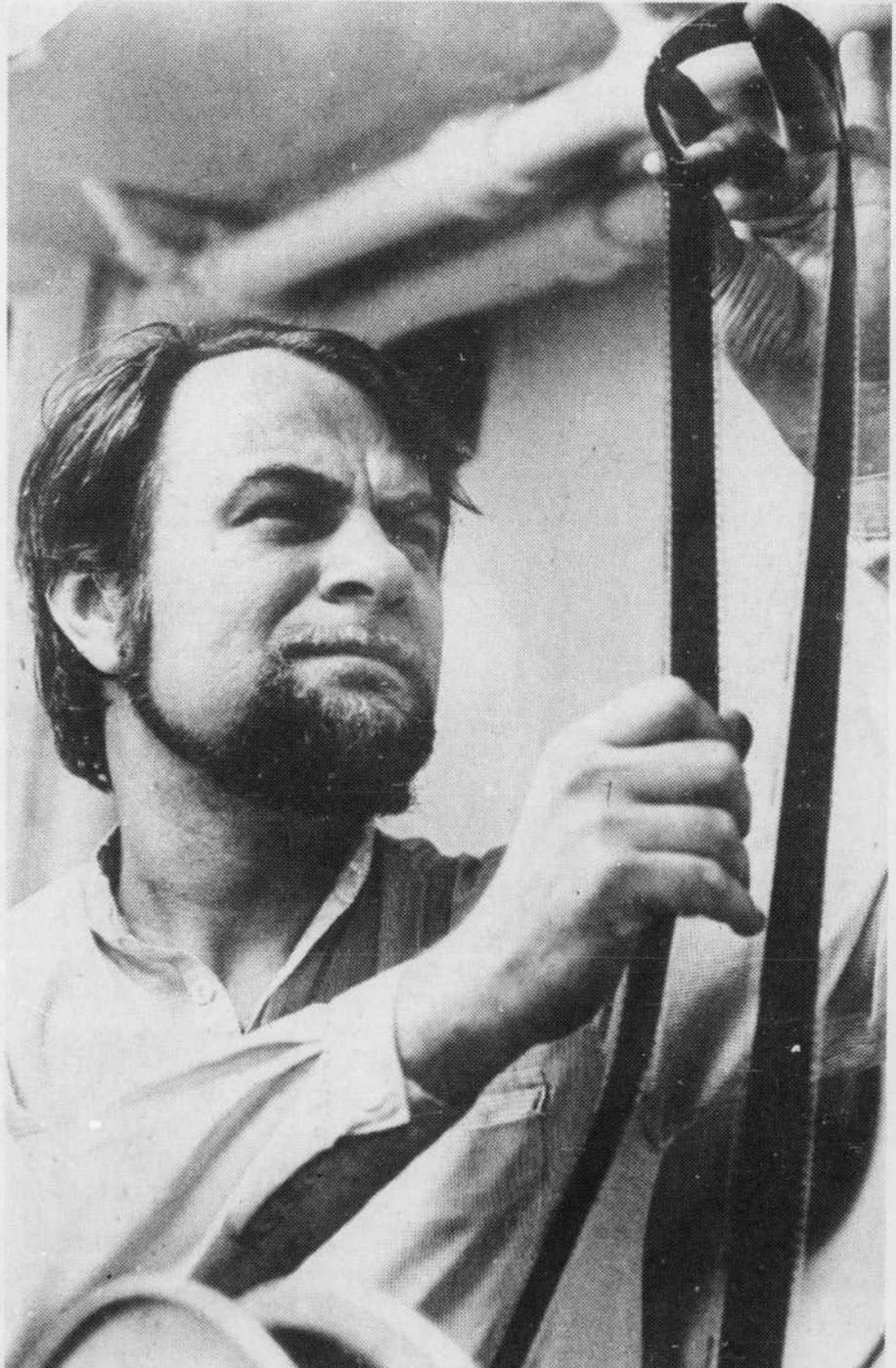
Smith essaie de récupérer les «bons» films qui n'échappent pas à ce traitement (bons et mauvais films se retrouvent exactement dans le même bain) et leur donner une seconde chance. Il ne trouve pas normal que les films qui coûtent si cher à faire soient si mal utilisés. Lancer un film sur le marché est sans doute un art que très peu savent maîtriser: savoir choisir une salle appropriée, un moment adéquat, une publicité critique et intelligente, un public-cible, etc. Roland Smith n'a pas ce genre de préoccupations parce qu'il «lance» finalement très peu de films — sauf ceux qui toutes les autres salles refusent: films québécois, films non-américains, films thématiques, documentaires, etc. — et pourtant il accorde un soin très particulier à sa programmation.

Il a décidé il y a 12 ans de donner une alternative aux gens, de modifier les règles du jeu de la diffusion des

films. Il se tient très à jour sur tous les films produits à travers le monde, fréquente différents festivals pour parfaire ses connaissances, «reperer» de bons produits et garder le contact avec les distributeurs pour les inciter à acheter les droits de ces films. Il possède surtout un flair et un talent très sûr pour la programmation. Il connaît les habitudes de son public cinéphile et n'essaie surtout pas de le bernier en lui présentant des navets et de la fausse publicité. «On ressort rarement déçu d'une projection à l'Outremont ou au Cartier», dit-il fièrement, et c'est vrai. Le public sait à quoi s'attendre; il a reçu une information adéquate au moyen de la revue — distribuée à 140.000 exemplaires à Montréal et 60.000 à Québec — et a le choix entre une quarantaine de films par mois. Au prix de \$2,25, l'entrée est bien en deçà de tout ce que l'on peut trouver comme divertissement à Montréal; de plus, une «ciné-carte» (10 films pour \$15) réduit encore ce coût et stimule les gens à être plus sélectifs et disponibles pour leurs films, puisqu'ils ont payé d'avance.

Roland Smith fait ce métier par goût personnel et par défi et l'entreprise n'est pas toujours une sinécure. Il vient en effet de se relever de plusieurs mauvais pas qui ont entraîné la fermeture de la librairie spécialisée qu'il avait ouverte à côté du cinéma Outremont et qui possédait un inventaire extraordinaire de livres sur le cinéma et la fermeture d'un cinéma à Sherbrooke et d'un autre à Trois-Rivières.

Il est un homme d'action dont la contribution au cinéma québécois est encore difficile à évaluer. Bien qu'il soit un grand amateur de cinéma américain parce que, dit-il, le cinéma américain est celui qui véhicule encore le



Roland Smith

(Photo François Rivard)

plus grand nombre d'idées avec lesquelles il est d'accord (sur le nombre de films tournés il s'en trouve un bon nombre d'excellents mais qui ne sont peut-être pas connus comme ils le devraient), il sait reconnaître les bons films là où ils se trouvent et organise régulièrement des «semaines» de cinéma (suédois, cubains, animation, films publicitaires, etc) et des événements spéciaux qui mettent en lumière tel ou tel film, cinéaste, acteur ou thématique. De plus, ces événements, reconnaît-il, l'aident à boucler sa programmation qui souffre de la pénurie de

bons films disponibles sur le marché. En effet, les distributeurs québécois sont tellement peu audacieux, renseignés et stimulés à acheter de bons films parce qu'ils ne trouvent pas suffisamment de salles pour les présenter qu'ils n'achètent que des films médiocres et qui, comble de l'absurdité, sont payés à prix fort... La vie d'un film n'est non seulement dictée par le programmeur de salles mais aussi par le distributeur qui en possède les droits d'exploitation pour une période déterminée (sept ans, trois ans, deux ans, etc). Si les droits ne sont pas

rachetés au bout de cette période, le film ne peut plus être projeté et, pas davantage, si le distributeur est en faillite avant l'expiration de ses droits ou la copie en assez bon état pour être projetée. Smith fait remarquer qu'un distributeur de Toronto vient de racheter les droits du film de Marcel Carné, *Les Enfants du paradis* qui connaît une seconde carrière fort importante, 36 ans après sa sortie initiale! «Si d'autres distributeurs rachetaient les droits de grands classiques comme celui-là, on pourrait les projeter en salles mais ce n'est pas le cas et seules les

cinémathèques, grâce à des ententes spéciales, gardent parfois des copies de ces vieux films. Mais comme les musées d'archives ou les bibliothèques, les cinémathèques sont très peu fréquentées, malheureusement.

Il y a donc pénurie de bons films sur le marché, en partie explique Roland Smith, parce que le public est mal informé par des médias qui ne jouent pas leur rôle d'informateurs et des critiques qui préfèrent s'attarder à «descendre» de mauvais films qui sortent sur les écrans de la rue Sainte-Catherine que d'inciter les gens à découvrir ou revoir de bons films dans les salles de cinéma. La radio et la télévision, pour leur part, ne jouent absolument pas leur rôle d'information et de vulgarisation en matière culturelle et ce, non seulement pour le cinéma mais pour tous les arts. Aucun programme sérieux ou temps d'antenne raisonnable n'est consacré à la vie artistique et culturelle autre que des émissions extrêmement superficielles et mal faites. Si les gens étaient mieux renseignés, distributeurs compris, on pourrait voir du meilleur cinéma sur nos écrans, estime-t-il.

De même si les gens exigeaient de voir des films sous-titrés en français au Québec, langue de la majorité, les recettes des salles de cinéma de la ville s'en porteraient mieux. Aucune loi ne force les distributeurs à présenter des copies de films étrangers (américains notamment) sous-titrés en français ici, explique Smith. Pourquoi est-ce qu'*Apocalypse Now* n'est pas présenté actuellement avec des sous-titres français alors qu'en France on le présente déjà en versions doublée et sous-titrée? A-t-on peur d'«achaler» les anglais avec les sous-titres ou

Suite à la page 24

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les années 70

Les faits saillants de la décennie musicale

par Gilles Potvin

La décennie musicale 1970-1979 débuta avec une série de manifestations somptueuses afin de marquer les 200 ans d'un événement capital dans l'histoire de la musique: la naissance de Ludwig van Beethoven. 1979 était donc une année attendue par le monde musical dans sa totalité car il s'agissait de célébrer celui que beaucoup d'humains, qu'ils soient musiciens, mélomanes, historiens ou esthètes, considèrent comme le plus grand musicien de tous les temps. Les auditions de ses symphonies, sonates et quatuors furent nombreuses et chaque société, ensemble ou interprète se fit un point d'honneur d'inscrire une ou plusieurs oeuvres du grand homme.

L'Orchestre symphonique de Montréal inaugura sa saison en présentant son unique opéra, *Fidelio*, qui permit d'entendre l'incomparable Jon Vickers dans le rôle de

Florestan. Franz-Paul Decker était au pupitre et il présenta au cours de la saison plusieurs des symphonies et concertos. Au cours de cette même année, l'OSM et Decker, accompagnés du contralto Maureen Forrester, se rendirent au Japon participer à l'Exposition universelle et internationale d'Osaka.

De son côté, Alexander Brott souligna l'année Beethoven en composant *Paraphrase in Polyphony*, une oeuvre symphonique basée sur petit canon à deux voix que Beethoven avait expressément composé pour le professeur québécois Théodore-Frédéric Molt quand ce dernier lui avait rendu visite en 1825. Brott présenta aussi *Le Jeune Prométhée*, suite pour orchestre composée de fugues et autres oeuvres de jeunesse de Beethoven réunies et instrumentées par lui. En octobre 1970 mourait à Montréal la cantatrice Pau-

line Donalda, l'infatigable fondatrice et animatrice de l'Opéra Guild, société lyrique qui n'allait pas lui survivre.

L'opéra allait de nouveau être à la page au début de 1971 alors que François Cloutier, alors ministre des Affaires culturelles, annonçait en février la création de l'Opéra du Québec avec Léopold Simoneau comme directeur artistique. Le ténor québécois et sa femme, le soprano Pierrette Alarie, avaient tous deux mis un point final à leurs prestigieuses carrières au mois de décembre 1970, en chantant *Le Messie* au Forum avec l'OSM. L'Opéra du Québec débuta en octobre 1971 avec *Samson et Dalila* de Saint-Saëns et tout annonçait que le rêve longtemps entretenu d'une compagnie lyrique permanente au Québec était enfin réalisé. Malheureusement, l'ingérence inouïe d'éléments étrangers et une lutte pour le pouvoir artistique allaient bientôt résulter en la démission fracassante de Simoneau. Profondément déçus, lui et sa famille allaient bientôt choisir l'exil et, encore aujourd'hui, c'est de la lointaine Californie qu'ils suivent l'évolution difficile du théâtre lyrique au Québec.

Durant quatre saisons, l'Opéra du Québec présenta 14 productions dont certaines furent mémorables, notamment *Salomé*, *Otello*, *Falstaff* et *Tristan und Isolde*. Le chef-d'oeuvre de Wagner, monté et chanté de façon splendide par Roberta Knie et Jon Vickers, sous la direction de Zubin Mehta, fut la dernière production de l'Opéra du Québec dont le déficit avait atteint des proportions alarmantes à la fin de la session 1974-75. Ce fut de nouveau le silence pour l'opéra au Québec, sauf la présentation de *Il Barbiere di Siviglia* au moment des Jeux olympiques en 1976. Fort heureusement, l'annonce officielle de la reprise des activités de l'Opéra du Québec est

maintenant imminente et le rideau devrait se lever sur *Tosca* l'automne prochain.

Incontestablement la figure dominante de la création musicale au XXe siècle, le compositeur russe Igor Stravinsky mourait à New York le 6 avril 1971. Le musicien était venu diriger ses oeuvres à Montréal à deux reprises au cours des années 40 et il s'était même produit comme pianiste en 1937.

Au début de 1971, la ville de Québec était en fête car ce fut l'inauguration officielle du Grand Théâtre par un concert de l'Orchestre symphonique de cette ville tour à tour dirigé par Wilfrid Pelletier et Pierre Dervaux.

La décennie qui s'achève fut mouvementée pour l'OSM. En plus de crises financières aiguës et de quelques arrêts de travail, la principale société musicale montréalaise a connu des problèmes d'ordre artistique durant les dix dernières années. Franz-Paul Decker, qui assurait avec compétence la direction artistique depuis 1967, vit son contrat non renouvelé sans que des raisons précises aient été rendues publiques. Le jeune chef espagnol Rafael Frühbeck de Burgos lui succédait en 1975-76 mais son mandat allait être le plus bref de toute l'histoire de l'OSM. Des commentaires considérés comme peu flatteurs qu'il communiqua de bonne foi à la presse susciterent l'ire des musiciens et son refus de présenter des excuses résulta en un départ précipité à quelques heures d'un concert, départ bientôt suivi de sa démission officielle. Charles Dutoit lui succéda et l'OSM semble avoir depuis le vent dans les voiles.

Il y eut aussi des mini-crisis à l'OSM comme celle provoquée par le refus d'engager un jeune instrumentiste québécois qui avait fait ses preuves et passé de brillants examens à l'étranger. Une autre fut l'annulation par Frühbeck de Burgos de la création de *Fleuves* de Gilles Tremblay à la veille du départ de l'orchestre pour une tournée européenne au cours de laquelle cette oeuvre devait être reprise.

Un événement peu spectaculaire mais d'une portée importante et réelle fut l'inauguration en 1973 de la succursale montréalaise du Centre de musique canadienne qui existait à Toronto depuis 1959. Le but du centre est de promouvoir la diffusion au Canada et à l'étranger des oeuvres de compositeurs canadiens. Le centre assiste les compositeurs et les interprètes en s'occupant de la copie des oeuvres des premiers et met à la disposition des seconds les partitions pour fins d'étude ou d'exécution publique.

À Québec, la venue de James de Priest à la tête de l'Orchestre symphonique en 1975 a ouvert un nouveau chapitre de la longue histoire de cet orchestre, le plus ancien au Canada, qui célébrait ses 75 ans en 1977.

À Québec également, l'année 1974 venait à peine de commencer lorsqu'on annonça la mort à 67 ans de Raoul Jobin, certainement le plus prestigieux ténor de langue française des cinquante dernières années. Issu d'un milieu modeste, Raoul Jobin avait conquis la renommée en Europe et aux États-Unis grâce à son travail et à sa persévérance. Vedette des plus grands théâtres lyriques, il

soulevait l'enthousiasme, non seulement avec ses aigus claironnants mais aussi avec sa présence scénique, la sincérité de son jeu et la qualité de ses interprétations. Son nom et son art sont passés à la légende et ce n'est pas sans émotion que ceux qui ont eu le privilège de l'entendre parlent encore de lui.

Un an plus tard, en mai 1975, mourait à Montréal une cantatrice qui s'était aussi illustrée à l'étranger, notamment en France. Sarah Fischer avait commencé sa carrière en Angleterre mais ses origines et sa première formation reçue à Montréal en firent une interprète recherchée de l'opéra français, particulièrement le rôle de Mélisande dans *Pelléas et Mélisande* qu'elle chanta de nombreuses fois, notamment à l'Opéra-comique de Paris. De retour à Montréal en 1940, elle fonda les concerts portant son nom qui firent connaître une foule d'artistes à leurs débuts, notamment Claire Gagnier et Maureen Forrester.

Toujours en 1975, le magasin de musique A.-J. Boucher ferma ses portes. Un tel événement serait d'un intérêt marginal s'il s'était agi d'un commerce de musique comme les autres. Mais la fondation de cette maison remontait à 1861, donc aux premières années de la vie musicale montréalaise. Durant 114

ans, le pionnier A.J. Boucher et ses descendants furent au service de musiciens et de mélomanes, ce qui constitue un record qui n'est pas près d'être égalé.

Des sociétés comme la Société de musique contemporaine et la Société Pro Musica, de même que le Ladies' Morning Musical Club, ont continué d'enrichir la vie musicale montréalaise. De nouvelles sociétés sont nées, certaines comme le Studio de musique ancienne s'occupant des oeuvres d'un lointain passé et d'autres, comme les Événements du Neuf se tournant résolument vers les manifestations les plus actuelles de l'art musical.

Les dernières dix années ont aussi vu un accroissement de la présence de musiciens québécois à l'étranger. Des artistes lyriques comme Clarice Carson, Colette Boky, Huguette Tourangeau, Maureen Forrester, Louis Quilico et Joseph Rouleau, pour ne nommer que ceux-là, ont maintenu la renommée canadienne et québécoise au théâtre lyrique. De jeunes pianistes comme Henri Brassard, Janina Fialkowska et Louis Lortie se sont signalés et ont entrepris des carrières prometteuses. Mais l'exploit le plus prodigieux réalisé par un jeune Québécois a été la victoire du pianiste André Laplante qui s'est classé deuxième, ex-aequo avec le

Atelier 68

gravures récentes de

MICHEL DUPONT

1024 ouest, ave Laurier, 279-2188

7.05 ouest, rue Ste-Catherine 849-8243
(station McGill Niveau Métro)

Librairie du bouquinier

VENTE

nous vous offrons un

Rabais de 15%

sur tous nos livres, jeux éducatifs et papeterie.

Ce spécial se termine le samedi, 12 janvier.

3828 St-Denis, près Roy
844-8555

HUGO

C'EST

du 3 au 12 janvier

25%

de rabais sur tous nos

Livres et Disques

en magasin

Librairie Hugo
Centre commercial Wilderton
2735, Van Horne, Montréal
739-9251 — 739-0512

PSYCHOLOGIE ■ PHILOSOPHIE ■ DICTIONNAIRES ■

NOUVEAUTÉS ■ LIVRES DE POCHE ■ LITTÉRATURE ■ COMMANDES SPÉCIALES ■ CASSETTES ■ DISQUES

COURS D'INITIATION A LA DÉCORATION INTÉRIEURE

ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

88 EST-RUE ST-PAUL VIEUX MONTRÉAL

RENSEIGNEMENTS 866-1836

Début des cours 18 février

APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Permis no 749514 Enseignement de culture personnelle (jour et soir)

Nos experts viendront à Montréal

Une variété d'objets d'art vendue récemment en ventes publiques à notre maison d'encan à Toronto.

Sotheby Parke Bernet est fier d'annoncer que nos spécialistes des services suivants seront à Montréal le 15 Janvier pour évaluer et discuter les objets d'art à être mis en vente publique:

Décorations Européennes et d'Amerique du Nord, Argentierie
John Phillips

Objets d'Art Orientaux
Mee Seen Loong

Tapis Orientaux
Michael B. Grogan

Tableaux, Dessins, Reproductions
Joseph Keiffer

Veillez communiquer avec Mlle. Ann Kaye à notre maison d'encan à Toronto afin de prendre un rendez-vous à Toronto ou à Montréal, (416) 596-0300

Sotheby Parke Bernet (Canada) Inc.

Fondé en 1744 Le firme la plus prestigieuse des commissaires-priseurs
156 Front Street West Toronto, Ontario M5J 1G6 (416) 596-0300

Vient de paraître

Robert Dion

LES CRIMES DE LA POLICE MONTÉE

Le livre choc sur la commission Keable

En librairie

Éditions Coopératives
Albert Saint-Martin,
C.P. 68 Succursale Vimont,
Laval H7M 3N7

LA GUILDE GRAPHIQUE

LA NOUVELLE MAISON DE LA GRAVURE

Plus de 1500 gravures originales avec service d'encadrement

Certificat cadeau disponible

OUVERTE AU PUBLIC 7 JOURS PAR SEMAINE

Lundi au samedi 10h à 18h - Dimanche 13h à 17h

9, rue Saint-Paul ouest, Vieux Montréal - 844-3438

FOYER DES ARTS EATON 9^e ÉTAGE, CENTRE-VILLE

Exposition de la Galerie permanente jusqu'au samedi 26 janvier

La liste des artistes canadiens comprend:

Jean-Marc Blier, Henri Bordelau, Albert Cloutier, Marcel Favreau, Oscar de Lall, Viateur Lapierre, Corinne Dupuis-Maillet, Gordon Pfeiffer, L. Schreiner, Ron Simpkins, Vivian Walker, André Zadorozny.

EATON

La Petite Galerie

296 ouest, Saint-Paul Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
Salle 1

24

VARIATIONS DU MÊME DESSIN

Richard Lanctôt

du 8 au 18 janvier

du mardi au vendredi de 11 h à 18 h

Jacqueline Avril vous présente...

le Carrefour des Arts

le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique

Publicité 844-3361

Le Symposium International de Sculpture Environnementale de Chicoutimi

A tous les sculpteurs oeuvrant au Québec

Le Symposium international de sculpture environnementale de Chicoutimi Inc., lance un concours de sculptures environnementales (intérieures ou extérieures), à l'issue duquel dix sculpteurs pourront réaliser leur projet du 18 juin au 1er août 1980, à Chicoutimi.

Le thème du Symposium: L'ENVIRONNEMENT LA SCULPTURE: LIEU AUTONOME OU INTÉGRATION A UN LIEU.

Date d'inscription: Du 16 novembre 1979 au 25 janvier 1980.

Budget: L'artiste choisi disposera de 12 000 \$ afin de réaliser son projet, 5 000 \$ d'honoraire et 7 000 \$ de matériaux.

Information: Les sculpteurs intéressés à participer doivent faire connaître leur intention par écrit ou par voie téléphonique à:

Symposium international de sculpture environnementale de Chicoutimi Inc., C.P. 1000 Chicoutimi, G7H 5G4
Tél.: (418) 545-5678

ou Conseil de la sculpture du Québec, 1775 St-Denis, Montréal, H2X 3K4
Tél.: (514) 842-9697 842-9698

Université du Québec à Chicoutimi

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les années 70

Superman vole la vedette à Ti-Cul Tougas

par Richard Gay

Il est tout à fait significatif que parmi les nombreux films qui ont pris l'affiche dans les derniers jours de cette décennie, on trouve plusieurs grosses productions américaines qui ont exigé des budgets considérables. *The Black Hole*, 20 millions de dollars; *1941*, 25 millions; *Star Trek*, 40 millions. Il n'y a pas tellement longtemps ces budgets auraient semblé tout à fait exceptionnels, à peine croyables, certainement hors de l'ordinaire.

Mais pendant les années soixante-dix, le cinéma a connu une très forte inflation, non seulement dans le sens habituel du terme mais une inflation due au fait que les majors américaines, ceux-là même qui contrôlent 75% du marché mondial, ont voulu faire plus gros, plus grand, un cinéma toujours plus impressionnant.

Dans cette ère du disco et des disquettes plus étourdissantes les unes que les autres, on veut offrir un spec-

taclé cinématographique où les effets visuels et sonores les plus sophistiqués se bousculeront pour faire « tripper » le spectateur. Et pour réaliser ces effets, on n'hésite pas à dépenser des millions et des millions. Pour permettre à ces effets de prendre place sur l'écran, on tourne des fantaisies et des films de science-fiction. C'est le cas de *Star Trek*, 1941 et *The Black Hole* cités plus haut, c'est le cas aussi de *Superman* et de *Star Wars*, deux immenses

succès commerciaux des années soixante-six.

Dans tous ces films, on privilégie l'impact immédiat: il s'agit avant tout pour les auteurs de provoquer des sensations. L'utilisation qu'on a faite sur sensurround afin de donner l'impression au spectateur que son fauteuil et le plancher même vibraient aux temps forts de certains films en constitue la preuve la plus flagrante, la plus ridicule aussi. Il faut admettre par ailleurs que certains effets sont effectivement assez réussis et qu'ils captent parfois totalement l'imagination.

Mais un fait demeure: plus souvent qu'autrement ces effets ne renvoient qu'à eux-mêmes au détriment d'un contenu substantiel, de significations pertinentes. *Apocalypse Now*, la réalisation de Francis Ford Coppola qui a nécessité approximativement dix ans de préparation, incarne d'une façon révélatrice et inquiétante ces trailléments entre l'effet et le contenu. Ce film qui a coûté trente et un millions de dol-



Une scène du film de Coppola: Apocalypse Now.

lars et autour duquel on a fait un battage publicitaire sans pareil, est effectivement assez impressionnant sur le plan visuel et sonore. On sent que Coppola a vécu une véritable aventure technique lorsqu'il a tourné au fond de la jungle avec ses multiples caméras, ses preneurs de son expérimentés et ses effets spéciaux de toutes sortes. Mais en même temps *Apocalypse Now* déçoit profondément au niveau des significations qui s'en dégagent. Le témoignage

que Coppola a voulu formuler sur la guerre du Vietnam paraît plutôt mince. La technique l'a emporté sur le contenu. La coquille est belle, mais vide.

Le cinéma américain est donc devenu pendant les années soixante-dix un cinéma de plus en plus sensationnaliste. Et grâce à ses tentacules internationales, grâce à son impérialisme de plus en plus fort, l'industrie américaine a réussi à imposer ce cinéma d'effets spéciaux sur

tous les écrans du monde, que ce soit à Paris, Londres, Hambourg, Hong-Kong ou Madrid. Partout Superman vole bien haut et surtout vole la vedette.

Il vole la vedette aux cinémas nationaux moins forts qui luttent désespérément pour obtenir une place au soleil ou plus exactement dans la pénombre des salles. On a vu pendant la dernière décennie plusieurs cinémas nationaux multiplier des énergies de toutes sortes, des énergies

créatrices, des énergies administratives aussi, pour s'imposer à la face de leur propre pays et du monde. C'est le cas du cinéma allemand qui s'est retrouvé grâce à une nouvelle génération de cinéastes. Même phénomène du côté du cinéma australien, suisse et d'Amérique latine. Ailleurs aussi. Et ces pays cherchent à produire des films ancrés dans leur réalité ou leur imaginaire, pertinents par rapport à leur histoire qu'elle soit passée, présente ou future. Mais *Superman* leur rend la vie difficile.

C'est dans ce contexte d'ailleurs qu'on doit examiner la situation actuelle du cinéma québécois. *Ti-Cul Tougas* a beaucoup de mal à s'imposer devant *Superman*. Et pourtant *Ti-Cul Tougas* et les autres personnages du cinéma québécois ont beaucoup plus de choses à nous dire que *Superman*, défenseur de l'American way. Depuis quelque temps, on tourne beaucoup au Québec mais plus souvent qu'autrement il s'agit de productions ou de productions canadiennes qui ressemblent étrangement à ce que font les Américains, en moins sophistiqué, bien sûr. *Superman* est content: il fait des petits qui le rendront encore plus puissant. Bonne année *Ti-cul Tougas!*

Star Trek: l'argent ne fait pas le succès

par Francine Laurendeau

Si les reines de la publicité télévisée ont succédé aux comédiennes d'antan, les contes de fées et les romans scouts sont aujourd'hui nettement déclassés par les aventures intergalactiques de ces nouveaux héros qui ont nom Actarus ou Luke Skywalker. A partir des découvertes scientifiques contemporaines, notamment dans le domaine de la navigation cosmique, on imagine des péripiètes mettant en scène des robots et des ordinateurs aussi forts qu'intelligents. Mais comme ils ont besoin de nous pour les programmer, notre honneur d'humains est sauf. Je ne

crois pas qu'on puisse pour autant parler de science-fiction. Les auteurs de *Goldorak* ou de *Starwar* ne sont pas, comme jadis Jules Verne, des précurseurs ou des visionnaires. Ils ne font qu'exploiter des thèmes à la mode dont ils inventent le vocabulaire et les gadgets. Car si la psychologie de leurs personnages est généralement d'une affligeante banalité, pour ne pas dire débilite, leur imagination est plus heureuse quand il s'agit de dessiner un vaisseau spatial, une arme à laser ou un petit robot affectueux. Du reste, les gadgets de *Starwar* ont engendré une véritable industrie.

Mais on ne réussit pas ce coup-là chaque fois, même quand on dispose de quarante millions de dollars. Pour *Star Trek*, on a évidemment mis sur le grand succès de la série télévisée (*Patrouille du Cosmos* en français) du coup à revampée à coups d'effets spéciaux et de son Dolby stéréo. Et le réalisateur Robert Wise n'est pas le monteur d'Orson Welles (pour, entre autres, *Citizen Kane*), ce vieux routier du cinéma américain à tourné, depuis trente-cinq ans, une quantité impressionnante de longs métrages dont *The Body Snatchers* (1945, bien

meilleur qu'un récent « remake », *West Side Story* (1961), *The Sound of Music* (1964) et *The Andromeda Strain* (1971).

Après un préambule qui m'a semblé particulièrement obscur, un capitaine prend le commandement d'un imposant navire spatial qui doit être prêt à décoller en un temps record pour effectuer une mission d'une importance capitale. On a en effet signalé dans le cosmos la présence d'un objet inquiétant qui s'avance à vive allure vers la Terre. Il s'agit d'identifier l'objet et, si besoin est, de le neutraliser. En souhaitant qu'il y aura dans ce mystérieux vaisseau une raison qui raisonne comme la nôtre, le capitaine active les préparatifs de départ et recrute un équipage de choix. Un des

lieutenants à cette particularité d'être à la fois femme, d'une beauté sculpturale et chauve comme un oeuf. Mais c'est surtout la présence de Spok qui rassérène le capitaine. Originaire d'une autre planète, cet homme loyal ne connaît pas les défaillances humaines, ne tremble jamais, ne sourit jamais. Il a les sourcils en accents (grave et aigu) et les oreilles en pointe comme Nosferatu. On va donc s'approcher de l'Objet

pour découvrir que c'est un vaisseau spatial américain disparu il y a trois cents ans, c'est-à-dire vers 1880... Le tout se terminera par une étreinte cosmique à la suite de quoi les survivants déclareront sentencieusement avoir assisté à la naissance d'une nouvelle forme de vie... Quant à moi, je n'ai assisté qu'à un film particulièrement ennuyeux. Cela a coûté cher, cela se sent. Mais après *Rencontres du troisième type*,

Starwar et *Alien*, il en faut beaucoup pour nous étonner. Chaque fois que les auteurs de *Star Trek* croient avoir trouvé un filon, ils l'explo-

tent jusqu'à satiété. C'est aggravé par une musique d'un pompierisme soporifique. Quant au son Dolby stéréo, Suite à la page 16

TELEVISION

SAMEDI

2 CBFT

- 7.55 Ouverture et horaire
- 8.00 L'école de ski de randonnée Sun Life
- 8.30 Passe-partout
- 9.00 Le capitaine Carver.
- 9.30 Dessins animés
- 10.00 Le club des cinq
- 10.30 Les héros du samedi
- 11.00 "Ringette"
- 11.30 Albatros
- 11.30 Science-fiction
- 11.30 Téléjeux
- 12.00 Magazine jeunesse
- 12.00 Vivre et survivre
- 12.00 Documentaire réalisé par Andrey Baxton et Colin Wilcock. "Trente ans sous les mers"
- 13.00 Femme d'aujourd'hui
- 13.00 "Revivre la liberté" Contact Rivest, maison pour les ex-détenus
- 13.00 Rencontre avec des gens qui vivent, travaillent, ont contribué à sa fondation, ainsi qu'avec des personnes qui participent bénévolement.
- 14.00 Bagatelle
- 14.00 Dessins animés
- 15.00 "Tintin et les oranges bleues". Aventures réalisées par Philippe Condroyer, avec Jean-Pierre Talbot, Jean Bourne, Jenny Orleans et Dupont et Dupont. "L'écurie". Dessins animés.
- 17.00 La course autour du monde
- 17.00 Quatre paysistes participent à cette course: la France, le Luxembourg, la Suisse et le Canada
- 18.00 Noir et blanc
- 18.00 Magazine d'information: "Le livre de la semaine", "la droite aujourd'hui", de Jean-Pierre Apparu. Inv.: Emile Colas, Rodrigue Tremblay et Robert Rumilly. L'entretien de la semaine: Yves Michaud, délégué-général de la Maison du Québécois à Paris.
- 19.00 Les faucheurs de Marguerites. Feuilletton de Marcel Camus faisant revivre vingt ans de l'époque historique de l'aviation.
- 20.00 La soirée du hockey
- 20.00 Au Forum de Montréal, les Black Hawks de Chicago rencontrent les Canadiens.
- 22.30 Le téléjournal
- 22.45 Nouvelles du sport
- 23.00 Cinéma
- 23.00 "Le Rabat-Joli" (Français) Comédie réalisée par Jean Larriaga, avec Claude Pieplu, Claire Maurier et Jacques Villaret.
- 1.05 Cinéma
- 1.05 "Vautrin" (Français 1944) Drame réalisé par Pierre Billon, avec Michel Simon, Madeleine Solagne, Louis Segner et Gisèle Casadesu.
- 3.10 Fin des émissions.

10 CFTM

- 7.55 Horaire
- 8.30 Fanfan Déde
- 9.00 Fusée XL-15
- 9.30 Les cadets de la forêt
- 9.30 Poly à Venise
- 10.00 Vogé l'ours
- 10.30 Manteau
- 11.00 D'une politique à l'autre
- 12.00 Samedi midi
- 12.00 "TM1000" (course automobiles télévisées) - "Les revêts du capitaine"
- 13.00 "Essais automobiles" - "Faits saillants du sport" - "L'horticulture"
- 14.00 "La cuisine" - "Meilleurs plats de la semaine"
- 14.00 Taran
- 15.00 Votre amie Suzanne
- 15.30 Janelle veut savoir
- 15.30 "Si il est souhaitable d'avoir un enfant après 40 ans?"
- 16.30 Les joyeux naufrages
- 17.00 Les p'tits bonhommes
- 17.50 Le 10 vous informe
- 18.00 Et ça tourne:
- Inv.: Machine, Alma Faye Brooks, Good News et Paul McCartney and Wings.
- 19.00 Soirée canadienne
- 20.00 Les grands spectacles
- 20.00 "Le volier" (Français 1967) Etude psychologique réalisée par Louis Malle, avec Jean-Paul Belmondo et Genevieve Bugéd.
- 21.15 Point d'orgue
- 22.30 Les nouvelles TVA
- 23.00 Sports au 10
- 23.10 La couleur du temps
- 23.20 Programme double
- 23.20 "Hawaii" (Américain 1966) Drame psychologique réalisé par George Roy Hill, avec Julie Andrews, Max Von Sydow, Richard Harris, Gene Hackman et Carroll O'Connor.
- 2.15 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

- 17.00 Planète.
- Série d'émissions consacrées aux différents groupes ethniques du Québec. Aujourd'hui: Les communautés

16 CBMT

- 18.30 On aura tout vu
- 18.30 À l'aide de films et de dessins animés. Suzanne Lévesque et Jean-Claude Fortier nous dévoilent les secrets de la science moderne.
- 19.00 L'été show
- 19.00 "Flamme Rivard I". Spectacle enregistré au Centre Olympique de Bromont.
- 20.00 Les grands reportages
- 20.00 "Yasser Arafat". Président de l'Organisation de Libération de la Palestine. Yasser Arafat demeure l'une des figures les plus marquantes du Moyen-Orient.
- 21.00 Il était un musicien.
- 21.00 "Stravinski"
- 21.45 Keith Spicer
- 21.45 Inv.: M. Jean Pelletier, correspondant du journal "La Presse" à Washington. M. Peter T. White, journaliste au "National Geographic Magazine".

6 CBMT

- 18.30 Sun Life Ski School
- 18.30 Sesame Street
- 19.00 Wow
- 19.00 Green double Decker
- 19.00 Let's Go
- 19.00 Rocket Robin Hood
- 19.00 Battle of the Planets
- 19.00 The Flintstones
- 19.00 Swiss Family Robinson
- 19.00 Gilligan's Island
- 19.00 The Bionic Woman
- 19.00 Bugs Bunny Roadrunner
- 19.00 Saturday at the movies
- 19.00 "Plymouth adventure" (aventures 1967) avec Spencer Tracy, Gene Tierney et Van Johnson
- 19.00 "The Six Million Dollar Man"
- 19.00 "The Wild World of Sports"
- 19.00 "Feel Like Dancin'"
- 19.00 "BJ and the Bear"
- 20.00 Academy Performance
- 20.00 "Stone" avec Dennis Weaver, Mariette Hartley et Puy Thines.
- 22.00 Musiques
- 22.00 The Editors
- 22.00 CTV National News
- 23.00 Pulse
- 23.00 The Twelve Midnight Movie
- 23.00 "The Red Tent" (drame 1971) avec Peter Finch, Sean Connery et Claude Cardinal.
- 23.00 Sign off.
- 2.30 "Gidget gets married" (comédie 1971) avec Monee Ellis, Michael Burns et MacDonald Carey.
- 4.00 Sign off.

12 CFCF

- 5.30 Sign On
- 6.00 University of the Air
- 7.00 Circle Square
- 7.30 Unfamed World
- 8.00 Le 10 vous informe
- 8.30 Rocket Robin Hood
- 9.00 Battle of the Planets
- 9.00 The Flintstones
- 9.00 Swiss Family Robinson
- 9.00 Gilligan's Island
- 9.00 The Bionic Woman
- 9.00 Bugs Bunny Roadrunner
- 9.00 Saturday at the movies
- 9.00 "Plymouth adventure" (aventures 1967) avec Spencer Tracy, Gene Tierney et Van Johnson
- 9.00 "The Six Million Dollar Man"
- 9.00 "The Wild World of Sports"
- 9.00 "Feel Like Dancin'"
- 9.00 "BJ and the Bear"
- 20.00 Academy Performance
- 20.00 "Stone" avec Dennis Weaver, Mariette Hartley et Puy Thines.
- 22.00 Musiques
- 22.00 The Editors
- 22.00 CTV National News
- 23.00 Pulse
- 23.00 The Twelve Midnight Movie
- 23.00 "The Red Tent" (drame 1971) avec Peter Finch, Sean Connery et Claude Cardinal.
- 23.00 Sign off.
- 2.30 "Gidget gets married" (comédie 1971) avec Monee Ellis, Michael Burns et MacDonald Carey.
- 4.00 Sign off.

2 CBFT

- 8.25 Ouverture et horaire
- 8.30 Passe-partout
- 9.00 Bout'choix et casse-cou
- 9.30 Puisque la terre nous appartient

9.45

- 9.45 L'évangile en papier
- 10.00 Le jour du Seigneur
- 10.00 De Sherbrooke. De la paroisse d'East-Herford, célébration de la messe par l'abbé Roger Roy.

11.00

- 11.00 "La bataille de Pollara". Documentaire réalisé par Georges Barsky avec Henri de Turenne et Hans Villius.

12.00

- 12.00 La semaine verte
- 12.00 "Yasser Arafat". Président de l'Organisation de Libération de la Palestine. Yasser Arafat demeure l'une des figures les plus marquantes du Moyen-Orient.

13.00

- 13.00 Football américain
- 13.00 Match du championnat

16.00

- 16.00 Soir et images
- 16.00 Inv.: M. Jean Pelletier, correspondant du journal "La Presse" à Washington. M. Peter T. White, journaliste au "National Geographic Magazine".

17.00

- 17.00 Second regard
- 17.00 Magazine religieux "Le temps des Patriotes au Québec" - Visite du Patriarche de Moscou à Paris. Réflexions des années 70 et perspectives de la dernière décennie.

18.00

- 18.00 Hebdomada
- 18.00 Magazine d'information

19.00

- 19.00 Chefs de cuisine
- 19.00 Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault

19.30

- 19.30 Les beaux dimanches
- 19.30 "Paul voit ça. Marie Hall" (25 ans de l'Olympia). Avec Bruno Coquatrix, Paul Anka, Salvatore Adamo, Enrico Macias, Mireille Mathieu, Julien Clerc, Véronique Sanson, Denis Robuss, Robert Charlebois, James Brown et de nombreux autres artistes.

20.30

- 20.30 Les beaux dimanches
- 20.30 Prix Louis Philippe Kamman: Les aventures d'Yvon Dikobush. Pièce de Maurice Falicet et Ronny Coutteure, réalisée par Maurice Falicet, avec Ronny Coutteure.

21.30

- 21.30 Les beaux dimanches
- 21.30 Ludus Danielis: Œuvre musicale écrite par des étudiants de Beauvais.

22.30

- 22.30 Sports dimanche
- 23.00 Cinéma

10 CFTM

- 7.55 Horaire
- 7.30 Ministère mondial de
- 8.30 Fanfan Déde
- 9.00 Les Lettropolitiques
- 9.30 Le monde de Monsieur Tranquille
- 10.00 "C'est l'bon temps"
- 10.30 Inv.: Les Rivets.
- 11.30 2.000 ans après Jésus-Christ
- 12.00 Bon dimanche
- 12.00 "Les livres": "Le théâtre", "Les disques", "Le cinéma", "Les nouvelles artistiques", "La mode", "Les arts"
- 14.00 "Parer à l'extinction des espèces"
- 14.00 "Tank à tout faire" - "Inursion en Turquie", "Pétrole du Canada", "Pisciculture en captivité et en liberté", "La science pour le meilleur rendement des vaches", "Urbanisme à Jérusalem", "Détection des fausses signatures".
- 15.00 Les débats de l'Assemblée nationale
- 16.00 Gros plan sur l'actualité
- 16.30 Informations-Voyages
- 16.30 "Barbades, Bahamas et Puerto Rico". Inv.: M. Maurice Ouellet.
- 17.00 Goldara
- 17.30 "toute la ville en parle"
- 17.50 Le 10 vous informe
- 18.30 Au royaume des animaux
- 18.30 Mus-Hall des jeunes
- 19.00 L'homme de \$6,000,000
- 20.00 Super-série 80.
- 20.00 Rencontre entre l'Armée Rouge et les Nordiques à Québec.
- 23.00 Les nouvelles TVA
- 23.00 Les gens qui ont fait l'événement
- 23.00 Inv.: M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada à Paris.
- 24.00 Les incorruptibles
- 24.00 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

- 18.30 Les tables de Lafontaine
- 18.30 "L'agle et le hibou" et "Le livre et la tortue"
- 19.00 Des drogues et des hommes
- 19.00 "Les médicaments": Quelles sont les principales catégories de médicaments et quels sont les risques rattachés à leur utilisation.
- 19.30 "Rose Ouellette", "La Poutine"
- 20.30 L'envers du décor
- 20.30 "Michelelin Beauchemin, peintre-Lisier"

21.00

- 21.00 Cinéma
- 21.00 "Zéro de conduite" (Français 1933)
- 21.00 Film réalisé par Jean Vigo avec Jean Dasté, Robert Le Flon Larive, Delphine et Louis Lefebvre.

99 TVFQ (Câble)

- 9.30 Passe-passe
- 9.30 "Le tableau magique" - "Le jeu y'a un truc" - "La caverne d'Abraham" - "Magie surprise"
- 10.30 Auto-moto
- 10.30 Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette. "Rallye Cross en Talbot"
- 11.00 Les musiciens du soir
- 11.15 Des chiffres et des lettres
- 12.00 Les rendez-vous du dimanche
- 12.00 Inv.: Georges Brassens, Philippe Chatrie, Eddy Mitchell et Laurent Volz.
- 13.30 Apostrophe
- 13.30 Émission littéraire et politique "La création"
- 14.30 Quatre saisons
- 14.30 "St. Lank" - Une île sans eau (tère partie)
- 16.00 Actualités régionales
- 16.00 "Centre de la France"
- 17.00 Passe-passe
- 17.00 "La cuisine voyageuse"
- 18.00 Auto-moto
- 18.00 Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette. "Essais des nouvelles voitures de production" - "Les minibiologies" - "Le nouveau permis moto"
- 18.30 Les musiciens du soir
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.30 Les rendez-vous du dimanche
- 19.30 Sylvie Vartan, Michel Pagnin, Annie Cordy, Pierre Perret, Michèle Torr, Dennis Robuss, Alexandra Stewart, Pierre Vaneck. Entrevue avec Woody Allen, Jean Poiret et Michel Serres.
- 21.00 Apostrophe
- 21.00 Émission littéraire et politique "Spécial Marguerite Yourcenar"
- 22.00 "Il était une fois dans l'Ohio" - "Des conseils jardinage" - "Le jeu des quatre saisons" - "Les secrets de biologie" - "Le photographe de la forêt"
- 23.00 Fenêtre sur:
- 23.00 "St. Lank" - Une île sans eau.
- 23.00 Actualités régionales
- 23.00 "Centre de la France"

6 CBMT

- 9.30 This is the Life
- 10.30 Music and the spoken word
- 10.30 Hobbies
- 11.00 Star Trek
- 12.00 Meeting Place
- 12.00 Country Canada
- 13.30 Hymn Sing
- 14.00 NFL Football
- 17.00 NFL Championship game
- 17.00 Rex Humbard
- 17.30 Sharon, Lois and Bram downtown.
- 18.00 Disney's wonderful world
- 18.00 The beachcombers
- 19.30 The muppet show
- 20.00 Super-série
- 20.00 Toller Cranston drum weaver.
- 21.00 CBC marque
- 21.00 "Paid vacation"
- 22.00 Why men rape
- 22.00 The National
- 23.15 The City Tonight
- 23.17 Sunday Best
- 23.17 "Fantastic planet"
- 24.50 Station closing

12 CFCF

- 5.50 Sign On
- 6.00 In View
- 6.30 Crossroads
- 7.00 Rise and Be Healed
- 7.30 Day of Discovery
- 8.00 Rex Humbard
- 9.00 Oral Roberts
- 9.00 Teaching the bible
- 9.30 Jimmy Swaggart
- 10.00 Helene Program
- 10.30 Teledominion
- 13.00 NFL Football
- 13.00 Super-série Wrestling
- 17.00 A CTV special
- 17.00 "The Light of the Connoys"
- 17.30 Question Period
- 18.30 As it is
- 19.00 One day at a Time
- 19.30 Super série 80
- 20.30 Red Army vs Nordiques
- 23.00 CTV National News
- 23.50 Provincial super Loto
- 24.00 The Twelve Midnight Movie
- 24.00 "Midnight man" (drame 1974) avec Burt Lancaster, Susan Clark et Cameron Mitchell.

L'ÉVÉNEMENT DU FESTIVAL DE NEW-YORK!

POUR TOUS

écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
produit par CLAUDE LELOUCH

VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES

Le PARISIEN 5 TOUS LES JOURS
486 STE CATHERINE D 866 3856 1.15 & 7.15 P.M.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

UN SI JOLI VILLAGE...

3e sem.

un film d'ETIENNE PERIER
VICTOR LANOUX
JEAN CARMET

L'homme de transition meurt la première femme nait

REVE DE SINGE

5e sem.

Le plus beau film de Ferreri

desjardins 3 GERARD DEPARDEU

MOURIR A TUE-TETE

14 ANS

L'HISTOIRE D'UN VIOL

3e sem.

desjardins 4 I:15 - 3:00 - 5:00
BASILAIRE 1 288-3141 7:00 - 9:00

GIRARDOT DEWAERE LA CLÉ SUR LA PORTE

3e sem.

desjardins 3 I:15 - 2:05 - 3:55
5:45 - 7:35 - 9:25

ADMIRABLEMENT INTERPRETE PAR SHELLEY WIJTERS ET ALBERTO SORDI. - OUEST-FRANCE

Si le film tourne à la torture, au cauchemar, à la violence névrotique et débile, pour finir par le plus scandaleux des homicides, on aurait tort d'accuser Monicelli d'avoir dépassé la mesure: SON INTENTION N'ÉTAIT PAS D'ORCHESTRER L'ÉPOUVANTE, MAIS DE DÉCLANCHER UNE RÉFLEXION. - LE QUOTIDIEN DE PARIS

Une comédie italienne qui tourne à la tragédie. De franc, le rire devient jaune, puis noir. CETTE RÉUSSITE TIEN AUSSI À UN ALBERTO SORDI AU MEILLEUR DE SON TALENT. - TÊMOIGNAGE CHRÉTIEN

un film de **MARIO MONICELLI** 14 ANS

avec **ALBERTO SORDI * SHELLEY WINTERS**

Un bourgeois tout petit petit.

15 MILTON 842-9023 (Angle rue Sherbrooke et rue St-Laurent)

BOURNEIS: Sem: 7-15 - 9-30 Sam: 5-15 - 7-30
9-40 Dim: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Brian Phelan

Un dramaturge irlandais qui a failli être canadien

par Jacques Larue-Langlois

JOUÉ pour la première fois sur le continent américain, Brian Phelan, l'auteur de *Les Aiguilleurs*, présenté à l'affiche du Théâtre du Nouveau Monde, est très connu et presque célèbre en Angleterre, depuis plusieurs années. D'ailleurs sa réputation a, depuis longtemps aussi, dépassé les frontières du Royaume-Uni et plusieurs de ses pièces sont jouées en particulier en Allemagne. En France, George Wilson et Jacques Dufilho ont joué *Les Aiguilleurs* sur une scène parisienne durant 18 mois avant de porter la pièce en tournée.

Né à Dublin, en Irlande, en 1934, Phelan, charpentier de formation, suivit la route traditionnelle de l'immigrant irlandais et arriva à Toronto

en 1953, à l'âge de 18 ans, «pour y chercher fortune». Son premier hiver canadien s'avéra très difficile et il eut du mal à trouver quelques emplois sporadiques sur les chantiers de construction de Toronto et de la banlieue. «Heureusement, lance-t-il désinvolte, j'étais jeune et je m'en foutais pas mal. En vérité, j'avais fait un peu de théâtre à titre d'amateur, à Dublin, et je voulais en faire ici mais je ne savais trop comment procéder car il n'y a aucune tradition artistique dans ma famille.»

C'est en réponse à une annonce demandant un assistant régisseur au Crest Theatre que s'amorça sa carrière dramatique. Ses connaissances en menuiserie ne sont d'ailleurs pas étrangères au fait qu'il fut engagé, sa première contribution au théâtre torontois constituant avant tout à construire des décors. «Depuis ce temps, je suis toujours demeuré plus ou moins dans le monde du théâtre, accomplissant toutes les tâches du métier.»

Pendant deux ans, Phelan fut machiniste à Radio-Canada à Toronto: «C'était une atmosphère formidable, raconte-t-il, parce qu'on était au tout début de la télévision et que tout le monde dans l'équipe souhaitait faire du théâtre et accéder à des fonctions plus intéressantes». Désireux de jouer la comédie et sentant que c'était difficile d'y arriver ici, le futur dramaturge rentra chez lui et pendant trois ou quatre ans fut à la fois assistant régisseur et comédien tenant de petits rôles dans divers théâtres de la capitale irlandaise: «Chez nous, c'est la façon traditionnelle d'apprendre le métier.»

De succès en succès, il parvient à faire carrière à Londres comme acteur,

prochains mois, en Hongrie, en Belgique et en Suède. «Ce qui me fascinait dans le sujet des *Aiguilleurs* c'est le fait que la dignité de certains vieux travailleurs tienne toute entière dans l'accomplissement de leur travail. Qu'on leur retire le droit au travail et leur monde s'écroule. Ils doivent continuer à fonctionner dans les limites de leur métier qui constitue en fait leur seule sécurité.»

Bien sûr, le travail ne manque pas pour un auteur de la réputation de Phelan qui écrit présentement une pièce pour ITV, le réseau privé de télévision en Grande Bretagne. «Chez nous, explique-t-il, le commanditaire achète le temps d'antenne et sait qu'il aura droit à une tragédie ou à une comédie mais n'a absolument rien à dire sur le con-

tenant, il n'en restait plus rien. Le Palace, où j'ai vu le film, ne dispose pas d'un système de son adéquat. S'il faut en croire *Star Trek*, la situation de la femme ne sera pas plus brillante dans trois cents ans qu'aujourd'hui. On la retrouvera aux postes subalternes, aux équivalents cosmiques de secrétaire, téléphoniste, infirmière. La lieutenant est l'exception qui confirme la règle et elle profite d'ailleurs de la première occasion pour troquer son uniforme contre une affriolante minijupette... Me méfiant de mon manque de références (j'ignorais jusqu'à l'existence du téléporteur) et, disons-le, de mes préjugés, j'avais pris soin de m'entourer de quatre jeunes gens de mes amis âgés de sept à quinze ans. Ils n'ont pas mieux que moi pigé le préambule. Après avoir passé la première moitié du film à le comparer avec la série télévisée, ils ont poliment attendu que ça finisse. Comme quoi l'argent ne fait pas le bonheur...»

Star Trek

Suite de la page 15

réo, il n'en restait plus rien. Le Palace, où j'ai vu le film, ne dispose pas d'un système de son adéquat. S'il faut en croire *Star Trek*, la situation de la femme ne sera pas plus brillante dans trois cents ans qu'aujourd'hui. On la retrouvera aux postes subalternes, aux équivalents cosmiques de secrétaire, téléphoniste, infirmière. La lieutenant est l'exception qui confirme la règle et elle profite d'ailleurs de la première occasion pour troquer son uniforme contre une affriolante minijupette... Me méfiant de mon manque de références (j'ignorais jusqu'à l'existence du téléporteur) et, disons-le, de mes préjugés, j'avais pris soin de m'entourer de quatre jeunes gens de mes amis âgés de sept à quinze ans. Ils n'ont pas mieux que moi pigé le préambule. Après avoir passé la première moitié du film à le comparer avec la série télévisée, ils ont poliment attendu que ça finisse. Comme quoi l'argent ne fait pas le bonheur...»

LABOIR ÉCHOS

Le merveilleux spectacle pour enfants de Roland LePage, *Icare*, sera présenté à nouveau au théâtre Arlequin, aujourd'hui à 15 h 30 ainsi que demain à 13 h et à 15 h 30. Ce spectacle que la critique a accueilli avec grand enthousiasme, unanimement, est à ne pas rater. Pour tous renseignements et réservations, 844-2307 ou 288-2943. Le théâtre Arlequin est situé au 1004 de la rue Sainte-Catherine est (métro Beaudry). *Icare* est une production du Théâtre national pour enfants, Les Pissenlits.

L'École de mime-corporel du Quat'Sous débute sa troisième session de cours le 7 janvier à ses locaux du 3673 Saint-Dominique. L'enseignement et la direction artistique de l'école sont assurés par Jean Asselin et Denise Boulanger qui furent tous deux assistants d'Étienne Decroux à Paris. Ils dirigent la troupe Mime Omnis qui présentait notamment *Zizi et Co.* au Théâtre de Quat'Sous à l'automne 1978. Les cours de débutants se donnent du lundi au jeudi en soirée tandis que les étudiants plus avancés suivent leur entraînement en matinée. Cette session de neuf semaines se terminera le

6 mars. Une quatrième session se déroulera du 24 mars au 22 mai. Pour renseignements, 843-3009 ou 845-7278 entre 14 h et 18 h.

Le célèbre Orchestre de chambre de Vienne que dirige Philippe Entremont sera à la salle Wilfrid-Pelletier le 14 janvier prochain à 20 h 30 pour interpréter le *Divertimento en ré mineur K. 136* de Mozart, le *Concerto pour piano en mi bémol majeur K. 271* de Mozart également et des polkas et valses de Strauss. Depuis ses trente années d'existence d'Orchestre de chambre de Vienne n'a cessé de se mériter les plus grands éloges pour son interprétation impeccable des oeuvres de Mozart, Haydn ou Strauss. De célèbres musiciens se sont joints à l'ensemble à titre de chefs ou solistes depuis toujours: Casadesu, Francescatti, Fisher-Dieskau, Boulez ou Britten, pour ne nommer que ceux-là. Philippe Entremont assume un double rôle à l'intérieur de la formation, soit celui de directeur musical et de soliste. Sa maîtrise du bâton et sa virtuosité pianistique reconnue internationalement ajoutent au prestige de cette formation d'élite.

tenu de l'émission. Il n'est même pas admis aux répétitions comme aux États-Unis. Bien entendu, il y a des messages publicitaires mais entre les actes de la pièce seulement qui n'est pas constamment interrompue. Je crois que c'est très important d'écrire pour la télévision car, après tout, une pièce y a un auditoire de sept ou huit millions de spectateurs et, souvent, il s'agit de gens qui ne vont pas du tout au théâtre.»

Comment peut-on écrire autant? Est-ce que c'est facile?

Est-ce que ça vient avec aisance?

«Si tout va bien, je peux me mettre au travail tous les jours pendant un certain nombre d'heures mais, pour partir, pour lancer les cinq premières minutes d'une pièce, je manque nettement de discipline. Ainsi, nous vivons présentement, ma femme, ma fille et moi, à la campagne: dès que, de ma fenêtre, j'aperçois le fermier qui passe sur son tracteur, je me dis qu'il a besoin d'un coup de main et je sors l'aider. Je travaille ainsi à la ferme au moins deux heures par jour, ce qui est excellent pour ma santé mais retarde quelquefois mon travail d'écrivain. En fait, je trouve plus difficile de travailler à la campagne qu'à la ville parce que les distractions en pleine nature y sont tellement plus agréables et plus saines.»

Ses sujets de pièces, Brian Phelan les trouve en partie

dans la lecture des journaux. «En fait, je lis beaucoup trop les journaux; j'y perds un temps énorme. Mais ça m'a amené à écrire une pièce qui s'appelle *News* et qui met en scène un homme seul au milieu d'immenses piles de journaux qu'il épluche fébrilement tout en regardant les nouvelles télévisées et en écoutant un autre bulletin d'information à la radio. Il encercle et découpe les titres catastrophes qu'il accroche au mur, enregistre les bulletins télévisés sur vidéocassette et les nouvelles radiophoniques sur bande et se rejoue les vieux bulletins en écoutant simultanément les nouveaux. Il est absolument obsédé par les tragédies et, comme il se doit, il devient fou. Dans un moment de lucidité, il décide d'emballer tous ses vieux journaux en paquets et de les donner à OXFAM, mais il oublie de téléphoner à OXFAM et les journaux continuent de s'entasser sur la scène pendant qu'il engage, grâce à un astucieux montage, le dialogue avec le lecteur de nouvelles de la télévision. Il finit par être littéralement enterré sous des piles d'imprimés.»

Décennie musicale

Suite de la page 14

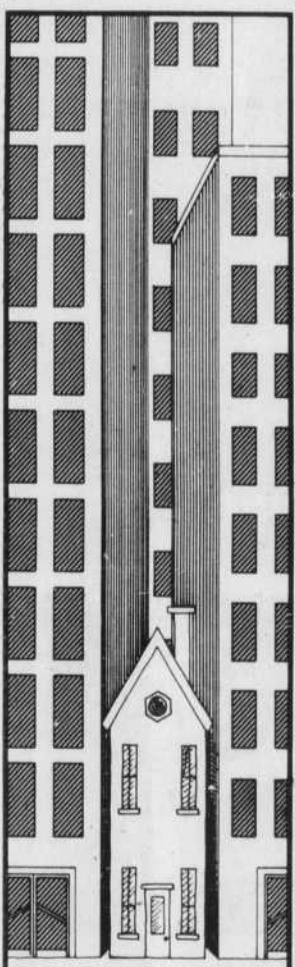
François Pascal Devoyon, au célèbre Concours Tchaïkovsky de Moscou en 1978. Il était le premier Nord-américain à se classer parmi les premiers à ce concours qui semblait réservé aux Européens depuis la victoire de Van Cliburn en 1958.

Un mouvement comme les Jeunesses musicales du Canada a connu un nouvel essor après avoir célébré ses vingt ans d'existence en 1969-70. À l'été de 1970 se réunissaient au Centre d'Art d'Orford JMC une centaine de jeunes instrumentistes venus de tous les coins du monde pour constituer le premier Orchestre mondial des Jeunesses Musicales sous la direction d'Erich Leinsdorf. C'est grâce à l'initiative de Gilles Lefebvre et du Gouvernement canadien que cet ensemble unique a été constitué. Il se regroupe depuis chaque été dans un pays différent, travaillant avec des

chefs aussi prestigieux que Leonard Bernstein et Serge Baudo.

Une telle rétrospective pourrait s'allonger presque ad infinitum car il semble que plus l'on avance dans le temps, plus les manifestations se multiplient. Le présent article s'est contenté — et sans doute de façon bien incomplète — de signaler les événements qui ont marqué la vie musicale au Québec au cours des dix années particulièrement riches.

Rappelons ici les noms de quelques disparus des dix dernières années: Jean-Marie Beaudet, chef d'orchestre (1971), Gabriel Cusson, compositeur; Cécilia Brault, mezzo-soprano, (1972), Noël Brunet, violoniste; Sir Ernest MacMillan, chef d'orchestre (1973), Louis Bailly, altiste; Louis-H. Bourdon, impresario; Jean Dansereau, pianiste (1974), Robert Fleming, compositeur, Herman Geiger-Torel, metteur en scène (1976), Maurice Dela, compositeur; Jean Deslauriers, chef d'orchestre (1978).



la loi de la ville

de Michel Bouchard

«Une réflexion simple mais fondamentale sur la vie urbaine.»

Serge Dussault — La Presse

une production de l'Office national du film

du 7 au 12 janvier à 19 h 30

LE CINÉMA PARALLÈLE 3682 St-Laurent Montréal 843-4725

Office national du film du Canada National Film Board of Canada

théâtre du rideau vert

direction: yvette brind'amour mercedes palomino

CHAT EN POCHÉ

Mardi à samedi 20 h Dimanche: 19 h

mise en scène pierre thériault mirielle lachance katherine mousseau jean-louis paris

réservations de 12h à 19h Métro Laurier, sortie Gifford. Tel. 844-1793

Janvier

- Sam. 5 DENIS LEPAGE
- Dim. 6, Lun. 7 KENNY ALEXANDRE
- Mar. 8, Mer. 9 JEAN BEAUDET QUARTET
- Jeu. 10, Ven. 11, Sam. 12 ROGER WALLS QUINTET
- Dim. 13, Lun. 14 GUIDO PUCCI
- Mar. 15, Mer. 16 GUY NADON QUARTETTE
- Jeu. 17, Ven. 18, Sam. 19 BRIAN TANSLEY QUINTETTE
- Dim. 20, Lun. 21 JOANNE DESFORGES AVEC GEOFF LAPP TRIO
- Mar. 22, Mer. 23, Jeu. 24 MICHEL DONATO QUARTETTE
- Ven. 25, Sam. 26, Dim. 27 DENIS LEPAGE
- Lun. 28, Mar. 29, Mer. 30 ROGER WALLS QUINTETTE
- Jeu. 31, Ven. 1, Sam. 2 PETER LEITCH

9:30 - 2:30 Lundi - Dimanche L'AIR DU TEMPS 191 St-Paul ouest 842-2003 JAZZ TOUS LES SOIRS

LES CONCERTS HUGO

MIREILLE LAGACÉ CLAVECINISTE SCOTT-M. KOSOFKY FLÛTE À BEC J.S. BACH ANTONIO VIVALDI QUEEN MARY ROAD UNITED CHURCH 13, RUE FINCHLEY, HAMPSTEAD (angle du Chemin de la Reine Marie) Autobus 51 et 65 BILLETS \$5.00 ET \$4.00 (étudiants) en vente à la Librairie Hugo Centre commercial Wilderton 2735, Van Horne, Montréal, Qué. RÉSERVATIONS: 739-9251, 739-0512 ET LE SOIR DU RÉCITAL À L'ENTRÉE LE 21 JANVIER 1980 à 20h30

LES ATELIERS FRANÇOISE GRAHAM ENR.

5110, Avenue du Parc (coin Laurier)

La Danse peut être un excellent moyen de se maintenir en forme (corps - émotion - esprit)

Bienvenue aux adultes de tous les âges

Renseignements: 273-2213

Permis 749870

LES AIGUILLEURS

De Brian Phelan Traduction de Isabelle Famchon Mise en scène de Jean-Louis Roux Décor, costumes et éclairages de Robert Prévost

Bande sonore: Paul Bélard

Guy Provost Jacques Godin Christian Saint-Denis



tnm 861-0563 84 ouest, rue Ste-Catherine

La Toile d'araignée

un film de Jacques Giraldeau sur la pratique des arts visuels au Québec.

«Rarement a-t-on assisté à une telle exploration du bouillonnement créatif. Une exploration directe et sans fionflons de la face cachée de l'iceberg artistique.»

René Viau — Le Devoir

une production de l'Office national du film

du 7 au 12 janvier à 21 h et le dimanche 13 janvier à 15 h

LE CINÉMA PARALLÈLE 3682 St-Laurent 843-4725

Office national du film du Canada National Film Board of Canada

EN VENTE MAINTENANT

IRVIN FELD ET KENNETH FELD PRESENTENT SHIPSTADS & JOHNSON

CE FOLLIES

ALL NEW 44th EDITION

avec en vedette tous vos amis de "SÉSAME STREET"

LE SPECTACLE RÊVÉ POUR TOUTE LA FAMILLE

29 JANV. au 4 FÉV.

MATINÉES à 1h30 et 5h30 SAMEDI et DIMANCHE 2 et 3 février 3 représentations SAMEDI 2 février à 1h30, 5h30 et 9h p.m.

SOIRÉE D'OUVERTURE - MAR. 29 JANVIER En vente aux MAGASINS DOMINION seulement

En vente maintenant PRIX POPULAIRES \$4.50, \$6.00, \$7.50

FORUM et à tous les comptoirs TRS En soirée du lun. au ven. à 8h, - Sam. soir à 9h.

COMMANDEZ PAR LA POSTE AUJOURD'HUI

FORUM FORUM FORUM FORUM

DECISION

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DIFFUSION PAR SATELLITE DES DÉBATS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

La Société Radio-Canada et le Cable Satellite Network ont demandé au Conseil des licences de réseau temporaire afin de diffuser, par satellite, les débats de la Chambre des communes afin d'alimenter directement les entreprises de télévision par câble à compter du 9 novembre 1979. Étant donné que la programmation en cause s'adresse au public en général, le Conseil ne juge pas nécessaire d'octroyer une licence de réseau temporaire exclusive dans la cause en instance.

Dès que la Société Radio-Canada l'aura informé des titulaires de licence qui font partie avec elle du réseau temporaire servant à diffuser les débats de la Chambre des communes, le Conseil accordera une licence de réseau temporaire de 30 jours, à compter du 9 novembre 1979.

Après le dépôt de la demande, le Cable Satellite Network a informé le Conseil qu'il avait besoin d'un délai supplémentaire pour apporter les modifications techniques qui s'imposent et qu'il ne serait pas en mesure d'offrir le service le 9 novembre 1979. Cependant, le Conseil est prêt à accorder une licence de réseau temporaire au Cable Satellite Network et à ses affiliées à compter de la date à laquelle la diffusion des débats de la Chambre des communes pourra commencer et dès qu'il sera informé des titulaires de licence qui font partie du réseau.

Le Conseil est aussi prêt à accorder une licence de réseau temporaire à tout autre groupe de titulaires de licences qui veulent former un réseau pour diffuser les débats de la Chambre des communes. Toute licence de réseau temporaire sera accordée à la condition que seuls les débats de la Chambre des communes soient diffusés, sous réserve des dispositions prises avec l'Orateur et conformément aux accords conclus avec lui. En outre, elles seront émises sans préjudice des dispositions permanentes qui pourraient être approuvées à une date ultérieure.

Les titulaires de licence de télévision par câble seront autorisés à offrir ce service aux conditions suivantes et conformément aux règles antérieurement établies dans les avis publics du 4 novembre 1977 et du 20 février 1978:

1. Les titulaires de licence de télévision par câble présentement autorisés à fournir un canal ou des canaux spéciaux de programmation doivent simplement aviser le Conseil de leur intention de diffuser ces émissions et donner tous les détails de la méthode de transmission envisagée pour assurer le service.
2. Les titulaires de licence de télévision par câble qui ne sont pas autorisés actuellement à fournir un canal ou des canaux spéciaux de programmation doivent soumettre une demande en vue de fournir un tel canal, en exposant la méthode de transmission envisagée.
3. Les entreprises de télévision par câble qui n'ont pas suffisamment de canaux pour établir un canal ou des canaux spéciaux de programmation ne pourront diffuser que la période des questions sur le canal communautaire et doivent en aviser le Conseil.

Enfin, le Conseil juge qu'il est approprié d'examiner si une licence de réseau est nécessaire pour l'exploitation envisagée dans les demandes actuelles. Le Conseil aimerait recevoir des observations écrites sur cette question, avant le 28 novembre 1979.

Les observations écrites doivent être adressées au secrétaire général du Conseil (C.R.T.C., Ottawa (Ontario), K1A 0N2).

J.G. Patenaude Secrétaire général intérimaire Ottawa.

Le 7 novembre, 1979.

SPORTS

Québec tentera ce main de répéter son exploit de 1977 contre l'Armée rouge

QUÉBEC (PC) — Le hasard fait parfois les événements curieusement et cette fois-ci il veut que la sauvegarde du prestige de la Ligue nationale de hockey vis-à-vis de ses grands rivaux soviétiques repose sur les épaules de l'un de ses derniers nés, les Nordiques de Québec, qui affrontent demain soir l'équipe de l'Armée rouge dans la dernière d'une série de cinq parties entre les deux clans.

Après avoir remporté leurs deux premiers matches contre les Islanders et les Rangers de New York, les joueurs de l'URSS se sont inclinés devant les Canadiens de Montréal et les Sabres de Buffalo, et ce d'une façon décisive, et il revient donc maintenant aux valeureux Nordiques de Jacques Demers de mettre un terme à la série.

Les Québécois deviennent ainsi la seule équipe de l'expansion à se mesurer à la formation numéro 1 de l'Union soviétique et un peu tout le monde souhaite du fond du coeur que les Nordiques fassent oublier l'échec de la LNH, l'an dernier, lors de la compétition de la Coupe du Défi.

On connaît la puissance de l'équipe du Centre sportif de l'Armée rouge qui, avec des athlètes comme Tretiak, Mikhailov, Balderis, Kharlamov, Zhukov, Petrov, Starikov, constitue le coeur de l'équipe nationale de l'URSS.

La pression pesera lourdement sur les épaules des jeunes porte-couleurs des Nordiques qui étaient loin de se douter en faisant leur entrée dans le grand circuit qu'ils seraient appelés, trois mois plus tard, à sauver l'honneur du hockey nord-américain contre les géants européens.

L'instructeur Demers attache beaucoup plus d'importance au match de ce soir que disputeront ses joueurs à Toronto.

Le Canadien de Montréal, que les Kings de Los Angeles viennent de rejoindre et que les Penguins de Pittsburgh ont dépassé avant-hier, au classement de la Ligue nationale, tentera de mettre un terme à sa glissade ce soir, alors que les Black Hawks de Chicago seront les visiteurs au Forum.

Les Black Hawks, qui avaient défait le Tricolore le 17 octobre dernier lors du premier affrontement entre les deux clubs, à Chicago, ne sont qu'à deux points du Canadien avec un match de plus à disputer.

mulés par les triomphes de Buffalo et Montréal dernièrement, les hommes de Jacques Demers seront mentalement préparés à boucler la série sur une note victorieuse.

Pour ce faire, Demers fera appel aux services de ses deux gardiens de buts, Ron Low et Michel Dion, l'un des meilleurs duos présentement dans la LNH. Les Cloutier,

Tardif, Ftorek, Bernier, Hart, Lacroix, Goulet, Leduc, Hislop, Hoganson et compagnie, dont plusieurs ont déjà fait face à la machine soviétique, auront donc la responsabilité de répéter les exploits de leurs confrères de Montréal et Buffalo.

Les Soviétiques sont arrivés en sol nord-américain depuis près de deux semaines maintenant, ils viennent de subir deux défaites consécutives mais il ne faut pas considérer ces athlètes superbement entraînés comme battus. Ils ont dû recevoir de bonnes réprimandes de leurs supérieurs et, à Québec, ils donneront sans doute tout ce qu'ils possèdent de talents et de ressources pour quitter le Canada avec une victoire.

Philadelphie inscrit un 34e match de suite sans revers

NEW YORK (AP) — Les Flyers de Philadelphie ont établi un record du sport professionnel, hier soir, en disputant un 34e match d'affilée sans échec, une victoire de 5-3 sur les Rangers de New York.

L'ancienne marque de 33 appartenait aux Lakers de Los Angeles, une équipe professionnelle de ballon-panier. Durant leur heureuse série, les Flyers ont gagné 24 fois et joué dix parties nulles.

Rick MacLeish, Mel Bridgman, Bryan Propp, Bob Dailey et Bill Barber ont compté pour les Flyers au cours d'un match marqué par l'expulsion de deux joueurs, André Dupont, des Flyers et Ed Hospodar, des Rangers.

Après avoir été dardé par Bridgman, en deuxième, Hospodar a engagé le combat avec son vis-à-vis, mais, refusant de quitter la patinoire à la demande de l'arbitre, il s'est vu décerner deux punitions

d'inconduite de partie. Quant à Dupont, il a été expulsé pour avoir été le troisième homme dans la bagarre Bridgman-Hospodar. Il s'en est fallu de peu pour que l'incident ne dégénère en bagarre générale, car Hospodar a tenté de s'en prendre au gérant de l'équipe des Flyers après avoir accepté de quitter la glace, ce qui a fait intervenir l'entraîneur du Philadelphie, Pat Quinn, et fait vider les bancs des deux clubs.



Walt Tkaczuk, à gauche, est rudement mis en échec par Norm Barnes, des Flyers de Philadelphie, près du but de Philippe Myre, alors que son coéquipier des Rangers de New York, Barry Beck (3), est aux aguets, à l'attente de la rondelle. Les Flyers ont défait les Rangers, 5-3, hier soir. (Photolaser AP)

Table of NHL standings: Ligue Nationale, Ligue Majeure du Québec, Tournée soviétique. Includes columns for team, games played, wins, losses, points, and goal differential.

Steve Podborski est un des favoris à Pra-Loup

PRA-LOUP (AFP) — Après les fêtes de fin d'année, la Coupe du monde masculine de ski reprendra demain à Pra-Loup, dans les Alpes françaises du sud, avec la 4ème descente de cette saison olympique qui, en réalité, ne sera que la 3ème épreuve de cette discipline de la vitesse.

En effet, trois descentes étaient au calendrier du mois de décembre. Or, après les succès de l'Autrichien Peter

Wirsberger à Val d'Isère et de la Suisse Peter Muller à Val Gardena, l'épreuve prévue à Schlading, en Allemagne, dut être annulée en raison des mauvaises conditions atmosphériques après le passage de 24 concurrents (le Canadien Steve Podborski avait alors réalisé le meilleur temps). Cette situation devait d'ailleurs déclencher la colère des coureurs qui estimèrent avoir été «exploités» à

des fins commerciales sans avoir tenu compte du danger encouru.

Ces trois concurrents, Wirsberger, Muller et Podborski seront les favoris à Pra-Loup. Mais ils ne seront pas les seuls candidats à la victoire. Les autres Autrichiens, Grissmann, Walcher, le champion du monde en titre, voire Klammer, le champion olympique, le Norvégien Haaker, l'italien Plank, les Allemands Ferstl et Veith, et les Canadiens Read et Murray auront aussi des arguments de première valeur pour postuler la victoire.

Sommaires section: Flyers 5, Rangers 3; Bruins 2, Jets 1; Capitals 6, Whalers 3; Red Wings 6, Flames 3. Includes detailed game summaries and scores.

Le système soviétique est contré par un autre système

par Marie Otis

Le mythe est maintenant détruit. Le Canadien a prouvé lundi soir que l'on pouvait battre les Soviétiques en jouant une partie presque parfaite. Jeudi soir, les Sabres ont démontré que l'on pouvait les battre en bousillant leur système sans pour autant jouer un match extraordinaire.

Il n'y a pas si longtemps, lors de la désastreuse Coupe du Défi, les journalistes, commentateurs et spécialistes ne tarissaient pas d'éloges pour les Soviétiques et de critiques pour les joueurs nord-américains.

Oh les nobles, les beaux, les valeureux Soviétiques! L'an passé, ils avaient des ailes, un jeu de passes plus précis qu'une montre suisse et une forme physique à faire pâlir d'envie l'homme bionique lui-même. Et puis, ils ne comptaient pas leurs pas, ils n'avaient pas peur de travailler. Mieux encore, ils ne faisaient cela que pour le sport et l'honneur de leur pays, eux.

À côté de cela, les joueurs de la Ligue nationale avaient l'air de «pee wee» se traînant sur la patinoire, lançant la rondelle n'importe où, n'importe comment, et tirant la langue après dix misérables enjambées. Ah les méchants capitalistes pourris par l'argent!

Mais la grande différence, clamaient les spécialistes, c'est «Le Système». Tout était dit ou presque. «Le Système» et la discipline confrontés à l'esprit brouillon et à l'anarchie. Cela semblait définitif.

Pourtant, jeudi à la télé et hier dans les journaux, tout était changé, ou plutôt, tout était renversé.

Les Sabres, voilà une équipe extraordinaire! Un jeu défensif parfait! Des passes précises et des tirs si foudroyants que les gardiens n'ont aucune chance. Et mettez-en, c'est pas du gâteau!

Et les pauvres petits Soviétiques désorganisés, affolés, manquant des passes par dix pieds et des tirs par quinze pieds, incapables d'établir une attaque même en avantage numérique! Et remettez-en, ce n'est toujours pas du gâteau!

Tout cela n'a rien à voir avec la réalité, c'est du masochisme collectif ou du narcissisme béat. Si l'an passé les Soviétiques n'étaient pas des surhommes et nos joueurs des minables, l'inverse n'est pas plus vrai aujourd'hui.

Ce qui est vrai par contre, c'est que les Soviétiques étaient disciplinés et appliquaient rigoureusement un système de jeu qui semblait indéchiffrable pour les entraîneurs de la LNH. Alors que tout le monde applaudissait ou huait, criait au désastre ou au chef-d'oeuvre, il s'est trouvé un entraîneur pour s'asseoir et réfléchir. Conclusion: à un système, il faut opposer un autre système. Mais pour appliquer ce système, il faut une machine bien rodée et non pas une

machine toute neuve aussi rutilante et toute étoilée soit-elle. Le «Système Bowman» était né.

La preuve de cela, c'est la défaite à la Coupe du Défi et la victoire du Canadien lundi soir. Comme dans tout bon système, les règles sont simples: il faut contrôler la zone centrale afin d'obliger les Soviétiques à s'organiser à l'intérieur de leur ligne bleue. Ils s'y sentaient tellement à l'étroit jeudi soir, qu'ils décrivaient de grands cercles pour avoir l'impression «d'avoir de la glace» pour permettre aussi, bien sûr, de prendre un peu de vitesse parce que l'échec avant, règle numéro deux, freine leur course et leur enlève beaucoup de précision dans leur passes et désynchronise leur attaque. La précision suivrait un besoin d'une mise au point.

Lundi soir au Forum, le Canadien a appliqué cette tactique, et a de plus joué un match colossal. Les Sabres ont fait la même chose mais ont beaucoup moins bien joué. Mais cette fois-là, les Soviétiques ont paniqué. Se faire faire le coup deux fois de suite c'était trop pour eux. Pensez donc, leur Système contre, leur arme secrète rendue non pas inoffensive, mais presque.

Les Sabres, ont commencé la partie difficilement, laborieusement même. C'est leur premier but, celui de Gare, qui les a remis sur pied. Mais ont doit admettre qu'au cours des deux premiers vingts, leurs attaques manquaient de souffle. On aurait dit qu'il manquait un joueur: les retours de lancers étaient très souvent récupérés par les Soviétiques. C'était peut-être un excès de prudence, on n'osait pas entrer tout le monde en même temps en zone adverse. Moi je pense plutôt que le jeu des Sabres n'était pas assez serré, ou si vous préférez, qu'il y avait des trous.

En défensive, il faut souligner, bien sûr, leur magnifique performance au moment de désavantages numériques. Ça c'était beau, mais beau! On regardait avant de débayer pour être sûr que les Soviétiques ne pourraient pas intercepter la rondelle. Mais cela n'a pas toujours été fait lorsqu'on jouait à armes égales. Si je dis, pas toujours, c'est pour ne pas dire, pas souvent. Je me souviens des cris d'horreur quand les Sabres tentaient de remettre la rondelle au centre par la bande et qu'elle se retrouvait presque invariablement sur le hockey d'un Soviétique. Peu importe me direz-vous, on a gagné. Dans un sens c'est vrai mais il me semble important de souligner que les Soviétiques ont été battus bien plus par un système que par une performance.

S'il est vrai, comme les Soviétiques se plaignent si souvent à le répéter, qu'ils sont ici en voyage d'étude ils auront trouvé la matière à réflexion. Nous aussi peut-être.

Houston n'appréhende pas le mauvais temps

HOUSTON (AP) — Les Oilers de Houston ont pris la direction de Pittsburgh hier après-midi alors que le pilote Bum Phillips affirmait que ni la température ni le genre de soulèvements porteraient des effets sur l'issue du match final de la Conférence américaine de football.

Les Oilers évolueront sur la surface artificielle des Steelers, où, l'an dernier, ils ont commis six échappés en perdant 34-5 sous le froid et la pluie.

Les Oilers porteront encore leurs soulèvements à température spéciale utilisés l'an dernier, mais Phillips ne croit pas que l'équipement sera un facteur.

«Il y avait d'autres choses plus importantes que les soulèvements sur ce terrain l'an dernier», a assuré Phillips.

Le demi Earl Campbell, qui soutient être pleinement remis d'une blessure à l'aîne, a ajouté que la température ne sera pas un facteur.

«Parfois, vous êtes tellement pris par un match que vous n'entendez les clameurs de la foule qu'après la partie. De plus, vous ne sentez pas le froid après le début des hostilités.»

Phillips a encore tenu des exercices secrets à la suite d'un incident survenu avant le match de la semaine dernière, alors que certaines tactiques défensives ont apparues à la télévision de San Diego avant la partie.

En dépit de l'incident impliquant Dan Pastorini et un journaliste, les Oilers se sentent beaucoup plus calmes que l'an dernier lorsqu'ils ont atteint les séries éliminatoires.

Car, selon Phillips, «nous savons maintenant à quoi nous attendre après l'expérience de l'an dernier avec les journalistes et les amateurs.»

Enfin, les Oilers seront en meilleure condition physique que l'an dernier, surtout avec la présence de Pastorini, Campbell, Ken Burrough et Mike Barber, qui devraient tous commencer le match.

Voici d'autre part, les prédictions de l'Associated Press en vue des finales des conférences Nationale et Américaine, qui auront respectivement lieu demain à Tampa, où les Buccaneers recevront les Rams de Los Angeles, et à Pittsburgh, où les Steelers seront les hôtes des Oilers.

Rappelons que les Steelers sont favoris par les preneurs au livre pour l'emporter par neuf points et demi dans leur match qui commencera à 13 h, alors que les Rams sont favoris pour l'emporter par un placement dans leur duel qui se mettra en branle à 17 h.

Selon l'agence, les Steelers de Pittsburgh ont une tradition de remporter les matches importants, contrairement aux Rams de Los Angeles qui cèdent sous la tension.

Tampa a prouvé qu'il avait une offensive samedi dernier et, à moins que le quart Doug Williams éprouve des difficultés et que Rick Bell soit blessé, cette attaque sera suffisante.

Pittsburgh 24 Houston 10: Les Steelers ne transmettent pas leurs signaux de lignes de côté comme les Chargers de San Diego. Terry Bradshaw commande ses propres jeux, si bien que les Oilers n'auront rien à voler.

Les Steelers vont manger et Earl Campbell pour dîner. Entre-temps, John Stallworth et Lynn Swan vont se promener dans la ligne secondaire (en dépit de Vern Perry) tandis que Franco Harris gagnera encore environ 100 verges.

La décision a été prise à l'issue d'une réunion hier après-midi à Londres, réunion qui donna lieu à la publication du communiqué suivant:

«Le comité de la Rugby Football Union, au cours d'une réunion tenue vendredi à Londres, a décidé d'appuyer la tournée des îles britanniques en Afrique du Sud en 1980. Cette décision a été prise après un débat complet et une considération soignée de toutes les implications, y compris la lecture d'une lettre de M. Hector Munro (ministre des Sports), qui, une fois de plus, a exprimé le point de vue du gouvernement. La décision sera communiquée au comité des quatre fédérations britanniques.»

Le comité des Four Home Unions, c'est-à-dire des quatre fédérations britanniques, se réunira maintenant demain pour prendre la décision définitive au sujet de la tournée. La décision doit être unanime, mais dès l'instant où l'Angleterre a suivi l'exemple des trois autres fédérations, il n'y a aucun doute qu'elle sera favorable.

Récentement, le comité de la RFU s'était montré divisé sur la tournée mais les événements en Afghanistan ont certainement influencé des membres du comité, surtout après les menaces de pays de l'OTAN de se retirer des Jeux de Moscou en protestation contre l'intervention soviétique.

Les pays noirs africains, réunis au Cameroun, avaient annoncé qu'ils ne se retireraient pas des Jeux olympiques (comme ils l'avaient fait en 1976 à Montréal) à la suite de la tournée de rugby de la Nouvelle-Zélande en Afrique du Sud dans l'éventualité d'une tournée britannique cet été en Afrique du Sud mais qu'ils boycotteraient complètement les épreuves sportives, et les sportifs britanniques.

Commentant la décision de la fédération anglaise de rugby hier soir d'approuver la tournée des Lions britanniques en Afrique du Sud cet été, le Times écrit samedi en première page: «La décision va se répercuter à travers le monde sportif et, si les menaces des nations noires en Afrique et ailleurs sont à prendre au sérieux, elle aura des implications extrêmement désagréables pour le sport britannique dans son ensemble.»

Le journal poursuit: «Cependant, la hiérarchie du rugby en Grande-Bretagne est prête à vivre avec ces conséquences. Il ne fait aucun doute que ses opinions se sont durcies considérablement depuis que l'URSS a envahi l'Afghanistan.»

RECORDS DE LA BOURSE

Recul des aurifères

Après avoir ouvert en baisse la Bourse de Toronto est parvenue à se redresser hier et, finalement, l'indice composé marque une hausse de 5,81 à 1.795,20.

Neuf des 14 secteurs du marché ont accompli des progrès, à commencer par celui de l'immobilier. L'important groupe des hydrocarbures a beaucoup contribué à la bonne tenue des affaires. Mais les aurifères ont subi les plus lourdes pertes parmi les cinq compartiments perdants.

Le volume des transactions comprenait 7,88 millions d'actions d'une valeur globale de \$116,55 millions, et 4,084 contrats d'option ont été conclus. A la fin de la séance, on dénombre 242 titres en hausse, 211 en baisse et 179 ont conservé leurs positions du jour précédent.

Les échanges d'actions Canadian Superior Oil Ltd ont repris dès l'ouverture, après une suspension ordonnée, la veille, et ce titre clôture en hausse de 1-4 à \$204. Reprise aussi des échanges sur Dale-Ross Holdings au début de l'après-midi, et le titre termine inchangé à \$19-1/2.

Parmi les industrielles les plus traitées, Gulf Canada gagne 3-3/4 à \$112, Northern Telecom 1-3/4 à \$51, Westburne International 1-1/2 à \$30-1/2, Canadian Pacific 3-4 à \$39-1/4 et Algomo Steel 1-2 à \$30-1/2. Murphy Oil cède 1-3/8 à \$26-1/8, Hudson's Bay Oil and Gas 1-3/8 à \$99-1/8, Falconbridge Nickel A 1-4 à \$92-1/2, Kaiser Resources 1-1/8 à \$27-1/2 et Union Carbide Canada 1-8 à \$25-5/8.

Placer Development prend 1-1/2 à \$55, Tech Corp. A 3-4 à \$27-3/4 et Little Long Lac Mines 3-4 à \$73-3/4. Campbell Red Lake abandonne 1-1/4 à \$35-1/2 et Carolin Mines 1-1/4 à \$17-1/2. Chief Development prend 2-3/4 à \$33-1/2, Ranger Oil Canada de 1-3/8 à \$24-1/4 et Canadian Natural Resources de 1 à \$10-5/8. Merland Exploration recule de 5-8 à \$18-1/8 et Total Petre NA de 3-8 à \$27-1/4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 2 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and various stock symbols like AG.F.M., AdB, AdB, etc.

DEVISES

Voici les taux des devises tel que fournis par la Banque Canadienne Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of exchange rates for various countries including Africa du Sud, Afrique Française, Antilles Anglaises, Australie, etc.

Cours de clôture de l'or, en devises américaines, sur les principaux marchés mondiaux hier avec, entre parenthèses, les cours de la journée précédente.

Table of gold prices in various currencies like US Dollars, Swiss Francs, Hong Kong Dollars, etc.

MONTRÉAL

Hausse des pétroles

Les secteurs pétrolier et minier ont une fois de plus dominé le marché à la Bourse de Montréal, vendredi. L'indice composé termine la séance avec une petite avance de 1,32 et marque 307,22. En tout, 1.206,159 actions ont changé de mains et 953 contrats d'option ont été négociés.

Dans le groupe des hydrocarbures dont l'indice monte de 4,35 à \$21,64, BP Canada gagne 1-4 à \$312 et Esso Petroleum 1-8 à \$54-1/8. Gulf Oil Canada 1-2 à \$312 et Texas Gulf 1 à \$45-1/2. Total Petroleum cède 1-4 à \$27-1/4 et Shell Canada 1-8 à \$33-1/4.

D'autre part, les industrielles progressent de 1,62 à 325,91. Les services publics de 1,35 à 244,22 et les papeteries de 1,17 à 163,60. Mais les bancaires reculent de 0,84 et se replient à 303,48.

Au total, les gains l'emportent sur les pertes par 65 contre 55 et 43 valeurs sont stables.

Crush International gagne 1-2 à \$13-3/8, Alcan 5-8 à \$55-3/4, Trizec monte à \$27, Abitibi Asbestos trois cotes à 75 cents, Algomo Steel 1-2 à \$30-1/2, BP Canada gagne 1-4 à \$312 et Esso Petroleum 1-8 à \$54-1/8. Gulf Oil Canada 1-2 à \$312 et Texas Gulf 1 à \$45-1/2. Total Petroleum cède 1-4 à \$27-1/4 et Shell Canada 1-8 à \$33-1/4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 2 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and various stock symbols like Abitibi, AdB, AdB, etc.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance including AGF, Amer Growth, Cdn Gs, etc.

TECHNOBOURGERS

Dale-Ross passe aux Américains

Le président de Dale-Ross Holdings, Dale Ross, a annoncé hier qu'il avait accepté de vendre sa participation de 60% dans la firme à un consortium de investisseurs américains.

Le consortium est dirigé par le président de la filiale canadienne de Dale-Ross, Dale Ross, et comprend également des investisseurs américains. Le consortium a offert de racheter les actions de Dale-Ross Holdings à un prix de \$10,60.

Rejoint à son bureau de Toronto, le président de la filiale canadienne de Dale-Ross, Dale Ross, a annoncé hier qu'il avait accepté de vendre sa participation de 60% dans la firme à un consortium de investisseurs américains.

Le consortium est dirigé par le président de la filiale canadienne de Dale-Ross, Dale Ross, et comprend également des investisseurs américains. Le consortium a offert de racheter les actions de Dale-Ross Holdings à un prix de \$10,60.

Le président de Dale-Ross Holdings, Dale Ross, a annoncé hier qu'il avait accepté de vendre sa participation de 60% dans la firme à un consortium de investisseurs américains.

Le consortium est dirigé par le président de la filiale canadienne de Dale-Ross, Dale Ross, et comprend également des investisseurs américains. Le consortium a offert de racheter les actions de Dale-Ross Holdings à un prix de \$10,60.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 2 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and various stock symbols like Dyal, Dyal, Dyal, etc.

MONTRÉAL

Gain de 9 points

Redressement des cours, hier à Wall Street, où l'indice des industriels a gagné 8,53 points à 828,83. L'activité a été modérée et a porté sur 39,4 millions d'actions.

Les investisseurs ont bien accueilli l'annonce, que le président Carter prononcera un discours dans la soirée à propos de l'intervention soviétique en Afghanistan.

En clôture, les hausses dépassent largement les baisses, soit 1265 contre 290 titres sont restés inchangés. General Dynamics gagne 5-3/4 points à 67-1/2, et Boeing 4-1/4 points à \$54-1/2. Hausse aussi des ordinateurs et de l'électronique. Standard Oil of Ohio clôture à 85 en hausse de 2-3/4 points, et General Motors à 50-7/8 en hausse d'un point.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Canadian Pacific gagne 5-8 à \$33-5/8, Alcan 3-4 à \$47-7/8 et Ashland Oil 3-4 à \$40-1/2. Hudson Bay Mining cède 5-8 à \$25, Campbell Red Lake Mines 3-4 à \$30-1/2 et Dome Mines 3-8 à \$55-3/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 2 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and various stock symbols like AC.Fin, AC.Fin, AC.Fin, etc.

MONTRÉAL

Gain de 9 points

Redressement des cours, hier à Wall Street, où l'indice des industriels a gagné 8,53 points à 828,83. L'activité a été modérée et a porté sur 39,4 millions d'actions.

Les investisseurs ont bien accueilli l'annonce, que le président Carter prononcera un discours dans la soirée à propos de l'intervention soviétique en Afghanistan.

En clôture, les hausses dépassent largement les baisses, soit 1265 contre 290 titres sont restés inchangés. General Dynamics gagne 5-3/4 points à 67-1/2, et Boeing 4-1/4 points à \$54-1/2. Hausse aussi des ordinateurs et de l'électronique. Standard Oil of Ohio clôture à 85 en hausse de 2-3/4 points, et General Motors à 50-7/8 en hausse d'un point.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Canadian Pacific gagne 5-8 à \$33-5/8, Alcan 3-4 à \$47-7/8 et Ashland Oil 3-4 à \$40-1/2. Hudson Bay Mining cède 5-8 à \$25, Campbell Red Lake Mines 3-4 à \$30-1/2 et Dome Mines 3-8 à \$55-3/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 2 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and various stock symbols like AC.Fin, AC.Fin, AC.Fin, etc.

MONTRÉAL

Gain de 9 points

Redressement des cours, hier à Wall Street, où l'indice des industriels a gagné 8,53 points à 828,83. L'activité a été modérée et a porté sur 39,4 millions d'actions.

Les investisseurs ont bien accueilli l'annonce, que le président Carter prononcera un discours dans la soirée à propos de l'intervention soviétique en Afghanistan.

En clôture, les hausses dépassent largement les baisses, soit 1265 contre 290 titres sont restés inchangés. General Dynamics gagne 5-3/4 points à 67-1/2, et Boeing 4-1/4 points à \$54-1/2. Hausse aussi des ordinateurs et de l'électronique. Standard Oil of Ohio clôture à 85 en hausse de 2-3/4 points, et General Motors à 50-7/8 en hausse d'un point.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Canadian Pacific gagne 5-8 à \$33-5/8, Alcan 3-4 à \$47-7/8 et Ashland Oil 3-4 à \$40-1/2. Hudson Bay Mining cède 5-8 à \$25, Campbell Red Lake Mines 3-4 à \$30-1/2 et Dome Mines 3-8 à \$55-3/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 2 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and various stock symbols like AC.Fin, AC.Fin, AC.Fin, etc.

MONTRÉAL

Gain de 9 points

Redressement des cours, hier à Wall Street, où l'indice des industriels a gagné 8,53 points à 828,83. L'activité a été modérée et a porté sur 39,4 millions d'actions.

Désarroi des bijoutiers La spéculation sur l'or s'accroît

par Paul Morisset

Tandis que l'or et l'argent retombent hier sur tous les marchés mondiaux sous l'oeil attentif des bijoutiers et des dentistes, la horde des petits spéculateurs fondait de plus belle sur les marchands de métaux de la métropole. Aux bureaux montréalais de la Fiducie Guardian, de la société Deak et de la Banque de Nouvelle-Écosse, l'affluence était hier au moins aussi fréquentative que la veille. Les trois bureaux, dé-

bordés, ont dû fermer leurs portes plusieurs heures avant l'heure habituelle. «On s'attend à la même folie lundi matin», a soupiré un porte-parole de la Banque de Nouvelle-Écosse. Aux trois endroits, les clients étaient plus nombreux à acheter des métaux précieux qu'à les vendre, bien que l'or et l'argent aient amorcé un mouvement à la baisse dans tous les centres financiers. Comme la veille, l'argent, beaucoup plus abordable, se vendait mieux que

l'or. Entre-temps, la fièvre du métal jaune continuait de semer le désarroi parmi les bijoutiers, surtout ceux dont les stocks d'or sont plutôt minces. Toutes ces fluctuations causent beaucoup de problèmes aux bijoutiers, qui ne savent plus quel moment serait le plus avantageux pour renouveler leurs stocks, a affirmé au DEVOIR M. Réal Savard, secrétaire exécutif de l'Ordre des bijoutiers du Québec. La flambée de l'or oblige

les bijoutiers à augmenter constamment leurs prix, ce qui éloigne une partie des clients. Comme le bijou est très taxé, a expliqué M. Savard, chaque augmentation de la matière première se traduit par une augmentation relativement forte du produit fini. Avec la frénésie de l'or, a reconnu M. Savard, les bijoutiers ne font pas moins de profits qu'avant: la hausse de leurs prix compense la baisse de leur clientèle. A plus long terme, cependant, leur posi-

tion se trouve «moins saine», plus fragile, puisque leur base de clientèle est réduite. Selon M. Savard, les bijoutiers devront chercher à élargir leur clientèle de nouveau en offrant des bijoux à meilleur marché. Déjà, pour éviter les hausses indues, les bijoutiers ont commencé à faire des chaînes plus fines et moins longues, mais au même prix qu'avant. Ils ont même tenté de lancer récemment un nouveau type de bijoux «soufflés», c'est-à-dire vides à l'intérieur. «Mais la mode n'a pas pris», a dit M. Savard.

FP Publications \$170 pour chaque lecteur

Les milieux boursiers ne semblent pas montrer beaucoup d'enthousiasme au lendemain de l'offre de \$139 millions présentée par Thomson Newspapers pour les huit quotidiens de la chaîne FP Publications. Hier, le titre du groupe Thomson a clôturé à \$13.25 perdant 50 cents par rapport à la cote de fermeture jeudi. Les actions s'échangeant à un niveau faible par rapport à un sommet de \$170 atteint cette année. Depuis sept ans, les actions de Thomson oscillent entre \$12 et \$15.

Pourtant certains analystes financiers considèrent que le prix de \$170 avancé par Thomson pour chacun des 800.000 lecteurs des journaux FP permettra à ce dernier de réaliser une bonne affaire. Habituellement un lecteur coûte entre \$400 et \$500 si l'on se fie aux récentes transactions dans l'industrie des médias aux États-Unis. De plus, le groupe Thomson pourrait récupérer sur le plan fiscal les pertes subies par quelques uns des journaux FP l'an dernier.

Le groupe dirigé par M. Conrad Black n'a pas encore fait connaître sa position suite à l'offre de Thomson. C'est vendredi prochain que prendront fin les offres de MM. Black et Thomson. Sur cette base financière, la valeur du DEVOIR serait de \$7.6 millions en tenant compte de ses 45.000 lecteurs. Le chiffre de \$170 ne tient pas compte cependant de la qualité des lecteurs. (M.N.)

À compter de la mi-avril La délégation du Québec à Mexico se donne une vocation économique

par Brigitte Morissette
(correspondance particulière)

MEXICO — En installant sa cinquième délégation générale — sur une quinzaine de bureaux à l'étranger — rue Taine, dans le riche quartier de Polanco, à quelques rues de la nouvelle ambassade que le Canada est en train de construire à Mexico, le Québec veut imprimer une orientation nouvelle à ses relations internationales.

Suède, France, Grande-Bretagne courtisent depuis trois ans déjà le marché mexicain et ses 68 millions de consommateurs. Pourtant, il y a trois ans encore, le ministère des Affaires intergouvernementales misait plutôt sur la Venezuela pour ouvrir sa première délégation dans un pays latino-américain. Il est vrai que le pétrole mexicain faisait encore des sceptiques, tandis que le Québec (pour ne pas dire le Canada) affichait un déficit annuel astronomique dans ses échanges commerciaux avec la Venezuela (\$50 millions en exportations contre \$1 milliard en importations de pétrole vénézuélien).

Pourquoi ne pas tenter d'attirer ce tourisme mexicain vers Montréal et Québec? Évidemment l'organisation d'échanges dans les domaines de la culture et de l'éducation va tenir également une place importante car «cette action ne peut que renforcer nos échanges dans le secteur économique», affirme encore M. Pouliot, qui conclut: «Le seul fait d'ouvrir au Mexique notre cinquième délégation générale démontre l'importance que le Québec accorde maintenant à ses relations avec ce pays, un pays en pleine expansion». Et, faut-il ajouter, le deuxième marché en Amérique latine.

Pour les spectateurs des escarmouches Ottawa-Québec en pays étrangers, on peut dire que les relations entre les représentants à Mexico des deux capitales s'annoncent sous les meilleurs augures. L'ambassadeur du Canada à Mexico, M. Claude Charland, un francophone sans complexes, a offert spontanément sa collaboration aux représentants québécois et nous a déclaré: «Une délégation générale du Québec au Mexique va assurer une présence canadienne plus conséquente et refléter davantage encore l'intérêt que le Mexique représente pour nous. Elle va permettre aux Mexicains de mieux saisir la réalité du Canada en démontrant le rôle, la place qu'occupe le Québec, toute sa spécificité. En somme, la présence québécoise nous permettra d'effectuer un meilleur travail, d'être mieux compris auprès des Mexicains.»

Voilà du moins l'avis exprimé par M. Richard Pouliot, sous-ministre adjoint aux Affaires intergouvernementales, alors qu'il effectuait sa première visite à Mexico. «Traditionnellement, le Québec s'est intéressé à la France, à la francophonie et aux États-Unis, confiait M. Pouliot. Mais nous avons négligé considérablement les pays d'Amérique latine, et en particulier le Mexique, compte tenu du rôle que joue ce pays et qu'il jouera de plus en plus sur la scène internationale et les marchés pétroliers.»

Dans une étude pour l'ouverture de la première délégation du Québec en Amérique latine, réalisée par des fonctionnaires du ministère des Affaires intergouvernementales, la Venezuela l'emporta donc sur le Mexique. Mais le premier ministre Lévesque lui-même, nouvellement élu, ne cachait pas sa déception et révélait dans une entrevue qu'il m'accordait pour la télévision, à Mexico, qu'il faudrait bien songer aussi, un jour ou l'autre, au Mexique.

Et sur le plan économique, d'ajouter M. Charland, le Québec a un rôle prépondérant à jouer, particulièrement dans le domaine des transports, de l'énergie hydro-électrique, etc.

Le nouvel ambassadeur canadien au Mexique, qui fut en poste au Brésil, précise par ailleurs: «Le Mexique est devenu réellement une plaque tournante. Non seulement dans le domaine énergétique, mais aussi politique. Pour un pays, ou une province qui veut amplifier ses liens commerciaux en Amérique latine, je pense qu'il est absolument nécessaire d'avoir des antennes au Mexique.»

Ce n'est donc pas avant la mi-avril que la cinquième délégation générale du Québec, au Mexique, sera en mesure d'entreprendre sa première mission de promotion économique. Ce qui distingue une délégation générale d'une délégation ordinaire, pour s'en tenir aux propos de M. Pouliot, c'est la multiplicité de ses fonctions. La délégation du Québec à Mexico, avec un personnel de «cinq ou six personnes dans une première étape», va d'abord se consacrer à la promotion économique.

«Nous avons intérêt à développer nos échanges avec le Mexique dans des secteurs de pointe comme les transports publics, les communications, la gestion et le transport énergétique. Nous possédons également certaines connaissances en informatique qui peuvent intéresser le Mexique», d'affirmer M. Richard Pouliot. La deuxième priorité pour la Délégation générale du Québec à Mexico sera certainement le tourisme. On prévoit que 230.000 Canadiens (une bonne majorité québécois) viendront au Mexique en 1980. Or 200.000 sinon 300.000 Mexicains se rendent à New York chaque année.

«L'Ontario s'était lancée en 1976 dans ses grands programmes d'austérité, tandis que le Mexique entraînait dans sa plus grave crise économique depuis la deuxième guerre mondiale. Mais quelques mois plus tard, le Mexique se livrait à un nouveau

coup de théâtre en révélant ses réserves pétrolières et sa volonté d'ouvrir le robinet pour assurer le développement industriel du pays. L'Ontario a sans doute révisé ses positions si l'on en juge par la cour qu'elle fait au Mexique depuis deux ans, en compagnie de l'Alberta. Le Québec entre dans la course non sans un certain retard, particulièrement avec l'entreprise privée mexicaine et les institutions culturelles les plus prestigieuses. Mais si l'on en juge par les efforts déployés depuis le début de 1979, le Québec pourrait réussir rapidement à imposer dans l'esprit des Mexicains sa thèse de parenté culturelle et de deux économies qui ne demandent pas mieux que de se compléter.»

OBLIGATIONS

Les cours ont subi une forte baisse et les affaires étaient animées, cette semaine, dans le marché canadien des obligations. Le court terme a cédé 25 cents. Le moyen et long termes ainsi que les obligations des provinces, ont fléchi de deux points. Les titres des sociétés ont perdu 1,5 point.

Ne célébrons pas Pâques avant les Rameaux! Les locaux de la future Délégation générale, une grande maison qui dut loger un jour quelque riche famille mexicaine, entourée d'un agréable jardin et dissimulée derrière un haut mur de pierre, comme c'est la coutume au Mexique, va nécessiter des travaux de réaménagement qui ne pourront sans doute pas être entrepris avant la mi-janvier.

Principaux acheteurs du pétrole mexicain, les États-Unis, indique-t-on à Mexico, ont fait part de leur désapprobation à la suite de sa dernière augmentation, intervenue quatre jours après la signature d'un accord entre les deux pays portant sur la fourniture de gaz mexicain.

Selon les courtiers, le marché a suivi le mouvement à la baisse aux États-Unis. Au début de la semaine, le marché américain s'est affaibli à la suite de la déclaration du président du Federal Reserve Board, M. Paul Volcker, qu'il soutiendrait fermement le dollar et ne réduirait pas le loyer de l'argent prochainement.

«Et sur le plan économique, d'ajouter M. Charland, le Québec a un rôle prépondérant à jouer, particulièrement dans le domaine des transports, de l'énergie hydro-électrique, etc.»

«L'Ontario s'était lancée en 1976 dans ses grands programmes d'austérité, tandis que le Mexique entraînait dans sa plus grave crise économique depuis la deuxième guerre mondiale. Mais quelques mois plus tard, le Mexique se livrait à un nouveau

Les attributions aussi la baisse du marché des obligations à l'instabilité politique dans le monde, au fléchissement du dollar américain sur les marchés de change et au raffermissement des cours des métaux précieux. L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 6%. Les bons du Trésor à trois mois se traitaient à 13,59% en moyenne, et ceux à six mois à 13,57%.

«L'Ontario s'était lancée en 1976 dans ses grands programmes d'austérité, tandis que le Mexique entraînait dans sa plus grave crise économique depuis la deuxième guerre mondiale. Mais quelques mois plus tard, le Mexique se livrait à un nouveau

«L'Ontario s'était lancée en 1976 dans ses grands programmes d'austérité, tandis que le Mexique entraînait dans sa plus grave crise économique depuis la deuxième guerre mondiale. Mais quelques mois plus tard, le Mexique se livrait à un nouveau

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier, en baisse de 4-25 et cotait \$1,1674 face à la devise canadienne. La livre sterling a monté de 11-100 à \$2,6156. A New York, le dollar canadien a gagné 3-25 à \$0,8566 et la livre a pris 2-5 à \$2,2405.

Cours de l'argent

Handy and Harman of Canada Ltd cotait l'argent canadien, vendredi, à \$42,539 l'once et à \$1,367 63 le kg, en regard de \$44,937 l'once et \$1,444 73 le kg jeudi. Ces cours sont en dollars canadiens.

L'Allemagne affiche un lourd déficit

BONN (AFP) — Le nouveau président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, a chiffré hier soir à douze milliards de marks (6,6 milliards de dollars) le déficit des paiements courants de la RFA en 1979.

Nordair Décision encore reportée

Le cabinet fédéral a décidé de reporter après les élections sa décision quant à la vente des actions de la compagnie Nordair, appartenant actuellement à Air Canada. Ce nouveau délai s'expliquerait par une divergence de vue entre certains membres du cabinet.

Bombardier emprunte en Suisse

par Pierre Fallu

La société québécoise Bombardier Inc. serait sur le point de conclure un emprunt sur le marché monétaire suisse de 22 millions et demie de francs suisses soit environ \$17 millions. Une présentation a été faite à Genève le 17 décembre dernier ainsi qu'à Zurich le 18 décembre. Il s'agit en fait d'un emprunt public qui sera lancé sous peu par un syndicat de banques suisses dont le meneur principal est le Crédit Commercial de France en Suisse.

Automobile 200,000 chômeurs

DETROIT (AFP) — Près de 200.000 ouvriers américains de l'automobile, sur les 700.000 travaillant dans cette industrie, seront au chômage temporaire ou indéfini cette semaine à la suite de nouvelles fermetures d'usines décidées par les principaux constructeurs.

Votre bureau sur un jardin tropical?

Les Atriums
Thérèse de Rouen
842-3838

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGill
Montréal H3G 1X5 934-0272

Machine à écrire électronique de TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC
7035 av. du Parc, Mt
270-1141

721-9630
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ANNONCEZ
DANS LE DEVOIR,
QUELQU'UN VOUS LIRA

HOULE & LABELLE
AVOCATS
388, rue Saint-Jacques, suite 605
Montréal H2Y 1S1
Tél.: (514) 842-3811
Michel Houle Pierre Labelle

BANQUE NATIONALE DU CANADA
AVIS DE DIVIDENDE
Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende de 30 cents par action sur le capital social versé de la Banque a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1980. Ce dividende sera payable au siège social et à toute succursale de la Banque, à compter du 30 janvier 1980, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque le 31 décembre 1979, à la fermeture des bureaux.
Par ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire
YVON MARCOUX
Montréal, le 20 décembre 1979

BANQUE NATIONALE DU CANADA
AVIS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
Avis est donné, par les présentes, que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Nationale du Canada se tiendra à l'hôtel Reine-Elizabeth, 900 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Canada, le 17 janvier 1980, à 9h30, pour:
(a) recevoir le rapport des administrateurs et les états financiers pour l'exercice terminé le 31 octobre 1979, tant de la Banque Provinciale du Canada que de la Banque Canadienne Nationale, lesquelles banques ont maintenant fusionné en une seule banque sous le nom de Banque Nationale du Canada;
(b) élire les administrateurs;
(c) nommer les vérificateurs et fixer leur rémunération;
(d) nommer les fondés de pouvoir qui exerceront les droits de vote détenus par la Banque auprès de ses filiales;
(e) étudier et approuver, s'il y a lieu, la modification de l'article 8 des règlements des actionnaires;
(f) examiner toute autre question du ressort de l'Assemblée.
Par ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire
YVON MARCOUX
Montréal, le 3 décembre 1979

Votre bureau sur un jardin tropical?
Les Atriums
Thérèse de Rouen
842-3838

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes



Ordinateur à la recherche d'un programmeur-analyste

Ce pourrait être vous... si vous êtes **programmeur-analyste** et si vous possédez plus de quatre ans d'expérience du générateur automatique de programme (RPG 2).

Notre compagnie est une des plus grandes entreprises canadiennes à fournir des services d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion de projet au pays et à l'étranger.

Nous revisons actuellement les systèmes administratifs et financiers de toutes les compagnies membres du groupe et nous sommes à la recherche d'un **programmeur-analyste** compétent, désireux de relever un nouveau défi, pour se joindre à une équipe dynamique.

Nous possédons un ordinateur IBM 370/138 et nous utilisons les logiciels CICS/VS avec DOS et DL/1. Le Groupe SNC vous offre donc l'occasion d'utiliser vos connaissances, d'en acquérir de nouvelles et de jouer un rôle actif.

Vous trouverez une rémunération et des avantages excellents dans une entreprise progressive, prospère de ses employés, qui œuvre dans le monde entier.

Pour vous y brancher en accès direct, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au bureau de l'Emploi:

Le Groupe SNC
1 Complexe Desjardins
Case postale 10
Succursale Desjardins
Montréal H5B 1C8

DIRECTEUR DU BUREAU DES AFFAIRES JURIDIQUES (POSTE DE CADRE)

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Dirige les activités reliées aux affaires juridiques de l'Université du Québec. Il relève directement du président.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES:

- Voit à la conformité de toutes les décisions prises par les instances de l'Université du Québec et les cadres supérieurs de l'Université avec la loi et les règlements généraux de l'Université du Québec;
- Selon les procédures en vigueur, donne son avis juridique sur tous contrats et règlements adoptés par les instances de l'Université du Québec ou signés par les officiers concernés;
- Agit comme aviseur légal auprès des instances de l'Université du Québec et des cadres supérieurs de l'Université dans la solution de problèmes juridiques qui se posent au niveau des divers secteurs; agit aussi comme conseiller auprès des institutions du réseau qui en font la demande;
- Traite les affaires juridiques de l'Université et, en particulier, participe à la préparation des règlements généraux et procédures concernant l'Université et les institutions du réseau, en collaboration avec les cadres supérieurs concernés.

PROFIL DE QUALIFICATIONS:

- Le candidat doit être membre du Barreau et posséder le nombre d'années d'expérience requises pour s'acquitter efficacement des responsabilités décrites ci-haut;
- Le candidat doit avoir une connaissance du milieu universitaire en général et, si possible, du cadre juridique de l'Université du Québec.

TRAITEMENT:

À déterminer selon les qualifications académiques et l'expérience acquise.

LIEU DE TRAVAIL: Québec.

Les candidatures reçues seront traitées confidentiellement et devront être adressées au Directeur des services de l'administration de l'Université du Québec avant le 14 janvier 1980.

Directeur des services de l'administration
Université du Québec
2875, boulevard Laurier
Sainte-Foy, Québec
G1V 2M3



Université du Québec

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21 et 22

DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT ET CONTRÔLE TECHNOLOGIQUE

Notre vice-président à l'ingénierie se cherche actuellement un collaborateur immédiat qui puisse assumer l'entière responsabilité de la conception, l'implantation et du contrôle de la nouvelle technologie introduite et ce afin de permettre une utilisation optimale de notre réseau tant au niveau de la qualité que de la fiabilité.

Le titulaire recherché doit détenir un diplôme universitaire préférentiellement en génie électrique et posséder une expertise technique des normes en vigueur dans le domaine des télécommunications.

Une rémunération concurrente et un programme d'avantages sociaux adéquat rendent cette opportunité de carrière encore plus attrayante.

N'hésitez donc pas à nous faire parvenir en toute confidentialité, votre curriculum vitae. Ce défi n'attend que vous.

INSTITUT DE RECHERCHE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR CÂBLE
a/s M. Pierre Robitaille
90 ouest, rue Beaubien
6^e étage,
Montréal H2S 1V7

DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT ET CONTRÔLE TECHNOLOGIQUE

Notre vice-président à l'ingénierie se cherche actuellement un collaborateur immédiat qui puisse assumer l'entière responsabilité de la conception, l'implantation et du contrôle de la nouvelle technologie introduite et ce afin de permettre une utilisation optimale de notre réseau tant au niveau de la qualité que de la fiabilité.

Le titulaire recherché doit détenir un diplôme universitaire préférentiellement en génie électrique et posséder une expertise technique des normes en vigueur dans le domaine des télécommunications.

Une rémunération concurrente et un programme d'avantages sociaux adéquat rendent cette opportunité de carrière encore plus attrayante.

N'hésitez donc pas à nous faire parvenir en toute confidentialité, votre curriculum vitae. Ce défi n'attend que vous.



CABLEVISION NATIONALE LTÉE
Direction des Ressources humaines
2055, rue Peel, bureau 325
Montréal, Québec
H3A 1V4

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur de la recherche scientifique et technique sur les pêches maritimes

Concours spécifique L6200CD/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme — Direction générale des pêches maritimes — 1 emploi à Québec (transfert éventuel à Gaspé)

Attributions — Planifier, diriger, organiser et contrôler la direction chargée des programmes d'action en recherche et en développement visant à accroître le rendement de l'industrie de la pêche par l'inventaire de la ressource, par l'amélioration des méthodes de pêche, des engins de pêche et des techniques de conservation et de transformation des produits.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement — pouvant atteindre 45 014 \$
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 5 janvier au 18 janvier 1980

Directeur général adjoint

Concours spécifique L6200DQ/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Éducation — Direction générale de l'enseignement collégial — 1 emploi à Québec.

Attributions — Assurer, au niveau de la direction générale, la coordination des projets ou dossiers spéciaux ou multi-disciplinaires sur les plans des finances, des relations de travail et du développement des collèges; assurer la liaison avec les autorités du ministère et les autres unités administratives ou ministérielles préoccupées par les dossiers qui lui sont confiés; assister le directeur dans l'exercice de ses fonctions.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'administration en milieu scolaire.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement — pouvant atteindre 45 014 \$
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 5 janvier au 25 janvier 1980

Technologie de la capture Coordonnateur de la recherche

Concours spécifique L6210AL/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme — Direction générale des pêches maritimes — 1 emploi à Québec (transfert éventuel à Grande-Rivière)

Attributions — Sous l'autorité du directeur de la recherche scientifique et technique, assurer la gestion scientifique des projets de recherche et de développement en technologie de la capture. À ce titre, initier, analyser et programmer des projets de recherche, surveiller le respect des échéanciers et veiller à l'utilisation maximale des ressources, en collaboration avec les autres responsables de la recherche.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement — pouvant atteindre 37 188 \$
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 5 janvier au 18 janvier 1980

Adjoint au directeur de la section "Valeurs mobilières"

Concours spécifique L6210BP/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières — Direction générale de l'inscription — 1 emploi à Montréal.

Attributions — Diriger et contrôler les activités du secteur inspection; effectuer des inspections et enquêtes auprès de courtiers et d'émetteurs de valeurs mobilières en vue de prévenir ou découvrir des infractions à la Loi sur les valeurs mobilières.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine des valeurs mobilières.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement — pouvant atteindre 37 188 \$
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 5 janvier au 18 janvier 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'œuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant. L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Honeywell Limitée, une société avant-gardiste d'envergure internationale, est présentement à la recherche du personnel suivant pour combler des postes-clés au sein de son organisation. Les postes suivants sont permanents et offrent d'excellentes perspectives d'avenir.

ENTRETIEN INSTRUMENTATION COMMERCIALE

Notre titulaire est diplômé d'un CEGEP ou d'une université. Il maîtrise l'électronique et est bilingue. La concentration en instrumentation et contrôle au niveau collégial est un atout.

VENTE INTERNE

Nous avons présentement un poste pour une personne bilingue et dynamique diplômée d'un CEGEP en électronique. Le (la) candidat(e) choisi(e) devra seconder le service des ventes du département MICRO-SWITCH et aura la responsabilité des bons de commande, de la correspondance, de la littérature, etc.

VENTE AUX CADRES

L'expansion de notre marché nous incite à créer de nouveaux postes de représentants pour notre succursale de Montréal. La personne que nous recherchons doit être bilingue et avoir des compétences dans le domaine de la vente conceptuelle aux cadres.

Tous ces postes offrent une rémunération très intéressante ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux. Notre société accorde à tous ses employés un défi proportionnel à leurs qualifications et à leurs aspirations futures.

Pour une entrevue confidentielle, veuillez téléphoner à:

Philippe R. Veillette

Honeywell

6277, rue St-Jacques
Montréal, Québec H4B 1T9
Tél.: (514) 484-3501, poste 203

Ces postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Une importante entreprise requiert les services d'un directeur de l'information à son bureau de Montréal.

Le candidat possède déjà une solide expérience de la communication au sein d'un service de relations publiques. Il maîtrise parfaitement le français. La connaissance de l'anglais s'avérera un atout. Le salaire tiendra compte de l'expérience du candidat. Veuillez communiquer votre curriculum vitae à:

Le directeur aux relations publiques
Case postale 14,
Succursale
Tour de la Bourse
Montréal, Québec H4Z 1A2

Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20 et 22

Le Conseil des Arts du Canada recherche un

Agent principal de finances

pour la Division des arts

Fonctions

Prépare le budget annuel d'aide aux arts de la Division des arts (plus de \$47 000 000); exerce les fonctions de conseiller financier auprès du Directeur associé, donne aux candidats et bénéficiaires des avis en matière de finances et de gestion.

Qualités

Très bien connaître le monde des arts au Canada ainsi que l'organisation, le financement et la gestion des organismes artistiques. Savoir préparer un budget, se servir d'un système de comptabilité automatisé; pouvoir préparer et analyser des états financiers. Avoir cinq années d'expérience administrative, de préférence dans un secteur lié aux activités culturelles et artistiques.

Langues

Maîtrise de l'une des langues officielles et aptitude à lire l'autre langue.

Lieu de travail

Ottawa

Traitement

A partir de \$26 022, selon les aptitudes.

Présenter un curriculum vitae avant le 18 janvier à

M. Yves Carrière
Service du personnel
Le Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

ANALYSTE EN SYSTÈMES ET MÉTHODES

Fonctions:

- Participe à la conception des systèmes automatisés;
- Analyse et évalue les systèmes et méthodes en vigueur;
- Rédige, met en application et met à jour les méthodes de travail;
- Prépare des ébauches de formule à être utilisées;
- Secondé la direction dans certaines études administratives.

Qualifications:

- BSc. en administration et deux (2) ans d'expérience dans l'analyse des systèmes et méthodes;
- OU
- DEC en techniques administratives et un minimum de quatre (4) ans d'expérience dans l'analyse des systèmes et méthodes;
- Connaissances en informatique seraient un atout.

Traitement:

- Bénéfices sociaux avantageux;
- Salaire selon expérience et qualifications.

Les candidats intéressés feront parvenir leur curriculum vitae avant le 18 janvier 1980 à:



Service des ressources humaines
Office de la construction du Québec
3530 rue Jean-Talon ouest
Montréal, P.Q. H3R 2G3



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

LETTRES FRANÇAISES

Poste de

PROFESSEUR ADJOINT OU AGRÉGÉ.

Exigence: doctorat.

Enseignement: littérature française et/ou littérature québécoise et/ou grammaire et philologie et/ou méthodes critiques.

Traitement: en fonction du rang, de l'expérience et des publications.

Entrée en fonction: 1er juillet 1980.

Candidatures acceptées jusqu'au 15 février 1980.

S'adresser à:

M. Réjean Robidoux, directeur
Département des lettres françaises
Université d'Ottawa
OTTAWA (Ontario)
K1N 6N5

Association professionnelle des Technologistes médicaux du Québec

recherche

CONSEILLER TECHNIQUE

Fonctions:

- Informer, conseiller les membres.
- Participer à la préparation et l'application de la convention collective.

Exigences:

- Connaître le domaine de la biologie médicale serait un atout.
- Expérience en relation de travail ou formation connexe serait appréciée.
- Être bilingue serait un atout.

Lieu de travail:

Un poste pour la Région de Montréal principalement.

— La personne devra être disponible pour voyager à travers la province.

Salaire:

— A discuter selon expérience et antécédents.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 26 janvier 1980 à:

Comité de Sélection
A.P.T.M.Q.
1595, St-Hubert, Suite 100
Montréal, Qué.
H2L 3Z2

Le Conference Board au Canada

Piece 100, 25 Chemin McArthur, Ottawa, Ontario K1L 6R3

Le Conference Board au Canada est une institution privée, à but non lucratif, effectuant de la recherche économique et administrative, secondé par plus de 700 organismes canadiens (membres-associés). Ses services comprennent l'analyse et les prévisions économiques, la recherche administrative et l'information propagée à travers les études et rapports réguliers et périodiques ainsi qu'un programme intensif de conférences et de séminaires.

REPRÉSENTANT-COORDONNATEUR

Se rapportant au Vice-Président, Développement, ce poste offre une occasion de travailler dans un secteur unique d'activités reliées directement aux associations de chercheurs professionnels et d'administrateurs seniors de compagnies canadiennes.

LE POSTE:

- Exécuter et développer des programmes déjà établis pour assurer la continuité et l'accroissement du revenu.
- Instaurer et exécuter des programmes innovateurs pour le développement de nouveaux membres-associés.
- Être assuré que les associés soient avisés et conseillés dans l'utilisation de la recherche, des ressources et autres activités du Board.
- Fournir de l'information au groupe de recherche professionnelle concernant les besoins, intérêts des membres-associés.

LE CANDIDAT:

— Personne parfaitement bilingue avec compétence déjà acquise en marketing et possédant une aptitude et une appréhension très vives des besoins des administrateurs aussi bien dans le monde des affaires, gouvernement, main d'œuvre et autres organismes... elle possèdera un diplôme universitaire et de deux à trois années d'expérience dans ce travail... elle sera hautement qualifiée dans les communications écrites et orales... et sera apte à voyager.

Salaire proportionné d'après l'expérience. Le Board offre une gamme de bénéfices très attrayants.

Faire parvenir candidature, incluant votre curriculum vitae qui sera traité confidentiellement, au:

Directeur du personnel
Le Conference Board au Canada
suite 100, 25 chemin McArthur
Ottawa, Ontario K1L 6R3



COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHÉMIN

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE (TEMPS PARTIEL)

LE COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHÉMIN (Campus de Saint-Hyacinthe) requiert des candidatures pour un poste de conseiller pédagogique (poste régulier à temps partiel à 2/5), rattaché au service de l'éducation des adultes.

NATURE DU TRAVAIL:

Le (la) conseiller (ère) pédagogique est un emploi de professionnel qui comporte plus spécifiquement les fonctions de conseil auprès du directeur adjoint de campus à l'éducation des adultes et d'animation pédagogique auprès des enseignants et d'autres professionnels relativement à l'implantation, au développement, à l'évaluation des programmes d'enseignement, à l'organisation scolaire qui convient de même qu'au choix et à l'utilisation des méthodes et des techniques, de l'équipement du matériel didactique...

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

En collaboration avec l'équipe du S.E.A., il (elle) participe à la planification, l'élaboration et à l'application des politiques, objectifs et procédures du service et ceci, plus particulièrement auprès des femmes du deuxième âge, des personnes du troisième âge, des pré-retraités et possiblement auprès des handicapés pour des fins de formation populaire, socio-culturelle et communautaire.

Il (elle) exécute les tâches que son supérieur lui confie dans le cadre des activités spécifiques du service en conformité avec ses fonctions décrites au Plan de Classification du personnel professionnel des Cégeps.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.

Une connaissance du milieu collégial serait un atout.

SALAIRE: Entre \$15,868.00 et \$34,866.00 X 2/5 (en voie de révision).

ENDROIT DU TRAVAIL:

Campus de Saint-Hyacinthe.

ENTRÉE EN FONCTION:

Début février 1980.

Faire parvenir un "curriculum vitae" complet de même que toutes attestations pertinentes (scolarité et expériences) et ce, avant le jeudi, 17 janvier 1980 (17h00) à l'attention de:

RICHARD DELORME,
Agent de gestion du personnel
COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHÉMIN
2200 Léon-Pratte, C.P. 9000
Saint-Hyacinthe, P.Q.
J2S 7C7



Traducteur-réviseur

Le Groupe SNC est à la recherche d'un traducteur-réviseur confirmé.

Le titulaire traduira de l'anglais au français et révisera des textes techniques et administratifs. Il devra également assurer la normalisation de la terminologie et participer à la formation des jeunes traducteurs.

Les candidats doivent être diplômés de préférence en traduction ou en linguistique, posséder de cinq à dix ans d'expérience et être membres d'une association reconnue de traducteurs.

Le Groupe SNC est l'une des plus grandes entreprises canadiennes à fournir des services d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion de projet au Canada et à l'étranger.

Les personnes intéressées à postuler sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'Emploi.

Le Groupe SNC
1, Complexe Desjardins
Case postale 10
Succursale Desjardins
Montréal (Québec)
H5B 1C8

fonction publique municipale

AGENT DE GESTION BUDGÉTAIRE grade 1

Service du Secrétariat administratif

Nature de l'emploi: Le titulaire participe à la conception de procédures budgétaires en fonction des politiques administratives. Conseille les Services sur l'élaboration de leurs réquisitions budgétaires et la gestion de leurs ressources financières. Travaille à la compilation des réquisitions budgétaires en vue de la confection de budgets et à l'élaboration d'un plan financier. Étudie les demandes de crédits additionnels et de virements provenant des services et formule les recommandations appropriées. Participe à des études et analyses qui permettent d'assurer un contrôle de toutes les dépenses affectant aussi bien les projets d'immobilisation que les crédits alloués au budget de fonctionnement en fonction des objectifs fixés par l'administration.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration, sciences comptables ou autres disciplines appropriées ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine compatible avec la fonction. Posséder quelque expérience jugée pertinente à la nature du travail. Les candidats ne détenant pas de diplôme universitaire mais possédant plusieurs années d'expérience pertinente et exceptionnelle pourront aussi être admis au concours. Parler et écrire le français.

Traitement: \$18,140. - \$25,800., selon les qualifications.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, "Édifice le Vieux Palais", 155 est. rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et joindre un état physique satisfaisant. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.



VILLE DE MONTRÉAL



VIA Rail Canada Inc.

Société ferroviaire nouvellement créée et entièrement consacrée au transport des voyageurs à travers le Canada, VIA Rail Canada, en tant que Société de la Couronne, doit assurer un service dans les deux langues à travers le pays.

Relevant du Directeur des programmes de langues officielles, nous recherchons:

Responsable de la formation linguistique

Le titulaire aura la responsabilité de définir les niveaux linguistiques et besoins langagiers des différents postes qui requièrent la connaissance des deux langues; d'identifier les cours le mieux adaptés à ces niveaux et besoins ainsi que les méthodes d'utilisation progressive de la langue au travail et enfin coordonner les activités de formation en langue seconde de chaque région et veiller à l'efficacité maximale des cours.

La personne choisie aura une expérience pratique d'au moins 5 années en formation en langue seconde dans le milieu de travail. Elle aura démontré ses capacités administratives et d'encadrement pédagogique ainsi que sa compréhension des deux langues et des deux cultures. De plus, elle devra faire preuve d'un haut niveau d'énergie et de créativité et sera disposée à voyager fréquemment de Halifax à Vancouver.

Responsable du service de traduction

Sera responsable de créer le premier module de traduction, révision et terminologie de la Société c'est-à-dire, définir les structures adéquates, les mettre en place, embaucher le personnel requis et voir au bon fonctionnement du service; de décider si les traductions doivent s'effectuer à l'intérieur ou à l'extérieur de la Société et mettre en place les mécanismes nécessaires; d'être responsable de la qualité des textes produits par l'ensemble de la Société, à travers le pays ainsi que d'intégrer son action à la politique des langues officielles de la Société.

Membre d'une société de traducteurs reconnue, le candidat choisit aura une expérience pratique de plusieurs années en traduction, révision et terminologie. Il devra faire preuve de ses capacités administratives et d'encadrement, ainsi que d'un haut niveau d'énergie et d'initiative.

Ces postes, situés à Montréal, sont ouverts aux hommes et aux femmes.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur des programmes
de langues officielles
VIA Rail Canada Inc.
1801 avenue McGill College
Suite 1400
Montréal, Québec
H3A 2N4



L'Église des Pays-Bas à la veille de son synode

par Henri Fesquet

LA HAYE — Un synode extraordinaire doit réunir les sept évêques néerlandais à Rome le 14 janvier 1980. Les travaux dureront de une à deux semaines. Non seulement, c'est la première fois qu'une Église tiendra de telles assises, mais encore aucun des trois types de synodes institués par Paul VI ne prévoyait la convocation d'une seule Église nationale.

Pourquoi cette procédure extraordinaire? Parce que l'Église des Pays-Bas traverse une crise institutionnelle qui se double d'une crise tout court provoquée par un profond désaccord entre traditionalisme et progressisme.

«Le travail pastoral de l'Église aux Pays-Bas dans la situation actuelle», tel est le thème du synode fixé par le pape. Mgr Joseph Tomko, secrétaire général du synode mondial des évêques, a été chargé d'établir ultérieurement l'ordre du jour.

Le cardinal Johannes Willebrands, archevêque d'Utrecht, et Mgr Godefrey Danneels, évêque d'Anvers, ont été nommés présidents-délégués par Jean-Paul II, qui est de droit président du synode. Outre les évêques des Pays-Bas, deux membres du clergé régulier représenteront les religieux. Enfin, le Père Joseph Lescigauwaet, professeur de doctrine sacramentaire et de liturgie à Louvain et membre de la commission internationale de théologie, a été nommé secrétaire spécial du synode. Tel ou tel cardinal de curie participera au synode lorsqu'il y sera traité d'une question de sa compétence.

«Les Français, dit-on, inventent la vérité; les Américains la vendent; les Allemands la défendent; les Néerlandais la publient». Comment ne pas être frappé

effectivement par la tranquillité franchise et par l'aisance avec laquelle les Néerlandais acceptent la contradiction. Ces qualités sont particulièrement remarquables dans le domaine religieux.

Lorsque, une fois par mois au minimum, les sept évêques des Pays-Bas se réunissent en conférence épiscopale, on n'enregistre pas d'éclat; chacun reste maître de ses propos. Il arrive pourtant souvent que la réunion soit frappée de stérilité par suite de l'opposition de deux des évêques qui se refusent systématiquement à voter comme leurs pairs. Nul n'en fait mystère; la presse en parle régulièrement.

Ces deux évêques sont Mgr Jean-Baptiste Gijzen (quarante-sept ans), du diocèse de Roermond, dont 95% des chrétiens sont catholiques, et Mgr Adrien Simonis (quarante-huit ans), du diocèse de Rotterdam (26% de catholiques) (1). Nommés respectivement en 1972 et 1973, ces deux prélats devaient, dans l'esprit de Paul VI et de sa curie, faire contrepoids aux tendances progressistes des autres évêques, à commencer par le cardinal Bernard Alfrink, archevêque d'Utrecht. Celui-ci a été remplacé depuis 1975 par le cardinal Willebrands, qui a continué à assurer la présidence du secrétariat romain pour l'unité. Si le nouveau cardinal a sportivement joué le jeu de son Église natale, les deux évêques de Roermond et de Rotterdam se sont enfoncés dans le conservatisme. Le nonce qui, en dépit des résistances de l'épiscopat, a obtenu leur nomination, n'avait sans doute pas prévu ce durcissement ou cette imperméabilité.

La présence de Mgr Simonis et de Mgr Gijzen n'a pas

donné les fruits espérés à Rome. Elle a contribué à briser d'une manière irrémédiable la communauté chrétienne et son épiscopat. Dans un pays de si modestes dimensions, il suffit de peu de chose pour bloquer le mécanisme de la collégialité. L'action des deux évêques contestataires est jugée, dans la presse, «désastreuse», «catastrophique», «paralysante» et «nuisant gravement à la crédibilité de l'Église».

Contrairement à tous les autres évêques, Mgr Gijzen a créé un séminaire (internat); il veut tout ignorer des méthodes catéchétiques modernes; boudant l'œcuménisme, il va même jusqu'à faire cavalier seul pour l'action pastorale, entreprise pendant le carême. Les familles de ce diocèse sont déchirées par leurs opinions contradictoires sur l'évêque. Infiniment moins cassant, Mgr Simonis accepte volontiers le dialogue et ne s'enferme pas dans un bastion, mais, en définitive, il se range du même côté que son collègue.

Que peut-on espérer du prochain synode? Un jugement de Salomon? À dire vrai, nul n'en sait rien. Dans un premier temps, certains disaient que le pape se trouvant proche — doctrinalement parlant — de la minorité néerlandaise apporterait son soutien à la tendance conservatrice et demanderait aux autres évêques de mettre de l'eau dans leur vin. Mais c'est oublier que le cardinal Willebrands a l'oreille du pape et qu'il n'a pas Mgr Gijzen en odeur de sainteté. C'est oublier encore que sur le plan pastoral Jean-Paul II est ouvert, qu'il s'affiche résolument conciliant et qu'il n'apprécie pas du tout le blocage actuel. En fait, les conservateurs néerlandais anti-Vatican II ont, sauf en ce qui concerne Rome, les mêmes réflexes anticongrégationnaires que Mgr Marcel Lefebvre. Si on ne saurait dire que la papauté est populaire aux Pays-Bas — il faudrait plutôt parler d'indifférence — il n'en existe pas moins une solidarité réelle.

Peut-on imaginer que Jean-Paul II suggère à Mgr Gijzen de se retirer? Dans un premier temps au moins, c'est peu probable; car cette intervention prenant l'allure d'une sanction serait mal reçue par les catholiques traditionnels de son diocèse qui, comme toute minorité, sont à la fois susceptibles et actifs.

Autre hypothèse: augmenter l'effectif de la conférence épiscopale afin de réduire l'importance relative de la minorité actuelle? Deux moyens pour cela, a priori, et qui ne s'excluent pas: doter chaque évêque d'un ou plusieurs auxiliaires ou bien aug-

menter le nombre de diocèses en subdivisant les circonscriptions les plus importantes (Roermond, Bois-le-Duc, etc.). Détail piquant: depuis plusieurs années le cardinal Willebrands, retenu dix jours par mois par ses occupations à Rome, réclame un ou deux auxiliaires, mais Rome fait la sourde oreille, vraisemblablement parce que les candidats proposés ne sont pas assez *persona grata* au Vatican.

Pour être fixé, il faudra attendre la fin — et même au-delà — du synode, qui ne se terminera pas forcément par des décisions immédiates et ne fera peut-être que préparer le terrain.

Pour le moment, on ne peut guère dire que la communauté néerlandaise — sauf exception — se passionne pour le synode. Comment le pourrait-elle, puisque l'ordre du jour n'est pas encore fixé et qu'il ne le sera, au mieux, qu'à la mi-décembre, c'est-à-dire trop tardivement pour engager un débat national sérieux. Faute d'une concertation préalable, avant la réunion romaine, pourra-t-on le faire après? Ce ne serait pas tout à fait trop tard.

La plupart des conflits proviennent, tant aux Pays-Bas qu'à l'étranger, d'une ecclésiologie mal définie et d'une mauvaise articulation entre la théorie et la pratique. Les Néerlandais, volontiers pragmatiques, supportent mal qu'il puisse y avoir une tension, un écart entre les principes et les actes et que l'on méconnaisse l'influence de la société sur l'Église. Voilà une douzaine d'années déjà, le célèbre catéchisme, traduit en plus de vingt langues, avait essayé de jeter un pont entre le monde et la foi, dans l'esprit du concile. On a crié alors à la sécularisation ou à l'«agenouillement devant le monde» (expression lancée par Jacques Maritain), mais aujourd'hui, il faut bien convenir qu'on ne fait de bonne pastorale et de bonne théologie qu'à partir des réalités et que la foi ne saurait s'abstraire de la trajectoire historique.

Le conflit survenu entre le Père Pohier et Rome a eu des répercussions immédiates aux Pays-Bas. Le livre incriminé (2) a été aussitôt traduit du français en néerlandais, et se vend bien. De même, les Néerlandais ne savent comment manifester leur sympathie au Père Schillebeeckx, qui vient de s'expliquer à Rome sur ses ouvrages. Sa cellule monastique, telle une loge d'artiste renommé, est transformée en parterre de fleurs... Ces hommages n'expriment pas seulement le regret de l'attente à la liberté d'expression, mais plus profondément la reconnaissance envers un théologien

qui aide les fidèles à approfondir leur foi, et qui leur apprend à interpréter les dogmes. Car la jeune génération catholique s'intéresse de près à la foi et cherche des certitudes.

Dans les facultés de théologie, on compte mille deux cents élèves dont deux cent quatre-vingt-dix femmes. Certes, ces étudiants souhaitent très rarement devenir prêtres (à condition de décaler les quelque quatre-vingts séminaristes à proprement parler de l'internat du diocèse de Roermond). Un ouvrage récemment paru a pour titre: *Étudiants en théologie? oui! Ministres? non!* A noter d'ailleurs que le mot «ministre» (vocalbe protestant) a le plus souvent remplacé le mot *priester* (prêtre) et que *pastoor* (curé) a disparu au profit de *pastor* (pasteur). Ces indications linguistiques lourdes de signification indiquent que les catholiques des Pays-Bas prennent leur distance à l'égard de l'institution.

De 1974 à 1978, 260 prêtres ont, pour des raisons diverses, quitté leur ministère; dans le même temps, il n'y a eu que 108 ordinations.

Il n'y a pas lieu, cependant, de se montrer pessimiste si l'on songe à la montée rapide des «coopérateurs laïcs», qui exercent un ministère paroissial régulier et rémunéré: 163 hommes et 17 femmes en 1976; 245 hommes et 29 femmes en 1978. Ces laïques, qui travaillent essentiellement dans des endroits où il n'y a plus de prêtres, exercent toutes sortes de fonctions à l'exclusion de la consécration eucharistique.

Voilà des années, on le sait, qu'on milite dans l'Église des Pays-Bas en faveur des prêtres mariés. Si bien que cette question est aujourd'hui en quelque sorte considérée comme dépassée... bien que non résolue. De nombreux prêtres mariés s'adonnent à des tâches ecclésiastiques (catéchèse, professorat, aumôneries, œuvres sociales, etc.) sans que personne trouve à y redire ou même le remarque. Cas-limite: trois prêtres mariés font fonction de curés dans trois paroisses des Pays-Bas; ces communautés sont fort attachées à leur pasteur et demandent à conserver leurs «privileges». A ces situations de fait, on n'ose guère toucher. La hiérarchie des Pays-Bas a obtenu que les seize prêtres mariés enseignant dans les facultés ne soient pas limogés comme Rome le demandait. En contrepartie, les nouvelles nominations de professeurs ne sont faites que parmi les prêtres célibataires.

Que penser au total de l'Église des Pays-Bas? Elle donne des signes de vitalité

remarquables que beaucoup de pays pourraient envier. Les adultes restent très attachés à leur foi et entretiennent soigneusement leur culture religieuse, comme en témoignent le succès des cours de religion et la vente des livres, revues ou journaux catholiques ou d'inspiration chrétienne. La revue internationale de théologie, *Concilium* — unique en son genre — est d'origine hollandaise (3), ainsi que *Social Compass* (sociologie) (4).

En revanche, la pratique dominicale a baissé. De 1971 à 1975, elle est tombée de 41 à 31% (à partir de sept ans). Autrement dit, la fréquentation des églises s'est réduite de moitié par rapport à 1966, où elle était de 64%. Les chiffres les plus récents accusent de nouveaux fléchissements: 28% en 1978, 26% en 1979. Mais l'éloignement de l'institution n'est pas nécessairement synonyme de l'éloignement de la foi. C'est même là une des constatations majeures de notre époque: la spiritualité peut se passer — au moins pour un temps — d'un support ecclésiastique (5).

L'Église des Pays-Bas est-elle exemplaire? C'est beaucoup dire, mais il est certain que des conditions historiques et une activité missionnaire déterminées, 3.800 prêtres, 1.800 sœurs et 350 laïcs répartis entre 103 pays) en font un pays assez exceptionnel. Vatican II a rencontré aux Pays-Bas un terrain privilégié. Le jeu de la sécularisation a été joué avec un rare sérieux et sans les fausses peurs rencontrées ailleurs.

Il est un point sur lequel l'Église des Pays-Bas est incontestablement en avance et exemplaire, c'est sa manière de concevoir et de vivre l'autorité dans l'Église. Le fameux adage: «Rome a parlé, la cause est entendue» est désormais «radicalement retournée», a pu écrire le Père calter Goddijn, professeur à Tilburg, «sans méconnaître, bien entendu, les nécessités d'une direction».

Notes

(1) Autres diocèses: Bois-le-Duc (80% de catholiques); Utrecht (25%); Haarlem (32%); Breda (58%); Groningue (9%).

(2) *Quand je dis Dieu*, de Jacques Pohier (Le Seuil, éd.).

(3) *Pour la France*, édité Beauchesne, Paris. Dernières livraisons: *Curie romaine et communion des saints - Modèles de sainteté*.

(4) Centre de recherche sociologique, Louvain, Belgique.

(5) Le phénomène du renouveau charismatique est relativement peu important en Hollande. Il ne semble pas que cette forme de spiritualité corresponde au tempérament des chrétiens de ce pays.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20 et 21

Cette occasion unique de faire carrière à l'Hôtel Fort Garry vous est offerte à cause de la vente de cet hôtel du CN à des intérêts privés.

PREMIER CHEF-CUISINIER (Homme ou femme)

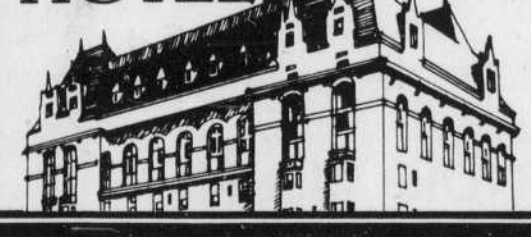
Nous exigeons: Notre Premier Chef-Cuisinier devra établir les crédits de son domaine. Il aura un minimum de cinq années d'expérience dans un poste senior dans la cuisine d'un grand hôtel. Il devra avoir de vastes connaissances de la préparation des menus aussi bien que de la préparation de grands banquets. Il devra être méritant d'une médaille, et avoir une habileté à entraîner et à diriger le personnel.

Nous offrons: Un défilé d'ordre professionnel, un revenu considéré comme très intéressant par les standards nationaux, allocation de déménagement et boni.

Faire parvenir toute demande au:

Directeur général
Hôtel Fort Garry
222 avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 0R3
Téléphone: (204) 942-8251

FORT GARRY HOTEL



PROFESSEURS

L'idée de vivre dans un pays étranger réveille-t-elle chez vous le goût de l'aventure?

Êtes-vous fatigué de la routine et aimeriez-vous laisser libre cours à votre imagination? Désirez-vous recevoir un salaire au-dessus de la moyenne et exempt de taxe?

Si oui, notre client vous offre l'occasion unique de venir travailler en Arabie Saoudite.

Les services de deux professeurs sont requis pour une durée de deux ans en Arabie Saoudite. Ces personnes devraient être soit un couple marié ou deux personnes du même sexe.

Vous enseignerez à des enfants canadiens et les deux disponibilités sont:

1. Directeur d'école avec responsabilité de dispenser des cours jusqu'à et incluant la 9e année.
2. Professeur pour enseigner les 1ère et 2ième années primaires.

Les titulaires doivent être capables d'offrir ces cours en français et en anglais en plus de détenir un permis canadien d'enseignement.

Les avantages sont excellents et comportent un salaire supérieur à la moyenne, exempt de taxe, logement et frais de déménagement gratuits ainsi que les frais de voyages occasionnés durant l'année en plus de tout autre bénéfice habituel pour un poste à l'étranger.

Pour postuler ou pour de plus amples renseignements, prière de soumettre votre curriculum vitae par le retour du courrier, à:

Cala Cala H.R.C. Ltée
Services de publicité de recrutement
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 2001
Montréal, Qué. H3A 1E7

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

Faculté de droit — Section de droit civil

PROFESSEUR DE DROIT

Domaine: Droit privé ou droit des affaires.
Fonctions: Enseignement aux niveaux de licence et de maîtrise; recherche et encadrement des étudiants.

Exigences: Doctorat en droit

ou

Posséder une compétence jugée équivalente
Conditions: Suivant les dispositions de la convention collective.

Entrée en fonctions: 1er juillet 1980

Faire parvenir candidature et curriculum vitae, avant le 29 février 1980, à:

Raymond A. Landry, Doyen
Faculté de droit
Section de droit civil
Université d'Ottawa
Ottawa, (Ontario) K1N 6N5

pavillon du parc inc.

RECHERCHE UN

CHEF DES SERVICES FINANCIERS

Sous l'autorité du Directeur des Services Administratifs, le Chef des Services Financiers coordonne et contrôle les activités reliées au budget, à la comptabilité, aux statistiques, aux assurances et à la paie afin d'assurer une saine gestion financière; le C.S.F. dirigera une équipe de six employés.

EXIGENCES: Baccalauréat en sciences comptables ou l'équivalent, 3 années d'expérience dont au moins un an et demi dans un poste similaire. Préférence accordée aux candidats membre d'une corporation professionnelle du domaine comptable.

SALAIRE: Classe 14 du M.A.S. soit de 23.321.00 à 32.873.00

Adressez votre curriculum vitae avant le 19 janvier 1980 au:

Directeur du Personnel
Concours 80.02
Pavillon du Parc Inc.
253 boul. St-Joseph
Hull, Québec
J8Y 3X5

Le Centre Local de Services Communautaires Moulin

recherche

DEUX (2) CHEFS D'ÉQUIPE-CHARGÉS DE PROGRAMMES EN SANTÉ

Tâches:

1. Administration d'une équipe multidisciplinaire de secteur; à ce titre, il est responsable de(s):
 - l'exécution des programmes par l'équipe;
 - l'évaluation du personnel de l'équipe;
 - l'organisation de la multidisciplinarité;
 - relations extérieures dans le secteur desservi par l'équipe;
 - la gestion du temps des travailleurs.
2. Chargé d'un des deux (2) programmes suivants en santé: prévention, soins curatifs et continus; à ce titre, il est responsable de(s):
 - la définition des programmes au niveau modulaire dans le CLSC;
 - conseille les chefs d'équipes en l'évaluation du personnel au niveau de la qualité des actes professionnels.

Exigences:

1. Membre en règle de l'O.I.I.Q.
2. Diplôme universitaire de 1er cycle ou expérience pertinente.

Niveau: Cadre intermédiaire
Supérieur immédiat: Directeur général
Conditions de travail: Selon les échelles en vigueur au Ministère des Affaires Sociales.
Fin des concours: Vendredi le 18 janvier 1980.

Adresse: Concours chefs d'équipe a/s secrétaire de direction
CLSC Le Moulin
175, rue Maple
Gatineau J8P 5B9

Un théologien franc-tireur

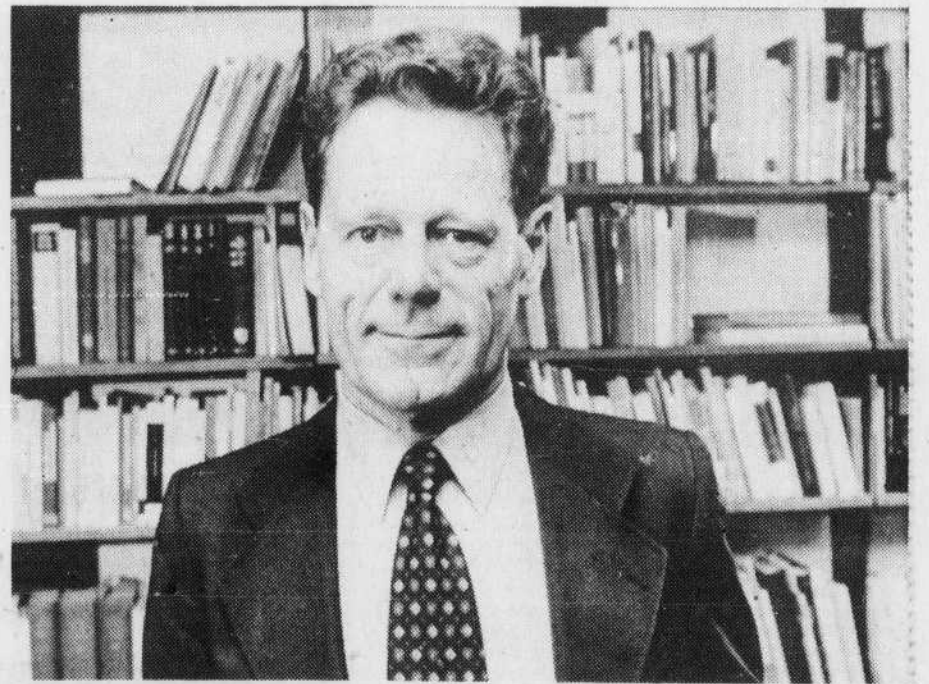
Qui est Hans Küng, que Jean-Paul Ier avait, un jour, qualifié de «théologien franc-tireur»? Ce Suisse allemand, de cinquante et un ans, dont l'allure jeune et sportive et le sourire engageant font penser plutôt au cadre dynamique qu'au professeur de théologie, défraye la chronique régulièrement par ses prises de position critiques à l'égard de l'Église catholique.

Après avoir fait ses études à l'Université grégorienne de Rome et soutenu une thèse de théologie à l'Institut catholique de Paris en 1957, le Père Küng fut nommé «expert» au concile par Jean XXIII en 1962. Professeur titulaire de théologie dogmatique et de théologie œcuménique à l'université d'État de Tübingen, en République fédérale d'Allemagne, il est l'auteur de nombreux ouvrages qui connaissent un gros succès de librairie.

Parmi les plus connus de ses livres parus en français, on peut citer: *Concile et retour à l'unité* (Ed. du Cerf, 1961), *le Concile, épreuve de l'Église* (Ed. du Seuil, 1963), *Structures de l'Église* (Ed. Desclée de Brouwer, 1963), *La justification* (Ed. Desclée de Brouwer, 1965), *l'Église* (Ed. Desclée de Brouwer, 1968), *Infaillible? Une interpellation* (Ed. Desclée de Brouwer, 1971) et *Être chrétien* (Ed. du Seuil, 1978).

Dans ces ouvrages, le professeur Küng dénonce constamment la mentalité et les pratiques réactionnaires de certains milieux d'Église qui freinent l'élan donné par Vatican II. D'autre part, il développe des thèses «œcuméniques» sur l'infaillibilité pontificale, le sacerdoce, la christologie ou les sacrements — d'une façon telle que ses détracteurs voient en lui un «crypto-protestant libéral».

En fait, il épouse les thèses élaborées par le grand évêque allemand Rudolph Bultmann, et acceptées, avec des nuances, par beaucoup de théologiens, aujourd'hui. Le problème, posé avec pertinence par Bultmann, est de combler le fossé introduit par



Hans Küng dans son cabinet de travail de l'Université de Tübingen, en Allemagne fédérale. (Téléphoto CP)

la mort de Christ dans le détachement du christianisme primitif. Alors que Jésus annonçait le Royaume, les disciples annoncent le Christ. Comme l'écrit Bultmann: «Comment l'Annonciateur est-il devenu l'Annoncé? Pourquoi la communauté n'a-t-elle pas seulement proclamé le contenu de sa prédication, mais l'a-t-elle prêché lui-même?» C'est la question cruciale posée par la christologie: quel rapport y a-t-il entre le Jésus terrestre et le Christ glorifié?

Ses nombreux admirateurs (cent mille exemplaires de son dernier livre, *Être chrétien*, de 800 pages, ont été vendus en Allemagne) pensent au contraire que les écrits riches et denses de Hans Küng, où l'information précise est présentée avec chaleur, répondent parfaitement aux besoins religieux et spirituels d'aujourd'hui. «Je crois que le message de Küng nous concerne tous», a écrit, par exemple, le professeur Remy Chauvin, de l'université René-Descartes de Paris. «Il faut qu'on le lise, il faut que les fidèles en discutent. Il

faut qu'ils sortent de la mortelle torpeur où quelques-uns veulent le maintenir parce qu'elle est favorable à leurs desseins...»

D'autres jugements sont plus nuancés. Dans un compte rendu d'«Être chrétien», paru dans la revue *Études* (avril 1978), le jésuite Henri de Lavallette écrit: «Hans Küng n'a pas la prétention de faire un travail original. La solidité de son entreprise vient au contraire de ce qu'il recueille les fruits de plusieurs décennies d'exégèse historico-critique, et de terminer: «Ne jugeons pas l'ouvrage de Hans Küng avec des réflexes et un langage de chrétienté. Si le livre est imparfait, tâchons de faire mieux. Et souhaitons de tout coeur que, au-delà des problèmes des personnes, ne s'institue pas dans l'Église une fausse division du travail, où les audaces missionnaires seraient réservées aux théologiens, et où les évêques se précipiteraient avant tout de rassurer le troupeau fidèle.» Le dominicain François Reoul écrit, à propos du même livre: «Il faut recon-

naître à Hans Küng une singulière audace, qui rappelle celle de Luther. Le projet de Küng est bien le même que celui du Réformateur: repenser tout le christianisme à partir de ses racines, en le libérant du poids d'une tradition marquée par la faiblesse des hommes et les vicissitudes d'une longue histoire. Mais, si le projet est bien le même, Hans Küng le réalise à frais nouveaux, en tenant compte de l'apport, qu'il juge irrécusable, de la science historique.»

Quant à l'auteur incriminé lui-même, après trois mises en garde par les autorités romaines, il déclarait en 1975: «Je continuerais mon enseignement tel qu'il pourra être justifié comme doctrine catholique par le Nouveau Testament et la grande tradition chrétienne». Quatre ans plus tard, après avoir finalement été condamné par l'ex-Saint-Office, Hans Küng persiste et signe. «Je continuerai mon activité, dit-il, en tant que théologien catholique, dans l'Église catholique.»

(Le Monde)

Une question que le gouvernement n'a pu trancher en 1979

Jusqu'où peut aller la GRC pour protéger la sécurité nationale?

par Kitty McKinsey

OTTAWA (PC) — Plus de 10 ans après qu'une commission royale eut déclaré dans son rapport que tout service de sécurité devrait inévitablement enfreindre la loi, le gouvernement continue de débattre la question, à savoir jusqu'où peut aller la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour protéger la sécurité nationale.

Alors qu'une autre commission royale faisait enquête en 1979 à la suite de méfaits imputés à la GRC, les politiciens ont continué de discuter pour déterminer si les policiers fédéraux devraient avoir la permission d'enfreindre la loi.

Le premier ministre Clark a ouvert le débat lors de la campagne électorale du printemps dernier, lorsqu'il a dit qu'un gouvernement conservateur permettrait aux Mounties d'enfreindre la loi, à condition qu'ils aient obtenu la permission d'un ministre du cabinet.

Une fois au pouvoir, il a transformé ce vague projet en une promesse de trouver le moyen de forcer toutes les activités policières à être menées dans les limites légales.

Cependant, cette conception des limites de la loi a été prise en défaut quand il a commencé à parler d'une loi qui, en période d'urgence, pourrait donner à la police des pouvoirs qui ne sont pas habituellement légaux.

Devant la controverse croissante, M. Clark a remis toute l'affaire à plus tard, en attendant que la commission royale, sous la direction du juge David C. McDonald, fasse rapport au gouvernement en juin prochain. Le rapport définitif de la commission devrait être remis d'ici la fin de 1980.

En dépit des instructions du premier ministre et du solliciteur général Allan Lawrence, selon lesquelles tous les policiers canadiens étaient tenus d'obéir à la loi, les Mounties, depuis le commissaire R. H. Simmonds en descendant, ont continué d'affirmer qu'il existe des occasions où la police est libre d'interpréter la loi.

Un acte qui, normalement, serait considéré comme criminel, ne le serait pas s'il était accompli par un policier dans le cours de ses fonctions et sans intention criminelle, a déclaré M. Simmonds au mois de novembre.

Bien que M. McDonald et ses deux commissaires adjoints aient à certains moments exprimé leur étonnement devant l'interprétation de la loi par les policiers de la GRC, il semble que l'opinion selon laquelle les policiers pouvaient faire à peu près n'importe quoi en attendant que leur conscience leur permette ait cessé d'être généralement acceptée, en dehors et à l'intérieur de la GRC.

M. Warren Allmand, solliciteur général dans le gouvernement libéral de 1972 à 1976, a déposé un témoignage disant qu'il jugeait légal de la part de la GRC de pénétrer dans les maisons et les bureaux sans mandat, et sans la permission du propriétaire, pour y chercher des preuves de culpabilité.

M. Allmand a déclaré que ces soi-disant perquisitions secrètes étaient légales, pourvu que les policiers ne prennent ni ne détruisent rien.

Après des révélations spectaculaires en 1977 et 1978 sur des cambriolages, des incendies volontaires et des vols de dynamite par la GRC, le travail de la commission au cours de 1979 semblait dénué d'intérêt.

Mais en fait, la commission avait atteint ce qui était probablement la partie la plus importante de son mandat: retracer la chaîne des responsabilités, de manière à déterminer si les ministres du cabinet libéral avaient approuvé, connu ou encouragé des actes illégaux de la GRC.

En ce sens, la commission a échoué à plusieurs reprises. Plusieurs hauts gradés de la GRC ont témoigné qu'ils avaient tenu leurs supérieurs au courant de leurs activités, mais jusqu'à maintenant la commission n'a pas pu mettre la main sur les documents qui prouveraient la véracité de ces témoignages.

M. George McIlraith, qui était responsable de la GRC devant le Parlement de 1968 à 1970, a déclaré que les officiers du service de sécurité lui avaient dit qu'ils étaient handicapés, inhibés et entravés par la loi. Mais il a cru à l'époque que cela signifiait que les policiers ne pouvaient s'acquitter convenablement de leurs devoirs parce qu'ils ne pouvaient enfreindre la loi.

Son successeur, M. Jean-Pierre Goyer, solliciteur général de 1970 à 1972, avait apparemment été tenu dans l'ignorance des activités de la GRC.

En 1972, le commissaire W. L. Higgitt décida de ne pas dire à M. Goyer que la GRC avait participé à un raid illégal dans les bureaux d'une

agence gauchiste à Montréal, parce que le solliciteur général, s'il l'avait su, se serait trouvé dans une «position insoutenable».

Cependant, même quand M. Allmand demanda des explications claires sur les activités de la GRC, il ne put obtenir que des faussetés.

«Je me suis véritablement trahi lorsque les révélations

sur les méfaits de la GRC ont commencé à sortir, a déclaré M. Allmand. Je me suis senti très déçu. Car je ne m'étais pas contenté d'attendre qu'ils me fournissent des renseignements».

M. Francis Fox, responsable de la GRC de 1976 à janvier 1978, doit être appelé à témoigner au début de 1980.

Les commissaires voudront sans doute l'interroger sur le témoignage antérieur d'officiers supérieurs de la GRC selon lesquels M. Fox connaissait plusieurs instances où les Mounties avaient enfreint la loi, alors qu'en 1977 il avait déclaré en Chambre qu'il n'en connaissait qu'une.

Au moment où ils se préparent à faire leurs recommandations au gouvernement, les commissaires doivent s'attaquer au problème perpétuel des «contradictions inhérentes» que comporte la protection de la sécurité: pour protéger la sécurité nationale, les policiers eux-mêmes doivent parfois enfreindre la loi.

Ce problème, soulevé par la commission royale MacKenzie, il y a 10 ans, mais qui n'ont jamais été mises en application.

Une des solutions que la commission MacDonald étudiera, c'est la création d'un service civil de sécurité, distinct de la GRC. C'est une des nombreuses recommandations qui avaient été faites par la commission MacKenzie, il y a 10 ans, mais qui n'ont jamais été mises en application.

1969, devait être résolu lors d'une réunion, le 21 décembre 1970, d'un comité présidé par l'ancien premier ministre Pierre Trudeau.

Mais le projet, apparemment, fut relégué aux oubliettes, et il devint normal pour la GRC de défendre ses membres surpris enfreignant la loi dans le cours de leurs fonctions.

Une des solutions que la commission MacDonald étudiera, c'est la création d'un service civil de sécurité, distinct de la GRC. C'est une des nombreuses recommandations qui avaient été faites par la commission MacKenzie, il y a 10 ans, mais qui n'ont jamais été mises en application.

Une des solutions que la commission MacDonald étudiera, c'est la création d'un service civil de sécurité, distinct de la GRC. C'est une des nombreuses recommandations qui avaient été faites par la commission MacKenzie, il y a 10 ans, mais qui n'ont jamais été mises en application.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

• Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte \$0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.

Av. : Les annonces sont prises de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201.

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

• Chaque parution coûte \$8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

HEURES DE TOMBÉE: 10:30 heures.

Le jour qui précède la publication du lendemain. Pour l'édition du lundi: il faut nous aviser avant 3:30 heures le vendredi précédent.

Pour les annulations et les corrections, les mêmes heures s'appliquent. J.N.O.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

ANIMAUX À VENDRE

LEVRIER RUSSE (BARZOI) enregistré, doux, paisible. Pouvant courir à 80 kilomètres/heure. Tél.: 653-1238 (St-Bruno). 7-1-80

ANTIQUITÉS

DENTELLES ANCIENNES

Très beaux rideaux en tulle et Milan. Filet brodé, macramé, etc... Couvre-lits, nappes, coussins. Fait voir!

738-7378 7-1-80

ANTIQUITÉS

DECAPAGE/RESTAURATION DE TOUTS GENRES. Finition, teinture et traitement du bois sur boiserie, portes, fenêtres, etc... Travail personnalisé. Après 5 heures: 737-3470. 14-1-80

APPARTEMENTS À LOUER

ST-LAURENT, sous-location, 1er février, grand 4½ dans maison-appartements. En face d'un parc. Propre, chauffé, équipé, taxe d'eau payée. Piscine extérieure. Proche du train. Proximité du tennis intérieur St-Laurent. Loyer raisonnable. Communiqués: 336-0971 entre 5 et 7 heures. 7-1-80

AVIS

CAMP NOTRE-DAME de Montréal, à St-Ligouri. Hébergement, animation si désiré, repas et activités de plein air. À prix populaires. Les groupes et les familles sont bienvenus. Sommes situés à 45 minutes au nord de Montréal. 834-2852. 8-1-80

BUREAUX À LOUER

BAS, boulevard ST-JOSEPH coin DeLaroché, 6 grandes pièces chauffées. Idéal pour professionnel. Prés métro. Garage optionnel. 277-9897, 1-787-3385. 7-1-80

CHAMBRES À LOUER

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. chambre meublée, accès à une grande cuisine équipée. \$85.00 par mois, tout compris. 4841 Barclay #4. 738-6989, 288-5535, 739-1820 8-1-80

CONDOMINIUM

ST-HILAIRE: Appartement condominium - 4½ pièces - bâtisse supérieure - luxueuse - flanc montagne - hypothèque - 10½% - occasion unique - \$29,500. CLAUDETTE TESSIER. 467-2156, 464-1440, IMM. SELECT COURTIER 7-1-80

COURS PRIVÉS

PROFESSEUR d'espagnol donne cours privés, en groupe. 486-1735. 7-1-80

COURS DE PIANO, pour débutants de tous âges. Donnés par étudiante de l'Université de Montréal. Après 5 heures: 738-6748. 12-1-80

DEMANDES D'EMPLOI

Je cherche une situation comme gouvernante dans une famille de langue française. J'ai vécu en France et suis mère de famille. Vous pouvez m'écrire à l'adresse suivante: 16 Atkinson Way, Maltapoint, Mass. 02387. Tél.: 617-758-3538. 7-1-80

DÉMÉNAGEMENTS

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps. Estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6028. 17-1-80

LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. bas duplex chauffé, grand 4½, plus sous-sol fini, laveuse, sècheuse, libre ter mars, \$325. 737-3092 7-1-80

DE NORMANDVILLE, métro Beaubien, 5½, chauffage électrique, 3ième étage, \$125/mois. Libre février. 527-7820. 7-1-80

MAISONS À LOUER

STE-AGATHE, maison à louer, Tour du Lac, 3 chambres à coucher, salon, galerie, réfrigérateur, poêle, au bord du lac, à l'année, occupation immédiate. Informations (819) 326-4791 7-1-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

PARTICULIER cherche \$15,000 à court terme, 2ième hypothèque 18% d'intérêt sur 5 logements boulevard L'Acadie. Aussi, \$12,000.00 demandé, 1er hypothèque, 16% d'intérêt sur terrain vacant dans Pierrefonds; valeur de \$36,000.00. Intérêt payable mensuellement. S.V.P. appelez 277-6174, (soir) 14-1-80

OFFRES D'EMPLOIS

MEDECIN demande secrétaire. Excellente grammairie française. Bonne grammairie anglaise. Dactylo: 80 mots/minute. Atout: sténo et expérience médicale. Bureau près Hôtel-Dieu. Salaire selon compétence. 845-6546. 7-1-80

PRETS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 12½%, 1ère, 2ième hypothèque; balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolutement confidentiel \$1,200 à \$600,000, 1ère, 12½%, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD: Cottage détaché 4 chambres, 3 salles de bain, salle familiale avec foyer au rez-de-chaussée, secteur "M". Monique Lamarche 465-2000 ou 672-4047 Le Permanent Courtier 7-1-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD: Superbe bungalow tout brique de 8 pièces, salle à dîner, sous-sol fini avec foyer Richar le Druif carré de maison 40 x 30, Monique Lamarche 465-2000 ou 672-4047, Le Permanent Courtier 7-1-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

ASSOCIÉ (E)

Le propriétaire d'une petite entreprise d'éditions commerciales recherche un (une) partenaire pour fonder une publication mensuelle d'un genre tout nouveau, et faire progresser les publications commerciales déjà existantes. Profits nets annuels plus qu'intéressants. Aptitudes pour la rédaction de textes ou pour l'administration: un atout.

Écrire à: C.P. 157, succ. Anjou, Montréal H1K 4G6 ou téléphoner à 351-3125. 7-1-80

OFFRES D'EMPLOIS

Jasper Park Lodge

L'un des plus beaux hôtels de villégiature des Montagnes Rocheuses offre les emplois suivants au cours de la saison 1980:

- Caissiers (réception)
- Caissières
- Commis (es) aux chambres
- Gouvernantes adjointes travaux domestiques
- Vérificateur de nuit
- Commis (es), comptabilité
- Secrétaires
- Barman
- Chefs de rang
- Chefs de parties
- Premiers et seconds cuisiniers
- Personnel buanderie et nettoyage à sec

Nous n'accepterons que les candidats (es) compétents ayant déjà de l'expérience, et pouvant occuper l'un ou l'autre des postes mentionnés du début d'avril à la fin d'octobre, avec la possibilité de rester en permanence à l'emploi des hôtels du Canadien National. Logement et repas inclus à des taux raisonnables.

Prière d'envoyer curriculum vitae à

M. Kevin Emblem
Directeur, personnel
Jasper Park Lodge
Jasper, Alberta
T0E 1E0 7-1-80

Réceptionniste - Dactylo

Réceptionniste-dactylo bilingue demandée pour un bureau situé à Notre-Dame-de-Grâce. Conditions de travail excellentes. Six (6) semaines de vacances l'été.

Faire parvenir sa demande à:
Case Postale 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
Dossier C-307 7-1-80

UN DIRECTEUR DU SERVICE DE VÉRIFICATION INTERNE
(région de Montréal)

est recherché pour,

Une chaîne de magasins à rayons ayant son siège social à Toronto et des succursales à travers le pays. Le candidat doit posséder un diplôme en comptabilité (C.A., G.G.A. ou R.I.A.) et plusieurs années d'expérience en vérification comme superviseur, préférentiellement dans un commerce de détail. Communication (orale et écrite) efficace dans les deux langues est essentielle.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leurs résumés en toute confiance à l'adresse suivante:

C.P. 117
Brossard
Québec
J4Z 3J1
Dossier C-308 8-1-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montreal Trust

ST-BARNABÉ SUD: 35 milles de Montréal - Un lieu rare - 4 arpents - Maison centenaire pièce sur pièce - Atmosphère chaleureuse! Huquette St-Germain 584-3456, 467-1120. 7-1-80

V.M.R. 12 pièces, cottage détaché, 4 salles de bain. Valeur: \$135,000.00. Réduit à \$95,000.00 pour vente rapide. 277-6174 le soir. 12-1-80

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

PLATEAU MONT-ROYAL, 11 grands logements chauffés. Revenus: \$18,000.00. Aubaine: \$98,000.00. Petit comptant. Bon emplacement. Prés du métro sur la rue St-Hubert. 277-6174. 7-1-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

RÉGION DE SHERBROOKE, dans petit village pittoresque. Domaine de 106 acres en boisés et prairies, vallonnées, petite rivière. Ancienne grande maison loyaliste authentique. Grande Site exceptionnelle. Prix: \$155,000.00. Tél.: 819-826-5769. 8-1-80

SERVICES DIVERS

A ST-JOVITE paroisse, terrain de 96,000 p.c. de superficie, borné par un petit ruisseau et le chemin public. Prix d'occasion: \$65,000. Après 5 hrs p.m.: (819) 425-5252. 7-1-80

JE PEUX DACTYLOGRAPHIER des travaux se rapportant à vos cours, vos thèses ou autres. Pour informations: Suzanne: 282-8335 le jour. 341-3668 le soir. 9-1-80

TRADUCTION de l'anglais, du néerlandais et de l'anglais au français, par traducteur agréé. 1-787-2384. 7-1-80

LES MOIS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Horizontalement

1—Avec effronterie.
2—Misère.—Rongeur.
3—Instrument chirurgical.
4—Sonore.
5—Strontium.—Contraction partielle et permanente de certains muscles.
6—Ascète indien pratiquant le yoga.—Ouvre le ventre.
7—But.—Se rendra.
8—Friandise.—Au golf, petits chevilles.
9—Ce qu'il y a de meilleur.—Abandonne.
10—Fille d'Inachos.—Aptitude naturelle.
11—Lichen filamenteux.—Époque.—Ce qui est dû à quelqu'un.
12—Venu au monde.—Détérioration que produit l'usage.—Mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose.

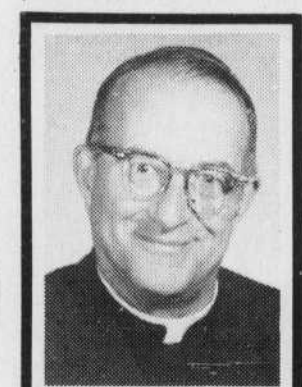
Verticalement

1—Action d'embrayer.—Seul.
2—Organe le plus gros.—Rend ovale.
3—Action de fustiger.
4—Cérémonial quelconque.

— Très petite île.—Obtenu.
5—Tentons avec audace.—Os de certains poissons.
6—Qui ne prend pas part entre deux puissances belligérantes.
7—D'un verbe ga.—Jouer de la vielle.
8—Être.—Change l'air.
9—Pronom personnel.—Petite sonate.
10—Nomade.—Orient.
11—Sans vêtement.—Gouvernantes.—Note de la gamme.
12—Mouche africaine.—Liquide se séparant du caillot après coagulation du sang.

Solution d'hier

VENDREDI
INDUSTRIE
CROISÉS
TESTON
OTIE
IGNORE
RIN
EAUZE
INITIAT
BERNIST
ANEMONE
STHENE



LE PÈRE JEAN-PAUL GINGRAS S.J.

Le 3 janvier 1980 est décédé à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, où il venait d'être hospitalisé d'urgence, le Père Jean-Paul Gingras, jésuite.

Né à Montréal, le 10 mars 1912, il est entré dans la Compagnie de Jésus, au noviciat du Sault-au-Récollet, le 7 septembre 1931, après ses études au Collège Saint-Ignace. Il a été ordonné prêtre, le 31 août 1944.

Sa formation terminée, il est retourné à l'enseignement qu'il avait exercé pendant deux ans au Collège Sainte-Marie et un an au collège Saint-Ignace au cours de sa régence. Il s'y est dépensé trente trois années ininterrompues avec la polyvalence qui était de rigueur il n'y a pas encore si longtemps. Deux ans à Brebeuf, cinq ans à Sudbury, un an à St-Boniface ont précédé ses vingt-cinq ans au Collège de Québec. C'est là surtout qu'il a manifesté et exercé ses talents de musicien, de chanteur et de pédagogue en langue latine, en musique et dans les arts plastiques.

Sa mort soudaine donne un relief un peu tragique aux manifestations récentes du quinzième anniversaire du Camp Accord Parfait, dont il était le fondateur et l'un des plus dévoués animateurs.

Outre les membres de sa famille religieuse, il laisse dans le deuil, parmi ses proches, son frère Maurice, jésuite, lui aussi; ses frères et belles-sœurs: Marcel et son épouse, à Glendale en Californie; Gaston et son épouse, à Montréal; Jacques et son épouse à Burbank Californie.

Sa dépouille mortelle est exposée à Québec, au salon funéraire Lepine-Claudet, 975 rue Marguerite Bourgeoise. Le service sera chanté à Québec, à l'église de la paroisse des SS. Martyrs, mardi le 8 janvier, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le corps sera aussi exposé, vers 14 heures, à la Maison des Jésuites, 175 B. Les Hautiers, à Saint-Jérôme, avant l'inhumation.

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

DE LA ROCHELLE, Clara. — À sa résidence de Ville Mont-Royal, le 3 janvier 1980 à l'âge de 94 ans, est décédée, Mme Clara B. de la Rochelle épouse de feu le notaire Alphonse de la Rochelle. Elle laisse dans le deuil ses filles: Claire, Suzanne (Mme François Bastien), son fils: Gilles, ses gendres: François Bastien et le Docteur Jean-Claude Martel ainsi que ses petits-enfants. Elle était aussi la mère de Thérèse (décédée). Les funérailles auront lieu le lundi 7 janvier. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée No 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 9:30 heures, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de Ste-Victoire lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: 14 à 17 heures et 19 à 22 heures.

ROLLAND, Jean-Paul. — À St-Jérôme, à l'âge de 74 ans, est décédé, M. Jean-Paul Rolland, époux de feu Yvette Belanger. Il était le père de Paule (Mme John Thomas), feu Denise (Mme Jean Dagenais-Pérusse), Hélène Rolland-L'Espérance, Louise (Mme Paul Charland), Marie (Mme Maurice Barker). Il était le frère de feu Romeo, Jacques, Marc, André, Guy, Géraldine (Mme Albert Normandin), feu Aline (Mme Gérard Caron). Il laisse également dans le deuil 15 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mercredi 9 janvier. Le convoi funéraire partira du salon Urgel Bourgie, angle boul. Décarie et Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Exposé mardi de 5 à 10 heures p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. prière de ne pas envoyer de fleurs, un don à l'Œuvre de votre choix serait grandement apprécié.

PELLETIER, Caroline Mlle. — À Montréal, le 1er janvier 1980 à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Caroline Pelletier, fille de feu Narcisse Pelletier et de feu Caroline Vézina de Rivière-du-Loup. Elle laisse de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 7 janvier à l'église St-Viateur d'Outremont à 17:30 heures. Un libéra sera chanté le mardi 8 janvier à l'église St-Patrice à Rivière-du-Loup. Inhumation au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I. Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "1941". Sam. dim. : 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à jeu. : 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

ATWATER II. Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "The electric horseman". Sam. dim. : 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Lun. à jeu. : 16 h 15, 19 h 00, 21 h 15.

ATWATER III. Plaza Alexis Nihon "The jerk". Sam. dim. : 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à jeu. : 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

AVENUE. 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Going in style". Sam. dim. : 13 h 10, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Lun. à jeu. : 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER. 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Sensual encounters of every kind". 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The affairs of justice". 13 h 25, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 40.

BERRI. 1280 St-Denis (288-2115) — "Moonraker". 13 h 00, 17 h 10, 21 h 25. "Sarah". 15 h 10, 19 h 25.

BIJOU. 5030 Papineau (527-9131) — "La fille à la fourrure". 12 h 10, 15 h 23, 18 h 36, 21 h 49. "Les mâles en folie". 13 h 40, 16 h 53, 20 h 06.

BONAVENTURE I. 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Kramer vs Kramer". Sam. dim. : 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Lun. à jeu. : 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BONAVENTURE II. "And justice for all". Sam. dim. : 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Lun. à jeu. : 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10.

BROSSARD I. Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Aéroport 80 Concorde". Lun. à jeu. : 21 h 20. Sam. dim. : 13 h 30, 17 h 25, 21 h 20. "Têtes vides cherchent coffres pleins". Sam. dim. : 15 h 25, 19 h 30. Lun. à jeu. : 19 h 30.

BROSSARD II. "Le seigneur des

00. "A chump at Oxford", Laurel et Hardy, dim. : 15 h 00. "Desire" de Sacha G. (1938), dim. : 19 h 00. "Le nouveau testament" de Sacha G., dim. : 21 h 00.

CLAREMONT. 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "10". Sam. dim. : 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Lun. à jeu. : 19 h 00, 21 h 10.

COMPLEXE DES JARDINS I. Complexe Desjardins (288-3141) — "Rock'n'roll". 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. "Le dernier amant romantique". 14 h 35, 18 h 05, 21 h 35.

COMPLEXE DES JARDINS II. "Un si joli village". 12 h 30, 14 h 29, 16 h 39, 18 h 49, 20 h 59.

COMPLEXE DES JARDINS III. "Rêve de singe". 12 h 45, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

COMPLEXE DES JARDINS IV. "Mourir à tue-tête". 13 h 15, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I. 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The electric horseman". Sam. dim. : 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Lun. à jeu. : 19 h 00, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II. "1941". Sam. dim. : 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Lun. à jeu. : 19 h 00, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES III. "1941". Sam. dim. : 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Lun. à jeu. : 19 h 00, 21 h 10.

CHATEAU I. 6956 St-Denis (271-1103) — "Le vampire de ces dames". 14 h 20, 18 h 00, 21 h 40. "Sacré ballade pour les gros bras". 12 h 30, 16 h 05, 19 h 45.

CHATEAU II. "L'Évadé d'Alcatraz". 12 h 45, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 15.

CINÉMA DE MONTRÉAL. 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "L'express de minuit". 13 h 00, 17 h 05, 21 h 10. "Adolescente en fuite". 15 h 10, 19 h 15.

CINÉMA 7e ART. 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Jésus de Nazareth". Sam. dim. : 19 h 15. Sam. dim. : 14 h 00, 19 h 15.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE. 1700 St-Denis (844-8734) — "Marius". Sam. dim. : 20 h 00. Cinéma d'animation, "Robinson Crusoe". Mer. : 19 h 30. Léveillé québécois, "Le soleil se lève en retard". Mer. : 21 h 30. "Le dernier des coureurs des bois" et "Les Montagnais". Jeu. : 20 h 00. "Professeur Hannibal". Ven. : 19 h 30. "A night at the opera". Ven. : 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE. 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Faisons un rêve" de Sacha Guitry (1937), sam. : 19 h 00. "Mon père avait raison" de Sacha Guitry (1936), sam. : 21 h

19 h 00, 21 h 30. Lun. à jeu. : 19 h 00, 21 h 30.

DECARIE SQUARE I. Centre Decarie Square, 6855 Clarendon (341-3190) — "The Jerk". Sam. dim. : 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à jeu. : 19 h 30, 21 h 30.

DECARIE SQUARE II. — "Kramer vs Kramer". Sam. dim. : 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Lun. à jeu. : 19 h 00, 21 h 00.

ELYSÉE I. 35 Milton (842-6053) — "Un bourgeois tout petit, petit". Sam. dim. : 19 h 15, 21 h 30. Sam. dim. : 19 h 15, 21 h 30.

ELYSÉE II. — "Bèves vacances". Sam. dim. : 19 h 15, 21 h 30. Sam. dim. : 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40. Dim. : 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

GREENFIELD I. 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Star trek". Sam. dim. : 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20. Lun. à jeu. : 19 h 00, 21 h 20.

GREENFIELD II. — "L'Évadé d'Alcatraz". Sam. dim. : 13 h 05, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Lun. à jeu. : 19 h 10, 21 h 10.

GREENFIELD III. — "Le vampire de ces dames". Sam. dim. : 14 h 30, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 10. Lun. à jeu. : 19 h 00, 21 h 10.

GREENFIELD IV. — "Sacré ballade pour les gros bras". Sam. dim. : 12 h 45, 16 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à jeu. : 19 h 15, 21 h 30.

GUY. 1435 Guy (931-2912) — "Sensual encounters of every kind". 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15. "Moonshine girls". 13 h 35, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 50.

JEAN-TALON. 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Moonraker". Sam. dim. : 12 h 45, 17 h 05, 21 h 30. Lun. à jeu. : 21 h 30. "Sarah". Sam. dim. : 15 h 00, 19 h 20. Lun. à jeu. : 19 h 20.

KENT. 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Star trek". Sam. dim. : 12 h 00, 14 h 25, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 50. Lun. à jeu. : 19 h 20, 21 h 50.

LA CITÉ I. 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Starting over". Sam. dim. : 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 00, 21 h 05. Lun. à jeu. : 19 h 00, 21 h 05.

LA CITÉ II. — "Going in style". Sam. dim. : 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Lun. à jeu. : 19 h 05, 21 h 05.

LA CITÉ III. — "10". Sam. dim. : 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Lun. à jeu. : 18 h 50, 21 h 00.

LA SCALA. 6430 Papineau (721-5107) — "L'étranger, le huitième passager". Sam. dim. : 13 h 10,

20, 17 h 20, 21 h 30. Lun. à jeu. : 21 h 10. "Têtes vides cherchent coffres pleins". Sam. dim. : 15 h 25, 19 h 30. Lun. à jeu. : 19 h 20.

MASCOUCHE II. — "Le champion". Sam. dim. : 13 h 15, 17 h 40, 22 h 00. Lun. à jeu. : 22 h 00. "Le souffle de la tempête". Sam. dim. : 15 h 30, 19 h 50. Lun. à jeu. : 19 h 50.

MERCIER. 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "L'incroyable Hulk". Sam. dim. : 14 h 30, 18 h 05, 21 h 35. Lun. à jeu. : 18 h 15, 21 h 50. "Les planches avant, les filles après". Sam. dim. : 12 h 45, 16 h 15, 19 h 50. Lun. à jeu. : 20 h 00.

MONKLAND. 5504 Monkland (484-3579) — "Black Hole". Sam. dim. : 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Lun. à jeu. : 19 h 15, 21 h 15.

MONTENACH I. 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beolief (464-1541) — "Le vampire de ces dames". 13 h 30. "Matinée sam. dim. : 13 h 30. "Sacré ballade pour les gros bras". 20 h 45. "Matinée sam. dim. : 15 h 05."

MONTENACH II. "S.O.S. Uranium". 19 h 15. "Matinée sam. dim. : 13 h 15. "Bête mais disciplinée". 21 h 05. "Matinée sam. dim. : 15 h 10."

OUMIMETSCOPE I. 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Aude du bien et du mal". Sam. dim. : 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30.

OUMIMETSCOPE II. "Le train". Sam. dim. : 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. "Jamaïque je ne t'ai promis un jardin de roses". Dim. : 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUTREMONT. 1248 ouest, Bernard (277-4145) — "La malédiction de la panthère rose". Sam. dim. : 19 h 00. "Hair". Sam. dim. : 19 h 00. "Les chevaliers du rêve". Dim. : 14 h 00. "Comme les 6 doigts de la main". Dim. : 16 h 00. "L'univers fascinant de la publicité". Dim. : 23 h 30.

PALACE. 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Star Trek". 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25. Samedi dernier spectacle : 23 h 45.

PARADIS I. 8215 Hochelaga (354-3110) — "Aéroport 80 Concorde". Sam. dim. : 14 h 40, 18 h 20, 22 h 10. Lun. à jeu. : 21 h 15. "Têtes vides cherchent coffres pleins". Sam. dim. : 12 h 50, 16 h 35, 20 h 20. Lun. à jeu. : 19 h 05.

PARADIS II. "Faut trouver le joint". Sam. dim. : 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. Lun. à jeu. : 18 h 30, 21 h 40. "Les guerriers de la

sur scène

AUDITORIUM MAXWELL CUMMINGS. Musée des Beaux-Arts, 1379 ouest, Sherbrooke (285-1600) — Spectacle de mime et jonglerie avec le troubadour Jean Ginus, dim. : 13 h 30, 15 h 00.

ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS. 371 est, rue Roy (842-7371) — Théâtre pour enfants : "Le vieil arbre", spectacle avec masques et marionnettes, sam. dim. : 13 h 30, 15 h 00 (4 à 12 ans).

CAFÉ DE LA PLACE. Place des Arts — "La Céléste Bicyclette" de Roch Carrier avec Albert Milaire, Lun. à jeu. : 20 h 30. Ven. sam. : 19 h 30, 22 h 00. "Relâche dim. Jusqu'à 19 h 30."

CAFÉ MOLIERE. 1200 St-Hubert (844-7000) — Le pititapi présente "Une goutte d'eau sur la glace" de Suzanne Aubry. Mise en scène : Claude Poissant. Jusqu'au 14 janv. 20 h 30. Relâche mardi.

CAFÉ NOOSPHERE. 816 est, Ontario (524-4911) — Guy St-

14 h 00. Du 3 au 27 janv. "Turning thirty" avec Cheryl Cashman, du 8 au 20 janv. Mar. à sam. : 20 h 30. Sam. : 14 h 30.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM. 1237 Sanguinet (284-9552) — Le Théâtre Les Gens d'en Bas présente : "On est parti pour rester", création collective, sam. dim. : 20 h 30. Le Théâtre Les Pichous présente "Lunes de miel" de Denz Jélangger avec Roch Aubert, Yves Desjardins, Pierre Claveau, Myriam Raymond, Martine Rousseau. Mar. à ven. : 20 h 30. Sam. : 20 h 20. Dim. : 15 h 00. Relâche lundi. Du 10 janv. au 3 fév.

CHEZ DUMAS. en haut, 286 est, Ste-Catherine (845-5723) — Michel Séguin et son groupe, samedi. Pianiste, dimanche et lundi. Heavy Feather Band (rock, blues, bossa), mar. à ven. Spectacles à 21 h 30.

LE SOLEIL LEVANT. 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Bug Alley Band, sam. dim. : Bill Evans Trio (guitariste jazz), du 8 au 13 janv. Spectacles à 20 h 00.

MÉDIA. 970 est, Rachel (près du parc Lafontaine) — Le Théâtre de Quartier présente : "Un jeu d'enfants", sam. dim. : 14 h 00 (5 ans et plus). Le spectacle traite par-

ticulièrement des droits des enfants et de l'enfant en milieu urbain.

PLANÉTARIUM DOW. 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "L'étoile des Mages", jusqu'à dimanche. Sam. : 14 h 15, 16 h 30. Dim. : 21 h 30.

SALLE POLLACK. 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Janet Schmalfeil, pianiste, jeu. : 20 h 30. Oeuvres de Bach, Schumann, Liszt, Schubert, Lillian Salfie, pianiste, ven. : 20 h 30. Oeuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Ravel, Ginastera. Entrée libre.

SALLE WILFRID-PELLETIER. Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — L'OSM "Célébration 80" concert bénéfice, mar. : 20 h 00. Neil Chotem, chef invité avec Harry Belafonte, Maureen Forrester, Monique Leyrac, Nana Mouskouri, Pete Seeger, Joe Dassin, chanteur populaire, jeu. ven. : 20 h 30.

THÉÂTRE DU CHIENDENT,

Catherine (842-2112) — Yvon Deschamps, mar. à ven. : 20 h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE. 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les Aiguilleurs" de Brian Phelan avec Jacques Godin, Guy Provost et Christian St-Denis. Mise en scène : Jean-Louis Roux. Sam. : 20 h 00. Sam. : 21 h 00. Dim. : 19 h 00. Relâche lundi. Jusqu'au 26 janv.

THÉÂTRE PORT ROYAL. Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Histoires à dormir debout", de Alan Ayckbourn avec Roger Lebel, Olivette Thibault, Normand Lévesque, Michel Côté. Mise en scène : Claude Mahler. Mar. à ven. : 20 h 30. Sam. : 17 h 00, 21 h 00. Du 8 janv. au 6 fév.

THÉÂTRE DE QUATRSOUS. 100 Avenue des Pins (845-7277) — "Rêve d'une nuit d'hôpital" de Normand Chauré avec Mirreille Thibault, Hélène Grégoire, Louise Arbiq, Benoît Dagenais,

expositions

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN. Cité du Havre (873-2878) — Yves Gaucher "Série Jéricho" 1978. Hommage à Kokoschka : estampes et dessins (1906-1973) du 6 déc. au 13 janv. Mar. à dim. : 10 h 00 à 18 h 00, jeudi de 10 h 00 à 22 h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. 3400 Avenue du Musée (285-1600) — "Visions de Noël", exposition de cartes de Noël, jusqu'au 6 janv. "Dix mètres cubes" : dix œuvres inédites de cinq artistes québécois, Michael Snow, peintre, sculpteur (1964-1978), jusqu'au 27 janv. "Avec et sans ordinateur" : exposition d'art abstrait international d'œuvres sur papier, dans les salles de dessins et estampes, jusqu'au 3 fév.

MUSÉE McCORD. 690 ouest, Sherbrooke (392-4778) — "Les poupées, reflets de nos ethnies" jusqu'au 27 janv. Quelques collections de costumes : l'exposition englobe les dix-neuvième et vingtième siècles et met l'accent sur les costumes portés à Montréal et à Québec. "Peter Pitsoekal, chroniqueur inuit de Seekooselak (1939-1973)" : dessins photographiques, du 9 janv. au 9 mars. Mer. à dim. : de 11 h 00 à 17 h 00.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT. 615 boul. Ste-Croix, Ville Saint-Laurent (747-7367) — "Les ustensiles de la cuisine et du foyer en France aux XVII et XIX siècles. Jusqu'au 17 fév. "Serge Tounignant : œuvres photographiques. Environnements transformés/dessins de neige et de temps", du 6 janv. au 2 mars. Dim., mar., à ven. : 11 h 00 à 17 h 00.

MUSÉE MARSIL. 349 Riverside Drive, Saint-Laurent (671-3098). Exposition de Noël sur un thème victorien, jusqu'au 27 janv., comprenant des jouets, des vêtements, des sculptures, des

meubles de l'époque victorienne. Mar. à ven. : 11 h 00 à 16 h 00. Jeu. : 19 h 00 à 21 h 00. Sam. dim. : 14 h 00 à 17 h 00.

MUSÉE REGIONAL DE RIMOUSKI. 35 ouest, Saint-Germain, Rimouski (724-2272) — "L'art du vitrail", jusqu'au 14 janv. "Le Québec au jour le jour, 1950" : photographies de Lida Moser, jusqu'au 6 janv.

ATELIER 68. 1024 ouest Ave. Laurier, Outremont — Lithographies de Jean-Paul Riopelle, Roland Pichet, Michel Tremblay et Michel Dupont. Jusqu'au 12 janv.

CENTRE D'ART DU MONT-ROYAL. 1260 chemin Remembrance (872-2162) — Seize jeunes artistes montréalais présentent leurs œuvres les plus récentes. Jusqu'au 6 janv. "Exposition de groupe du Conseil de la peinture du Québec", du 9 janv. au 3 fév. Tous les jours de 10 h 00 à 20 h 00.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN. 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Artisan 78" exposition itinérante d'œuvres artisanales contemporaines, jusqu'au 15 janv.

CHATEAU DUFRESNE. Musée des arts décoratifs (coin Pie IX et Sherbrooke) — Ouvert le jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 12 h 00 à 17 h 00.

GALERIE NATIONALE. Angèle Elgin et Slater (613) 992-4636 — "Points de vue : photographies d'œuvres architecturales de la collection de la Galerie", jusqu'au 6 janv. "Les farfadets" de Palmer Cox, jusqu'au 13 janv. "Sans titre" : une installation d'éclairage fluorescent par Dan Flavin.

GALERIE A. 680 ouest Sherbrooke (284-3768) — Oeuvres d'artistes du Groupe des 100 (Séraphiques, eaux-fortes et lithographies), jusqu'au 18 janvier.

Claver et Samuel

Suite de la page couverture

des exportations en Jamaïque, en Équateur, en France, aux Bermudes, jusqu'au Japon et en Rhodésie.

Une telle réputation d'excellence n'aurait pu être acquise par le seul enthousiasme, la compétence et le sens des affaires des frères Casavant. La qualité du produit devait faire le poids et n'aurait été atteinte sans le concours assidu et la participation fidèle des nombreux artisans au service de la maison. Laurent Lapointe leur rend pleinement justice et cite de nombreux noms de ces ouvriers de la première heure. En appendice apparaît au complet la liste des employés en 1929 et celle de l'année 1979.

Le troisième chapitre couvre la période allant de 1950 à 1970 que l'auteur appelle quatre décennies ambivalentes. La production a connu de la Dépression jusqu'à un dangereux déclin pour atteindre son plus bas niveau en 1933 alors que seulement 11 instruments sont livrés. Samuel Casavant est mort en 1929 et Claver décède à son tour en 1933. Aristide, le fils de Samuel, qui avait travaillé à l'entreprise comme harmoniste, devient président en 1933 et le sera jusqu'à sa mort prématurée en 1938. La situation de 1933 était devenue critique en 1935 et l'on fut même contraint de réduire les salaires afin de sauver l'entreprise. Il fut alors décidé de diversifier la production et en 1938 l'on commença à s'adonner à la production d'ameublements d'église. Beaucoup plus tôt, dès 1918, Casavant s'était lancé dans la fabrication de phonographes mais allait abandonner ce domaine en 1927.

Nul doute qu'au milieu de ces difficultés, les frères Casavant ont dû accueillir avec joie et satisfaction le témoignage d'un homme comme Louis Vierge, titulaire des grandes orgues de Notre-Dame de Paris, à la suite d'une tournée en 1927. « Ces messieurs Casavant sont

de véritables artistes. Ils font beaucoup pour l'orgue, pour sa précision, pour le progrès de son mécanisme. Leurs instruments sont des bijoux et j'ai eu l'occasion de les jouer souvent. Leur facture est dans la tradition française la plus pure; c'est dire que ces orgues sont de premier ordre, nets sous la main et obéissants au suprême degré.

D'autres célèbres organistes allaient louer les réalisations de Casavant à la suite de Guilmain et Vierge. Des organistes comme Charles-Marie Widor, Charles Courbois, Marcel Dupré et Joseph Bonnet rendirent hommage à l'oeuvre des Casavant. Au milieu des années 1930 à Toronto et à Montréal, se créèrent des Sociétés Casavant dont le but était de présenter des récitals par les plus grands organistes. Si bien qu'en 1939, le critique Thomas Archer pouvait affirmer que Montréal était devenu le Centre de l'orgue en Amérique du Nord.

L'après-guerre ramena une certaine prospérité chez Casavant mais la maison fut bientôt aux prises avec les effets d'un renouveau d'intérêt envers l'orgue classique à tradition mécanique, amorcé en Europe au milieu des années 1950. Plusieurs jeunes organistes québécois découvrirent sur les lieux l'attrait des instruments classiques.

Devant l'impossibilité de Casavant de créer des instruments à traction mécanique dans la plus pure tradition, le Québec fut témoin de l'arrivée de facteurs européens, dont Rudolf von Beckerath et d'autres, qui créèrent ici des instruments dans la grande tradition classique. Il naquit de cette situation de vives controverses entre organistes, les uns favorisant le retour à l'orgue classique pour lequel les plus grands œuvres de Bach, Couperin, Buxtehude avaient été écrites, les autres appuyant l'orgue à traction électro-pneumatique ou orgue symphonique comme il en vint à être connu, comme l'instrument étant le mieux

Roland Smith

Suite de la page couverture

en mesure de servir tout le répertoire, de Bach à nos jours.

Après un moment d'hésitation mais soucieux de contre-carrier une concurrence venue de l'étranger, Casavant effectua une volte-face et dès 1959, installait à Québec un instrument d'un type nouveau à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens. Il s'agissait d'un orgue à 4 claviers et 68 jeux, dont la mécanique, selon Laurent Lapointe, «demeurait électro-pneumatique, mais dont la composition sonore répondait à la nouvelle esthétique de l'orgue». Par la suite, un premier Casavant à traction entièrement mécanique fut installé à l'église de l'Assomption de Notre-Dame à Saint-Hyacinthe. D'autres suivront à Saint-Pascal-de-Kamouraska et ailleurs, témoignage de la part de Casavant de la plus grande souplesse.

Parallèlement à cette réorganisation artistique, Casavant fut l'objet de profondes modifications d'ordre administratif. En 1962, la compagnie devint publique avec actions cotées en bourse. Laurent Lapointe, avec la compétence de l'historien qu'il est, précise avec rigueur toutes les étapes de cette transformation administrative et juridique, laquelle n'a fort heureusement exercé aucune influence sur la qualité d'un produit voué d'abord aux plus hautes réalisations de l'art musical.

«Nous nous efforcions de toujours donner entière satisfaction à tous ceux qui nous ferons l'honneur d'une commande» déclaraient Claver et Samuel Casavant dans leur modeste lettre circulaire de novembre 1879. Cent ans après, ils n'ont certes pas failli à la tâche puisque, malgré les difficultés rencontrées au cours d'un siècle et demi, l'entreprise a non seulement survécu mais a connu un essor florissant au point qu'elle s'enorgueillit aujourd'hui d'avoir livré plus de 3.450 orgues aux quatre coins du monde. Ce triomphe de l'art et de l'industrie, probablement unique au Québec et au Canada mériterait d'être célébré avec un éclat inaccoutumé. Le livre de Laurent Lapointe est un compte rendu vivant et passionnant du passé glorieux de Casavant Frères et mériterait de connaître la plus vaste diffusion dans tous les milieux québécois.

«Nous nous efforcions de toujours donner entière satisfaction à tous ceux qui nous ferons l'honneur d'une commande» déclaraient Claver et Samuel Casavant dans leur modeste lettre circulaire de novembre 1879. Cent ans après, ils n'ont certes pas failli à la tâche puisque, malgré les difficultés rencontrées au cours d'un siècle et demi, l'entreprise a non seulement survécu mais a connu un essor florissant au point qu'elle s'enorgueillit aujourd'hui d'avoir livré plus de 3.450 orgues aux quatre coins du monde. Ce triomphe de l'art et de l'industrie, probablement unique au Québec et au Canada mériterait d'être célébré avec un éclat inaccoutumé. Le livre de Laurent Lapointe est un compte rendu vivant et passionnant du passé glorieux de Casavant Frères et mériterait de connaître la plus vaste diffusion dans tous les milieux québécois.

«Nous nous efforcions de toujours donner entière satisfaction à tous ceux qui nous ferons l'honneur d'une commande» déclaraient Claver et Samuel Casavant dans leur modeste lettre circulaire de novembre 1879. Cent ans après, ils n'ont certes pas failli à la tâche puisque, malgré les difficultés rencontrées au cours d'un siècle et demi, l'entreprise a non seulement survécu mais a connu un essor florissant au point qu'elle s'enorgueillit aujourd'hui d'avoir livré plus de 3.450 orgues aux quatre coins du monde. Ce triomphe de l'art et de l'industrie, probablement unique au Québec et au Canada mériterait d'être célébré avec un éclat inaccoutumé. Le livre de Laurent Lapointe est un compte rendu vivant et passionnant du passé glorieux de Casavant Frères et mériterait de connaître la plus vaste diffusion dans tous les milieux québécois.

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS. Ottawa 1-613-998-5051 — Opéra — La fête de Noël de Lionel Blair: cette variété de la pantomime anglaise met en vedette Desmond & Marks, Scott Mackee, Kovari et les danseurs de Lionel Blair, sam. dim. : 13 h 30, 18 h 30. Film : "Les soeurs Brontë", lun. : 20 h 30. L'orchestre du CNA, Mario Bernardi, chef attiré : James Galway, flûte, mar. : 20 h 30. Mer. : 19 h 30. "100 concertos de jazz", jeu. : 30 h. Concert Pops, Boris Brott, chef invité; Liana Boyd, guitare, ven. : 20 h 30. Au Studio, "Savages" de Christopher Hampton, Sam. : 20 h 00. Mar. : 14 h 00, 20 h 00. Du 7 janv. au 16 fév.

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE, 269 est,

boul. St-Cyrille (643-4975) —

Salle Louis-Frêchette — Domini-

que Michel, du 4 au 13 janv. 20 h